Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16594 – 7,50 F - 1,13 EURO — JEUDI 4 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



SEPT ECRIVAINS AU STADE

■ Ecrire sur le football

Le sport le plus populaire de la planète est aussi un objet de littérature. Dans un cahier spécial du *Monde* de 48 pages, sept écrivains inscrivent leurs rêves et leurs obsessions sur la pelouse verte des pages.

Lire aussi les points de vue p. 14 et 15 et nos informations p. 26 et 34

■ Statu quo à Air France

La rencontre du mardi 2 juin entre la direction et les pilotes n'a rien donné. Les négociations devaient reprendre mercredi après-midi. p. 34

■ Afghanistan : après le séisme

Notre envoyée spéciale, Françoise Chipaux, témoigne du drame que vivent les survivants du tremblement de terre dans le nord-est du pays. p. 2

■ L'Asie inquiète les investisseurs

La crise asiatique devrait ralentir le flux d'investissements internationaux dont a profité le continent ces dernières années. p. 16

■ Jazz italien à Amiens

La première journée du festival Musiques de jazz et d'ailleurs, qui se tient du jeudi 4 au dimanche 7 juin à Amiens, fera une large place aux musiciens transalpins, avec, entre autres, *Enrico Rava*. p. 28

■ Nîmes, trois ans après

La majorité PC-PS élue en 1995 à l'issue d'une quadrangulaire satisfait gestionnaires et banquiers, mais déçoit syndicats et associations. p. 11

■ De la mer à la Lune

La construction de la base spatiale flottante Sea Launch s'achève en Russie. Le premier tir est prévu pour octobre, en plein Pacifique, après un passage par la Californie. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 604 - 7,50 F

Réforme de la justice : M. Chirac s'engage

● MM. Séguin et Sarkozy refusent d'approuver le nouveau statut du Conseil supérieur de la magistrature voulu par le chef de l'Etat ● La réforme du parquet adoptée en conseil des ministres prévoit la suppression des instructions individuelles de la chancellerie aux procureurs

ELISABETH GUIGOU, ministre de la justice, a fait adopter, mercredi 3 juin par le conseil des ministres, le volet de sa réforme consacré à la refonte des liens entre le garde des sceaux et le parquet. L'Assemblée nationale *devait voter, ce même jour, la réforme* du Conseil supérieur de la magistrature.

Cette discussion parlementaire a donné lieu à de nouveaux malentendus entre le chef de l'Etat et la direction du RPR. Soucieux de faire en sorte qu'un vote négatif n'apparaisse pas comme un vote de défiance à son égard, Jacques Chirac a en effet demandé aux députés RPR d'approuver cette réforme qui, dit-il, *« a son soutien »*.

Jean-Louis Debré, qui, quelques jours auparavant, était bien décidé à se conformer à la ligne d'*« opposition systématique »* prônée par Philippe Séguin, se rangeait à cet argument. D'autres députés, et non des moindres – Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy et François Fillon, entre autres –, décidaient pour leur part de ne pas participer au vote.



Le projet de loi d'Elisabeth Guigou sur les parquets ne vise pas à refondre totalement les rapports entre le garde des sceaux et les procureurs. Les « parquetiers » continueront à être placés *« sous la direction et le contrôle de leur chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux »*. La politique pénale des parquets sera, comme auparavant, définie par le ministre sous la forme d'*« orientations générales »* qui seront rendues publiques.

En revanche, comme elle s'y était engagée, Elisabeth Guigou propose de mettre fin à un certain nombre de prérogatives du garde des sceaux en se privant, notamment, du pouvoir de donner des instructions individuelles.

Dans son rapport annuel, le Conseil supérieur de la magistrature, tout en approuvant les orientations générales de la réforme proposée par Elisabeth Guigou, formule un certain nombre de critiques.

De manière inattendue, les premiers présidents de cour d'appel ont pour leur part invité la garde des sceaux à s'engager sur la voie d'une stricte séparation entre le parquet et le siège.

Lire page 8 et 9 et notre éditorial page 13

Des hommes-sandwiches dans les étoiles

BRUNO BANANI, homme d'affaires qui a *pignon sur Web, vient de franchir une étape* pour se faire connaître. Non content de faire le commerce et la promotion de l'*« australien », du maxi et du mini, cet industriel* allemand spécialisé dans la vente de caleçons a décidé de donner à son affaire une dimension *plus spatiale. Grâce à lui, les cosmonautes de* Mir devraient se métamorphoser en mannequins de l'espace et porter les slips du sieur Banani.

Le contrat, qui a fait l'objet de longues et difficiles négociations, satisfait aux règles les *plus élémentaires du capitalisme et* de la programmation des lancements. Avec la chute du mur de Berlin, la vogue du libéralisme a fait *des ravages*. La technologie du Banani et de son tissu ont en effet triomphé du pur coton des années de la guerre froide. Il reste au produit allemand à prouver en vol sa robustesse, son élasticité et son confort dans une station qui n'a plus rien à perdre.

Le compte à rebours de ce défilé cosmique, qui n'a rien à envier à ceux de Chantal Thomass, *a connu bien évidemment son premier* report. Le programme Mir n'a rien d'une horloge suisse. Les sous-vêtements – qui devaient *être chargés dans le dernier vaisseau de ravi*taillement de la station en compagnie de divers mollusques, tritons et escargots destinés *à être immolés sur l'autel de la science* – ne partiront qu'en août. Les cosmonautes Talgat Moussabaïev et Nikolaï Boudarine devront attendre *pour faire leur entrée dans le monde* de la mode et décerner le label cosmiquement correct du *space-proof*...

La correspondante à Moscou de l'Agence France-Presse, qui rapporte la nouvelle, précise que, selon le porte-parole de l'Agence spatiale russe, Sergueï Goboumov, les sociétés spatiales *« sont, compte tenu de leurs problèmes financiers, amenées à conclure de tels contrats pour compléter leurs revenus »*. Mais qu'on ne s'y trompe pas, s'excuse-t-il : *« Chaque publicité dans l'espace a aussi un caractère scientifique. »* La Russie n'en est pas à son coup d'essai. N'a-t-elle pas vanté il y a peu *les charmes d'une boisson gazeuse ? Pourquoi* pas, demain, les mérites d'une marque automobile ?

Mais la sélection des clients et des produits sera sévère, affirme M. Gorbounov, qui précise que d'autres contrats seront signés et *sanctionnés, si besoin, par le veto des cosmo*nautes. Il n'y aura pas de clips spatiaux sur *« l'alcool, le tabac ou les couches-culottes »*, *tranche notre homme, qui demeure silencieux* sur le montant de sa dernière transaction.

Amateurs, dépêchez-vous, les prix, comme la demande, risquent de monter, alors que l'offre d'espace publicitaire se réduit comme peau de chagrin. Mir est au bout du rouleau. Elle accueille, jeudi 4 juin, pour la dernière fois, l'équipage d'une navette américaine et doit basculer vers la Terre d'ici un an et demi. Rien n'a encore été proposé aux annonceurs pour la future station spatiale internationale.

Jean-François Augereau

Petites et grandes causes des troubles au Caucase

LES ÉVÉNEMENTS qui viennent de secouer les deux extrémités de la région du Caucase, l'Abkhazie, sur la mer Noire, et le Daghestan, sur la Caspienne, ont, dans leurs détails, peu de chose en commun. Mais ils traduisent tous deux l'impuissance croissante de la Russie à gérer sa « décolonisation » dans une région où les impatiences sont aiguisées par les énormes intérêts pétroliers en jeu.

Dans le premier cas, un nouveau conflit armé de dix jours a fait au moins une cinquantaine de morts et augmenté de vingt mille le nombre des réfugiés d'Abkhazie en Géorgie. Opposant des « partisans » géorgiens, soutenus en sous-main par Tbilissi, aux « séparatistes » abkhazes supposés prorusses, il a eu lieu hors du territoire de la Fédération de Russie, dans une zone vouée au contrôle ultérieur d'un débouché du principal oléoduc prévu pour le pétrole brut tiré des gisements de la mer Caspienne.

Dans l'autre cas, ce fut une simple démonstration de force de clans daghestanais en armes, groupés sous la bannière de l'islam et pourvus d'un jeune chef charismatique. Mais, en occupant durant quelques heures le siège du pouvoir d'une République qui fait partie de la Fédération de Russie, ils ont pris date. L'enjeu : les luttes à venir pour le contrôle d'une région qui commande l'accès de la Russie à la Caspienne. L'oléoduc russe en service reliant cette dernière à la mer Noire passe par le Daghestan, qui est le point le plus « chaud » de la Russie depuis l'indépendance de fait de la Tchétchénie, sa République voisine.

Que ce soit dans les vergers proches de la mer Noire ou dans les brumes de la zone de la Caspienne, une constante se retrouve : les militaires russes sont accusés, par toutes les parties en présence, de soutenir le camp de l'adversaire direct dans ces affrontements locaux. En réalité, le problème du Kremlin est surtout qu'il n'a ni la force ni vraiment l'envie d'y mener une politique cohérente et qu'il laisse la conduite de ces lointaines affaires caucasiennes à ses vieux « spécialistes ». Ceux, par exemple, qui se sont déjà tristement illustrés lors de la guerre menée contre les indépendantistes tchétchènes.

Sophie Shihab

Lire la suite page 13

Les choix de Mme Aubry

■ Un entretien avec la ministre de l'emploi et de la solidarité

■ Licenciements : l'Etat n'a pas à payer pour les entreprises bénéficiaires

■ Ville : des expériences pour favoriser la mixité sociale

■ Délinquance : pas de réforme de la législation des mineurs

Lire page 5

Querelles sous l'Abribus

ON NE VOIT que ses panneaux dans les rues. Jean-Claude Decaux, le pionnier du mobilier urbain publicitaire, règne sans partage sur les Sanisettes et les Abribus. En France, il gère les concessions de six cent cinquante-six villes. Mais le monopole est contesté. Certaines clauses des contrats passés avec les municipalités sont dénoncées par des chambres régionales des comptes. Le Conseil de la concurrence enquête sur les concessions de très longue durée. Et l'afficheur n'a pas obtenu le feu vert des autorités britanniques pour son offre d'achat sur More Group, son principal concurrent mondial.

Lire page 12

Le meilleur ami du cheval

JEAN-LOUIS GOURAUD

AUX MILLE ET UNE FAÇONS de voyager, Jean-Louis Gouraud préfère l'un des moyens de locomotion les plus anciens : le cheval. Après avoir ainsi relié en 1990 Paris à Moscou, l'écrivain lance une série de guides littéraires et espère mobiliser l'opinion pour la sauvegarde d'un monument en péril : le cimetière des chevaux de Saint-Pétersbourg.

Lire page 25

ASIE Malgré le départ du général Suharto, l'Indonésie continue de s'enfoncer dans la crise économique. La Bourse de Djakarta poursuit sa dégringolade. Le chômage, qui frappe 17 % de la population active, devrait encore s'aggraver. La récession pourrait atteindre 25 % du PIB en 1998 ; l'inflation dépasser les 85 %. ● TROIS DES QUATRE premières banques privées sont passées sous le contrôle de l'Etat. ● LES DÉNONCIATIONS des richesses de la famille Suharto et de ses alliés fragilisent encore plus un système à bout de souffle. ● L'OPPOSITION, *qui a* renversé le général Suharto, peine à s'organiser, alors que le nouveau président, *Habibie, semble vouloir* rester au pouvoir le plus longtemps *possible*. ● A BANDOUNG, les étudiants, fer de lance du mouvement contre Suharto, tentent de créer des liens avec une population restée spectatrice de la crise.

L'Indonésie reste en proie à une crise économique et politique

Après le départ du président Suharto, l'archipel continue d'accumuler les mauvais indices. Sur fond de jeux de pouvoir à Djakarta, le chômage s'aggrave, l'inflation galope et la Bourse plonge

BANGKOK
de notre correspondant régional

Après les manifestations et émeutes qui ont abouti au départ de Suharto, *le 21 mai, les mauvaises* nouvelles s'accumulent pour l'économie indonésienne. Le gouvernement a annoncé mardi 2 juin un taux de chômage multiplié par cinq depuis le début de la crise monétaire en août, soit près de 17 % de la population active (15,4 millions de chômeurs) et une baisse du PIB au premier trimestre de 8,5 %. Les analystes estiment que, pour l'année, la récession devrait être d'au moins 25 %. Quant à l'inflation, elle pourrait atteindre ou dépasser les 85 % en 1998. A Francfort, les négociations sur la restructuration de la dette en devises des entreprises privées, qui a explosé à 80 milliards de dollars en raison de la dépréciation de la roupie et du moratoire, piétinent. La Bourse de Djakarta, déjà à son plus bas niveau depuis un mois, poursuivait, mercredi 3 juin, sa dégringolade, perdant à nouveau 2,7 %. Selon Moody's, le taux des mauvais prêts se situera, fin 1998, dans une fourchette de 30 % à 75 %. L'IBRA avait déjà retiré, en avril, *leur licence à sept banques. Elle* en a placé sept autres sous contrôle et quarante supplémentaires sous surveillance sur un total de plus de deux cents.

L'amorce d'une sorte de chasse aux sorcières, visant les richesses de la famille Suharto et de ses alliés, notamment chinois, fragilise encore un système à bout de souffle. Les filiales du groupe Salim, premier conglomérat d'Indonésie, représentent 10 % de la capitalisation à la Bourse de Djakarta : Indofood, chaîne alimentaire, dispose notamment d'un quasi-monopole des moulins à blé dans cet archipel de 202 millions de bouches. Salim a également investi dans le ciment, la pharmacie, les assurances, l'immobilier, la pétrochimie, le commerce de gros, l'automobile et des plantations.

Les actions de PT Barito Pacific, groupe forestier de Prajogo Pangestu, allié chinois de Suharto, ont chuté après que le gouvernement eut annoncé une enquête sur tous *les contrats accordés* à des firmes liées à la famille Suharto. La compagnie pétrolière d'Etat Pertamina a fait savoir qu'elle avait répertorié, parmi ses sous-traitants et fournisseurs, cent vingt sociétés appartenant à la famille Suharto ou à ses alliés. Cet inventaire s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la corruption, la collusion et le népotisme, les trois mots-clés de la révolte des étudiants contre l'ancien président.

L'économie indonésienne est dominée par quelques groupes autochtones, *comme celui des Suharto* et des conglomérats chinois, qui contrôleraient plus des deux tiers du secteur privé. *Sous l'ancien ré*gime, les Suharto et leurs alliés chinois bénéficiaient de privilèges *souvent exorbitants sous forme de* cartels, de monopoles ou d'exemptions de taxes. La tendance, aujourd'hui, est non seulement à jeter les fondements d'un système démocratique mais également à l'éli*mination* des mœurs financières qui prévalaient du temps de Suharto.

Dans cet esprit, un courant fort *mais encore peu articulé* se manifeste en faveur d'une reprise du contrôle de l'économie par les *pribumi*, les « *fils du sol* », au détriment des Chinois. D'énormes intérêts sont en jeu, comme semblent *en faire l'expérience*, depuis la démission de Suharto, le groupe Salim et sa banque, la BCA. Le 14 mai, des *émeutiers avaient déjà détruit* le domicile du fondateur du groupe et partenaire de l'ancien président, *Liem Sioe Long, dans le centre de* Djakarta, puis saccagé ou incendié 122 succursales de la BCA à travers l'archipel.

Révélateurs, les déboires du groupe Salim ne font apparemment que commencer. Il y a quelques jours, on pouvait voir, à Djakarta, des centaines de personnes au pied d'un bel immeuble de verre, au cœur du centre d'affaires ultra-moderne de la capitale. Orientés gentiment vers un guichet par les gardes de la banque, les petits épargnants attendaient de pouvoir retirer 2,5 millions de roupies par jour de leur compte, soit l'équivalent de 1 500 francs, limite imposée. Ceux qui possèdent davantage devaient revenir le lendemain : la BCA s'effondrait.

L'IBRA, l'agence gouvernementale de restructuration bancaire créée en janvier, en a finalement pris le contrôle ainsi que de deux autres des premières banques privées du pays. Mais certains banquiers n'hésitent pas évoquer, « *au-delà de la panique, une part de raid* » sur la BCA, que Salim (70 %) partage avec deux des enfants de *Suharto* (30 %).

Jean-Claude Pomonti

Habibie veut rester président jusqu'à la fin 1999

Contesté par l'opposition, le président indonésien Jusuf Habibie, qui avait promis des élections *« le plus vite possible »*, a annoncé mercredi 3 juin que son pays devrait attendre jusque fin 1999 pour élire un nouveau Parlement, qui sera lui-même *« en mesure »* d'élire un président. Dans un entretien à CNN, le successeur de Suharto a expliqué que les législateurs actuels devaient d'abord voter les lois modifiant le processus électoral. *De son côté, le général Wiranto,* chef de l'armée indonésienne, a lancé une mise en garde contre un excès de réformes qui *« ont commencé à dégénérer en n'importe quoi »*. Il a défendu l'ex-président Suharto, qui doit avoir *« un traitement moralement et constitutionnellement approprié »* après avoir *« tant fait pour le progrès de la nation »*.

A Bandoung, de la joie, des larmes et du pessimisme

BANDOUNG
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Difficile dialogue entre les élites et le peuple dans la « capitale » de la réforme

Sœur ennemie de Djakarta où les émeutes ont fait des centaines de morts, Bandoung, nichée à 700 mètres d'altitude, au frais, au pied de volcans entourés de rizières inondées, est certaine d'avoir tranquillement joué un rôle clé dans la chute de la « maison Suharto ». Dans le Walit Pulit, le théâtre d'ombre javanais, la ville est persua*dée de tirer les ficelles. « Tout part de Bandoung puis se joue à Djakarta »*, dit-on ici, à 180 kilomètres de la capitale. Célèbre pour avoir accueilli la conférence Afrique-Asie de 1955, l'ancienne ville coloniale, ses 3 mil*lions d'habitants, ses immenses* universités, ses industries de pointe, s'est proclamée capitale de la *« reformasi damai »*. *La réforme pacifique* qui, après avoir renversé le président Suharto, trente-deux ans au pouvoir, voudrait *construire une démocratie* en Indonésie, quatrième pays le plus peuplé du monde.

Théâtre de manifestations pacifiques gentiment encadrées par l'armée lors de la chute de Suharto, le « Paris de Java » reste en proie à une discrète agitation. La ville voudrait aujourd'hui écrire le deuxième acte, celui de la transition sans violence. Mais elle s'interroge sur le dénouement du drame : un coup de théâtre ne va-t-il pas substituer au triomphe annoncé de la démocratie une explosion de violence populaire suivie d'une reprise en main par l'armée ? *« Le peuple ne comprend pas les objectifs de la réforme. Le mouvement étudiant reste élitiste, coupé de la société alors que la crise économique s'amplifie »*, s'inquiète un leader étudiant.

La voie ferrée, qui vient de Djakarta après avoir serpenté sur de fins aqueducs entre des rizières en terrasses, coupe la ville en deux. Au nord, dans de confortables bâtiments, des villas coloniales cossues, le long d'avenues ombragées, dans la fraîcheur de jardins, s'étale le Ban*doung officiel. Celui des casernes et* des universités, des hommes d'affaires, des classes moyenne et supérieure, *de leurs enfants terribles qui* se sont révoltés contre Suharto avec la sympathie inquiète des parents.

Au sud, *dans des maisons de bois* et de tôles, le peuple s'entasse dans la fournaise et l'asphyxie de la circulation. *Ce sont les quartiers* « chauds », commerçants, industriels et ouvriers. Le chômage y *poursuit ses ravages. On y parle des* prix, de la pénurie de riz qui menace, la première depuis plus de dix ans. On s'emploie à survivre. *« La vie est devenue presque impossible. Les prix n'arrêtent pas d'augmenter. Le riz est passé de 300 roupies avant la crise à 3 000 aujourd'hui. Et ce sera bientôt pire »*, dit une mère de famille, qui, comme tout le monde en dehors des beaux quartiers, refuse de parler politique, mais dévore, dans les magazines féminins, les articles sur la *« reformasi »*. *« Ce sont*, commente-t-on au nord, *les masses flottantes. »* Mais qui s'enfoncent. Préférant rester passif pour survivre, le « petit peuple » regarde, écoute; plaisante sur la *« krismon »* (crise monétaire), devenue *« kristal »* (crise totale). Et, à force de refouler ses douleurs, explosera peut-être un jour.

Longtemps, les deux Bandoung se sont ignorés. Aujourd'hui, chacun regarde l'autre avec sympathie, espoir mais aussi avec un peu de méfiance et de crainte. Au nord, les étudiants de l'Institut de technologie, l'ITB, gigantesque école supérieure, ont installé des tentes devant leurs bâtiments où ils se relayent 24 heures sur 24. *« Après la récréation politique de Djakarta, il faut nous organiser, politiser les gens, construire le "people power" »* (le pouvoir du peuple), dit Radja, 23 ans, étudiant en génie civil à l'ITB. *« Car*, poursuit-il, *le grand jeu du nouveau pouvoir est de diviser les gens. »*

Les étudiants de Bandoung peinent pourtant à se mettre d'accord entre eux. Ils viennent juste de se choisir un chef. Le contact avec le mouvement ouvrier se fait par l'intermédiaire de la Fondation d'aide juridique, la LBH. Au siège de cette organisation non gouvernementale, la plus grande d'Indonésie, Hemasari, une jeune avocate, explique les difficultés de l'opposition à s'organiser.

STRUCTURES INFORMELLES

« Il n'y a pas si longtemps, on brisait nos fenêtres à coups de pierres. On a tenté d'incendier notre bureau. Le siège de la LBH de Medan [Sumatra] *a brûlé, d'autres ont été saccagés. A Djakarta, des avocats ont été frappés. Aujourd'hui, on ne nous envoie que des espions »*, raconte-t-elle. Mais la peur subsiste. *« On ne peut pas vraiment s'organiser, mettre sur pied des syndicats tant que les lois qui interdisent ces organisations n'ont pas été abrogées »*, explique-t-elle. *« C'est pourquoi nous devons maintenir, par des manifestations, la pression sur* [le nouveau président] *Habibie, afin d'obtenir un espace de liberté. »* Des structures informelles et semi-clandestines de coordination existent déjà, mais craignent d'apparaître au grand jour. Des leaders ouvriers se cachent au sud, dans la grande banlieue industrielle. Chaque soir, des opposants se retrouvent dans la maison de Harry Roesli, quarante-six ans. Compositeur, musicien, cet enfant terrible d'un général a goûté par trois fois à la prison. En 1971, étudiant à l'ITB, il organise une manifestation pour dénoncer la mainmise de la famille Suharto sur la rente pétrolière. Il passe un an en prison, sans jugement : *« Ils me battaient. Ils m'ont brisé les jambes. Ils me pissaient sur le dos »*, se souvient-il. Il est de nouveau enfermé en 1974 pour six mois et pour trois mois en 1978 pour avoir soutenu un mouvement étudiant à Bandoung.

« Après vingt-sept ans de lutte, j'ai gagné », dit Harry. Le nouveau président, *« Habibie, je le connais bien*, reprend-il, *c'est mon cousin. Il veut faire des réformes tout en restant au pouvoir. Je ne m'inquiète pas. On peut dormir pendant deux mois, il sera balayé par la crise économique. »* Artistes, journalistes, employés et quelques militaires démocrates se *réunissent chez Harry pour parler de* la « réforme ». Les faiblesses du mouvement sont analysées : *« mouvement trop élitiste, coupé des masses, sans objectif ni organisation ou leader »*, disent les orateurs. D'autres dénoncent les manœuvres du pouvoir : *« Le régime Suharto veut jouer avec l'islam pour diviser la société et survivre. L'armée refuse d'abandonner son rôle politique. »*

Chacun émet des propositions : *« On a demandé la baisse de prix des produits de base pour que le peuple comprenne notre mouvement »*, dit une étudiante. *« Il faut trouver un nouveau concept, qui n'est pas encore très clair, mais qui parle au peuple »*, reprend un artiste. On discute, on éclate de rire. *« Je suis émerveillé par cette discussion. C'est nouveau chez nous »*, s'étonne un employé qui prend la parole pour la première fois.

Harry Roesli est inquiet : *« La crise économique progresse trop vite. L'opposition n'a pas le temps de s'organiser. On essaye, c'est notre devoir. Mais quand le peuple aura faim, il risque de tout balayer. Et, alors, l'armée va intervenir. »* Avant minuit, tout le monde se disperse sans « concept » ni leader. Aux carrefours, des mendiants musiciens, chaque jour plus nombreux, glanent des roupies pour survivre. Aux premières heures du jour, commence un assourdissant ballet d'avions de transport militaire.

Jean-Baptiste Naudet

Afghanistan : la grêle, le froid et la faim pour les survivants du séisme

SHOURAK (Afghanistan)
de notre envoyée spéciale

Niché dans une profonde gorge traversée par une rivière, le village n'est plus qu'un amas indescriptible de pierres, de cailloux et de bois. Pas une maison n'est debout. Les trois sentiers de terre à flanc de colline, seuls accès au village, sont fissurés : la terre s'effrite. Pas âme qui vive dans ces ruines où n'errent que quelques ânes. Le silence impressionnant n'est troublé que par le murmure de la rivière.

Les survivants du séisme se sont installés en plein air dans des abris de fortune, faits de couvertures dressées sur des piquets. A l'arrivée de l'hélicoptère du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les hommes accourent. Ce sont les premiers secours qu'ils voient depuis samedi. Chacun crie ses besoins : *« Nous n'avons rien, ni pain, ni farine, ni blé »*, déplore Mohamed, un vieillard enveloppé d'un *ample manteau vert. Il a perdu* toute sa famille.

La nourriture est l'urgence de *cette province de Badakhshan.* Les villages réclament des biscuits vitaminés, du riz, du blé. *« Beaucoup de gens n'ont rien mangé depuis le séisme*, explique le docteur Thomas Nierlé, de Médecins sans frontières (MSF). *Ils n'ont vraiment plus rien. »* Dans cette région montagneuse, reculée et isolée, les villageois ont épuisé les réserves de fin d'hiver, et la soudure avec les moissons apparaît difficile. Le peu de stocks a été englouti dans le séisme.

L'eau manque également. Le seul puits du village a disparu dans la catastrophe. Depuis trois jours, les habitants utilisent l'eau de la rivière, rendue boueuse par un glissement de terrain. Ils la filtrent à travers leurs mains jointes.

Shourak, 80 familles, soit 500 personnes environ, a enterré ses quarante morts sous des monticules de terre. Peu après l'arrivée de ces premiers secours, des hommes ont apporté sur des civières improvisées quatre blessés, dont une femme et une fillette. Chirurgien néerlandais du CICR, le docteur Bernard Mak a quelque mal à faire sur place les premiers examens d'une femme qui souffre d'une fracture ouverte et déjà infectée du tibia. Couché au-dessus de sa tête, son fils surveille chaque geste du médecin, alors que la femme tente maladroitement de se recouvrir.

Disparaissant sous un amas de couvertures, la fillette a la tête tuméfiée et un œil infecté, qu'il sera *difficile de sauver. Les* quatre victimes sont évacuées par le CICR avec un membre de leur famille vers Sha-I-Uzurg, le village le plus important de la région, à trois minutes d'hélicoptère et à une demi-journée à dos d'âne.

A Sha-I-Uzurg, détruit à 50 %, MSF et Merlin, une ONG britannique, ont installé une clinique de fortune dans les locaux d'une école. Quelques blessés sont à *même le sol, les perfusions* attachées aux poignées des fenêtres ou à des clous. La plupart des blessés a *préféré être installée à proximité*, sous des tentes par peur de nouveaux séismes. Le docteur Abdul Rahim, médecin de l'hôpital, dit que la population est encore traumatisée : *« Lundi, il y a encore eu une légère secousse et, en deux minutes, chacun, y compris les blessés, s'est rué dehors à travers les fenêtres. »*

COMMUNICATIONS INEXISTANTES

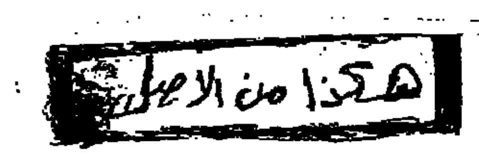
La terre n'en finit pas de trembler. Ce mercredi 3 juin, c'est tout le village de Sha-I-Uzurg qui est sorti, à 4 h 45, après deux petites secousses très perceptibles. Tout ici est difficile. Les communications sont inexistantes. Les hélicoptères venus du Tadjikistan ne peuvent voler que six à sept heures par jour en raison du manque de fioul. Tout déchargement de secours se fait à dos d'homme.

Le conflit a aussi ses incidences. Les rivalités entre les chefs militaires locaux ne manquent pas. L'alliance politique entre le *pré*sident Rabbani et son ancien ministre de la défense, le colonel Massoud, dominant dans la *région*, n'empêche pas les commandants locaux de se quereller, compliquant la tâche des *secouristes*. *Le pré*sident Rabbani s'est rendu, mardi 2 juin après-midi, à Sha-I-Uzurg, pour tenter de calmer les choses. Accueilli par des hommes en armes et par des enfants, il a fait le tour du village avant de se rendre à Faizabad, son fief et sa ville natale. *« Le problème le plus important est le manque de nourriture, en particulier pour les enfants, qui vont mourir si l'on n'arrive pas à les nourrir »*, a-t-il affirmé. Cinq enfants seraient déjà morts de malnutrition. Présent à Sha-I-Uzurg, le gouverneur de la province de Badahkshan affirme *qu'une* centaine de tentes devraient arriver ce mercredi. Ce qu'il ne dit pas, c'est que lui-même, venu en hélicoptère, n'a pas apporté de nourriture mais seulement de l'argent pour asseoir la loyauté des commandants locaux au président Rabbani.

Le bilan de la catastrophe n'est pas globalement établi. Beaucoup des soixante-quinze villages touchés n'ont pas encore été visités. Seuls trois hélicoptères, dont deux du CICR et un de l'ONU, opèrent sur la zone. Le temps reste incer*tain.* Mardi après-midi, des chutes de grêle se sont abattues sur la région avant que n'éclate, à la nuit tombée, un orage suivi de pluies diluviennes.

La grêle, la pluie, le froid, pour une population de malheureux survivants abrités sous de simples couvertures et affaiblis par le manque de nourriture.

Françoise Chipaux



Bernard Debré accuse la rébellion tutsie d'avoir tué le président rwandais Habyarimana

L'ancien ministre de la coopération a exprimé, devant la Mission d'information sur le rôle de la France au Rwanda, sa conviction que le FPR avait le soutien de l'Ouganda et des Etats-Unis

LE PRÉSIDENT rwandais Juvénal Habyarimana, dont l'assassinat le 6 avril 1994 fut le signal de déclenchement du génocide, a été tué par le Front patriotique rwandais (FPR, rébellion tutsie), aujourd'hui au pouvoir à Kigali, avec la complicité de l'Ouganda et le soutien présumé des Etats-Unis, selon Bernard Debré. Cette accusation a été lancée, de façon très appuyée, mardi 2 juin, par l'ancien ministre français de la coopération, devant la Mission d'information parlementaire qui étudie le rôle de la France au Rwanda de 1990 à 1994.

La thèse de M. Debré n'est pas nouvelle. Lui-même l'a évoquée à diverses reprises, notamment dans son livre consacré à la crise rwandaise, *Le Retour du Mwami* (Ramsay). « *Je suis affirmatif : ce sont les troupes de Kagamé qui ont abattu le Falcon 50* » dans lequel voyageait le président Habyarimana, a répété Bernard Debré, « *avec la complicité* » du président ougandais Yoweri Museweni. L'ancien ministre a estimé qu'« *il est vraisemblable que ces missiles aient été fournis par les USA* ». M. Debré a évoqué des missiles « *SAM-16 russes récupérés pendant la guerre du Golfe* ».

Bernard Debré a dit aux députés avoir obtenu ces informations du Quai d'Orsay et des services de la coopération lorsqu'il a pris la tête de ce ministère en novembre 1994. Il a également fait référence à des écoutes radio réalisées par les services secrets. « *Il est prouvé que l'ordre de marche de l'armée tutsie a été donné le 6 avril au matin, avant même l'attentat* », a-t-il affirmé. Des parlementaires ont fait remarquer que d'autres responsables politiques n'avaient pas, au cours de leurs auditions, fait part de ces informations. M. Debré a poursuivi en martelant ses « *certitudes* », rejetant par exemple un élément qui indique que les missiles auraient été tirés d'une colline tenue par la Garde présidentielle hutue et non par le FPR.



Outre ces accusations contre l'Ouganda et les Etats-Unis, M. Debré a violemment critiqué l'ONU, qui « *savait que des massacres se préparaient* ». « *Par sa couardise, l'ONU a été complice du génocide* », a-t-il accusé. L'ancien ministre a associé les puissances occidentales à ce constat, évoquant « *l'histoire de nos incapacités, de notre arrogance, de notre volonté de ne rien faire* », et concluant : « *On a honte.* »

« TRAHISON »

Interrogé sur François Mitterrand, M. Debré, médecin de profession, a évoqué ses « *nombreuses conversations* » avec l'ancien président, notamment lorsque ce dernier fut hospitalisé en juillet 1994 dans son service à l'hôpital Cochin. « *François Mitterrand considérait que les Américains avaient une volonté hégémonique sur cette région et peut-être sur l'Afrique* », a-t-il déclaré, louant le « *très grand pragmatisme* » de l'ancien président, critiquant en revanche un certain « *dogmatisme* » qui le poussait à vouloir « *imposer notre vision occidentale de la démocratie* » aux Africains. Bernard Debré a raconté aux députés avoir questionné François Mitterrand sur les armes qui auraient été livrées par la France aux extrémistes hutus après le début du génocide et avoir obtenu cette réponse : « *Vous croyez que le 7 avril, le monde s'est réveillé en se disant :* "Le génocide commence." ? » M. Debré a interprété cette phrase comme « *une possible affirmation que la France a continué à livrer des armes* ».

L'ancien ministre a par ailleurs rapporté qu'à la fin du génocide, à l'époque de l'opération « Turquoise », François Mitterrand voulait « *châtier les coupables* » des massacres. Il souhaitait, selon M. Debré, étendre l'intervention française à « *la totalité du Rwanda* », mais le premier ministre, Edouard Balladur, s'y était opposé. M. Debré a estimé que le président Mitterrand semblait prendre comme « *une trahison* » les tueries perpétrées par ces Hutus rwandais que la France avait si longtemps soutenus.

Rémy Ourdan

MSF dénonce « la neutralité face à un génocide »

JEAN-HERVÉ BRADOL, responsable des programmes de Médecins sans frontières pour l'Afrique des Grands Lacs en 1993-94, a dénoncé, mardi 2 juin, lors de son audition par la Mission d'information parlementaire, l'inaction de la France et de la communauté internationale lors du génocide au Rwanda au printemps 1994. « *Face à un génocide, on ne peut pas se comporter de manière neutre !* », a-t-il affirmé.

Après avoir décrit les scènes auxquelles il a assisté à Kigali lors des première semaines des tueries, les assassinats systématiques de Tutsis, « *l'hôpital qui sert d'abattoir* », l'inaction de la Minuar (Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda), M. Bradol a évoqué son engagement en faveur d'une intervention militaire.

Il a critiqué la cellule africaine de l'Elysée, dirigée par le diplomate Bruno Delaye, devant laquelle il a été convoqué et où on lui a expliqué que Paris n'intervenait pas afin de calmer ses alliés hutus et parce qu'il était compliqué de les joindre au téléphone. Il a évoqué son voyage à Washington, où « *il est interdit d'utiliser le mot* "génocide" *dans l'administration* ». Puis il a raconté une rencontre avec François Mitterrand le 14 juin 1994, dix jours avant que « Turquoise » soit déclenchée. « *Le discours avait totalement changé. Mitterrand qualifiait le gouvernement rwandais de* "bande d'assassins" *et disait que la France avait décidé d'intervenir.* »

Pour Jean-Hervé Bradol, c'est la nature de cette intervention qui est scandaleuse. « *Alors qu'il y a un génocide, que les Rwandais ont besoin d'être protégés, on fait une opération humanitaire*, a-t-il déclaré. *Nous réclamions une opération militaire, pas militaro-humanitaire, pour s'opposer aux tueurs.* » Il aurait souhaité « *une intervention contre le belligérant qui est en train de commettre le génocide* ». Il a estimé que la France a trahi « *ses engagements en matière de génocide* » contenus dans la convention de Genève de 1948.

M. Bradol a aussi fait part de son indignation face à « *la fierté exprimée par MM. Balladur, Juppé, Léotard, Védrine* » lors de leurs auditions sur le rôle de la France au Rwanda. « *Moi, ce n'est pas par un sentiment de fierté que je suis habité...* »

R. O.

Les Nations unies vont publier un rapport sur les massacres de réfugiés hutus dans l'ex-Zaïre

UN RAPPORT des Nations unies devant être publié dans les prochains jours considère que le massacre de réfugiés hutus rwandais en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) « *pourrait être qualifié de génocide* », a affirmé, mardi 2 juin, un responsable de l'ONU à New York. Des diplomates ayant pris connaissance de ce rapport rédigé par la commission d'enquête de l'ONU dans l'ex-Zaïre ont indiqué à l'Agence France-Presse que, selon les auteurs, l'appellation de génocide pourrait être justifiée par « *les raisons qui ont motivé* » les massacres.

Ce rapport, qui dénonce vigoureusement le rôle joué par les troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) du président Laurent-Désiré Kabila, et celles de l'armée rwandaise tutsie lors de leur offensive victorieuse contre l'armée du maréchal Mobutu Sese Seko, ne précise toutefois pas ces motivations.

Laurent-Désiré Kabila dirige maintenant le gouvernement congolais après avoir renversé le maréchal Mobutu et s'être emparé du pouvoir le 17 mai 1997.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, publiera ce rapport une fois qu'il aura soumis le document aux gouvernements concernés. L'ONU a retiré de la RDC, le 17 avril, sa mission chargée d'enquêter sur les massacres de réfugiés hutus rwandais par les troupes de l'AFDL et l'armée rwandaise, en dénonçant les « *multiples* » obstacles mis par les autorités de Kinshasa aux investigations. Les enquêteurs de l'ONU ont plusieurs fois été physiquement menacés. L'un d'entre eux a été arrêté et interrogé par les services de sécurité congolais. Les documents, témoignages recueillis et diverses adresses de témoins ont été photocopiés.

Le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, a démenti les informations selon lesquelles ce rapport pourrait être édulcoré, voire ne pas être rendu public, pour ne pas détériorer des relations déjà tendues avec le régime de Kinshasa. Cependant, selon le *Herald Tribune* de mercredi, de profondes divergences opposent au sein des Nations unies les partisans d'une publication *in extenso* du rapport, comme Mary Robinson, le haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, à ceux qui pensent qu'une telle publication radicaliserait encore plus l'attitude de M. Kabila sans réelle contrepartie.

Les experts chargés de désarmer l'Irak défendent leur travail devant l'ONU

La levée de l'embargo pétrolier dépend de leur feu vert

Jugée trop inféodée aux Etats-Unis par certains *membres du Conseil de sécurité des Nations unies*, la Commission spéciale chargée du désarmement irakien se défend en faisant valoir la qualité du travail accompli. *S'il est positif, le rapport bi-annuel qu'elle rendra* en octobre pourrait faciliter la levée de l'embargo.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Cible de critiques émanant notamment de la Russie et de la France, la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom) contre-attaque. Pour démontrer que certains pays « *se trompent de cible* », l'Unscom entend, pour la première fois depuis sa création en 1991, « *tracer la route exacte* » que devrait suivre l'Irak pour que les experts soient en mesure de se dire satisfaits de *son désarmement. Cela permet*trait au Conseil de sécurité de lever l'embargo pétrolier imposé à Bagdad depuis huit ans.

Aussi est-ce une « nouvelle Unscom » que les membres du Conseil devaient entendre mercredi 3 juin, même si, sur le fond du dossier irakien, il n'y a pas d'éléments nouveaux. Contrairement à l'habitude, le chef de l'Unscom, Richard Butler, ne sera pas le seul à prendre la parole. Ses conseillers politiques participeront également au débat, dont le français Eric Fournier, détaché par le Quai d'Orsay.

M. Fournier est le premier conseiller français au sein de la commission. A New York, depuis trois mois, il a découvert une Unscom « *bien différente* » de l'image qu'elle projette. « *L'Unscom est loin d'être une organisation opaque et fermée* », déclare-t-il au *Monde*. « *Il faut relativiser l'influence américaine et reconnaître, malgré des pressions politiques, l'indépendance de la Commission* », insiste-t-il.

Il fait valoir la « *compétence* » et « *l'honnêteté* » de cette équipe d'experts qui, « *depuis sept ans, en dépit des dissimulations irakiennes, a rempli son mandat* ». Et puis, ajoute-t-il, Washington a été pratiquement le seul gouvernement qui, depuis le début, a soutenu l'Unscom, en fournissant entre autres des experts.

Exaspérés par les critiques, d'autres responsables de l'Unscom rappellent qu'ils ont réussi à force d'obstination à faire un travail « *considérable* » pour désarmer l'Irak. « *Maintenant, on nous reproche cet acharnement* », déplorent-ils. L'enjeu politique est tel, estiment certains membres de la Commission, que les principaux acteurs « *préfèrent déformer la réalité et faire de l'Unscom le bouc émissaire* ».

DES VOISINS INTÉRESSÉS

En outre, souligne M. Fournier, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité sont « *loin d'être les seuls* » à s'intéresser au dossier irakien. Tous les voisins de l'Irak « *sans exception* », affirme-t-il, ont intérêt à ce que l'Irak demeure sous sanctions.

C'est vrai de la Turquie, « *qui promène, en toute impunité, ses troupes à l'intérieur de l'Irak, ou d'Israël, pour qui un Irak affaibli est un Irak idéal, de l'Iran (...), qui ne tient absolument pas à ce que l'Irak revienne sur la scène politique régionale, en passant par les pays du Golfe qui ne sont pas pressés de voir couler le pétrole irakien* ».

Toutefois, indique le diplomate, « *nous sommes conscients, à l'Unscom, que le travail de désarmement de l'Irak à proprement parler est pratiquement achevé. (...) Il ne reste plus qu'à vérifier les déclarations irakiennes. (...) Si cela était politiquement possible*, assure-t-il, *on pourrait réévaluer dès aujourd'hui les dossiers et passer au stade du contrôle à long terme* » de l'industrie d'armement de l'Irak.

Sur le dossier des missiles, les experts achèvent le décompte des ogives déclarées détruites par l'Irak. Sur l'armement chimique, il faut s'assurer que Bagdad n'a pas militarisé le VX (agent chimique). Les déclarations irakiennes sur le programme biologique demeurent « *incohérentes et peu crédibles* » selon des experts indépendants qui se sont réunis à Vienne en mars.

Selon les membres de la Commission, le système de contrôle à long terme devrait permettre d'empêcher un réarmement mais aucune organisation « *ne pourra jamais donner à 100 % des garanties sur le désarmement d'un pays. (...) L'Irak peut être désarmé maintenant, mais il possède toujours la connaissance scientifique, à moins de lobotomiser ses savants !* », disent-ils.

Ces mêmes experts estiment que l'image « *anti-irakienne* » de l'Unscom tient en partie à la personnalité de son président, qui « *a trop parlé, trop fort* », mais qui, en réalité, affirment-ils, travaille d'une manière « *démocratique* ». L'autre raison qui aurait contribué à l'image de l'Unscom serait le fait que, jusqu'à la crise des « *sites présidentiels* » – dénouée le 23 février par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan –, « *le Conseil de sécurité ne s'intéressait pas de près* » au travail de l'Unscom. Il veut « *maintenant tout savoir et n'aime pas toujours ce qu'il entend.* »

Selon M. Butler, « *sauf incident imprévu, l'Unscom pourrait être en mesure de fermer le dossier du désarmement* » en octobre prochain.

Afsané Bassir Pour

Boris Eltsine cherche le soutien des « oligarques » russes

Les marchés financiers ont connu un répit, mardi 2 juin, à Moscou

Confrontée à une crise financière sans précédent, la Russie aurait demandé au Groupe des sept grands pays industrialisés (G7) une aide d'urgence de plus de 10 milliards de dollars (59 milliards de francs), selon le quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun*. Alors qu'Anatoli Tchoubaïs s'est rendu à Washington chercher du soutien, Sergueï Kirienko, le premier ministre russe, arrive mercredi à Paris pour une visite de quatre jours.

MOSCOU
correspondance

« *Les plus grands entrepreneurs russes sont prêts à épauler le pouvoir, et le pouvoir est prêt à soutenir les entrepreneurs* » : c'est en ces termes qu'Anatoli Tchoubaïs, le patron du monopole de l'électricité, SEU, résumait la rencontre, mardi 2 juin au Kremlin, entre Boris Eltsine et les dix plus influents banquiers et industriels russes.

Interrogé dans l'émission *Gueroï Dnia* (« Héros du jour ») sur la chaîne de télévision *NTV*, l'ancien ministre précisait que la « table ronde » avait permis aux participants de « *mettre leurs différends de côté pour vaincre, ensemble, la crise financière en Russie* ».

A la sortie de la réunion, la plupart des hommes d'affaires convoqués au Kremlin – ceux que l'on appelle désormais les « oligarques » – se disaient prêts à resserrer les rangs et à soutenir la politique du nouveau gouvernement, sévèrement mise à l'épreuve après le retrait massif des participations étrangères du marché des titres russes. Manquait une voix dans ce concert d'approbations : celle du financier et magnat du pétrole Boris Berezovski, secrétaire exécutif de la CEI, récemment suspecté d'avoir « joué » contre le rouble, afin de pousser à une dévaluation de la monnaie.

DÉCLARATION COMMUNE

Selon le porte-parole de Boris Eltsine, une déclaration commune des dix grands entrepreneurs devrait être signée dès vendredi, inaugurant ainsi, comme le souhaite le président russe, un cycle dont le cadre n'a pas encore été défini et qui établirait des rencontres et des consultations régulières entre les hommes d'affaires et le pouvoir. Les dix hommes les plus riches de Russie ont, semble-t-il, donné l'assurance de leur soutien au gouvernement de Sergueï Kirienko, qui s'était pourtant juré d'écarter les « oligarques » du jeu politique.

Derrière cette belle unanimité – qui rappelle la campagne électorale présidentielle de 1996 – se profile la volonté du Kremlin de faire taire les dissensions internes, au moment où les Américains ont annoncé leur volonté de soutenir la Russie. Des pourparlers avec les institutions financières et les membres du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) seraient en cours pour accorder à la Russie une aide d'urgence, en plus des *670 millions de dollars promis* pour la mi-juin par le FMI ainsi qu'un prêt syndiqué de certaines banques occidentales privées. Ces perspectives ont entraîné, mardi, un redressement des actions russes (+ 12,25 %) alors que, la veille, elles avaient chuté de 10 %.

« HÉROS DU JOUR »

Fort des promesses d'aide extérieure, Boris Eltsine s'est donc permis de faire la leçon à ses hôtes, leur rappelant qu'ils devaient investir leur argent en Russie s'ils voulaient que les étrangers en fassent autant.

Si l'on en croit le quotidien *Kommersant*, Anatoli Tchoubaïs aurait joué un rôle de premier plan pour persuader les Américains de voler au secours de la Russie. En visite à Washington la semaine dernière, il aurait été mandaté par l'exécutif russe pour discuter avec des représentants de la Banque mondiale, du FMI et du ministère américain des finances. Une mission dont le caractère officieux ne risquait pas d'affoler les milieux boursiers et qui, en cas d'échec, permettait aux Russes de sauver la face.

C'est pour attendre le retour de son émissaire que Boris Eltsine aurait repoussé de quatre jours sa rencontre avec les hommes d'affaires russes.

Anatoli Tchoubaïs, « héros du jour » sur *NTV*, a répété qu'il était allé aux Etats-Unis en tant que patron du monopole de l'électricité qu'il dirige désormais, ajoutant toutefois : « *Pourquoi croyez-vous qu'en quittant un poste de fonctionnaire, on ne peut plus servir l'Etat et l'aider quand il traverse une grave crise ?* »

Agathe Duparc

Des centaines de Kosovars, fuyant les combats, se réfugient en Albanie

LES COMBATS ont continué de faire rage, mardi 2 juin, dans l'ouest du Kosovo, entre forces serbes et combattants indépendantistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), provoquant l'exode de centaines de personnes vers l'Albanie. A Genève, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué que des milliers de civils étaient pris dans une violente offensive serbe visant à chasser la population albanaise de la frontière entre le Kosovo et l'Albanie. « *Les réfugiés parlent de tirs de mortier, de chars et de mitrailleuses* », et disent avoir « *fui des bombardements massifs des forces serbes qui ont réduit à l'état de décombres des villages le long de la frontière* », a indiqué le porte-parole du HCR, Kris Janowski. Fuyant à travers les montagnes, au moins 1 300 personnes se sont réfugiées en Albanie au cours des derniers jours, selon le HCR. Les autorités locales albanaises parlent de plus de 5 000 Kosovars accueillis, notamment, à Gegaj et Tropoja.

L'offensive serbe a vidé deux villages, Junik et Decane, où s'étaient réfugiés dans un premier temps des milliers de personnes, a indiqué le HCR. Quelque 15 000 personnes étaient massées à Junik avant l'offensive. Des milliers d'autres se trouvaient probablement à Decani. « *Toute la population albanaise de ces villages a fui. Nous ne savons pas où sont ces gens. Ils doivent être dans les environs* », mais n'ont pas encore franchi la frontière, a dit le porte-parole.

A Pristina (chef-lieu du Kosovo), le président du Comité albanais de défense des droits de l'homme, Pajazit Nushi, a fait état de 26 Albanais tués entre vendredi et lundi. Dimanche, la police serbe avait affirmé avoir « *liquidé* », le même jour, « *plusieurs dizaines de terroristes* », dans les villages de Vranovac, Istinic, Beleg et Crnobreg. « *C'est terrifiant, ça tire de toutes parts, jamais je n'aurais imaginé des combats d'une telle intensité* », a confié mardi matin à l'AFP un policier serbe qui a requis l'anonymat, faisant état de dizaines de morts et blessés au cours des derniers jours. L'attaché militaire autrichien à Tirana, le général Wilhelm Figl, a déclaré mardi à la radio autrichienne que des unités serbes avaient procédé à « *la destruction systématique de villages* » au Kosovo. Les combats ont fait plus de 200 morts depuis le début de l'intervention serbe au Kosovo, à la fin du mois de février.

Les ministres de la défense de l'OTAN devraient se rencontrer le 11 juin prochain à Bruxelles pour planifier un éventuel déploiement militaire à la frontière entre l'Albanie et le Kosovo, a indiqué, mardi, un responsable de l'Alliance atlantique. « *Les opérations militaires improvisées sont des échecs*, a-t-il estimé. *Mais nous voulons tout planifier de sorte que si des soldats de l'OTAN sont impliqués, ils fassent partie de la solution, pas du problème* ». Il faudrait préalablement vaincre les réticences de la Russie. Le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a rappelé que la position russe sur le conflit tient en trois « *non* ». Le premier est qu'il « *n'est pas possible* » de maintenir le statu quo ; le deuxième « *est qu'il n'y a pas de solution du problème en détachant le Kosovo de la structure de la Serbie et de la Yougoslavie* » ; le troisième est qu'il ne peut pas y avoir « *de recours international à la force sans que la Yougoslavie ne le souhaite* ». « *Le Kosovo est quand même une affaire intérieure de la Yougoslavie* », a-t-il ajouté.

Lors d'une conférence de presse à l'ONU où il a rencontré le secrétaire général, Kofi Annan, le leader des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a réclamé une présence internationale « *concrète* » dans cette province du sud de la Serbie peuplée à 90 % d'Albanais. Il a aussi demandé que soit étudiée la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne. La deuxième séance de pourparlers serbo-albanais, annulée la semaine dernière, a été annoncée pour vendredi 5 juin par le gouvernement serbe, mais on doute de source proche de la LDK qu'elle puisse avoir lieu en raison de l'escalade du conflit. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le rival de M. Rugova appelle l'UCK à continuer la lutte

Adem Demaçi, le rival du chef kosovar Ibrahim Rugova, a appelé, mardi 2 juin, l'Armée de libération du Kosovo (UCK) à poursuivre *« avec fermeté et dans l'honneur »* sa lutte contre les forces serbes. *« Nous demandons aux membres de l'UCK et de la défense territoriale de continuer à lutter avec fermeté et dans l'honneur »*, a déclaré M. Demaçi dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de la direction de son Parti parlementaire du Kosovo (PPK). M. Demaçi a demandé à l'UCK et à la *« défense territoriale »* (la population rurale qui a pris les armes) de ne pas succomber à des *« impulsions de vengeance »* contre les civils serbes. *« La population serbe vivant au Kosovo n'est pas impliquée dans les actions du régime serbe dirigées contre la liberté de la population albanaise »*, a ajouté M. Demaçi dans son appel. Le rival de M. Rugova avait été le premier responsable albanais à reconnaître l'existence de l'UCK, organisation clandestine qui ne se réclame d'aucun parti politique. Pour sa part, le gouvernement albanais a averti, mardi, qu'il pourrait revoir sa politique de modération au Kosovo si Belgrade poursuit son offensive. – *(AFP.)*

Echec de la réforme des institutions en Italie

ROME
de notre correspondant

Le gouvernement de Romano Prodi a essuyé, mardi 2 juin, le premier grave revers en deux ans d'existence. La réforme des institutions, dont il avait fait l'un des thèmes centraux de son action, a échoué. La « *bicamerale* », cette commission composée de parlementaires des deux chambres, mise sur pied il y a quinze mois afin de modifier la Constitution, est en effet pratiquement morte.

L'acte de décès n'a pas encore été prononcé, mais le coma semble irréversible. Comme l'a fait remarquer son président Massimo D'Alema, « *il ne reste qu'à décider comment procéder à l'enterrement de la dépouille mortelle* ». Cela devrait être fait officiellement le 10 juin, à la suite de l'interruption des débats à la Chambre des députés sur certains amendements à propos desquels il a été constaté qu'aucun accord n'était possible entre la majorité et l'opposition depuis la décision de Silvio Berlusconi, chef de file de Forza Italia, de ne plus soutenir le projet adopté il y a presque un an.

En dépit de la tentative de médiation de Franco Marini, leader du Parti populaire, le consensus n'a pu être retrouvé et la discussion a été renvoyée au 10 juin pour, très vraisemblablement, officialiser la mort de la « *bicamerale* ». « *Aujourd'hui, le Parlement a enregistré une défaite* », a fait remarquer un très amer Massimo D'Alema qui, depuis son élection à la présidence de la commission en février 1997, a tenté par tous les moyens de mener à bon port cette difficile entreprise, faite de compromis et d'équilibres, et doter le pays d'un cadre constitutionnel moderne. Peine perdue !

C'est la troisième fois que cette tentative échoue. En 1983, la « *commission Bozzi* » s'était contentée d'établir un document qui est resté lettre morte. En 1992, les travaux ont été menés à terme, mais le texte est resté dans les tiroirs à la suite de la chute du gouvernement.

Cette fois, le processus paraissait bien engagé en dépit d'un démarrage particulièrement laborieux. Les grandes lignes avaient été tracées en juin dernier et le projet définitif devait être adopté à la fin du mois de juillet avant d'être soumis à un référendum au début de l'an prochain. Le texte prévoyait notamment l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Désormais tout est à refaire.

Est-ce à dire qu'il est impossible de procéder à des réformes d'envergure en Italie ? La question mérite d'être posée même si déjà, l'on songe aux autres moyens de forger un modèle constitutionnel. A savoir l'élection d'une Assemblée constituante ou l'utilisation de l'article 138 de la Constitution qui fixe la procédure ordinaire pour la révision de la charte suprême. D'ores et déjà, des divergences sont apparues entre les différences forces politiques sur la voie à choisir, mais personne ne doute que les institutions doivent être remaniées pour rafraîchir une Constitution vieille de plus de cinquante ans.

OFFENSIVE EN RÈGLE

Avant que ne se produise la mise à mort de la « *bicamerale* », Romano Prodi avait averti : « *J'ai toujours séparé le problème de la réforme du problème de la crise du gouvernement parce que ce sont deux choses qui n'ont pas de points en commun.* » Il ne devrait donc pas y avoir de tensions au sein du gouvernement, qui a plutôt tendance à resserrer les rangs face à ce qui apparaît comme une offensive en règle de Silvio Berlusconi, lequel a décidé de ne plus jouer le jeu de la « *bicamerale* » parce qu'officiellement il n'est plus d'accord avec plusieurs points qu'il avait pourtant acceptés auparavant.

Ce changement d'attitude répond, pour une part, à la modification d'une stratégie qui passe désormais par un rapprochement avec la Ligue du Nord et les forces éparses de l'ancienne Démocratie-chrétienne afin d'élargir le pôle de la Liberté, coalition qu'il dirige. En outre, le souci premier du « Cavalier » répondrait à des intérêts personnels. A plusieurs reprises, il avait menacé de ne plus soutenir les réformes si les menaces judiciaires, qu'il a toujours qualifiées de « *procès politique* », n'étaient pas écartées. Or, celles-ci se précisent de plus en plus. Le ministère public de Milan a réclamé mardi cinq ans et demi d'emprisonnement et une amende de 12 milliards de lires contre Silvio Berlusconi dans l'affaire All Iberian concernant la constitution de caisses noires pour l'ancien Parti socialiste de Bettino Craxi.

Michel Bôle-Richard

Le président chinois estime que l'Inde « vise la Chine »

PÉKIN. L'Inde « *vise la Chine* » en reprenant ses essais nucléaires, a déclaré mercredi 3 juin à Pékin le président chinois Jiang Zemin, tout en affirmant que « *la Chine n'a pas l'intention de reprendre elle-même ses essais* ». Au cours d'un entretien accordé à l'Agence France-presse, le président Jiang a par ailleurs accusé l'Inde de « *prétendre depuis longtemps à l'hégémonie dans l'Asie du Sud* ». Alors que le chef de la diplomatie iranienne a apporté un clair soutien au programme nucléaire militaire pakistanais, mardi, à Genève, la Conférence du désarmement a invité New Delhi et Islamabad à participer aux efforts de non prolifération nucléaire engagés par la communauté internationale. – *(AFP.)*

L'Eglise d'Angleterre fait du profit grâce au Viagra

LONDRES. L'Eglise anglicane d'Angleterre a reconnu, mardi 2 juin, qu'elle détenait, pour une somme de 1 million de livres (10 millions de francs), des actions des laboratoires Pfizer qui fabriquent la pilule Viagra contre l'impuissance. La valeur de ses titres a doublé grâce au succès du Viagra. « *Nous n'avons aucun problème de conscience à l'idée de faire de l'argent à partir d'un médicament qui restaure les fonctions naturelles de ceux qui les ont perdues* », a déclaré un porte-parole de l'Eglise. Les actions Pfizer ne sont qu'une petite partie du portefeuille de titres détenu par l'Eglise anglicane. Celle-ci a une politique « *éthique* » d'investissement, mais a investi des dizaines de millions de livres dans des titres d'entreprises liées à l'industrie civile et militaire de l'aéronautique comme GEC, GKN ou British Aerospace. – *(AFP.)*

L'archevêque de Sao Paulo quitte ses fonctions

SAO PAULO. Personnalité de la vie politique et religieuse du Brésil, connu pour sa lutte en faveur de la démocratie et des droits de l'homme lors de la dictature militaire, le cardinal Paulo Evaristo Arns a quitté, le 31 mai, ses fonctions d'archevêque de Sao Paulo. Agé de 76 ans, ce franciscain a passé vingt-sept ans à la tête de l'un des plus grands diocèses catholiques du monde, ouvrant ses paroisses aux persécutés du régime militaire, soutenant les actions des paysans sans terre, militant contre le néolibéralisme « *qui laisse 32 millions de Brésiliens hors de la société* ». Jugé trop proche de l'Eglise populaire et des théologiens de la libération, il avait dû accepter, en 1989, le découpage de son diocèse décidé par le Vatican. Mgr Claudio Hummes, un autre franciscain, a été nommé par le pape pour lui succéder.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : *les services de sécurité ont annoncé mardi soir* 2 juin**, dans un communiqué, la mort du chef du Groupe islamique armé (GIA) d'Alger, Mohamed Kebaïli, dit « *Ayachi* », qui aurait été tué lors d'une opération de l'armée dans la banlieue de la capitale. L'assaut des forces de sécurité a fait quatre morts, dont une femme, dans les rangs du groupe armé. Le communiqué précise que deux enfants, aux mains du « *groupe terroriste* », ont aussi trouvé la mort dans l'assaut, ainsi qu'un membre des forces de sécurité. – *(AFP.)*

■ ***TUNISIE* : la Cour criminelle de Tunis a condamné mardi soir 2 juin** à une peine minimale de vingt ans de prison chacun des deux meurtriers tunisiens de l'ancien vice-premier ministre socialiste belge André Cools, assassiné en 1991, en Belgique. – *(AFP.)*

■ **ÉRYTHRÉE : un retrait érythréen sur la frontière** avec l'Ethiopie « *est moralement inacceptable et ne se produira jamais, jamais* », a déclaré mercredi 3 juin le président érythréen Issaias Afeworki. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **VENEZUELA : les heurts entre étudiants et policiers anti-émeutes** dans la ville de Los Teques (sud de Caracas) se sont intensifiés, mardi 2 juin, faisant, selon un bilan provisoire, 31 blessés. Des centaines d'étudiants ont semé le désordre et détruit la mairie de cette cité dortoir, située à une trentaine de kilomètres au sud de Caracas. Les étudiants et les lycéens protestent depuis une quinzaine de jours contre la hausse des droits de scolarité, la vétusté des bâtiments scolaires et le peu de moyens accordés à l'éducation. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : au moins six habitants de Kaboul** ont été tués et 5 autres blessés mercredi 3 juin par deux roquettes tirées depuis les positions tenues par l'opposition sur un quartier résidentiel de la capitale afghane, ont indiqué des témoins. – *(AFP.)*

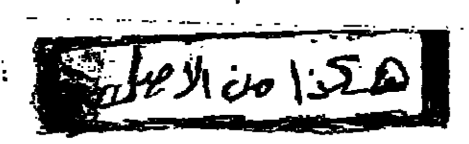
PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : une explosion s'est produite** dans la nuit de mardi 2 à mercredi 3 juin dans le nord de Téhéran, causant des dégâts matériels dans un bâtiment public, a indiqué la radio publique. Une première explosion survenue mardi en début d'après-midi au siège d'un tribunal révolutionnaire dans le nord de Téhéran avait fait auparavant deux morts et deux blessés, selon la télévision d'Etat.

■ ***QATAR* : *l'émir du Qatar*, cheikh Hamad ben Khalifa al Thani**, a regretté, mardi 2 juin, à l'occasion de sa première visite officielle en France depuis son accession au pouvoir, en 1995, l'absence d'une « *position arabe* » face au blocage du processus de paix israélo-arabe. S'agissant de la proposition franco-égyptienne de sommet des parrains de ce processus, l'émir a estimé que « *s'il s'agit simplement de gagner du temps par une telle initiative, nous pouvons accepter, mais si l'on veut véritablement relancer le processus de paix, nous pensons qu'il faudra d'abord une position arabe* ».

L'Inde va fortement augmenter ses dépenses publiques

NEW DELHI. Le gouvernement indien a annoncé pour l'année fiscale 1998-1999 un budget très dépensier et fortement teinté de protectionnisme. Après les essais nucléaires menés la semaine dernière, il s'agit d'un signe supplémentaire de la volonté du gouvernement BJP au pouvoir depuis mars de manignifier le nationalisme indien. Les mesures sont destinées à soutenir la croissance au travers l'augmentation des dépenses publiques et du soutien à l'industrie locale. Une taxe de 8 % devrait être imposée sur la quasi-totalité des importations, à la grande joie des industriels indiens qui jugent la concurrence des entreprises occidentales « *déloyales* ». Le budget prévoit une hausse de 14 % des dépenses militaires et de 68 % des fonds mis à la disposition du département de l'énergie atomique. Le gouvernement a fondé son budget sur un regain de croissance à 7 % cette année, une inflation contenue à 6,5 % et un déficit public ramené à 5,6 % du PIB. La Banque Mondiale a de son côté reporté l'examen de quatre projets d'un montant total de près d'un milliard de dollars. L'Inde est le troisième plus gros client de la banque. – *(AFP, Reuters.)*



هكذا من الأصل

SOLIDARITÉ Dans un entretien au *Monde*, Martine Aubry explique que, si le retour de la croissance ne permet pas de résoudre *« tous les problèmes »*, elle accorde des *« marges de manœuvre »* pour lutter contre l'exclusion. Cela devrait permettre, à ses yeux, de répondre aux attentes des *« 40 % de Français qui s'abstiennent ou sont tentés par les extrêmes »*. ● LE DROIT DE LICENCIEMENT lui paraît, en l'état actuel, *« source d'incertitudes »*. Elle estime que l'Etat n'a pas à payer pour les entreprises *« qui font des bénéfices importants »* et elle demande au patronat de permettre aux jeunes sous contrat précaire d'avoir droit à des indemnités de chômage. ● LA POLITIQUE DE LA VILLE qui sera décidée lors d'un comité interministériel, le 30 juin, devrait mettre en place des expérimentations facilitant la *« mixité sociale »*.

Martine Aubry plaide pour l'équité dans la distribution des aides de l'Etat

Dans un entretien au « Monde », la ministre de l'emploi et de la solidarité constate que le retour de la croissance laisse « des hommes et des femmes au bord de la route ». Elle refuse une remise en cause de la législation sur la délinquance des mineurs

« Vous avez fait voter une loi sur les emplois-jeunes, puis les 35 heures. La loi contre les exclusions est en voie d'adoption. N'avez-vous pas besoin d'un nouveau projet de gauche, mobilisateur ?

– En juin 1997, on a trouvé un pays en panne de croissance, de confiance et d'espoir dans l'avenir. Il y avait un préalable : que la France se remette en marche. Nous sommes en passe d'atteindre l'objectif fixé par le premier ministre. La consommation, l'investissement et la production industrielle *sont bien repartis*, le chômage a baissé de 150 000 demandeurs d'emploi depuis octobre. La France va mieux, mais de *nombreux Français ne le ressentent pas encore*. Or, rien ne serait pire qu'une France qui avance en laissant des hommes et des *femmes au bord de la route*. Nous savons que la croissance, aussi forte soit-elle, ne peut résoudre à elle seule tous les problèmes des Français, mais elle nous laisse des marges de manœuvre. Par exemple, pour financer le programme contre les exclusions, *donner des droits au logement*, aux soins, à l'éducation. Nous avons déjà beaucoup travaillé mais il reste beaucoup à faire pour *approfondir ces réformes*.

» Des lois importantes – emplois-jeunes, 35 heures – ont été votées, mais pour qu'elles portent leurs fruits, *il faut mobiliser*, comme c'est déjà le cas pour les emplois-jeunes. Mais il faut aussi que la République ait un sens pour tous, que l'école, l'hôpital soient plus égalitaires, que la sécurité redevienne une réalité pour chacun, que l'accès à la culture soit offert à tous. *Il convient que nos territoires* soient mieux équilibrés, les villes moins ségrégatives et qu'une solidarité entre régions riches et pauvres devienne réalité. Tout ceci est engagé et vise à démocratiser notre République. C'est sans doute ce qu'attendent les 40 % de Français qui s'abstiennent ou sont tentés par les extrêmes.

– Parmi les dossiers qui ont suscité des polémiques, il y a celui de la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Lors de la conférence de la famille, le 12 juin, annoncerez-vous sa suppression ?

MARTINE AUBRY

– Quand nous sommes arrivés au gouvernement, le déficit de la branche famille était de 12 *milliards de francs. Pour le combler*, nous avons pris des mesures de solidarité. Mais, comme nous nous y étions engagés, depuis un an, nous *avons bien travaillé* avec les associations et les syndicats. Ce travail, fondé sur la reconnaissance de la famille comme lieu irremplaçable *de la construction affective de l'enfant* et comme élément majeur de son éducation, est à la base des décisions qu'annoncera, la semaine *prochaine, le premier ministre*. Celles-ci ne se limiteront pas aux seules aides financières et valoriseront le rôle de père et de mère de *famille. Mais il faudra poursuivre* la réflexion et l'action sur les jeunes adultes, les modes de garde des enfants.

– Etes-vous favorable à une allocation identique pour tous dès le premier enfant ?

– Il existe déjà une prestation *pour jeune enfant de 995 francs* par mois, mais sous condition de ressources (150 000 francs par an). Faut-il, comme certains le proposent, *allouer à des familles qui* sont au-dessus du plafond 300 à 400 francs par mois pour leur premier enfant ? Ou bien faut-il de l'argent pour accompagner les familles en difficultés et les aider à remplir leur rôle vis-à-vis de leurs enfants ? Voilà le type de débat que nous avons eu.

– La bataille engagée pour la réduction du déficit de la Sécurité sociale vous paraît-elle en bonne voie ?

– A chaque fois que l'on annonce un plan pour la Sécurité sociale, les effets durent douze ou dix-huit mois, puis s'estompent. Pour que la maîtrise des dépenses réussisse, il faut accroître la responsabilité individuelle et collective des médecins. Pour cela, il faut mettre en place un certain nombre d'outils qui n'existaient pas : un partage d'informations sur les dépenses, une informatisation efficace des médecins, des unions régionales de médecins qui aient un véritable poids. Les syndicats médicaux, avec qui nous avons rétabli le dialogue, semblent d'accord sur le fond mais n'arrivent pas à travailler ensemble. Il va pourtant bien falloir avancer. La communauté hospitalière, quant à elle, a bien compris la nécessité de l'évolu*tion : sortir des murs*, être un lieu d'accueil pour tous, accentuer la qualité et la sécurité, engager les reconversions nécessaires. Le mouvement est largement engagé.

– Dans les crédits de l'emploi pour 1999, allez-vous amorcer la décrue du traitement social ?

– Il *faut d'abord financer ce que* nous avons déjà engagé : les emplois-jeunes, les 35 heures et la lutte contre les exclusions. Mais *nous allons bénéficier du retour de* la croissance. Ceux qui sont prêts vont plus facilement retrouver un emploi. Des économies seront réa*lisées et nous devons nous en réjouir*. Mais, en 1999, il faudra poursuivre l'effort vers les publics les plus en difficulté.

– Dans quelle optique abordez-vous la réforme du droit de licenciement ?

– Trop de licenciements inter*viennent faute de gestion prévi*sionnelle des emplois et des métiers. Par ailleurs, des entreprises reportent sur la collectivité le coût *de leur restructuration. Enfin, la lé*gislation sur les plans sociaux est source d'incertitude pour les salariés et les entreprises. Puisqu'un salarié va changer de métier plusieurs fois dans sa vie, donnons-lui les moyens de progresser et, quand le licenciement est nécessaire, faisons en sorte qu'il soit pour lui une opportunité de se former et non une rupture.

» L'Etat n'a pas à payer pour les entreprises qui font des bénéfices importants. Nous devons aussi développer des solidarités locales de reclassement, de créations d'entreprises au sein de bassins d'emploi. Tous ces sujets sont sur la table, la question est la même pour beaucoup de sujets concernant les relations au travail. Enfin, le salarié doit être accompagné. Comment trouver de nouvelles souplesses qui ne soient pas des dérégulations pour les salariés, et de nouvelles sécurités pour les salariés qui ne soient pas des rigidités pour l'entreprise.

» Au-delà du licenciement, si l'on peut admettre l'embauche par contrat à durée déterminée ou le travail temporaire au moment de la reprise de la croissance, elle ne peut être un mode permanent de recrutement. Par ailleurs, le patronat ne peut nous *expliquer qu'il est* normal qu'un jeune commence sa vie de travail par des contrats précaires successifs sans en tirer des *conséquences en lui ouvrant des* droits à l'indemnisation du chômage.

> « Nous devons aller plus loin sur certains sites pour reconstruire de vraies villes où la mixité sociale existe et où toutes les fonctions sont représentées »

– La régularisation des étrangers devrait laisser soixante-dix *mille personnes sans papiers*. Le ministre de l'intérieur admet qu'elles ne pourront, pour l'essentiel, pas être reconduites. *Plutôt que de les renvoyer vers* le travail clandestin, n'aurait-on pas pu les régulariser ?

– Ce qui m'intéresse d'abord, *c'est que les soixante-dix mille* personnes régularisées puissent être accompagnées le mieux possible. Outre la visite médicale, l'Office des migrations internationales leur propose de les aider dans leur insertion. Les déboutés ont des possibilités de recours. Certains célibataires, en France depuis longtemps, n'ont pu prouver la continuité de leur présence ou l'existence d'un travail, tout simplement parce qu'ils étaient clandestins. Il y a eu des appréciations différentes dans certains cas. Les recours permettront de revoir les dossiers. Les associations vont défendre les cas qui leur semblent justes. Je trouve cela normal dans une démocratie.

– Pour lutter contre les violences urbaines, Jean-Pierre Chevènement souhaite une réforme de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs, un élargissement du recours à la détention provisoire, une suppression possible des allocations familiales. Qu'en pensez-vous ?

– Je n'ai pas compris que M. Chevènement défendait ces thèses. L'ordonnance de 1945 prévoit déjà une responsabilité des mineurs, même si elle est atténuée. Quant à la détention provisoire, n'oublions pas que les mineurs subissent en prison une promiscuité et une violence difficilement supportables qui accroissent souvent leurs difficultés. Quant aux alloca*tions familiales, la mise sous tutelle* est déjà possible lorsque les parents ne les utilisent pas à bon escient pour leurs enfants, par exemple en ne payant pas la can*tine scolaire. Priver une famille de* ressources parce qu'un gamin commet un acte délictueux me paraît absurde. C'est toute la famille *qu'on pénalise alors qu'il faudrait* l'aider.

– Après onze mois, le gouvernement a nommé un ministre de la ville. Est-ce la prise de conscience d'une carence en la matière ?

– Absolument pas. Après le rapport de Jean-Pierre Sueur, nous avançons sur deux terrains : en premier lieu, les contrats de ville vont être poursuivis jusqu'en 1999 afin de les renouveler en même temps que les contrats de plan. Il est en effet nécessaire que les interventions quotidiennes s'inscrivent dans une perspective structurelle plus large. Nous devons aussi faire en sorte que les maires qui ont des vrais projets de développement dans leurs quartiers puissent négocier de manière globale avec l'administration plutôt que d'empiler des actions et saupoudrer des aides.

– Doit-on cibler davantage, au risque d'abandonner certains quartiers ?

– Il n'est pas question d'interrompre l'aide aux quartiers qui ont aujourd'hui des difficultés. Mais nous devons aller plus loin sur certains sites pour reconstruire de vraies villes où la mixité sociale existe et où l'ensemble des fonctions sont représentées. Un appel d'offres devrait être lancé et des décisions prises lors du comité interministériel à la ville du 30 juin.

– Vous parlez beaucoup de cohérence. Où est celle de votre politique sociale ?

– Si la solidarité nationale doit *porter assistance à toute personne* en difficulté, le rôle de l'action publique est de les en faire sortir à chaque fois que cela est possible. Il *faut donner à chacun les moyens* d'accéder aux droits fondamentaux. Par ailleurs, en raison de la crise sans doute, les politiques ont *tenu un discours exclusivement* économique et social. Mais on existe aussi parce qu'on est père ou mère de famille, voisin, parent *d'élève, ou parce qu'on habite telle* ou telle région. On a un rôle à y jouer. Le politique doit s'adresser à chacun dans toutes ses dimensions.

» S'il faut donner une réalité à la République pour tous et démocratiser notre vie publique, et pas seu*lement nos institutions, certains* mécanismes doivent être repensés. Il ne faut pas forcément aider tout le monde de la même manière et *continuer d'ajouter les aides les* unes aux autres. Il doit y avoir égalité des droits, ça ne se discute pas, et équité dans l'action de l'Etat. C'est à cette condition que chaque femme et chaque homme dans notre pays retrouvera sa place dans la société et aura la conviction d'appartenir à la nation. C'est une exigence pour tous. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat, Bruno Caussé et Nathaniel Herzberg

Le rapport de Dominique Gillot critique la mise sous condition de ressources des allocations familiales

DOMINIQUE GILLOT, députée (PS) du Val-d'Oise, a rendu public, mercredi 3 juin, son rapport *« pour une politique de la famille rénovée »*. Commandé par Lionel Jospin et Martine Aubry, ce document de synthèse est le quatrième à avoir été rédigé dans le cadre de la conférence de la famille du vendredi 12 juin, après les travaux d'Irène Théry (*Le Monde* du 15 mai), de Claude Thélot (*Le Monde* du 21 mai) et de Michèle André (*Le Monde* du 30 mai).

Sans remettre en cause la volonté du gouvernement de réduire le déficit de 13 milliards de francs de la branche famille du budget de la Sécurité sociale, Mme Gillot propose des *« mesures précises (...) le plus souvent à enveloppes constantes »*. Elle critique fortement la réforme de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) et la décision de mettre sous condition de ressources les allocations familiales. *« L'énergie dépensée sur ces points, pénalisant 350 000 familles pour la première mesure, 65 000 pour la seconde, n'a pas permis d'affirmer des axes et des orientations fortes du nouveau gouvernement »*, écrit cette proche de Mme Aubry.

Ayant consulté plus de quatre-vingts personnes, la députée du Val-d'Oise a rédigé son rapport autour de quatre axes. Le premier suggère de substituer à la mise sous condition de ressources des allocations familiales l'abaissement du quotient familial pour retrouver le caractère universel des allocations. L'abaissement du plafond du quotient familial autour de 11 000 francs – il est actuellement de 16 380 francs par demi-part – toucherait, pour la même économie de 4 milliards de francs, 530 000 foyers. Seules les familles de deux enfants dont le salaire mensuel serait au moins égal à 38 600 francs – 43 700 francs si elles ont trois enfants – seraient concernées. *« Cette décision serait de nature à apaiser les esprits »*, estime Mme Gillot. Ce dispositif pénaliserait toutefois les familles n'ayant qu'un seul enfant et des revenus supérieurs à 36 000 francs par mois alors que, ne percevant pas d'allocations familiales, elles sont aujourd'hui épargnées.

Le deuxième axe envisage une plus grande solidarité dans l'éducation des enfants. Ce rapport préconise *l'allongement du versement* des prestations jusqu'à 20 ans et la prise en compte de la présence d'enfants jusqu'à 22 ans pour le calcul des *allocations logement*. Concernant le versement d'allocations familiales dès le premier enfant, Mme Gillot, bien que personnellement favorable à cette mesure, se contente de souhaiter une étude.

Troisièmement, la députée du Val-d'Oise recommande de redéployer certaines aides. Elle s'attaque notamment à l'allocation parentale d'éducation (APE), qui permet aux parents d'un deuxième enfant de moins de trois ans de quitter temporairement leur emploi. Elle recommande de réserver cette prestation à la naissance du troisième enfant et de n'autoriser qu'un temps partiel, et donc une APE réduite, lors de la naissance d'un deuxième.

Enfin, le rapport suggère une meilleure cohérence des politiques publiques. Afin que tous les partenaires assument leurs responsabilités, notamment les collectivités locales, il propose la mise en place de schémas locaux d'accueil de l'enfance. Des maisons de la famille *pourraient aussi être mises en* place. Enfin, Mme Gillot plaide pour la nomination d'un délégué interministériel à la famille.

Michèle Aulagnon

Le gouvernement est embarrassé par la démission du directeur de la Caisse d'assurance-maladie

LE DIRECTEUR de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Bertrand Fragonard, a démissionné, mardi 2 juin, faisant ainsi éclater au grand jour les ambiguïtés qui marquent les relations entre l'Etat et la branche maladie de la Sécurité sociale. C'est par un communiqué lapidaire que la ministre de l'emploi et de la solidarité a pris acte, *« avec regret »*, de cette démission. Depuis juin 1997, *Martine Aubry n'avait pas jugé* utile de recevoir M. Fragonard, qui dirigeait pourtant la plus importante caisse de « Sécu ».

Cette démission d'un haut fonctionnaire, nommé par le conseil des ministres en mars 1997, n'a pas été orchestrée par le gouvernement, même si ce proche de Simone Veil, qui fut successivement directeur de la Caisse nationale des allocations familiales (1980-1987), commissaire au Plan (1987-1988) et délégué interministériel au RMI (1988-1996), avait été choi*si par la majorité précédente*. Des divergences étaient apparues entre le président de la CNAMTS, Jean-Marie Spaeth (CFDT) et M. Fragonard. *Ce dernier souhaitait faire rentrer la Confédération* des syndicats médicaux français dans le cadre de la convention mé*dicale, jugeant impossible de ré*former la médecine de ville sans la première organisation de praticiens libéraux. M. Spaeth continuait de privilégier les relations avec le syndicat de généralistes MG-France.

Mais c'est la position même du directeur – pris en étau entre le gouvernement, dont il doit appliquer les directives, et le conseil d'administration (patronat et syndicats), dont il doit exécuter les décisions – qui est aujourd'hui en cause. Tout en saluant *« l'un des hommes les plus expérimentés du domaine social »*, M. Spaeth souligne, dans un communiqué, que *« cette double légitimité de fait entretient une ambiguïté sur les rôles respectifs de l'Etat et de la CNAMTS »*. Ce texte a été interprété, dans l'entourage de Mme Aubry, comme une mise en cause du gou*vernement. Les dernières tensions* étaient apparues en mai, lorsque la ministre de la solidarité avait mis en cause les statistiques des dépenses fournies par la CNAMTS, qu'elle jugeait incompréhensibles et peu fiables.

Le plan Juppé avait théorique*ment réglé les conflits de pouvoirs* entre l'Etat et la CNAMTS : le premier fixe les budgets avec le Parlement ; la seconde gère dans ce *cadre financier. Cela suppose*, selon la CFDT et le patronat, qui pilotent la CNAMTS, de donner plus d'autonomie aux partenaires so*ciaux. M. Spaeth affirme que « la CNAMTS doit changer de statut pour devenir une entreprise publique de santé »*. Le ministère juge que l'Etat ne peut se désintéresser d'un secteur pesant plus de 600 milliards de francs et touchant à la santé publique.

Cette crise survient au moment où une partie du CNPF, critiquant l'*« ingérence »* de l'Etat dans leur gestion, s'interroge sur sa présence dans les caisses de « Sécu », et où les dépenses de médecine de ville accusent une forte hausse (+ 1,6 % au premier trimestre). De plus, la convention caisses-médecins spécialistes a toutes les chances d'être cassée par le Conseil d'Etat, fin juin, ce qui entraînera de fortes turbulences dans le monde médico-social. Le gouvernement souhaite donc nommer un nouveau directeur de la *CNAMTS dans les quinze jours*.

J.-M. B.

Le ministère de l'économie présente un plaidoyer en faveur des baisses d'impôt

Le débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu mardi 9 juin à l'Assemblée nationale

En prévision du débat d'orientation budgétaire qui doit avoir lieu mardi 9 juin à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a transmis au Parlement un rapport précisant la stratégie du gouvernement. Tout en rappelant que l'objectif officiel est de stabiliser les prélèvements obligatoires, l'étude multiplie les arguments en faveur d'une politique de baisse des impôts.

DEPUIS plusieurs mois, le gouvernement entretient volontairement le suspense sur sa stratégie fiscale. Officiellement, il assure que son objectif est de parvenir, dans un premier temps, à stabiliser les prélèvements obligatoires. Mais on devine qu'il ne serait pas mécontent d'annoncer dans le courant de l'été que la croissance a finalement été encore un peu plus dynamique que prévu et qu'il existe une petite marge de manœuvre pour baisser les impôts dès 1999.

C'est en tout cas à cette conclusion qu'invite la lecture du rapport que le ministère des finances vient de transmettre au Parlement, en prévision du débat d'orientation budgétaire qui doit avoir lieu mardi 9 juin à l'Assemblée nationale. Ce débat doit être précédé d'une audition, jeudi 4 juin, de Dominique Strauss-Kahn, devant la commission des finances de l'Assemblée.

D'une phrase, ce rapport souligne, en effet, que l'objectif fiscal est effectivement de *« stabiliser les prélèvements obligatoires »*. Mais, ce rappel étant fait, toute la suite de l'étude n'est qu'un long plaidoyer en faveur d'une politique active de baisse des impôts. *« L'attractivité du territoire ne dépend pas du seul niveau des prélèvements obligatoires, mais aussi de leur structure et de la nature des dépenses qu'ils financent »*, affirme ainsi le document. *« Il n'en reste pas moins que les prélèvements obligatoires français sont plus élevés que chez beaucoup de nos partenaires. Certains d'entre eux ont diminué leur taux de prélèvements au cours de la période 1990-1996 alors qu'avec l'Italie, la France est le pays où l'augmentation a été la plus marquée, de l'ordre de 2 points ; sur cet intervalle, la moyenne européenne progressait de moins d'un point. »*

Le rapport apporte un autre argument : *« Si l'on mesure la part du surplus de richesses captée par les hausses de prélèvements obligatoires, le résultat est net : alors que, sur la période 1988-1992, la puissance publique ne prélevait que 41 % de ce surplus, elle en a préempté 62 % entre 1993 et 1996. Cette part a atteint 86 % à la suite des hausses d'impôts intervenues en 1996. Elle sera en 1998 à son plus bas niveau depuis 1992 (36 %). »* Le rapport n'en dit pas plus, mais la conclusion se lit entre les lignes : plus les baisses d'impôt commenceront tôt, mieux cela vaudra.

RECUL RELATIF DES DÉPENSES

Le document apporte, cependant, de nombreuses indications chiffrées soulignant que la marge de manœuvre budgétaire est faible, compte tenu de l'ampleur des déficits. Rappelant que la dette publique est passée *« de 2 411 milliards de francs en 1991 à 3 218 milliards en 1993 et 4 923 milliards en 1998 »*, le rapport ajoute : *« C'est un montant de 192 000 francs de dette que supporte désormais chaque actif, contre 128 000 francs en 1993 »*, 80 000 francs en 1988 ou encore 21 000 francs en 1978.

Cette marge de manœuvre sera d'autant plus limitée pour le budget de 1999 que le gouvernement a d'ores et déjà annoncé qu'il avait également l'intention, pour financer ses priorités, d'assurer une hausse de 1 % en volumes des dépenses de l'Etat. La droite défend la thèse que cette augmentation est excessive. Le rapport, lui, fournit des statistiques qui risquent d'envenimer la controverse. Il souligne que ce taux de progression de 1 % *« s'inscrit dans la moyenne des évolutions des dix dernières années (+1,1 % sur la période 1987-1997) »*.

De surcroît, le rapport tend à démontrer que la part des dépenses de l'Etat dans la richesse nationale a plutôt tendance à reculer sur une longue période. De 23 % du produit intérieur brut en 1985, cette part était de 22,1 % en 1993. Elle devrait ensuite passer de 21,1 % en 1997 à 20,4 % en 1998 et 20,1 % en 1999. Preuve que, avec la croissance retrouvée, on résoud les équations budgétaires les plus difficiles. On peut ainsi augmenter les dépenses de l'Etat, mais diminuer leur poids dans la richesse nationale. Voire espérer pouvoir annoncer une baisse des impôts... sans que cela ampute exagérement les recettes fiscales.

Laurent Mauduit

Le PS se cherche une nouvelle « doctrine » sur le secteur public

Quatre prérapports pour introduire le débat

LES QUATRE PRÉRAPPORTS présentés au bureau national du Parti socialiste, mardi 2 juin, cadrent le débat, sous la houlette de Vincent Peillon et de Michel Sapin, de la convention sur l'entreprise des 14 et 15 novembre. Ils seront réécrits pour être présentés aux militants sous forme de questions.

Le premier texte concerne *« les nouvelles missions du service public et le rôle du secteur public »* dans une économie *« confrontée à la mondialisation des échanges et du capital »*. Elaboré par Régis Passerieux et Pervenche Berès – mais sans la signature de Julien Dray, pressenti au départ –, il proclame d'emblée que *« le service public n'est pas un monument figé et immuable »*. *« Le tout-Etat n'est pas le bien,* affirment M. Passerieux et Mme Berès. *L'ouverture à la concurrence n'est pas le mal. Mais l'inverse ne saurait être vrai. »*

Les auteurs préconisent le vote annuel par le Parlement d'une loi-cadre définissant les missions des services publics et leur mode de gestion. La doctrine qu'ils suggèrent d'appliquer *« avec pragmatisme, au regard des caractéristiques propres du secteur où exerce l'entreprise publique »*, s'articulerait autour de trois principes. Premièrement, *« l'exercice normal de ce qui relève des missions de service public doit être le fait du secteur public »*. Dans une entreprise publique exerçant *« principalement »* des missions de service public, *« il paraît légitime que le capital demeure à 100 % public »*. Deuxièmement, *« la délégation de mission à des entreprises privées »*, exercée couramment localement (eau, déchets, cantines scolaires), *« doit être encadrée par des règles strictes garantissant les droits des citoyens, la transparence des coûts et l'équilibre des relations entre la société gestionnaire et la collectivité publique »*.

Troisièmement, *« l'exercice des activités productives non liées au service public, les activités bancaires, les services d'assurance ou les activités de production industrielle ont naturellement vocation à revenir dans le secteur privé et à être privatisés dans les cas où ils ne rentrent plus dans le cadre d'un impératif de stratégie industrielle définie par l'Etat »*. Une stratégie d'alliance dans le cadre européen peut légitimer une privatisation partielle, mais aucune mention n'est faite de l'actionnariat salarié. *« Lorsqu'une entreprise publique,* écrivent-ils, *par l'évolution de son secteur d'activité, voit la majorité de son portefeuille relever de la concurrence, l'ouverture du capital est une démarche normale et nécessaire pour la recherche d'alliance et de partenaires »*.

M. Passerieux et Mme Berès, qui mettent en avant l'exigence de *« transparence »* et de *« démocratisation »* pour le secteur public, plaident pour de *« véritables services européens d'intérêt général »*. Ils suggèrent, par exemple, de mettre en place, simultanément à l'introduction de la monnaie unique, un prix unique du timbre en euro.

LUTTER CONTRE LES « EXCÈS »

Dans le deuxième prérapport – « Créations d'emplois, créations de richesses : l'entreprise dans son environnement » –, Nicole Bricq, Jean-Pierre Balligand et Jean Glavany se réclament *« d'une entreprise citoyenne, capable de créer des emplois durables, participant activement à la formation des jeunes et à la formation professionnelle, acteur fondamental de la redistribution des richesses, lieu d'innovation et de recherche, théâtre du dialogue social »*. Ils préconisent *« un renforcement des contrôles sur les statuts précaires »*, invitant l'Etat à *« faire l'arbitrage entre un certain degré de "flexibilité", favorable à l'emploi, et la lutte contre les excès »*.

En même temps, ils se disent prêts à examiner *« l'idée d'un salariat partagé entre plusieurs entreprises »* et reprennent les propositions du PS pour *« distribuer différemment »* les prélèvements obligatoires, *« dans un souci rigoureux de stabilisation, voire de réduction »*, au service de la croissance et de l'emploi. Ils défendent un élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune (y compris aux biens professionnels), compensé par une baisse des taux, mais envisagent aussi de *« rendre progressif l'impôt sur les sociétés en fonction du revenu imposable de l'entreprise »*.

Le prérapport évoque l'idée de *« donner à l'entrepreneur un statut comparable à celui des salariés »* et préconise de nombreuses mesures en faveur de la création d'entreprises.

« UN VRAI CONTRÔLE »

Le troisième prérapport, présenté par Dominique Baert, Marisol Touraine et Alain Vidalies, porte sur « Le dialogue social dans l'entreprise ». Invitant à *« réfléchir à de nouvelles règles de démocratie représentative à la fois plus exigeantes et mieux comprises »*, ils s'interrogent sur la possibilité de *« limiter le bénéfice de certains avenants aux adhérents des organisations syndicales représentatives »* ou sur l'attribution d'un *« chèque syndical »* aux salariés et aux chômeurs.

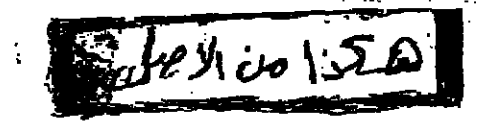
Ils envisagent de confier aux comités d'entreprise la capacité de *« surseoir à la fermeture d'un atelier ou au licenciement collectif de salariés avant toute négociation sérieuse »*. Plutôt qu'un retour à l'autorisation administrative, ils proposent *« un vrai contrôle collectif et concerté des licenciements »*. Muets sur de nouvelles formes de cogestion, ils se prononcent pour un *« statut de l'élu »*.

Le quatrième prérapport – « Innovation technologique, formation, nouvelle organisation du travail » –, élaboré par Cécile Helle, Jean-Yves Le Déaut, Henri Weber, invite les socialistes à jouer *« un rôle moteur »* dans l'émergence d'une société de l'information. Pour écarter le risque de *« voir se constituer une classe d'"analphabètes de l'informatique", d'"illettrés de l'Internet" (...) mis au ban de la société »*, ils attribuent *« un rôle essentiel »* à la puissance publique. L'Etat, notent-ils, doit *« assurer un contexte économique, culturel, fiscal et juridique favorable »*, *« développer une politique de formation et de qualification adaptée »*, *« soutenir la recherche »* et donner l'exemple. Il doit aussi *« stimuler les initiatives privées, en favorisant notamment la création et le développement des PME innovantes »*. S'interrogeant sur *« le paradoxe français »* – des atouts *« considérables »* et un retard qui *« tend à se creuser »* –, ils appuient le plan d'action du gouvernement sur l'innovation.

Michel Noblecourt

Le calendrier et les auditions

Les quatre prérapports préparatoires à la convention du PS sur l'entreprise, qui se tiendra les 14 et 15 novembre, vont être discutés au conseil national du 6 juin, avant d'être adressés aux militants par le biais de *L'Hebdo des socialistes* du 12 juin. Une commission d'élaboration d'une synthèse, comprenant les douze rapporteurs et des membres du bureau national, présidée par François Hollande, sera ensuite formée. Les débats se dérouleront dans les sections en septembre, les amendements devant être présentés pour le 25 septembre. Un conseil national de synthèse se réunira le 17 octobre avant que les militants se prononcent sur le ou les textes qui leur seront soumis entre le 23 octobre et le 6 novembre. Les auditions commencent le 3 juin avec Bernard Brunhes, consultant, Elie Cohen, chercheur, et Francis Lorenz, président de l'Etablissement public de financement et de restructuration.



herche « doctrine » ır public

'introduire le débat

e calendrier t les auditions

Désaccord au sein de L'Alliance sur la présidence de l'intergroupe de l'Assemblée nationale

M. Madelin et M. Sarkozy déclinent leurs convergences sur le libéralisme

François Bayrou, François Léotard, Alain Madelin, *Nicolas Sarkozy et Philippe Séguin se sont* réunis, mardi 2 juin, pour décider que les partis fondateurs de L'Alliance pour la France sont le *RPR, l'UDF et Démocratie libérale. Ils n'ont en re*vanche pu se mettre d'accord sur l'identité du futur président de l'intergroupe de l'Assemblée *nationale. Ce dernier se réunissait pour la pre*mière fois en séance plénière mercredi.

L'ALLIANCE pour la France a un nom, mais pas encore de visage. Un nom, cela permet d'authentifier des communiqués officiels. C'est fort utile lorsque, comme c'est le cas du communiqué numéro deux, publié mardi 2 juin, le texte ne comporte ni signataire, ni nom propre, et qu'il émane laconiquement du *« bureau provisoire »* de L'Alliance.

Mais un nom sans visage, ce n'est pas tout à fait suffisant pour lever toutes les ambiguïtés. Sous la présidence du *« président provisoire »*, Philippe Séguin, François Bayrou, François Léotard, Alain Madelin et Nicolas Sarkozy, réunis dans un bureau de l'Assemblée nationale, ont, par ce texte, considéré que L'Alliance est constituée par trois *« formations fondatrices »* : le RPR, l'UDF et Démocratie libérale. A charge pour l'UDF, c'est-à-dire essentiellement pour le président de Force démocrate, M. Bayrou, et pour M. Léotard, de décider sous quelle forme coexisteront les restes de la confédération. Un premier pas devrait être fait samedi 6 juin, lors de la réunion des parlementaires de la confédération.

Le principal point laissé en suspens, lors de la réunion de mardi, concerne la présidence de l'intergroupe de l'opposition à l'Assemblée nationale, qui se réunissait mercredi matin. Là non plus, mettre un visage sur un nom ne s'avère pas très facile. Le RPR a fortement plaidé pour que l'intergroupe dispose d'un président élu, et donc doté d'une certaine autorité pour coordonner l'activité législative. Craignant que, de cette manière, le RPR cumule la présidence de l'Alliance et celle de l'intergroupe – qui pourrait revenir à Edouard Balladur –, M. Bayrou s'est opposé à cette idée et a plaidé pour que les trois présidents de groupe RPR, UDF et DL alternent à la tête de l'intergroupe. A cette controverse devait s'ajouter, lors de cette première réunion plénière, la demande de certains députés, notamment issus de l'ancienne UDF, d'un vote à bulletin secret sur la constitution d'un groupe unique de l'opposition. Les députés UDF s'étaient prononcés à l'unanimité en faveur de cette option, il y a quinze jours, mais le RPR avait opposé une fin de non recevoir à cette démarche (*Le Monde* du 22 mai).

« M. MILLON, ÉPIPHÉNOMÈNE »

Les cinq représentants des trois partis fondateurs de L'Alliance ont d'autre part *« arrêté la liste provisoire »* des thèmes des conventions qui, à partir du mois de novembre, serviront à préparer le programme de la nouvelle confédération. Les sujets retenus proposent notamment de *« rénover notre démocratie et redistribuer les pouvoirs »*, de *« baisser les impôts pour mieux récompenser le travail »*, de *« libérer le travail pour créer des emplois »*, de *« réformer l'éducation »* et de *« poursuivre la construction européenne avec une France forte ouverte sur le monde »*.

Sans attendre la rentrée, M. Sarkozy et M. Madelin ont célébré ensemble, mardi soir, *« la naissance de L'Alliance »*, et se sont employés à lui instiller une première orientation nettement teintée de libéralisme. Organisé par Pierre Lellouche, député de Paris et l'un des libéraux du RPR, ce dîner-débat a permis de constater que la rancœur des sympathisants de l'opposition n'est pas encore dissipée. Sur la dissolution, sur l'écart entre les engagements de campagne et les actes accomplis au pouvoir, sur Charles Millon, sur le Front national, sur la préférence nationale, sur l'Europe, les trois hommes ont été interpellés sans ménagement par les participants. *« La période de deuil n'est pas terminée »*, analyse M. Sarkozy. *« Si le deuil était terminé, des épiphénomènes comme Charles Millon ne prendraient pas une telle violence »*, ajoute-t-il, avant d'expliquer que, lors des réunions publiques, s'il ne décline pas lui-même, dès le début, les *« raisons de la défaite »*, il *« ne passe pas la barrière »*. M. Sarkozy escompte malgré tout qu'au mois de septembre il sera à même d'*« entamer une nouvelle période »*. *« Je travaille déjà mon prochain discours »*, ajoute M. Sarkozy.

En attendant, *« Nicolas »* et *« Alain »* se sont livrés à un exercice de style consistant à décliner leurs convergences tout en esquissant des nuances. Après avoir rappelé que M. Madelin et lui-même étaient de vieilles connaissances – ils avaient notamment été les co-organisateurs des états généraux de l'opposition au début des années 90 –, M. Sarkozy a affirmé : *« Avec Alain, nous sommes plus complémentaires qu'on ne le dit. Alain est totalement libéral, et quand même de droite ; moi, je suis totalement de droite, et quand même libéral. »* Le *« quand même libéral »* a vanté à l'assistance l'inspiration libérale de la construction européenne et de la TVA, mais a répété qu'il se sentait *« conservateur »* pour les questions de société. Sur un chapitre, en tout cas, les deux hommes se sont retrouvés : l'opposition doit *« renouveler les hommes »*. Et donc changer de visage.

Cécile Chambraud

Le PCF accélère ses rencontres avec le « mouvement social »

DANS *L'HUMANITÉ* du 3 juin, qui célèbre l'anniversaire de la formation du gouvernement de Lionel Jospin, le rédacteur en chef du quotidien communiste, Claude Cabanes, donne le ton : *« Le navire de la gauche plurielle a pris la bonne route et tient le cap : il s'agit maintenant de prendre de la vitesse »*. Même si Robert Hue hausse le ton, il n'est pas question de remettre en question la participation communiste au gouvernement. Mercredi 3 et jeudi 4 juin, les dirigeants du PCF se retrouvent, en comité national, pour confirmer et préciser la fameuse *« dynamique majoritaire de changement »* – la main tendue aux non-communistes et au « mouvement social » avant les élections européennes de 1999 – ébauchée par M. Hue le 3 avril.

Toutes les contradictions auxquelles est confronté le PCF se trouvent ainsi résumées. La direction a décidé d'accélérer ses rencontres avec les formations et les *« personnalités »* de la gauche critique. Mais ces dernières devront être résolument *« européistes »*. Les listes seront faites, en *« partenariat »*, avec des têtes de liste communistes, et en aucun cas il ne s'agira de *« cartels »* de forces politiques : pas question de parler de *« pôle de radicalité »*. Comme l'a résumé M. Hue, le 26 mai, aux jeunes qu'il avait invités sur une péniche, *« s'il y a une gauche de la gauche, nous voulons qu'elle soit dans le gouvernement de la France »*.

Cette périlleuse dialectique devrait être soumise aux responsables communistes. Dès mardi 2 juin, Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, a jugé, sur Europe 1, que la participation du PCF au gouvernement *« pourrait être »* une chance *« si le PCF n'était pas seulement une sorte d'aile gauche du PS »*. La participation du PCF au gouvernement et à la majorité n'est *« pas encore une erreur »*, a indiqué le député refondateur, *« mais (...) si nous ne montrons pas notre originalité, nous risquons d'être fondus avec le PS »*.

Dans une *« lettre ouverte au comité national du PCF »*, les opposants à la ligne de M. Hue estiment, le même jour, que le comité national a *« une responsabilité historique »*. *« Certains de ses membres ont déjà fait part de leur opposition à la ligne actuelle. Nous étions 5 % d'opposants dans la salle du 29e Congrès, 22 % contre la participation communiste au gouvernement, et environ 40 % (...) pour des listes d'union sans le PS, aux régionales »*, écrit leur porte-parole, Jean-Jacques Karman. *« Il serait judicieux de convoquer rapidement notre 30e Congrès pour que les diverses orientations soient confrontées à égalité »*, indique-t-il, comme il l'avait fait, le 31 mai, à la fête de Lutte ouvrière.

Cette convocation n'est pas à l'ordre du jour. La direction du PCF a décidé d'ancrer le 30e Congrès, en janvier 2000, sur le passage au troisième millénaire. En revanche, elle devrait réunir, à l'automne, un conseil national – sorte de mini-congrès, souple et non-décisionnel – sur... l'Europe. Histoire, sans doute, d'avaliser les listes présentées aux élections européennes, avant une échéance que le PCF sait redoutable en raison de l'érosion du parti et de la montée du découragement et de la contestation en ses rangs.

APAISER LA BASE

Les rencontres avec le « mouvement social » et les listes ouvertes aux élections européennes ont cette ambition : calmer la base, tenter de renouer avec cette *« radicalité »* que l'on croit juste assoupie. La rencontre qui se tiendra le 6 juin, au Palais des sports, devrait préciser les contours du *« partenariat »* souhaité par le PCF. Bernard Thibault, futur secrétaire général de la CGT, et Babacar Diop, chef de file des sans-papiers – qui annonçait, le 2 juin à *L'Humanité*, son adhésion au PCF – seront à la tribune. Pour débattre de l'actualité communiste et de Marx, le PCF a invité François Hollande, premier secrétaire du PS, mais aucun responsable d'extrême gauche. Comme l'a dit M. Hue, le 3 juin, sur France Inter : ceux que le PCF veut relayer, ce sont *« les gens qui ne se retrouvent pas forcément dans la gauche plurielle »*. Les *« gens »*, pas les organisations politiques...

Ariane Chemin

M. Chirac inaugure l'exposition « Sport et démocratie » à l'hôtel de Lassay

À L'INVITATION de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, Jacques Chirac a inauguré, mardi 2 juin, l'exposition « Sport et démocratie » *installée dans la galerie des fêtes de l'hôtel de Lassay. Il* s'est notamment arrêté devant une photo le représentant aux côtés de François Mitterrand, lors de la Coupe de France de football au Parc des princes, le 13 mai 1995. Le président de la République, qui a rencontré plusieurs sportifs de haut niveau, parmi lesquels Michel Platini, *coprésident du comité d'organisation du Mondial*, la skieuse Carole Merle, le basketteur Richard Dacoury, l'athlète Maryse Ewange-Épée, l'ancien judoka et père de son petit-fils, Thierry Rey, était accompagné de M. Fabius, de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, et de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.

DÉPÊCHES

■ **POLYNÉSIE : Gaston Flosse, président du gouvernement territorial de Polynésie française, a indiqué**, mardi 2 juin, à l'issue d'un entretien d'un peu moins d'une heure avec Lionel Jospin à Matignon, *qu'ils avaient « parlé de l'évolution du statut d'autonomie de la Polynésie »* et que *« le premier ministre a dit être tout à fait d'accord sur la demande du territoire, sur une évolution de l'autonomie, sur un élargissement des compétences de la Polynésie »*.

■ **WALLIS ET FUTUNA : les chefs coutumiers de Wallis et Futuna, qui ont été reçus**, mardi 2 juin, par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, se sont dits *« rassurés »* sur l'avenir de la communauté wallisienne qui réside actuellement en Nouvelle-Calédonie, mais restent inquiets quant à *« l'accueil »*, à l'avenir, de leurs compatriotes. Quelque 17 000 Wallisiens et Futuniens – soit plus que les 14 000 habitants de ce petit territoire du Pacifique-Sud – se sont implantés à partir des années 50 en Nouvelle-Calédonie.

■ **PARTI SOCIALISTE : François Hollande a estimé**, mardi 2 juin, que les partenaires du PS au sein de la gauche plurielle doivent *« considérer qu'ils ne peuvent pas avoir raison tout seuls »*. *« La culture hégémonique a été jetée à la rivière il y a maintenant bien longtemps »*, a précisé le premier secrétaire du PS. *« Nous réussirons ensemble ou nous ne réussirons pas »*, a-t-il ajouté.

■ **PRÉFETS : le conseil des ministres du mercredi 3 juin devait procéder à un mouvement préfectoral.** François Leonelli, préfet du Gard, est placé hors cadre. Il est remplacé par Michel Gaudin, directeur de l'administration de la police nationale, lui-même remplacé par Jacques Laisné, directeur général des services du conseil général de la Loire.

JUSTICE Elisabeth Guigou, devait présenter, mercredi 3 juin, en conseil des ministres son projet de réforme du parquet, qui instaure la suppression des instructions individuelles tout en renforçant les orientation générales de politique pénale. ● CE NOUVEAU TEXTE est présenté alors que la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est débattue à l'Assemblée nationale, provoquant de vives discussions au sein de l'opposition RPR-UDF. En dépit du souhait de Jacques Chirac de voir l'opposition voter en faveur de ce texte, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy ont annoncé qu'ils s'abstiendraient ● LES PREMIERS présidents de cour d'appel se sont prononcés pour une séparation totale de la magistrature entre le parquet et le siège. ● DANS son rapport annuel, le CSM formule plusieurs critiques concernant la réforme de Mme Guigou (lire notre éditorial page 13.)

Vers une refonte des liens entre le parquet et le garde des sceaux

Tandis que le conseil des ministres adoptait, mercredi 3 juin, le projet de réforme du parquet présenté par Mme Guigou, M. Chirac tentait, sans véritable succès, de convaincre les députés RPR de voter le texte réformant le Conseil supérieur de la magistrature

LES HASARDS du calendrier font parfois bien les choses : un an tout juste après l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, les deux principaux volets de la réforme de la justice engagé par Elisabeth Guigou sont prêts. Le premier – la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) – a entamé, mardi 2 juin, son parcours parlementaire avec un premier débat à l'Assemblée nationale (*voir ci-dessous*). Le second – la refonte des liens entre le garde des sceaux et les parquets – devrait être adopté, mercredi 3 juin, par le conseil des ministres.

Dans l'exposé des motifs, Elisabeth Guigou affirme que cette réforme permettra de mettre fin à l'ère du « *soupçon* ». « *Dans le passé, des interventions directes dans des affaires pénales considérées comme "sensibles" ont, lorsqu'elles ont été connues de l'opinion publique, engendré un soupçon profond et durable. (...) Une telle situation porte atteinte au pacte social. Comment un citoyen ayant commis une infraction pourra-t-il accepter d'être l'objet d'une saction pénale s'il a en lui-même ancrée la conviction qu'un autre justiciable ayant commis des faits délictueux de même nature ou d'autres plus graves encore pourra, grâce à son statut, à sa condition ou à quelque protection, éviter les poursuites ?* »

« MONSTRUOSITÉ »

Depuis une dizaine d'années, les « affaires » ont en effet placé le parquet au cœur du débat sur l'impartialité de l'action publique et l'égalité devant la loi. Jour après jour, elles ont mis en lumière les ambiguïtés de cette institution millénaire : placés « *sous l'autorité du garde des sceaux* », tenus de respecter les instructions du ministre, les parquetiers sont également des magistrats à part entière qui ont prêté le même serment que leurs collègues du siège. « *Comme la "juridiction administrative" et la Tour Eiffel, le ministère public est l'une de ces "monstruosités" que l'on ne construirait sans doute plus aujourd'hui mais que personne n'envisage sérieusement de démolir* », résumait en 1994 Michel Jéol, alors premier avocat général près la Cour de cassation.

Née au XIIe siècle avec les « gens du roi », qui étaient chargés de défendre les intérêts privés du souverain et ceux de la Couronne, le parquet a toujours entretenu d'étroits liens avec le pouvoir politique. « [Le ministère public] *est une agence du pouvoir exécutif* », déclarait en 1790 Thouret, ancien avocat au Parlement de Rouen, devant la Constituante. « *Le peuple français a voulu que le ministère public soit désormais une agence du gouvernement* », lui répondait en écho Thiessé lors des débats sur la Constitution de l'an VIII. Victime de sévères épurations au cours du XIXe siècle, le parquet a survécu aux Empires et aux Républiques, conservant jusqu'à aujourd'hui l'ambiguïté de son statut.

La réforme d'Elisabeth Guigou est loin de jeter à bas cet édifice. Le ministère public restera hiérarchisé et les parquetiers continueront à être placés « *sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux* », selon la formule du statut de 1958. La politique pénale des parquets sera, comme auparavant, définie par le ministre : ce sera à lui, par la voie d'« *orientations générales* » – et non plus de « *directives* », comme le prévoyait un précédent projet – d'indiquer aux procureurs s'il souhaite développer la médiation pénale, abandonner les poursuites pour usage de stupéfiants ou intensifier la lutte contre la délinquance routière. Ces orientations, qui seront rendues publiques, feront l'objet, tous les ans, d'un débat au Parlement.

Dans le domaine de la politique pénale, la réforme a même tendance à resserrer les liens entre la place Vendôme et les parquets. *Pour la première fois*, les textes affirment clairement le rôle du garde des sceaux. « *Il définit les orientations générales de la politique pénale destinées aux magistrats du ministère public. Ces orientations sont portées à la connaissance des magistrats du siège et rendues publiques.* » Elles seront « *plus détaillées que par le passé* », précise en outre l'exposé des motifs et tous les ans, le procureur devra transmettre un « *rapport circonstancié* » au procureur général, qui devra lui-même procéder à l'« *évaluation* » de cette politique.

En revanche, et conformément au programme du PS pour les élections législatives, le ministre renonce à certaines de ses prérogatives, et notamment au droit de donner des instructions individuelles aux procureurs. Rien n'empêche en effet aujourd'hui le garde des sceaux d'imposer à un parquet l'ouverture d'une information judiciaire ou de lui demander de requérir un placement en détention provisoire. Les excès et les dérives de ces dernières années ont conduit le gouvernement à supprimer totalement ces instructions. « *Le ministre de la justice ne peut donner d'instructions aux magistrats du ministère public dans les affaires individuelles* », affirme le projet de loi.

MOTIVATION OBLIGATOIRE

L'absention du pouvoir politique ne sera cependant pas totale. Au terme d'un long débat, le gouvernement a maintenu une disposition contestée : le droit d'action du garde des sceaux. Ce nouveau mécanisme devrait permettre au ministre, lorsque « *l'intérêt général le commande* », de mettre directement en mouvement l'action publique en « *saisissant par voie de réquisitoire ou de citation directe la juridiction compétente* ». Il ne pourra, pour cela, déléguer sa signature. Les pouvoirs reconnus au ministre dans les avant-projets – il pouvait alors revêtir les habits du procureur en cours de procédure, en demandant, par exemple, un placement en détention provisoire ou en faisant d'un jugement – ont en revanche été abandonnés.

Cette liberté d'action des procureurs dans la conduite des affaires individuelles a conduit le gouvernement à imposer aux parquets la motivation des classements sans suite. « *L'avis est motivé en distinguant les considérations de fait et de droit* », précise le projet. Pour éviter les décisions contestables, le texte instaure également un recours : les justiciables « *n'ayant pas qualité pour se constituer partie civile et justifiant d'un intérêt suffisant* » pourront contester un classement auprès du procureur général. S'il est rejeté, ils pourront saisir une commission des recours composées de magistrats du parquet issus de plusieurs cours d'appel. Pour éviter les demandes dilatoires, le texte crée une amende civile d'un montant maximum de 100 000 francs en cas de « *saisine abusive* ».

Anne Chemin

Le texte sur l'accès au droit entend favoriser la médiation pénale

MOINS symbolique que la réforme du Conseil supérieur de la magistrature ou du parquet mais touchant de près au fonctionnement quotidien de la justice, le projet de loi sur l'« accès au droit et à la résolution amiable des conflits », devait être présenté, mercredi 3 juin, en conseil des ministres par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Elaboré parallèlement au projet de loi contre l'exclusion de la ministre des affaires sociales, Martine Aubry, ce texte vise, selon l'exposé des motifs, à « *assurer le droit au droit pour tous, particulièrement aux plus démunis* », et permettre que « *l'accès au droit ne se transforme* [pas] *mécaniquement en accès à la justice* ».

Réformant la loi du 10 juillet 1991, qui avait instauré l'aide juridictionnelle – qui permet aux plus démunis de bénéficier d'un avocat – et l'aide juridique mais qui s'était révélée inadaptée pour les plus exclus, le projet de Mme Guigou redéfinit l'accès au droit, en spécifiant que ses modalités « *sont adaptées aux besoins des personnes en situation de grande précarité* ». L'accès au droit, qui correspond à l'aide à l'accomplissement de certaines démarches, l'orientation et la consultation juridique, devrait permettre de privilégier les modes alternatifs de résolution des conflits, comme la conciliation et la médiation. Ainsi, afin d'éviter les procès civils qui engorgent les tribunaux, le projet de loi prévoit d'attribuer, au titre de l'aide juridictionnelle, une rémunération aux avocats qui seraient parvenus à une transaction avant la saisine d'une juridiction.

Le projet de loi de Mme Guigou vise également à préciser et modifier les missions des conseils départementaux de l'aide juridique (CDAJ). Créés par la loi de 1991, ces instances départementales, qui regroupent magistrats, avocats et conseils généraux, et qui sont chargées de coordonner une politique locale d'accès au droit, sont restés longtemps en sommeil. Les CDAJ, qui deviennent les « *conseils départementaux de l'accès au droit et de la résolution amiable des litiges* » seront désormais ouvert aux associations. Ils seront chargés de promouvoir les modes alternatifs de résolution des conflits, en recensant les dispositifs et les lieux de conciliation et de médiation et en animant ce réseau. Le projet de loi vise également à favoriser la médiation pénale, qui constitue un nouveau mode de traitement de la délinquance et a connu un important développement depuis le début des années 90. Afin que soit pleinement respecté les droits de la défense, lors d'une médiation, le texte organise de nouvelles garanties procédurales. Désormais, toutes les personnes engagées dans une médiation devront être informées du droit qu'elles disposent de bénéficier d'un avocat. Un régime de rémunération spécifique des avocats sera organisé dans ce cadre afin que les personnes les plus démunies puissent bénéficier d'un conseil.

Enfin, le texte du garde des sceaux consacre définitivement dans l'organisation judiciaire l'existence des maisons de justice et du droit, lieux d'accueil et d'information des victimes et lieux de médiation. Actuellement trente maisons de justice et du droit sont implantées sur le territoire national tandis que quinze projets de création sont en cours d'élaboration.

Cécile Prieur

M. Séguin et M. Sarkozy se démarquent de M. Chirac au sujet du CSM

PHILIPPE SÉGUIN et Nicolas Sarkozy ont eu vingt-quatre heures pour avaler secrètement cette couleuvre. « *On s'améliore* », souriait mardi un député RPR. Lors du vote sur l'Euro, le président du RPR et le secrétaire général du mouvement avaient dû tourner casaque en deux heures devant l'ensemble des députés gaullistes et renoncer à voter contre un texte soutenu par Jacques Chirac. Sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, le RPR a modifié ses options la veille du vote, dans une volte-face à peine moins improvisée mais un peu plus discrète.

La semaine dernière, le groupe RPR de l'Assemblée nationale était pourtant bien décidé à poursuivre sur ce texte la stratégie « *d'opposition systématique* » au gouvernement définie par M. Séguin. Jusqu'au lundi 1er juin après-midi, il l'était encore. Lundi soir, une rencontre entre le président de la République, Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy et Jean-Louis Debré a tout bouleversé.

Si l'on reprend le cours de l'histoire, tout paraissait pourtant calé. Certes, lundi 25 mai, en déplacement à Angers, M. Chirac avait bien redit son soutien sans faille à cette réforme de la Justice, mais les députés de l'opposition, dont François Fillon, porte-parole du RPR, qui assistaient à la rencontre, assuraient que cela n'interférerait aucunement dans l'attitude de la droite au Parlement. La veille, lors du « Grand Jury RTL-Le Monde », M. Sarkozy avait d'ailleurs largement annoncé l'opposition de la droite.

Le même Nicolas Sarkozy, mercredi 27 mai, « *très offensif et brillant* » selon un des participants était venu expliquer devant les bureaux des groupes RPR et UDF réunis en intergroupe pourquoi l'opposition devrait voter contre le projet de réforme du CSM. Quelques députés s'étaient bien alors inquiétés de paraître en contradiction avec le président de la République. Mais M. Sarkozy avait rétorqué que la ministre de la Justice, en évoquant la possibilité pour le président de la République d'être entendu par la Justice, « *avait tendu le bâton pour se faire battre à son tour* ». Chacun s'était donc quitté, convaincu que l'opposition voterait contre le projet de réforme constitutionnelle. Jean-Louis Debré avait même déposé trois motions de procédures, ce qui accompagne rarement un vote positif.

UNE RENCONTRE

Lundi 1er juin tout a changé dans la soirée. L'Elysée découvrant soudain qu'un vote négatif de l'opposition pourrait apparaître comme un vote de défiance à l'égard du président, organise une rencontre de M. Séguin, M. Debré et M. Sarkozy autour de M. Chirac. « *Il est impossible que le RPR vote contre une réforme qui a mon soutien* », leur dit le chef de l'Etat. M. Séguin et M. Sarkozy peuvent bien argumenter sur la nécessité pour l'opposition de marquer son combat contre le gouvernement, rien n'y fait.

Le lendemain matin, M. Debré, en fidèle chiraquien, vient expliquer devant le bureau du groupe RPR que finalement il faudra voter pour la réforme du CSM. Ni Philippe Séguin ni Nicolas Sarkozy, qui préparent la naissance officielle de l'Alliance, ne sont présents. Mais Robert Pandraud s'étonne de ces « *incessants changements de cap* ». « *Jean-Louis Debré nous a alors expliqué que c'était la volonté du président* », affirme un des participants. A midi, le président du groupe RPR annonce devant la presse le vote favorable des députés gaullistes et retire toutes les motions de procédures.

Une entrevue entre M. Debré et François Bayrou permet d'accorder les positions et l'UDF, qui pensait pourtant s'abstenir, annonce qu'elle votera également la réforme. Au sein du nouveau groupe Démocratie libérale, où l'on penchait pour un vote contre, on hésite encore. Car plusieurs députés protestent. Roger Romani, conseiller de M. Chirac, se charge de convaincre les députés réticents.

Vers 19 h 30, mardi, le président du groupe RPR monte à la tribune, face au ministre de la justice. D'emblée, il affirme que son groupe votera la réforme. Puis il prononce pendant quarante minutes une très violente charge contre la ministre de la justice et contre ses projets qui parait avoir été écrite pour annoncer... un vote d'opposition. « *L'ambition du président de la République pour une véritable réforme de la justice n'a pas été seulement trahie*, lance-t-il, *elle a été dénaturée* ». Pour conclure, M. Debré redit « *le RPR votera ce texte* », mais réserve l'attitude de l'opposition au Congrès. Alors même que le Congrès devra se prononcer sur le même texte.

La direction du RPR fait le constat de ses divergences avec le président de la République ». M. Séguin, comme M. Sarkozy, François Fillon et quelques autres députés ne devraient pas participer au vote.

Raphaëlle Bacqué

Le Mouvement des citoyens pourrait réserver son vote

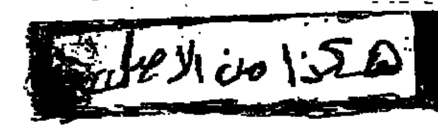
D'EMBLÉE, l'examen par l'Assemblée nationale, mardi 2 juin, de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature a tourné au débat sur l'indépendance de la justice. En présentant son projet aux députés, Elisabeth Guigou a posé elle-même cette ambition : « *Cette réforme constitutionnelle est indispensable pour assurer à la justice son indépendance et une entière transparence. Sous tous ses aspects, cette réforme n'a qu'un seul but : rétablir la confiance entre la justice et les citoyens, entre la justice et les politiques, entre la justice et la société.* » C'est donc du rôle des magistrats et de la philosophie de la justice que les députés ont débattu, autant que de la modification de la composition du Conseil supérieur de la magistrature.

Secoués par les affaires qui ont touché, depuis dix ans, la gauche puis aujourd'hui la droite, les orateurs se sont tous prononcés pour une justice indépendante du pouvoir politique. Seul Jean-Pierre Michel, du Mouvement des citoyens (MDC), ancien magistrat, a mis en avant les risques magistrats représentent des juges indépendants. « *Il est normal que le pouvoir exécutif utilise le parquet pour faire appliquer sa politique générale*, a-t-il expliqué. *Il est aussi normal que le pouvoir politique intervienne dans les affaires particulières. A l'époque où Mme Veil préparait sa loi tendant à dépénaliser l'avortement, le garde des sceaux avait demandé aux magistrats de ne plus engager de poursuites contre les femmes ayant interrompu leur grossesse.* » Ce fondateur du Syndicat de la magistrature a exprimé ce qui devrait être la position des amis de Jean-Pierre Chevènement sur le projet réformant les liens entre la chancellerie et les procureurs : « *L'indépendance du parquet est une aberration.* »

Concernant la réforme du CSM, M. Michel a regretté que le Parlement n'élise pas les onze membres non magistrats du conseil, ce qui aurait permis selon lui la représentation des Français « *dans l'organisme dont ils dépendront totalement* ». Mardi soir, le MDC paraissait ainsi le seul, au sein de la gauche plurielle, à « *réserver* » son vote. Les communistes, s'ils ont plaidé pour encore plus d'indépendance de la justice, devaient se prononcer en faveur du texte, comme les socialistes, les Verts et les radicaux.

Si, à droite, le débat a été bien plus contrasté, le texte devrait cependant obtenir la majorité des voix de gauche, de l'UDF et du RPR. Modifiant la Constitution, ce projet devra cependant être adopté en termes identiques par le Sénat avant d'être soumis à référendum ou, plus probablement, à la ratification du Parlement réuni en congrès. Une fois inscrit dans la Constitution, toutes les nominations de magistrats du parquet seront alors soumises à l'avis conforme du CSM, alors qu'aujourd'hui les procureurs généraux sont nommés par décret en conseil des ministres et les procureurs après un avis simple du Conseil. Actuellement, outre le président de la République et le garde des sceaux, le CSM est composé de deux formations comprenant six magistrats et quatre personnalités extérieures. Le projet de loi de Mme Guigou prévoit un CSM unique pour les magistrats du siège et du parquet composé, outre le président et le garde des sceaux, de vingt et un membres, dix magistrats élus par leurs pairs et onze personnalités extérieures.

Rle. B.



هكذا من الأصل



Les premiers présidents en faveur d'une séparation du siège et du parquet

THÉORIQUEMENT, la réunion était censée rester discrète. Mais en ces temps de réforme de la justice, une conférence des premiers présidents de cour d'appel plaidant en faveur d'une thèse aussi iconoclaste que la séparation du siège et du parquet pouvait difficilement passer inaperçue. Le week-end fut donc riche en rumeurs avant que la confirmation vienne, mardi 2 juin : au terme d'un séminaire organisé du 27 au 29 mai dans un hôtel de Saclay (Essonne), la conférence nationale des premiers présidents a proposé à Elisabeth Guigou de s'engager sur la voie d'une stricte séparation entre la magistrature « assise » et la magistrature « debout ».

Depuis sa création, en 1994, cette conférence qui réunit les trente-cinq premiers présidents des cours d'appel françaises est, selon le mot de son président, un *« lieu d'échange et de concertation »*. Il y a trois ans, elle avait transmis au garde des sceaux des propositions sur la procédure civile mais cette année, à Saclay, elle s'est engagée sur un terrain infiniment plus sensible : agacée par les débats récurrents sur l'indépendance du ministère public, soucieuse de rappeler à ceux qui l'auraient oublié la distinction entre le siège et le parquet, la conférence a voté à l'unanimité des présents la séparation entre juges et parquetiers.

Le siège et le parquet ont certes des statuts fort distincts. Les juges sont indépendants alors que les « parquetiers » sont placés, aux termes du statut de 1958, *« sous l'autorité du garde des sceaux »* ; les juges sont inamovibles alors que les parquetiers peuvent être mutés contre leur gré ; les juges ne peuvent recevoir aucune instruction alors que les parquetiers sont tenus d'obéir à celles du ministre de la justice. Leurs fonctions sont en outre différentes : les juges rendent des décisions alors que les procureurs engagent les poursuites et présentent des réquisitions au nom de la société.

Tous, pourtant, sont magistrats. Une ordonnance rendue en 1302, sous le règne de Philippe le Bel, atteste que dès cette époque, les procureurs du roy faisaient partie de la magistrature : il leur était notamment imposé de prêter serment, comme les juges. Au nom de l'unicité du corps, les magistrats peuvent aujourd'hui aller du siège au parquet sans difficulté, passant du cabinet du juge des enfants au bureau du procureur. Renforcé par la création, en 1958, de l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux, le rapprochement ne cesse de s'accentuer : depuis la réforme constitutionnelle de 1993, les conditions de nomination des « parquetiers » se sont rapprochées de celle du siège.

Certains, même s'ils sont extrêmement minoritaires, plaident cependant pour une scission du corps. C'est le cas de l'avocat Daniel Soulez Larivière, qui estime que le siège et le parquet sont à peu près aussi semblables que *« la carpe et le lapin »*. C'est aussi la position du sénateur (PS) Michel Dreyfus-Schmidt, qui souhaite que l'on divise le corps en deux. C'est enfin la conviction de Philippe Séguin, qui déclarait en 1997 qu'il fallait *« séparer clairement les carrières »* de ceux qui poursuivent et de ceux qui jugent. Jacques Chirac avait fait une courte allusion à ce débat en déclarant, lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, en janvier, qu'il fallait *« évaluer sereinement toutes les conséquences »* d'une telle séparation.

SANS ARRIÈRE-PENSÉE

Poursuivant la tradition française de l'unicité du corps, Mme Guigou a choisi, au contraire, de rapprocher siège et parquet en renforçant les garanties de nomination des procureurs et des procureurs généraux. Un an auparavant, la commission de réflexion présidée par Pierre Truche avait, elle aussi, écarté toute fonctionnarisation du parquet en invoquant le *« poids des traditions et de l'attachement des magistrats du parquet à leur statut »*, leur participation au *« contrôle du respect des libertés individuelles et des droits de l'homme »* et l'*« évolution des mentalités et des pratiques »*, en France comme à l'étranger, en faveur d'une *« indépendance accrue du ministère public »*.

En se prononçant en faveur d'une scission du corps à la veille du débat parlementaire sur le Conseil supérieur de la magistrature, alors que l'unicité fait l'objet d'un très large consensus, les premiers présidents ont suscité quelque surprise. Certains y ont lu un soutien implicite aux positions de Philippe Séguin, d'autres y ont décelé une amertume liée à l'envahissement du débat sur le ministère public, qui fait parfois oublier qu'il existe des magistrats dont l'indépendance n'est plus discutée. Les premiers présidents démentent, eux, toute arrière-pensée : ils souhaitaient simplement, disent-ils, contribuer au débat.

Anne Chemin

DÉPÊCHES

■ **ISLAMISTES : trois nouvelles personnes** ont été interpellées, mercredi 3 juin, dans le prolongement de la vague préventive d'arrestations opérée la semaine dernière en France et dans quatre pays européens dans les milieux islamistes à quinze jours du Mondial de football. Ces personnes ont été placées en garde à vue.

■ **JUSTICE : Jean-Michel Ferrandez, ancien directeur général** de la société d'exploitation du Château-Giscours, mis en examen pour tromperie sur la qualité du vin, a reconnu une partie des faits qui lui sont reprochés mais nie avoir ajouté des substances illicites au vin sur lequel il est soupçonné d'avoir fraudé. Il lui est reproché ainsi qu'à Pascal Froidefond, actuellement régisseur du domaine, mis en examen avec lui, d'avoir mélangé le contenu d'une cuve de haut-médoc au second vin de Giscours, qui porte le nom « La Sirène de Giscours », en décembre 1995 ou en janvier 1996, comme l'avait révélé *Le Monde* dans son édition du 2 juin.

■ **CORSE : sept personnes soupçonnées** d'appartenir au milieu « nationaliste agricole » ont été interpellées, mardi 2 juin, en Haute-Corse, et six d'entre elles transférées à Paris. Les policiers ont agi dans le cadre d'une information judiciaire des juges Jean-Louis Bruguière, Gilbert Thiel et Laurence Le Vert.

Le CSM formule plusieurs critiques sur la réforme de la justice

QUATRE ANNÉES de fonctions lui ont permis de *« confirmer et d'approfondir »* son rôle : à la veille de la fin de leur mandat, mercredi 4 juin, les membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) livrent, dans leur rapport annuel, un bilan de leur action au sein de cette institution chargée d'assister le président de la République dans sa tâche de garant de l'indépendance de la magistrature. Nommé dans la foulée de la réforme constitutionnelle de 1993, le CSM achève son mandat alors qu'une nouvelle réforme est en discussion au Parlement. Il en profite pour livrer une série de réflexions et de critiques sur la réforme de la justice.

Le Conseil, qui prône une autonomie accrue du parquet, approuve la suppression des instructions individuelles proposée par la réforme d'Elisabeth Guigou. *« C'est sans doute à tort que certains commentateurs ont vu dans une réforme en ce sens l'émergence d'une "indépendance des procureurs" »*, estime-t-il.

NOUVELLE FAUTE DISCIPLINAIRE

Cela, avant de préciser que l'exercice de l'action publique s'exerce en effet *« dans le cadre des instructions générales données par le garde des sceaux »* et *« dans le respect du pouvoir hiérarchique inhérent à l'organisation du ministère public »*. Le Conseil plaide même en faveur d'une *« faute disciplinaire d'un nouveau type : le refus avéré »* de respecter les instructions générales du garde des sceaux. Cette disposition figurait dans une première version du projet d'Elisabeth Guigou mais avait finalement été retirée devant l'hostilité des magistrats.

En revanche, le CSM désapprouve l'instauration d'un droit d'action propre du garde des sceaux, qui lui permettra de déclencher directement les poursuites. *« Donner à la République d'autres "procureurs" que les procureurs de la République serait remettre en cause la notion même de ministère public »*, estime le CSM, qui ajoute que l'intervention du ministre après le refus d'un procureur d'ouvrir une enquête *« constituerait un désaveu public de ce dernier »*. *« Le chef du parquet se trouverait ainsi disqualifié pour intervenir ultérieurement dans la procédure, puisque, quoi qu'il fasse, il serait regardé comme faisant preuve soit d'obstination soit de soumission. »*

Le Conseil est favorable à la décision d'Elisabeth Guigou de soumettre à son avis conforme, et non plus à son avis simple, les nominations des procureurs et des substituts. « [Une telle disposition] *constituerait un incontestable progrès dès lors que serait, par là même, donnée à un organe constitutionnel indépendant du pouvoir politique la possibilité de faire obstacle à toute nomination qu'il estimerait partisane.* » Le CSM regrette cependant que la garde des sceaux ait refusé de se départir du pouvoir de proposition pour les procureurs et procureurs généraux.

« ÉCARTER TOUTE SUSPICION »

Pour le Conseil, *« la volonté d'écarter toute suspicion, notamment sur le choix des magistrats appelés à exercer l'action publique conduit certainement à donner, en ce qui le concerne, un pouvoir de proposition au CSM »*. Contrairement à la ministre, le Conseil souhaite que les magistrats restent majoritaires en son sein. Il rappelle une recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe de 1997, qui stipule que les membres de *« l'autorité compétente en matière de sélection et de carrière des juges »* doivent être *« désignés par le pouvoir judiciaire »*.

Enfin, le CSM estime qu'*« un rapprochement plus grand des services de police judiciaire par rapport à l'autorité judiciaire »* doit être recherché, tant il est vrai qu'*« il ne saurait y avoir d'autorité judiciaire indépendante sans neutralité des services de police judiciaire et sans indépendance de ceux-là par rapport aux autres pouvoirs de l'Etat »*.

Cécile Prieur

Les avis non suivis de la période Toubon

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a proposé, de juin 1994 à mars 1998, 273 nominations pour les magistrats du siège de la Cour de cassation, les premiers présidents des cours d'appel et les présidents des tribunaux de grande instance. Toutes ces propositions ont été agréées par le président de la République. Pour les nominations des autres magistrats du siège – juges d'instance, juges d'instruction, juges des enfants... –, qui sont proposées par la chancellerie, le Conseil a rendu 3 714 avis. Parmi eux, 63 étaient non conformes, soit 1,75 %.

Pour les magistrats du parquet, l'avis du CSM ne s'impose pas au garde des sceaux. De juin 1994 à mars 1998, il a rendu 1 418 avis, dont 39 étaient défavorables (2,88 %). Parmi eux, sept n'ont pas été suivis, et ce *« dans la période qui va du 26 juillet 1995 au 22 mai 1997 »*, c'est-à-dire lorsque Jacques Toubon était ministre de la justice. *« En juin 1997, le garde des sceaux* [Elisabeth Guigou] *s'est engagé à suivre les avis du Conseil et toute divergence a ainsi disparu »*, conclut le CSM.

Deux mille personnes au chevet des zones d'éducation prioritaires

Enseignants et parents, cadres de l'éducation nationale et sociologues se réunissent jeudi 4 et vendredi 5 juin à Rouen pour tenter de remobiliser sur la réussite scolaire. M. Allègre, Mme Royal et M. Jospin doivent conclure les travaux

Quelle politique de discrimination positive adaptée à l'école d'aujourd'hui ? Cette question devrait être au centre des débats qu'accueille, deux jours durant, la cité normande. Dès la rentrée scolaire, Mme Royal avait annoncé ses priorités pour les ZEP puis, aux mois d'avril et de mai, des colloques de réflexion se sont tenus par accadémie. Emblèmes d'une politique de gauche, les ZEP mises en place au début des années 80 par Alain Savary, puis relancées en 1984 et 1990 par Jean-Pierre Chevènement et Lionel Jospin, n'ont pas toujours rencontré les résultats escomptés. En vue d'améliorer le dispositif, Ségolène Royal a déjà brossé les grandes lignes d'un nouveau dispositif qui verrait les actuelles « zones » devenir des « réseaux d'éducation prioritaire ». Mais elle devra tenir compte des réticences syndicales qui se font déjà jour.

LA PROMESSE est venue de haut. Lionel Jospin, dans son discours de politique générale,en juin 1997, avait assuré que des *« moyens supplémentaires »* devaient être *« mobilisés dès la prochaine rentrée »* pour les zones d'éducation prioritaires (ZEP). Un an plus tard, les Assises nationales des ZEP réunissent, jeudi 4 et vendredi 5 juin à Rouen, quelque deux mille personnes : enseignants, chefs d'établissement, cadres du ministère, sociologues, parents, collectivités locales. Dès la rentrée, Ségolène Royal présentait, en fait, ses *« priorités »* pour les ZEP. Trois mois et demi plus tard, la ministre déléguée aux enseignements scolaires précisait son *« plan de relance »* en conseil des ministres (*Le Monde* du 15 janvier).

Cette chronique d'une réforme annoncée s'est poursuivie par des colloques de réflexion en avril et mai dans chaque académie, mobilisant près de dix mille personnes. C'est dire si le colloque de Rouen arrive après une longue attente, déjà aiguisée par plusieurs années de déception, au cours desquelles la politique des ZEP était tombée dans l'oubli. Le gouvernement saura-t-il réinventer une politique de discrimination positive adaptée à l'école d'aujourd'hui ? Cette question structure le colloque de Rouen et préoccupe tous ceux qui, entre espoir et lassitude, travaillent aujourd'hui dans les zones difficiles.

DE RECENTRAGES EN DÉSHÉRENCE

Une si forte attente s'explique aisément. Emblèmes d'une politique éducative de gauche, symbolisée par le slogan *« donner plus à ceux qui ont moins »*, les ZEP mises en place par Alain Savary au début des années 80 ont déjà connu plusieurs relances, en 1984 avec Jean-Pierre Chevènement, puis avec Lionel Jospin en 1990. Ces recentrages successifs n'ont pas produit les effets escomptés. Puis les ZEP ont connu une longue période de déshérence, sous François Bayrou, alors que les conditions socio-économiques s'aggravaient et que les inégalités se creusaient au sein du système éducatif.

L'espoir placé dans la nouvelle relance des ZEP, promise et attendue, prend aussi un relief particulier en raison du contexte des derniers mois. C'est en voulant mener une politique de discrimination positive en Seine Saint-Denis – spectaculairement à l'échelle d'un département – que le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, s'est heurté au plus grave conflit qu'il ait connu avec les enseignants et les parents depuis un an. Trop chiche, trop timide, la copie du ministre a dû être révisée à plusieurs reprises, pour satisfaire les attentes du terrain.

S'appuyant sur deux rapports extrêment complets de deux inspecteurs généraux, Catherine Moisan et Jacky Simon – l'un sur la nécessaire révision de la carte des ZEP en septembre 1996, l'autre sur les facteurs de la réussite scolaire en ZEP (*Le Monde* du 30 septembre 1997) – Ségolène Royal a déjà tracé quelques pistes de réorientation. Délaissant la notion de zones, qui établit des frontières trop strictes entre les établissements, alors que ceux-ci évoluent, elle prévoit de créer des *« réseaux d'éducation prioritaires »*. En fonction de leurs besoins, les écoles et les collèges devraient donc bénéficier de mesures de soutien adaptées. Cette logique moins rigide diffère sensiblement de l'attribution d'un label ZEP, supposé entraîner un accroissement de moyens identique pour tous.

SÉGRÉGATION SOCIALE

Mener cette politique plus différenciée suppose un pilotage et une évaluation autrement resserrés des zones d'éducation prioritaires. Des moyens pour quoi faire et pour quels résultats ? L'idée est de proposer, sur la base d'un contrat passé avec les autorités régionales du ministère, un *« tableau de bord »* pour chaque zone ou établissement, analysant ses succès ou ses échecs. Le ministère espère ainsi remobiliser les ZEP sur leur objectif initial, produire de la réussite scolaire malgré des conditions socio-économiques extérieures difficiles. *« Les ZEP qui ont évolué vont toutes dans les sens d'un recentrage sur les missions de l'école, d'une priorité réaffirmée pour les apprentissages »*, soulignait déjà avec force le rapport Moisan-Simon, y ajoutant une loi d'airain : *« Pas d'enseignement au rabais pour acheter la paix sociale. »*

Pour ce bon connaisseur des ZEP, les personnels qui y travaillent sont prêts à une telle évolution : *« Le fatalisme des enseignants me paraît en perte de vitesse. Malgré la pression des difficultés sociales et économiques, ressentie très fortement, ils ont en même temps conscience de l'utilité et de l'efficacité de l'école. Et l'idée de "programmes appauvris pour des enfants de pauvres" les révolte »*. Cette remobilisation sur la réussite scolaire est en effet l'un des enjeux majeurs du colloque. Aucun pays développé n'a encore réussi à le prendre à bras-le-corps.

En dépit de cet optimisme affiché, produire de la réussite scolaire dans les ZEP n'est ni évident, ni aisé. Un des obstacles majeurs réside dans la ségrégation et l'absence de mixité sociale toujours plus fortes qui s'y exercent. Lorsque de bons élèves s'y trouvent, ils sont happés par les établissements de centre-ville. Les parents les plus militants de l'école républicaine répugnent à laisser leurs enfants dans un établissement classé en ZEP. Plus prosaïquement, *« c'est l'habitat* [déserté par les classes moyennes] *qui commence à dire que l'on est dans la ZEP »*, souligne un enseignant.

RÉTICENCES SYNDICALES

Par ailleurs, d'autres indications ont déjà été données par Mme Royal pour la rénovation de la politique ZEP : la réduction des « giga-ZEP » qui peuvent compter plus de 5 000 élèves ; la progression de la scolarisation des enfants de deux ans ; les actions en direction des familles ; la reconnaissance du travail effectué par les personnels ; leur formation.

En dehors de l'attente des personnels « de terrain », qu'il ne peut décevoir, le gouvernement devra aussi compter avec les réticences syndicales. Dès le 27 mai, La Fédération syndicale unitaire (FSU) a exprimé sa crainte que les Assises nationales des ZEP ne soient qu'une *« mise en scène »*. *« Nous avons une inquiétude forte car les travaux préparatoires n'ont pas permis aux gens sur le terrain de s'exprimer »*, a souligné son secrétaire général, Michel Deschamps, lors du Forum de la FSU consacré aux ZEP. Le Syndicat des enseignants (SE-FEN), redoute, dans un communiqué publié mardi 2 juin, que les « réseaux d'éducation prioritaires » *« ne servent de prétexte à des économies ou créent une dilution des responsabilités »*. Ségolène Royal et Claude Allègre devront trancher, vendredi 5 juin, en conclusion du colloque, solennellement soutenus par le premier ministre.

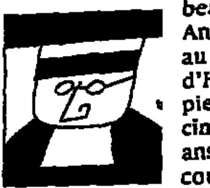
Béatrice Gurrey

Les ZEP et leurs acteurs

- **Plus d'un million d'élèves** sont scolarisés dans 558 ZEP, dont 700 000 dans les écoles et 400 000 dans les collèges, soit 11 % des élèves au total.
- *29 ZEP comptent plus de 5 000* élèves, un quart plus de 2 600.
- **La proportion d'élèves issus de catégories défavorisées** dépasse en moyenne 60 % dans les collèges de ZEP. Dans près d'un quart des collèges, cette proportion est supérieure à 75 %.
- les classes les plus homogènes (première langue allemand, enfants d'enseignants, latin en quatrième, ou *a contrario*, classe d'aide et de soutien, « aménagée », etc.) sont constituées dans les ZEP.
- **Aux évaluations nationales** de français et de mathématiques, les élèves des ZEP ont 11 points de moins que la moyenne nationale en CE 2 et 5 points de moins en sixième.
- **56 % des collégiens de ZEP** rentrent en seconde générale, contre près de 67 % en moyenne nationale.
- **15 % du total des enseignants** exercent en ZEP, où ils touchent une indemnité annuelle de 6 774 francs brut.

Lucien Ferri et Marco Di Caro font des « révélations » sujettes à caution

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial



PROCÈS

Par ses mensonges à la police et ses fréquentations, José Murtas, dans l'affaire Yann Piat, a fait un beau suspect. Ancien adjoint au maire d'Hyères, ce pied-noir de cinquante-sept ans implore la cour d'assises du Var, mardi 2 juin, de croire en sa bonne foi. Placé en garde à vue en juillet 1996 (deux ans et demi après l'assassinat de la parlementaire), cet élu hyérois reconnaissait s'être rendu par deux fois, le soir des faits, au bar Le Macama – dont le patron, Gérard Finale, est soupçonné d'être le commanditaire du crime – et s'enferrait dans les contradictions.

D'une part, cet homme, qui avait travaillé à la mairie avec Joseph Sercia, le rival politique de Yann Piat, avait au cours d'un premier interrogatoire caché une partie de son emploi du temps ; d'autre part, il ressortait de ses dépositions qu'il aurait appris le décès de la députée vers 20 h 15, 20 h 30, soit quelques minutes seulement après l'assassinat, bien avant que les radios ne diffusent la nouvelle à 21 h 20. *« Je me suis trompé sur l'heure, je me suis mélangé les pinceaux »*, avoue le témoin. En fait, José Murtas, vivant maritalement, cachait une liaison sentimentale. La jeune femme concernée confirme. L'élu hyérois l'a appelée vers 20 h 15, mais ce n'est que lors d'un deuxième appel – *« trois quarts d'heure, une heure plus tard »*, selon elle, vers *« 21 h 30 ou après »*, selon une amie qui se trouvait chez elle – qu'il lui a appris la nouvelle de l'assassinat.

Me Henri Juramy, conseil de l'un des accusés, tente d'apporter de l'eau au moulin de la suspicion. Il expose une série de photos – peu probantes – de manifestations locales où figurent Joseph Sercia et José Murtas. Puis un cliché, plus troublant, de l'élu assistant aux obsèques du « parrain » toulonnais Jean-Louis Fargette, abattu en 1993 par des inconnus, et soutenant l'un de ses lieutenants, atteint d'un malaise, Jacky Champourlier.

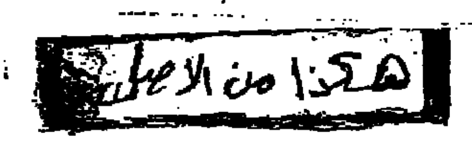
LE NOM DE CHAMPOURLIER...

A peine José Murtas explique-t-il sa présence à cet enterrement par l'amitié qui le liait à un frère du défunt que Lucien Ferri et Marco Di Caro demandent une suspension de séance. Après la reprise, le second, prenant la parole, rebondit sur le nom de Champourlier. Retrouvé en avril 1996 dans le coffre d'une voiture, assassiné par balles, Champourlier, selon certains témoins, n'aurait pas été étranger à la mort de Jean-Louis Fargette. Di Caro le désigne comme commanditaire de l'assassinat de Yann Piat et Lucien Ferri comme *« l'intermédiaire entre le commanditaire, l'assassin »* et lui-même.

Le président Dominique Bréjoux s'étonne de ces mises en cause inattendues, qui surprennent jusqu'à certains défenseurs. *« Je connaissais Champourlier bien avant Gérard Finale*, lui répond, un peu déstabilisé, Lucien Ferri, qui niait jusqu'à présent toute implication (après avoir dit aux policiers être le tueur). *Il m'avait demandé de trouver des gens* (pour assassiner Yann Piat). » *« C'est la première fois que vous le dites ! »*, s'exclame le président, qui a prévu de clore les débats, vendredi 5 juin, par l'examen des déclarations des coaccusés au juge d'instruction.

Marco Di Caro avait, devant ce dernier, resitué l'assassinat de Yann Piat dans une série d'actions criminelles commandées ou proposées par Gérard Finale à partir d'octobre 1993 : l'assassinat d'un patron de bar hyérois, Henri Diana, la tentative d'assassinat d'un truand notoire, José Ordioni, la préparation de deux autres assassinats, un vol à main armée, un incendie, des cambriolages... Di Caro avait alors déjà donné le nom de Jacky Champourlier. Cette fois non comme commanditaire, mais... comme homme à abattre.

Jean-Michel Dumay



Nîmes : les surprises d'un tandem de gauche

Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Devenue la première ville communiste de France en 1995, la capitale gardoise multiplie les paradoxes : la politique menée conjointement par le maire PC et son adjoint PS satisfait gestionnaires et banquiers, mais déçoit syndicats et associations

NÎMES
de notre correspondant

En juin 1995, personne n'aurait parié une queue de crocodile (emblème de la ville de Nîmes), sur le curieux tandem qui, contre toute attente, venait de prendre la mairie en profitant des divisions provoquées à droite par l'autoritarisme de l'ancien maire UDF Jean Bousquet, battu le 18 juin dans une quadrangulaire. Comment pouvait fonctionner, dans les faits, l'accord de circonstance conclu entre les différentes composantes d'une gauche qui n'avait pas cru une seconde en sa victoire ? Avait-on jamais vu une direction bicéphale à la mairie d'une ville de cette taille, un premier adjoint disposant de son propre cabinet et une cohabitation PC-PS compliquée par la présence d'un « troisième tiers » composé d'élus divers gauche, d'écologistes et même d'un monarchiste ?

TROIS ANS APRÈS

Trois ans plus tard, cet attelage étonnant est toujours en place. Mais au prix d'acrobaties quotidiennes. A Nîmes, demander un rendez-vous personnel avec le maire revient à coup sûr à être reçu par Alain Clary (PC) et son premier adjoint socialiste Alain Fabre-Pujol, tous deux élus députés en juin 1997. L'ancien professeur d'histoire-géographie, de soixante ans, et son adjoint, de vingt ans son cadet, ne se quittent pas d'une semelle. *« On a chacun notre groupe sanguin mais le mélange est tonifiant »*, répète le maire. *« Ils se marquent à la culotte »*, persiflent les opposants. Dans les services, cette dualité ne facilite pas la tâche : *« Avant, il fallait l'accord d'un seul homme, Jean Bousquet. Sans son aval on ne pouvait rien faire. Aujourd'hui, il faut l'accord des trois tiers. Forcément, cela paralyse l'action municipale »*, explique un cadre de la mairie. En l'espace de trois ans, Nîmes est passée d'un excès à l'autre.

La géographie du pouvoir était pyramidale ; elle est aujourd'hui horizontale car, à ce fonctionnement déjà complexe, s'ajoute la volonté de la municipalité de consulter sur chaque projet la population, à travers des commissions extra-municipales et une soixantaine de comités de quartiers créés par l'ancien maire communiste, Emile Jourdan. *« C'est un joyeux bordel*, commente un responsable des services de l'Etat. *Ils veulent prendre en compte toutes les revendications, mais pour les satisfaire toutes c'est autre chose ! »*

FISCALITÉ GALOPANTE

Paradoxalement, le tandem Clary-Fabre-Pujol a réussi là où personne ne l'attendait. En quittant la mairie après deux mandats, le PDG de Cacharel avait laissé une ville embellie par des réalisations architecturales de premier plan (la médiathèque « Le Carré d'art », le stade des Costières...) mais au prix d'un endettement maximal et d'une fiscalité galopante. Trois ans après, l'un des principaux banquiers de la ville n'en revient pas : *« Après une période de flottement, ils ont mis en place très discrètement l'une des gestions les plus modernes qui soit. Ils ne le disent pas car sur le plan politique ce ne serait pas très payant, mais ils ont très fortement contrôlé la croissance des dépenses de gestion, qui est l'une des plus sérieuses en France. C'est aussi l'une des villes qui sait le mieux utiliser les marchés financiers. Ils ont renégocié la dette sans coût financier supplémentaire. Les investissements ont été maintenus à un niveau cohérent avec la taille de la ville. L'heure n'est plus aux grands équipements. Par contre, s'occuper des quartiers, c'est bon électoralement et cela ne coûte pas très cher. »* Du coup, pour ce banquier, Nîmes, qui était au bord du dépôt de bilan, commence à retrouver des marges de manœuvre. Le bout du tunnel est prévu pour la fin du mandat et Alain Clary est encouragé à baisser, dès 1999, la fiscalité d'un point ou deux.

Le montant prohibitif de la taxe professionnelle a, en effet, des conséquences désastreuses sur l'économie. Sans parler de Cacharel dont Jean Bousquet a ramené le siège social à Paris, soixante-dix entreprises ont, selon Yves Gilles, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nîmes, quitté la capitale gardoise ces deux dernières années pour les zones industrielles de Garon ou de Caissargues. La ville aurait perdu un millier d'emplois mais, comme le note l'universitaire montpelliérain Yann Maury, cet exode avait commencé sous Jean Bousquet, au début des années 90. Une solution serait la mise en place d'une structure intercommunale. La ville, qui ne veut rien imposer à ses voisines, tente cette voie mais à la carte, en attendant qu'une éventuelle décision du gouvernement vienne mettre fin au phénomène des « pique-assiette » qui profitent des équipements de la ville-centre et paient leurs impôts dans des communes de la périphérie.

Chargé des finances, Alain Fabre-Pujol veut voir, dans l'installation prochaine d'une antenne de la société SFR à Nîmes ou dans l'ouverture d'une école de formation de la police, le signe d'un renversement de tendance. *« Pendant trois ans, nous avons redressé la situation financière. Nous nous sommes occupés des Nîmois qui avait été délaissés par Bousquet. On n'en tire aucune gloire parce que, après tout, on a été élus pour ça. On a engagé 70 % des 150 propositions de notre programme électoral. Maintenant, nous avons trois ans pour montrer que nous savons aussi construire »*, dit-il en évoquant plusieurs projets, dont le renforcement du site universitaire, l'installation d'un conservatoire de musique ou le réaménagement complet du quartier de la gare.

DÉMARCHE CLIENTÉLISTE

Curieusement, ce discours ne passe pas vraiment dans la population. Le sentiment général est que, à Nîmes, il ne se passe rien. Ou plus rien. Alain Fabre-Pujol en est conscient. Il plaide une trop grande modestie dans la communication : *« Quand on présente Céline Dion dans les arènes, c'est un spectacle. Quand Bousquet faisait venir un groupe de troisième zone, c'était un événement national. »*

A Nîmes, les opposants les plus virulents à l'action municipale se comptent plutôt... à gauche. Ainsi, la Compagnie des transports nîmois est en proie, depuis plusieurs mois, à un conflit social très dur sur le thème de la sécurité. *« Mais ce n'est pas parce que la CGT de Montreuil va m'inonder de fax que je vais trouver acceptable la séquestration d'un directeur »*, prévient Alain Clary. De même, le discours officiel sur les quartiers ne se traduit pas forcément dans la réalité. *« Ici, on ne voit pas la différence avec Bousquet »*, raconte un animateur du quartier du Valdegour.

L'Association pour l'animation de la ZUP-nord (Apaz), qui a vingt ans d'ancienneté, emploie une soixantaine de personnes et regroupe quinze associations, est en guerre ouverte avec la mairie. Objet de la polémique : la construction d'un centre social et culturel flambant neuf, dont la municipalité voudrait bien qu'il accueille peu à peu certaines des actions menées par les associations. *« Depuis 1995, nos subventions ont baissé de 10 %. Mais le pire c'est qu'il n'y a aucune concertation. On ne voit jamais les gens de la mairie. Ils veulent investir les quartiers mais à leur seul profit, sans tenir compte de ce qui se fait et des équilibres qui sont très fragiles »*, plaide la directrice de l'Apaz, Djimina Baïmik, qui menace de mettre la clé sous la porte. *« Dans les quartiers sensibles, on ne voit pas réellement une rupture spectaculaire. Les élus ne sont pas suffisamment à l'écoute »*, renchérit l'écologiste Jacques Carda.

« C'est tout à fait normal qu'il y ait des éléments de contestation et, loin d'en avoir peur, c'est au contraire un moyen de mieux prendre en compte ce qui est vital, urgent et nécessaire. Certains élus ont peut-être peur d'aller au feu, mais c'est comme ça qu'on gagnera. A Nîmes, on ne dit pas que tout est clean, *mais il faut se méfier quand les choses ont l'air de marcher trop bien »*, répond Alain Clary. Pour certains, ce registre de la modestie, ce « radical-communisme », cachent une démarche purement clientéliste. A droite comme à gauche, beaucoup lui reprochent de soigner son électorat en ayant tiré un trait sur ce premier mandat. Les élections régionales et cantonales, il est vrai, ont montré une progression de la gauche qui a gagné 7 points par rapport aux municipales, alors que la droite, sans réel leader, a continué de perdre des voix au profit d'un FN triomphant. Seul le renforcement du PS, qui a gagné trois cantons, permet à l'opposition d'espérer une guerre ouverte entre Alain Clary et Alain Fabre-Pujol à l'approche de 2001. *« Mais nous ne serons pas aussi bêtes que cela »*, sourient les deux hommes, tout en se refusant à pronostiquer un renouvellement de l'expérience actuelle.

R. Be.

Bataille autour d'un incinérateur

En décidant l'installation d'un incinérateur d'une capacité de 120 000 tonnes au cœur d'une zone industrielle, la municipalité de Nîmes a paradoxalement réussi à rapprocher écologistes et chefs d'entreprise. Les quelque soixante industriels de la zone de Grézan craignent pour l'image et la pérennité de leurs entreprises, dont beaucoup travaillent dans le secteur de l'agroalimentaire. Ils ont affiché des banderoles à l'entrée de la zone et fait signer des pétitions à leurs salariés. Les écologistes redoutent les rejets de dioxines de cette usine prévue pour accueillir en 2002 les déchets de 54 communes. La ville, pour sa part, assure que la valorisation et le tri sélectif ne seront pas oubliés. Quant au choix du site, Joseph Alcon, adjoint à l'environnement, explique que reculer serait interprété comme un manque de confiance de la ville dans la fiabilité de cet outil. Dès lors, assure-t-il, le problème se reposerait quel que soit l'emplacement choisi.

Un taux de taxe professionnelle de 25 %

- **Population** : 133 607 habitants ; agglomération nîmoise : 233 000.
- **Taux de chômage** : 20 %.
- **Taux des impôts locaux** :
  - taxe d'habitation : 30,23 % ;
  - foncier bâti : 32 % ;
  - foncier non bâti : 86,32 % ;
  - taxe professionnelle : 25,01 %.
- **Budget 1998** :
  - recettes de fonctionnement : 1,35 milliard ;
  - dépenses de fonctionnement : 1,12 milliard ;
  - recettes d'investissement : 212 millions ;
  - dépenses d'investissement : 443 millions.
- **Insertion dans des structures intercommunales** : non, même si la ville tente, sur des sujets comme le traitement des ordures ménagères ou les transports en commun, de travailler avec les communes qui l'entourent.

TROIS QUESTIONS À *JEAN-PAUL FOURNIER*

1 Jean-Paul Fournier, vous êtes conseiller général et régional RPR, chef du groupe UDF-RPR au conseil municipal de Nîmes. Quel bilan tirez-vous des trois premières années de gestion d'Alain Clary ?

On ne peut pas parler de bilan puisque, trois ans après, rien ne s'est passé, en dehors des choses courantes comme planter des géraniums et des tulipes. L'agence d'urbanisme a bien des projets, mais ils ne sont pas encore sortis des cartons. Leur grande idée, c'est le triangle de la gare. Or investir 250 millions de francs dans des bureaux quand on sait que, d'ici quelques années, sera construite une gare TGV au sud de la ville, c'est ridicule.

2 Comment définiriez-vous la politique menée ?

Nous leur avons laissé un héritage, certes critiqué, mais sur lequel ils vivent aujourd'hui. Ils utilisent à pleins poumons le stade, la médiathèque, l'université Vauban, le centre des affaires, le Parc des expositions. Pour le reste, ils font du « serre-main », du clientélisme à tout-va. Lors du dernier conseil municipal, on a voté 1,3 million de francs de subventions à soixante-deux associations. C'est 3 000 francs aux joueurs de pétanque ou 5 000 francs aux anciens de tel ou tel quartier ; ce n'est pas très sérieux. On embauche aussi pléthore de cousins, de neveux, de frères, de sœurs... Faire la bise aux mémés, c'est la politique du PC ; mais, maintenant, cela ne peut plus durer. Avec la décentralisation, les gens attendent autre chose de leurs élus.

3 Est-ce que les Nîmois regrettent l'ancien maire Jean Bousquet ?

Je ne le crois pas. Il faut lui reconnaître qu'il a changé cette ville, mais il a aussi fait des erreurs grossières. Moi, j'ai été exclu deux fois de la mairie parce que je n'étais pas d'accord avec lui et qu'on n'avait pas le droit à la parole. Il a fait de belles choses, mais je crois aujourd'hui que tout le monde a pris un coup de barre sur la tête parce que personne ne pensait qu'Alain Clary serait maire de Nîmes. Aujourd'hui, le réveil est douloureux, rien ne se fait, cette ville est plus sale, elle n'est pas entretenue. Il suffit de monter sur les arènes et de regarder la ville, il n'y a pas une seule grue. Alors ils vont tenir encore pendant trois ans à coups d'inaugurations et de « pastissades », puis ils vont se démolir entre eux. Ce sera à nous de montrer qu'on peut être unis et de ne pas recommencer les erreurs du passé.

Propos recueillis par Richard Benguigui

Prochain article : Marseille

Decaux, un monopole trop affiché

Le pionnier du mobilier urbain publicitaire règne sans partage dans les centres-villes. Mais, après certaines chambres régionales des comptes, le Conseil de la concurrence enquête sur les concessions de très longue durée, souvent accordées ou renouvelées sans appel d'offres

L'EMPEREUR de la Sanisette et de l'Abribus est contrarié. Jean-Claude Decaux n'a pas obtenu le feu vert des autorités de la concurrence britannique (OFT) pour son offre d'achat sur More Group, son principal challenger mondial dans le mobilier urbain. La situation dominante de Decaux sur les deux premiers marchés du mobilier urbain dans le monde, la France et la Grande-Bretagne, est dans le collimateur des autorités de la concurrence. A Londres, le dossier est, depuis vendredi 22 mai, entre les mains des enquêteurs de la Monopoly and Merger Commission (MMC), qui décideront, d'ici à quatre ou cinq mois, d'autoriser ou non le rachat du britannique par le français. A Paris, le Conseil de la concurrence, chargé d'enquêter sur la position dominante de Decaux à la suite d'une plainte déposée par la Chambre syndicale française de l'affichage, devrait rendre son avis en septembre, après trois ans d'enquête.

Certaines clauses des contrats Decaux passés avec les municipalités sont, depuis 1995, dénoncées par des chambres régionales des comptes. Une lettre d'observations adressée, le 30 mars 1995, par la chambre régionale d'Ile-de-France au maire de Vélizy-Villacoublay (Yvelines) reprochait à la ville *« d'avoir progressivement réduit sa liberté contractuelle »* en *« recourant exclusivement aux prestations de la société Decaux »* sans organiser d'appel à la concurrence depuis 1984. La chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes faisait observer, dans un courrier adressé le 17 août 1995 au président du conseil général de la Loire, que *« le contrat, au demeurant fort coûteux, passé pour une longue durée avec la société Decaux (...) devrait faire l'objet d'une nouvelle compétition en 1996 »*. Une critique du même ordre était faite, le 30 avril 1996, au président du conseil général de Seine-Maritime pour *« usage systématique et abusif des dispositions »* qui permettent de passer des marchés négociés sans mise en concurrence. La chambre régionale des comptes de Haute-Normandie précisait que *« les fournisseurs d'abris étant probablement plus nombreux qu'en 1984, la mise en concurrence* [pouvait] *permettre d'acquérir des matériels à la fois moins onéreux et mieux adaptés aux besoins »*.

Ces demandes répétées, confortées par différents jugements rendus par les tribunaux administratifs – notamment de Montpellier et de Paris –, ont suscité l'organisation du premier appel d'offres de mobilier urbain par une ville de plus de deux cent mille habitants. C'était à Rennes, le 17 juillet 1997 : Decaux a perdu sa concession au profit de l'afficheur britannique More Group. L'anglais est venu jouer les trouble-fête en proposant à la ville d'assumer des frais qu'elle avait toujours eus à sa charge sous l'ère Decaux, et en rétrocédant une partie des recettes publicitaires. Aujourd'hui, Decaux est prêt, pour la première fois de son histoire, à s'endetter, pour acquérir ce concurrent gênant et tuer la poule dans l'œuf (*Le Monde* du 15 avril).

C'est en 1962 que Jean-Claude Decaux a débuté, à Beauvais, où ses parents tenaient un petit commerce de chaussures. A dix-huit ans, il crée une maison de publicité et commence à installer des panneaux le long des routes. Intuitif, M. Decaux sent que la publicité, accusée à l'époque de tous les maux, peut être couplée à un service rendu au citoyen si on l'appose sur un abri qui protège les voyageurs. Fort de son concept, il part sillonner les routes et signe son premier contrat, en 1964, avec Louis Pradel, le maire de Lyon. Pendant huit ans, l'Abribus est le seul produit que Jean-Claude Decaux « commercialise », selon un système de troc qu'il a mis au point : il fournit gratuitement l'Abribus et, en échange, la ville l'autorise à rentabiliser son investissement par la vente des espaces publicitaires.

La société Decaux va habiller de plus en plus de rues et devenir le fournisseur attitré de toutes les grandes villes. En 1972, sa gamme s'étend avec le « mobilier urbain pour plan de ville et information » (MUPI), puis, en 1978, avec les « points d'information service ami » (PISA). En échange, il fournit, pour partie gratuitement, les luminaires, mâts de signalisation, bancs, poubelles, moto-crottes, feux tricolores et journaux d'information lumineux. Il réserve une face – la moins visible pour les MUPI, une sur quatre pour les PISA – à l'affichage municipal. Les maires acceptent de lui verser, en sus des autorisations exclusives accordées gratuitement, des loyers pour les Sanisettes – 62 000 francs *par an par Sanisette à Paris (il y en a quatre cents)* et de 70 000 francs à 80 000 francs par an en province –, prennent en charge les raccordements d'eau et les charges électriques, voire l'entretien de l'ensemble, et ne demandent aucune commission sur la publicité vendue.

La percée au cœur des villes est vertigineuse. En 1978, la société Decaux est présente dans cinq cents villes françaises pour un chiffre d'affaires de 200 millions de francs. Vingt ans plus tard, elle gère les concessions de six cent cinquante-six villes, soit la quasi-totalité des agglomérations de plus de trente mille habitants. Dans l'intervalle, le chiffre d'affaires est passé à plus de 3 milliards de francs pour cent cinquante mille pièces de mobilier installées, et les marges sont de deux à trois fois supérieures à celles des afficheurs traditionnels cantonnés, eux, à la périphérie des villes.



JEAN-CLAUDE DECAUX a profité de l'absence totale de concurrence. *« Personne ne croyait à mon système »*, dit-il. *« C'était un véritable précurseur face à des opérateurs qui n'ont pas réagi »*, reconnaît un afficheur. Et les élus sont heureux d'augmenter le confort de leurs contribuables sans bourse délier. Le premier adjoint au maire de Grenoble expliquait déjà, en 1977, que le contrat Decaux était imposé par les contraintes financières dans lesquelles se débattait sa commune. Onze ans plus tard, la campagne de promotion de la Coupe du monde de football, actuellement affichée sur le mobilier urbain de la capitale, est faite *« grâce à la concession Decaux »*, affirme Caroline Chal, responsable de l'opération à la Mairie de Paris, qui explique « [ne pas avoir] *un franc pour acheter de l'espace publicitaire »*.

> « La durée de vie des contrats résulte de superpositions dont on ne pouvait plus sortir. M. Decaux n'acceptait pas de déroger à sa règle. Nous étions tenus d'accepter ses conditions appliquées dans toutes les autres villes de France. C'était à prendre ou à laisser »

C'est l'affaire dite « des mâts de signalisation » à Paris qui, la première, permet de mettre en évidence, en 1976, le déséquilibre financier qu'induisent des concessions accordées pour des durées avoisinant vingt ans. Un mémoire préfectoral de l'époque démontre l'aspect exceptionnellement lucratif de ce système de troc : pour un investissement de 89 millions de francs en matériel, Decaux table sur près de 57 millions de francs de recettes publicitaires dès la première année. On lui reproche aussi les facilités qui lui sont octroyées. Deux conventions, signées en 1971 et 1972 par le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, accordent à Decaux, sans autre consultation, l'exclusivité de l'exploitation publicitaire des cabines téléphoniques sur la voie publique. L'administration est même *« appelée à collaborer étroitement avec la société Decaux, tout d'abord pour appuyer les négociations de cette société avec les municipalités et les diverses administrations et services publics »*, selon une circulaire du directeur de l'équipement et des marchés citée par la Cour des comptes.

A la fin des années 70, la révolte gronde. Les panneaux Decaux sont incendiés à Grenoble, Lyon et Paris par ceux qui refusent *« l'agression publicitaire »* et le *« quadrillage des villes »* par sa société. Il répond dans la presse à ses détracteurs, en même temps qu'il verrouille le contrôle de son affaire. Il place les membres de sa famille aux postes clés de son entreprise. Après ses frères, Jean-Pierre et Jean-Marie, qui l'ont rejoint dès la fin des années 60, il fait entrer ses fils, Jean-François à vingt-trois ans et Jean-Charles à vingt ans. Le patriarche, qui cultive le secret en même temps que l'esprit clanique, contrôle la gestion, les négociations avec les élus et même le design. Toutes les décisions sont prises dans son fief de Sainte-Apolline (Yvelines). *« Il n'existe pas de marge d'initiative, pas de centre de profit régional*, explique un ancien directeur du groupe. *Ce sont des normes strictes que l'on applique et tous les contrats sont négociés en sa présence. »*

Les afficheurs concurrents, comme les élus locaux, sont unanimes à reconnaître la qualité de ses produits, dont la conception est le fruit de grands noms de l'architecture et du design, comme l'Anglais Norman Foster ou les Français Jean-Michel Wilmotte et Philippe Stark. Plus de trois mille fourgons aux couleurs de son entreprise sillonnent les villes : les agents d'entretien, pinceau et peau de chamois à la main, effacent le moindre graffiti en même temps qu'ils contribuent à l'omniprésence du nom Decaux dans la ville. Au final, il finit par *« vendre au maire une image valorisante de sa ville qui lui bénéficiera lors des prochaines élections »*, explique Pascal Rey, qui a travaillé dix ans dans le groupe et a introduit Decaux sur le marché anglais. Autant dire que Jean-Claude Decaux, aidé par un bagou naturel, sait traiter les élus. Il les promène dans son avion privé, les invite à des projections de film en avant-première, les bichonne à Sainte-Apolline, un siège social conçu comme une machine à séduire : les visiteurs sont flattés (leur nom s'affiche sur les journaux d'information en exposition), choyés (ils se restaurent dans la bergerie décorée d'œuvres de Garouste), et impressionnés par tant d'attentions (ils retrouvent leur véhicule nettoyé, niveau d'huile et pression des pneus vérifiés). Pendant des années, il leur a aussi donné de petits « coups de pouce » lors des campagnes électorales.

A l'occasion des législatives, en 1993, Decaux fait la promotion, sur les Champs-Elysées, du livre d'Alain Juppé, *La Tentation de Venise* (Grasset), alors député de Paris et candidat pour un nouveau mandat, secrétaire général du RPR et adjoint au maire chargé des finances. Des largesses dont ont également profité Georges Frêche (PS), maire de Montpellier, André Labarrère (PS), maire de Pau, et Pierre Mauroy (PS), maire de Lille. *« J'ai aidé trente-cinq candidats en campagne. L'ennui pour Juppé, c'est qu'il a voulu payer (...). Si ce n'avait pas été Juppé, on en aurait moins parlé »*, affirme Jean-Claude Decaux, qui poursuit : *« Maintenant, on est tranquille, on se conforme à la loi. »* Notoirement RPR en raison de son amitié pour Jacques Chirac et de son admiration pour de Gaulle, Jean-Claude Decaux a su obtenir la faveur d'élus de tous bords. *« Entre Jacques Chirac et lui, il y a une amitié qui existe, mais les maires de gauche ne vont pas jusqu'à dire : "Decaux est chiraquien, donc nous refusons ses produits." »*, explique son fils aîné.

AUJOURD'HUI, M. Decaux est davantage circonspect. Il y a la loi qui contrôle le financement des partis politiques, mais aussi le souvenir de sa condamnation en Belgique, même s'il a été amnistié, début 1997, par la Cour d'appel de Bruxelles. En décembre 1990, Jean-Claude Decaux avait écopé d'un an de prison avec sursis pour corruption, pour avoir procuré diverses facilités, dont des voyages d'agrément, à l'ancien maire socialiste de Liège, Edouard Close. *« On était amis depuis quinze ans*, explique M. Decaux. *Il m'a demandé de payer ses affiches et a participé à quatre voyages auxquels, moi, je n'ai pas pris part. Il n'y a pas eu une fausse facture (...), et cela n'a pas coûté un centime au contribuable. D'ailleurs, d'autres entreprises du secteur ont été condamnées pour cette même affaire et on n'a jamais cité leur nom. »* Il affirme aujourd'hui *« ne plus dépenser un centime en relations publiques »*.

Après avoir été le seul afficheur à entrer au cœur des villes, Jean-Claude Decaux a verrouillé son empire. Ses concessions lui sont accordées depuis des décennies, la plupart du temps sans appel d'offres, pour des durées qui oscillent entre douze et vingt-deux ans. A ces contrats signés lors de l'installation des premiers Abribus s'ajoutent des avenants, souvent adoptés discrètement – le Conseil de Paris a entériné deux avenants lors de sessions de nuit en 1976 et 1996 –, qui, à l'occasion du renouvellement de matériel, font repartir un contrat pour chaque mobilier pour une nouvelle période de quinze ans. Ce sont les fameux « avenants glissants ».

Plusieurs centaines de contrats ont été renouvelés pour quinze ans depuis 1980. Et la plupart d'entre eux comportent des clauses de tacite reconduction. *« La durée de vie des contrats résulte de superpositions dont on ne pouvait plus sortir »*, explique Michel Paves, secrétaire général à la mairie de Rennes. Selon Bernard Tual, en charge des marchés publics à Rennes, *« ces conditions n'étaient pas négociables au titre de l'équilibre économique général du système. M. Decaux n'acceptait pas de déroger à sa règle. Nous étions tenus d'accepter ses conditions appliquées dans toutes les autres villes de France. C'était à prendre ou à laisser »*.

Florence Amalou
Dessin : Stanislas Bouvier

هكذا من الأصل

Bouddha sourit-il encore ?

« CE SERA comme pour l'infanterie après la bataille de Crécy [où la cavalerie française fut défaite, en 1346, par les archers anglais], *personne ne pourra empêcher la prolifération de l'arme atomique »*, disait Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères du général de Gaulle, quand celui-ci eut décidé, passant outre à l'opposition américaine, de doter la France d'une force de dissuasion. Mao ayant suivi son exemple, le « club » nucléaire, initialement limité aux Etats-Unis, à l'URSS et à la Grande-Bretagne, comprend désormais, avec les essais indiens et pakistanais, sept membres déclarés.

Si le Brésil et l'Argentine ont eu la sagesse de se retirer d'une course qui, les concernant, n'avait rigoureusement aucun sens, si l'Afrique du Sud a reconnu récemment avoir fabriqué quelques engins, pour annoncer en même temps qu'elle les avait détruits, l'Irak et la Corée du Nord meurent d'envie de s'en doter. L'Iran est sans doute dans les mêmes dispositions d'esprit, et peut-être aussi la Libye de l'imprévisible colonel Kadhafi, pour ne pas parler de tel ou tel groupe mafieux qui pourrait trouver là un moyen comme un autre de faire chanter les honnêtes gens.

Il est d'autre part de notoriété publique que le Japon, malgré son hostilité déclarée, explicable par Hiroshima et Nagasaki, à l'armement nucléaire, a stocké du plutonium en quantités très supérieures aux besoins de sa consommation civile, dans l'idée de pouvoir s'en doter rapidement au cas où la Chine se ferait trop menaçante. Taïwan y songe apparemment aussi.

Le traité de 1968 sur la non-dissémination des armes nucléaires n'a pas, malgré le tardif ralliement de la France et de la Chine, atteint son objet, qui était de limiter aux seuls Cinq Grands alors reconnus le nombre des Etats autorisés à détenir une capacité nucléaire militaire. Mais avait-il une chance d'y parvenir ? Il n'introduisait pas seulement entre les membres de l'ONU une discrimination sans précédent en cette époque qui a porté l'égalité sur les autels ; il était d'une parfaite hypocrisie.

Personne n'ignore qu'Israël, qui n'a d'ailleurs pas signé le traité, possède un stock respectable d'armes atomiques. Ni que c'est en 1974, Indira Gandhi *regnante*, que l'Inde a procédé, pas très loin du Pakistan, à une explosion, baptisée « Bouddha sourit », présentée comme pacifique mais en réalité militaire. Bien entendu, elle a poursuivi méthodiquement la mise au point de ses engins, car il va de soi que le nouveau gouvernement n'aurait pas pu les « tester » s'ils n'avaient pas été prêts depuis un certain temps. Tout ce qu'il a fait, en somme, est de les faire sortir d'une clandestinité qui n'en était une pour personne. Mais ce n'est pas à lui qu'il faut imputer une option qui a mobilisé une part très importante des ressources d'un pays très pauvre.

RÉGIME D'EXCEPTION

A l'origine de la décision de l'Inde de lancer un programme atomique militaire se trouve évidemment la sévère défaite subie en octobre 1962 alors qu'en plein milieu de la crise des fusées de Cuba elle se trouvait en conflit avec la Chine à propos de l'Himalaya. Passant par des cols de 4 000 mètres d'altitude, les envahisseurs avaient dévalé dans la plaine d'Assam sans rencontrer de résistance, et c'est Pékin qui les rappela, estimant sans doute suffisante la leçon infligée à un adversaire qui avait trop joué les matamores. De même le Pakistan, qui est cinq fois moins peuplé que l'Inde, croit-il avoir trouvé dans l'armement nucléaire le moyen le plus efficace de compenser l'énorme avantage qu'elle a sur lui. Disons qu'il s'agit dans son esprit d'étendre au sous-continent la logique de la dissuasion qui avait permis à la guerre froide de demeurer telle.

Il existe dans les deux capitales suffisamment de têtes froides pour qu'on puisse espérer que cet objectif sera atteint, mais rien n'est joué. De l'annexion de l'Hyderabad, en 1947, à celle de Goa en 1961, et à l'intervention au Bangladesh dix ans plus tard, l'Inde, tournant le dos à la non-violence chère à Gandhi, a plus d'une fois recouru à la force. Et le conflit du Cachemire, objet déjà de deux guerres, soumet les populations musulmanes de la zone tenue par elle à un régime d'exception que ne sauraient suffire à justifier, si elles contribuent à l'expliquer, les origines cachemiri de la famille Nehru.

Aussi comprend-on que les Pakistanais aient accueilli avec quelque inquiétude les récents propos du ministre de l'intérieur de Delhi selon lesquels il leur fallait désormais tenir compte du changement introduit par les essais indiens dans l'équilibre géostratégique de la région. Les frères ennemis du sous-continent indien ne se sont pas laissé arrêter par les sanctions auxquelles ils savaient s'exposer et qui, au moins dans le cas du Pakistan, risquent de peser lourdement sur son économie.

UNE CRISE CONTINENTALE

Ces sanctions reposent certes sur une législation du Sénat américain, mais elles n'ont aucune justification morale puisque ni l'Inde ni le Pakistan n'ont violé, en l'occurrence, un quelconque traité auquel ils auraient été partie. On ne saurait en dire autant de la Chine, qui a manifestement aidé le Pakistan à se procurer les matériels nécessaires à la mise au point de ses bombes. Mais, dans son cas, l'indulgence est de règle : le commerce avec Cuba est toujours soumis à l'embargo, pour punir Fidel Castro des libertés qu'il prend avec les droits de l'homme. Pas question d'en faire autant avec l'ex-Empire du milieu, qui aurait pourtant beaucoup à apprendre dans ce domaine et qui viole tous les jours au Tibet ses engagements les plus solennels : l'ampleur des marchés qu'il ouvre suffit à balayer tous les scrupules. La technologie américaine a été utilisée pour le lancement de plusieurs satellites chinois, et cinq grandes firmes d'outre-Atlantique viennent de participer, à Pékin, à un Salon de l'électronique de défense.

Il y a vingt ans, Zbigniew Brzezinski, alors conseiller de Jimmy Carter pour les affaires de sécurité, parlait d'un *« arc des crises, dessiné par les rivages de l'océan Indien »*. On n'en est plus là : venant après la tempête économique dont on n'a pas fini de mesurer les effets, les essais nucléaires indiens et pakistanais aboutissent à donner à la crise, de la Méditerranée à la mer de Chine, de l'Afghanistan à l'Indonésie, une dimension quasi continentale. Or c'est un gros tiers de l'humanité qui vit là, en proie trop souvent à la misère et à la peur.

Reste qu'à plusieurs reprises, dans le passé, des efforts ont été tentés dans les camps indien et pakistanais pour tenter de surmonter les vieux antagonismes. C'est d'abord à eux, maintenant qu'ils ont brutalement montré leurs atouts, de reprendre le dialogue. Après tout, il s'agit à bien des égards des enfants d'un même peuple, d'une même culture, entre lesquels il existe infiniment plus de liens personnels qu'on ne pourrait le croire. Le fanatisme hindouiste aujourd'hui dénoncé ne va d'ailleurs pas jusqu'à empêcher un chrétien d'être ministre de la défense et Abdul Kalam, l'un des pères, sinon le principal, de la bombe indienne, d'être musulman.

André Fontaine

Piratage *par Michaël Batory*

Batory - 98

Les causes des troubles au Caucase

Suite de la première page

Au Daghestan, les forces du ministère russe de l'intérieur sont très présentes après le retrait des troupes russes de la Tchétchénie voisine, en août 1996. Très pauvre, déserté par sa minorité russe, le Daghestan compte une quarantaine d'ethnies qui se répartissent le pouvoir selon des règles de quotas non écrites.

Les manquements à ces règles se traduisent souvent par des explosions ou attentats divers, commandités par diverses mafias qui contrôlent de fait le pays : celles du pétrole, du caviar, des marchés ou de l'enlèvement d'otages, activité qui y fleurit comme en Tchétchénie. Cette situation complexe a empêché les Daghestanais de suivre l'exemple de leurs voisins : les aspirations à l'indépendance y restent étouffées, même si l'islamisme, élément unificateur, s'y développe. En Abkhazie « souveraine », en revanche, la présence militaire russe se limite à mille six cents membres d'une force d'interposition créée sous l'égide théorique de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Ils patrouillent, observés par des militaires de l'ONU (Unomig), le long de la frontière qui sépare la Géorgie et son ancienne « région autonome » abkhaze.

Qu'ont-ils fait quand les Géorgiens ont tenté, sans succès, du 18 au 27 mai, de reprendre la région de Gali aux Abkhazes ? Puis quand ces derniers en ont incendié les villages pour en chasser définitivement la population géorgienne ? Ils ont *« observé la neutralité »*, affirme-t-on à Moscou. En discréditant un peu plus la Russie dans une région où l'Organisation des Nations unies, incapable de s'investir elle-même en force dans le Caucase, lui a concédé un rôle de médiatrice. Et en humiliant une nouvelle fois la Géorgie, poussée à s'en remettre aux instructeurs américains qui forment son armée, destinée à remplacer, le long de la frontière turque, des gardes-frontières russes de plus en plus mal tolérés.

Pour agir au Daghestan « russe », Moscou n'a pas besoin d'en référer à la communauté internationale. Laquelle se garde, de même, de se mêler de la situation en Tchétchénie, dont l'armée russe bloque toutes les frontières, laissant sa population sans travail mais armée et tapie dans ses ruines.

UN « REBELLE » INFLUENT

Moscou dénonce en permanence ce *« foyer d'instabilité »* mais fait tout pour le conserver. La première réaction du Kremlin après l'occupation du bâtiment administratif central de la capitale daghestanaise fut d'en dénoncer, contre toute évidence, l'*« origine tchétchène »*. L'argument était que le chef des rebelles, Nadirchah Khatchilaev, est un *« ami »* des dirigeants de Grozny, dont il avait organisé les négociations avec Alexandre Lebed qui conduisirent à la paix.

Si Nadirchah Khatchilaev est élu président du Daghestan, comme il en aurait l'ambition, ne cherchera-t-il pas, lui aussi, à gagner l'indépendance de sa République ? Ces craintes hantent les couloirs du Kremlin, où le bruit a couru qu'une brigade de parachutistes allait réduire Khatchilaev et ses hommes dans les montagnes où ils se sont repliés après leur démonstration de force. Le nouveau responsable opérationnel russe dans le Caucase du Nord, le ministre de l'intérieur, Sergueï Stepachine, a ensuite non seulement démenti ce bruit, mais affirmé qu'il allait *« coopérer avec M. Khatchilaev »*.

Ce dernier est, certes, *« rebelle »* mais aussi député de la Douma de Moscou, chef de l'influente Union des musulmans de Russie et frère du roi du caviar local. Pour se justifier devant ses hommes, M. Stepachine, qui avait joué un des rôles-clés dans la décision de porter la guerre contre le président tchétchène, Djokhar Doudaev, en 1994, puis dans la conduite de ce conflit, a expliqué qu'il ne voulait pas *« répéter les erreurs passées »* ni *« se faire un ennemi d'un chef local reconnu »*.

La démarche est louable. Reste à voir la nature du dialogue qui peut s'engager entre la nouvelle génération des dirigeants du Caucase septentrional et un homme qu'ils considèrent toujours, même s'ils ne le disent pas, comme un criminel de guerre.

Sophie Shihab

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Justice : la droite entravée

LE pouvoir politique et ce que la Constitution dénomme l'« autorité » judiciaire sont entrés, depuis bientôt dix ans, dans un affrontement dont les « affaires » mettant en cause des élus sont, à la fois, la cause et l'enjeu. Cette lutte entre puissances touche aux principes en même temps qu'elle oppose des hommes et des groupes. Au rang des principes se heurtent, d'un côté, l'exigence de transparence et d'égalité, au nom de laquelle les procureurs revendiquent le droit d'enquêter sur les comportements des politiques ; de l'autre, le primat de la légitimité démocratique, invoquée par les partis et leurs dirigeants pour justifier des pratiques frauduleuses, mais que leur finalité innocenterait et dont les citoyens seraient, en définitive, seuls juges par leur vote.

Longtemps dociles envers les détenteurs du pouvoir politique, les magistrats recherchent aujourd'hui la reconnaissance de leur mission, ainsi qu'un rang plus conforme à l'importance que le droit a prise dans les relations sociales. La délibération juridique tend en effet à prendre le pas, dans la vie des individus comme dans celle des entreprises, dans la sphère privée comme dans la sphère publique, sur le rapport de forces construit à partir d'engagements collectifs. Du moins les actions collectives – syndicales, associatives ou autres – aboutissent-elles de plus en plus souvent devant les juges, avant que les citoyens n'optent éventuellement, dans les urnes, pour changer la loi.

De cette évolution, Jacques Chirac a voulu prendre acte en ouvrant la voie à un ensemble de réformes de la justice, afin de tenter de pacifier les rapports entre les magistrats et le politique. Il s'agit, d'un côté, d'obliger le gouvernement à obtenir l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature sur les nominations de magistrats du parquet, ce qui rend nécessaire une révision constitutionnelle avec l'accord du chef de l'Etat ; de l'autre, d'imposer aux juges d'instruction et aux procureurs, sur la requête desquels les premiers agissent, des limites aux moyens de pression et de coercition dont ils disposent sur les individus. A ce traité de paix – ou à cet armistice – le chef de l'Etat veut attacher son nom, au-delà de l'alternance qu'il a lui-même provoquée et qui l'oblige à s'accommoder des projets d'un gouvernement de gauche.

L'opposition n'est pas tenue de l'entendre ainsi. Les intérêts de M. Chirac, qui le conduisent à ménager les juges autant qu'une cohabitation « constructive » afin de préserver son propre avenir, ne sont pas forcément ceux de la droite, qui doit, elle, préparer une nouvelle alternance. L'opposition est fondée à vouloir proposer pour son propre compte une réforme de la justice moins tributaire des contraintes de la cohabitation. En obligeant les dirigeants du RPR à y renoncer, fût-ce provisoirement, M. Chirac consolide sa position de « référence » pour la droite et se pose en réformateur. Mais il n'est pas sûr qu'avec une opposition ainsi empêchée le débat parlementaire y trouve son compte.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; *directeur délégué* : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La baraque du souvenir

C'EST une baraque place de la République. Elle s'orne d'un mirador, modèle réduit de toile et de bois, pavoisé de deux drapeaux tricolores. On lit sur une banderole : *« Crimes de guerre nazis »*. A l'entrée, voisin d'un mannequin portant la triste défroque zébrée bleu et gris, une sorte de camelot invite les passants à payer l'obole qui leur permettra d'entrer. Mais ils ne sont pas nombreux à l'intérieur pour revoir ces photographies de 1945, images pitoyablement grises de souffrances passées, écornées, déchirées.

Les voilà à nouveau ces pauvres arbres laids jaillis d'un sol de crimes et de détresse, ces tranchées de glaise comblées où l'on voit, agrippés au vide, des ventres torturés et aussi des yeux morts, si calmes. Les voilà comme nous les avons vus là-bas dans la neige ou dans l'or pâle du soleil allemand, ou sous le fourmillement indifférent des étoiles, cadavres maigres, abandonnés, bouches ouvertes sur un grand cri de silence, sur la mauvaise toile de ce chapiteau de foire. Et il faut payer pour les voir !

« Souvenez-vous ! », disent les légendes inscrites sous chacun de ces drames. Mais le visiteur a passé. Et derrière lui sont entrés deux jouvenceaux irrespectueux. Ils sont sortis encore plus vite après quelques plaisanteries familières à cet âge. Il est passé bien sûr le temps des horreurs. Pourtant, le pantin disloqué, plaqué aux barbelés électrifiés, les pendus, les potences, les crocs d'abattoir scellés dans le mur des crématoires, les ossuaires et les charniers, serait-ce donc si loin, si loin tout ça ?

Jean-Marc Théolleyre
(4 juin 1948.)

Le football, ciment des nations

par Albrecht Sonntag

LE prochain Mondial le confirmera une fois de plus : le football ne se laisse pas réduire à ce jeu aux règles si simples qu'il a toujours été, ni aux enjeux financiers qui l'entourent désormais. C'est, surtout, une extraordinaire caisse de résonance pour toutes les expressions identitaires.

On connaît son étonnant impact sur le sentiment d'appartenance locale. Que seraient Lens, Dortmund ou Manchester sans le Racing, le Borussia ou le mythique United ? D'autres identités s'y expriment : régionales (le « Barça » contre le pouvoir central incarné par le Real Madrid), sociales (les prolétaires londoniens d'Arsenal contre les bourgeois de Tottenham) et même religieuses (les catholiques du Celtic Glasgow contre les protestants des Rangers).

Mais, au-delà de ces multiples appartenances dont se nourrissent les identités individuelles, le football reste aussi et surtout l'un des plus forts vecteurs d'identité nationale. Après tout, ce ne sont pas des clubs ou des villes, mais bien les nations que la Coupe du monde *met en compétition acharnée* autant qu'en cohabitation festive. Le football offre aux nations le cadre parfait pour une mise en scène efficace d'elles-mêmes dans un spectacle qui transcende leurs nombreuses fractures – sociales, régionales et autres – et qui parvient à suggérer aux membres de leurs sociétés émiettées qu'une véritable cohésion nationale peut exister.

Elles en ont bien besoin. A force d'observer les organismes gigantesques de redistribution de ressources auxquels semblent réduites les nations modernes, on est amené à se demander : qu'est-ce qui, aujourd'hui, peut encore faire croire à des millions d'individus qu'ils font partie d'un seul et même cadre identitaire, les faire adhérer à cette illusion d'appartenance commune ?

Il a souvent été souligné, à juste titre, que les nations ne sont pas éternelles. Mais si, pour l'instant, elles sont encore bien vivantes dans la conscience des peuples, elles le doivent à quelques rares événements fédérateurs capables de susciter des moments d'excitation collective et de réveiller un véritable élan de sentiment *national* en maquillant leur manque évident de cohésion et de solidarité ethnique, culturelle, économique.

Dans ce rôle d'agent fédérateur, les catastrophes naturelles, les deuils collectifs populaires (qui peuvent, comme dans le cas de Lady Di, *frôler l'hystérie de masse*), les grands mouvements sociaux ne sont égalés, voire dépassés, que par… les grandes manifestations sportives internationales, dont la reine incontestable est la Coupe du monde de football.

Catastrophes, deuils ou mouvements sociaux sont souvent imprévisibles. Au contraire, ces compétitions suivent un calendrier prévisible et planifiable, ce qui rend encore plus efficace leur préparation, leur mise en scène et leur exploitation. Qui plus est, l'élan identitaire national n'y naît pas d'un sentiment plus ou moins confus de menace extérieure, mais d'une véritable affirmation de soi positive.

Surmontant les antagonismes des couches sociales, des camps politiques et même des générations, le football réussit à rassembler une majorité écrasante de la nation derrière la même cause. La demi-finale France-Allemagne de 1982 a été regardée par 65 % des Français. Si le hasard nous offre cette année une finale, disons France-Brésil ou France-Allemagne, les trois quarts de la population française partageront la *même passion exactement au* même moment. Dans une parfaite conscience de cette communion. C'est dans ces moments-là que se concrétise pour beaucoup de la manière la plus accessible qui soit l'idée *« plébiscitaire »* de la nation formulée il y a plus d'un siècle par Ernest Renan.

> **Peut-être les Européens devraient-ils finir par concilier leur légitime méfiance envers toute expression de nationalisme avec le constat que le sentiment national est, pour l'instant du moins, indépassable**

Cette alliance entre l'expérience émotionnelle extrêmement intense qu'est le vécu collectif de la compétition sportive et le lien social efficace que peut constituer la télévision dans des moments privilégiés donne naissance à des sentiments et à des affirmations d'identité nationale aptes à en effrayer plus d'un, tant ils paraissent proches de l'hystérie nationaliste, tenue pour la principale responsable des guerres. Or le football de cette fin de siècle ouvre aussi la perspective d'une certaine sérénité par rapport à la nation, notamment dans les sociétés européennes.

Contrairement aux jeunes nations d'Afrique, aux nations d'Europe de l'Est, qui sont seulement en train de se constituer ou de se reconstituer, aux nations de l'Amérique latine, où l'exaltation de la fierté nationale est toujours liée à la mémoire de l'indépendance, le sentiment national a été regardé en Europe, ces dernières décennies, avec plus de suspicion, de méfiance, quand il n'a pas été l'objet d'un rejet. La nation, souvent confondue avec le nationalisme, a été considérée par *beaucoup comme anachronique* et potentiellement dangereuse dans cette nouvelle Europe qui devait être celle des régions et des institutions supranationales.

Dans le domaine des compétitions sportives, on a milité pour la suppression de la symbolique nationale (hymnes ou drapeaux). Or, *depuis le début des années 90*, le contexte a profondément changé. Le développement que connaît l'Union européenne, la fin des régimes communistes, la globalisation des marchés sont autant d'évolutions qui ont contribué à faire revenir en force le sentiment d'appartenance nationale, même dans les sociétés déjà réputées post-nationales.

Lors des grandes manifestations sportives, on ne peut qu'être frappé *devant un besoin aussi évident* d'affirmation d'identité nationale. Peut-être les Européens devraient-ils finir par concilier leur légitime méfiance envers toute expression de nationalisme – sportif et autre – avec le constat pragmatique que le sentiment national est, pour l'instant du moins, indépassable. Le nier ou le diaboliser, c'est le laisser à ceux qui l'exploitent avec des intentions idéologiques clairement identifiables.

Il vaudrait mieux saisir l'occasion qu'offre le football de retrouver et de tolérer une certaine sérénité par rapport à l'esthétique nationale, à l'instance socialisatrice que reste la nation et à la revendication d'appartenance qu'elle suscite. Cette sérénité, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le football a beaucoup mieux réussi à la développer entre les nations qu'entre les clubs ou les villes. C'est lors des grandes compétitions entre nations qu'un nombre grandissant de spectateurs semble développer ce genre de recul serein qui permet de vivre sa passion de supporteur et d'en rire soi-même aussitôt la fête terminée.

L'usage de plus en plus répandu de la symbolique nationale dans les déguisements et le maquillage – *que l'on doit, entre autres, au* patriotisme bon-enfant des Danois, des Norvégiens ou des Irlandais depuis leur apparition, à la fin des années 80, dans l'élite footballistique mondiale – évoque le caractère festif d'une sorte de carnaval joyeux. Ce genre d'accoutrement bariolé, presque toujours accompagné d'un zeste d'auto-ironie, reste majoritairement réservé aux spectateurs passionnés mais exempts d'agressivité nationaliste. Il est évidemment plutôt absent du côté des hooligans. Ne faut-il donc pas saluer sa prolifération, voire sa généralisation, parmi les supporteurs des trente-deux nations qualifiées pour cette phase finale, plutôt que d'y voir un signe avant-coureur d'un prétendu renouveau des nationalismes ?

Albrecht Sonntag *est enseignant en langues et cultures au groupe ESC Normandie (Le Havre).*

Et le sport dans tout cela ?

par Michel Hourcade

QUE reste-t-il du football quand on a enlevé *télé*, *pub*, *sponsors* et intrigues ? Pour répondre à cette question, il faut le regarder évoluer sur les différents terrains où il s'est implanté, où il se développe et parfois dérape : jeu, spectacle, économie, droit, pouvoir.

Sur le terrain du jeu, le football est roi. Ses dirigeants exploitent un gisement ludique universel et inépuisable. Pionnier de la mondialisation, le football occupe une place éminente dans le monde virtuel des jeux vidéo.

Jeu encore, l'*explosion* du hooliganisme, forme régénérée des jeux villageois, sous-produit d'un sport industrialisé et finalement confisqué. Quand le gouvernement des clubs et des fédérations est aux mains des managers et de présidents *inamovibles*, *la base adolescente* revient à la source turbulente de la balle au pied. A ce jeu, les Anglais ont tiré les premiers.

Sur le terrain du spectacle, le foot se pavane. A la télévision, le temps d'antenne consacré au sport est de plus en plus du temps consacré au football. En 1995, il totalisait plus d'heures que le tennis, le cyclisme et le rugby réunis.

Si le football-jeu conserve sa part de spontanéité et ses airs de fête, le football-télé envahit nos écrans moins par le libre choix du téléspectateur que par la stratégie de programmation des chaînes. Aux heures de grande écoute, le choix est entre foot et foot. Encore ce « choix » est-il réservé au mari de la « ménagère », qui, elle, boude le foot. A la télévision, le football fait encore le spectacle. A l'avenir, c'est peut-être le spectacle qui fera le football : buts agrandis pour améliorer les scores, quarts-temps au lieu de mi-temps pour optimiser la recette publicitaire et spectateurs virtuels pour occuper des gradins vides… La Coupe du monde 1998, avec ses 64 rencontres en trente-trois jours, sera un défi pour l'assiduité des supporteurs-zappeurs. Les commentateurs-bonimenteurs devront se surpasser dans l'hyperbole et l'exaltation de commande pour écouler la marchandise spectaculaire achetée à prix d'or.

Sur le terrain judiciaire, l'arrêt Bosman rendu en 1995 par la justice européenne a bouleversé la configuration sportive et écono*mique du football européen*, en permettant d'aligner sans limitation dans un club des joueurs de toutes les nationalités de l'Union. A la même époque, la France se passionnait pour le feuilleton judiciaire du match Valenciennes-OM, tandis que le Conseil de la concurrence était saisi de l'exclusivité consentie par la Ligue nationale du football à un fabriquant de chaussures de sport. L'organisation de la Coupe du monde 1998 offre un festival de complications juridiques. Le Stade de France a des allures de vaisseau spatial : cela convient parfaitement à l'état d'apesanteur juridique où il flotte. Le contrat entre l'Etat et le constructeur exploitant a été annulé par la justice en 1996 avant d'être *validé* par une loi *ad hoc* pour se retrouver en 1997 *soupçonné par la Commission européenne* d'atteinte à la concurrence…

Sur le terrain de l'économie, le football français s'est désenlisé du bourbier financier des années 80, parsemées de faillites et de relégations. Passé l'étape de l'assainissement et même s'il reste largement tributaire des subventions publiques (le PSG coûte 100 000 F par jour aux contribuables parisiens), le voici qui atteint le capitalisme, stade suprême du professionnalisme. A l'amateurisme correspondait le statut associatif. Au professionnalisme la société à objet sportif. Avec l'ère du football capitalistique, se constitue la société anonyme sportive, génératrice de dividendes et de plus-values.

L'Angleterre, mère du *soccer*, a tracé le chemin. Ses clubs sont des sociétés par actions, cotées en Bourse. Plusieurs clubs professionnels français ont ouvert leur capital à des groupes français ou étrangers. De plus en plus, le sport s'effacera derrière le jeu de Monopoly que s'offrent quelques magnats de la finance en mal de divertissement.

Aux Etats-Unis, un célèbre fabricant de chaussures de sport se propose d'investir plusieurs centaines de millions de dollars pour réorganiser les clubs de football sur le modèle des grands sports professionnels américains. On assiste donc, sur le plan mondial, à une complète dérégulation du football, simultanément soumis au droit commun et à la logique du capitalisme financier.

> **C'est sur le terrain du pouvoir que se joue l'avenir du football**

C'est sur le terrain du pouvoir que se joue l'avenir du football. Son opulence financière s'est constituée au royaume de la télévision, dont il est à la fois le dauphin et le régent. La cassette de la Fédération internationale de football contient, dit-on, la bagatelle de 4 milliards de dollars. Assez pour asseoir son pouvoir temporel et devenir un enjeu successoral de taille. Paradoxe : en accédant à la puissance financière, ses institutions se voient livrées à la surenchère de courtisans fortunés usurpateurs issus du *sponsoring* de la finance et de l'industrie. Ironie du *sport, le contrôle de gestion* apparu indispensable à la Ligue de football pour assainir le jeu professionnel, aura finalement fait le lit des prédateurs. Convoqué devant les tribunaux, le pouvoir fédéral a dû composer avec le droit commun, renoncer à cette *« exception sportive »* qui l'a longtemps rendu créateur de sa propre règle de droit et bénéficiaire d'un privilège de juridiction. A sa décharge, on rappellera que la compétence dont se prévaut le juge en matière sportive, en France, dans l'Union européenne et aux Etats-Unis est le mode d'affirmation d'un pouvoir judiciaire jaloux de toute concurrence. L'interventionnisme judiciaire en matière de football est la meilleure et la pire des choses. L'arrêt Bosman a certes réparé l'injustice faite à un homme, mais il a aussi renforcé le pouvoir de l'argent : le recrutement illimité de joueurs étrangers dans une équipe est un encouragement à la constitution d'un football à deux vitesses.

Les institutions et les dirigeants du football *gardent encore* les attributs essentiels du pouvoir. La supranationalité leur permet de dicter leurs conditions à l'Etat souverain qui sollicite la faveur d'organiser une compétition prestigieuse et populaire. L'exercice de ce pouvoir est désormais soumis à la censure ou à l'intrusion d'institutions extérieures au monde sportif qui ne sont plus seulement politiques. A défaut d'un pouvoir immense mais entamé, l'avenir du football dépendra de l'autorité réelle dont disposent ses dirigeants. *Sur ce terrain – la légitimité* – ils auront à affirmer les valeurs sportives qui différencient leur discipline d'une simple bulle spectaculaire et mercantile mondialisée.

Michel Hourcade *est administrateur civil au ministère des finances.*

AU COURRIER DU « MONDE »

ESCLAVAGE ET PARDON

Deux commémorations, en cette année 1998, témoignent de faits paroxystiques de l'histoire humaine : la fin de la longue errance du peuple juif marquée par la création de l'Etat d'Israël, et le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Deux événements qui s'accompagnent d'un rappel continuel à la mémoire, mais qui diffèrent par deux caractéristiques essentielles. D'abord, l'esclavage, par une des nombreuses ironies de l'histoire, se calque mal, selon certains juristes, sur le patron juridique du génocide, voire du crime contre l'humanité, faute d'auteurs, de victimes, de témoins directs… Toutefois le retard et les réticences à reconnaître des faits historiques irrécusables pourraient être compensés par une demande de pardon « institutionnalisée », non seulement aux descendants des milliers d'esclaves vendus aux Antilles, et en particulier dans nos départements d'outre-mer actuels, mais également au peuple noir dans son ensemble. Ensuite, la particula*rité de la traite* vient de son « institutionnalisation ». L'esclavage a servi de ciment à l'édification de la société coloniale et a contribué à l'enrichissement des grandes villes européennes. A l'heure du bilan, une vérité s'impose : l'abolition, ce sont aussi les Nègres qui l'ont arrachée par les armes. En cette période de trouble et de confusion, la mémoire nous rappelle que si les négriers ont physiquement disparu de la scène du monde, on peut s'assurer qu'ils sévissent dans les esprits de certains.

Max Pierre-Fanfan
Paris

La fête triste *par Miguel Benasayag*

SPINOZA caractérisait les « passions tristes » comme étant celles qui produisent l'impuissance et en proviennent. De ce point de vue, l'époque que nous vivons est une époque dominée par la tristesse. Mais, paradoxalement, une époque triste s'accompagne toujours de fêtes, de quêtes de bonheur, de certains feux d'artifice qui, à y regarder de plus près, ont toute l'apparence de fêtes décadentes parvenant à peine à dissimuler les décombres sur lesquels elles s'élèvent.

Se sentant éloignés de tout poste de commande en ce qui concerne leur vie quotidienne, dont les enjeux leur apparaissent de plus en plus incompréhensibles, les hommes et les femmes d'aujourd'hui vivent dans un sentiment d'impuissance permanente. L'Europe, l'euro, le FMI, la pollution, les différentes intoxications alimentaires et les nouvelles épidémies, le développement des intégrismes et du fascisme, bref, « le monde » apparaît comme un ensemble menaçant et obscur.

Plus l'environnement devient hostile, plus il devient virtuel, et moins nous avons de prise sur lui, réduits que nous sommes à cette position de « citoyens-spectateurs ». De la chose publique, il ne reste ainsi que la chose technique et la raison d'Etat, redoublant la raison économique, invalidant d'emblée tout principe et tout engagement.

Pourtant, si les hommes et les femmes se trouvent dans l'incapacité d'être sujets de leur histoire, ils peuvent toujours, en cette période propice, accéder à la position de « supporteur » dans l'histoire : être pour ou contre à l'image du monde de l'opinion et de la publicité.

Les grands enjeux politiques ressemblent en effet à un match de foot : pour ou contre. Seule la couleur de la cravate ou du maillot nous permet d'établir une distinction et d'effectuer un choix.

Mais si la politique prend la forme d'un match de foot, le football, dans sa version spectaculaire, dans sa version méga-spectacle, est d'emblée un enjeu politique. Mondial ou guerre du Golfe, à la limite, peu importe, si l'objectif est de maintenir sous hypnose des milliards d'individus sur la planète. Ainsi, en France, les SDF iront jusqu'à oublier que le sigle par lequel ils sont désignés signifie autre chose que « Stade de France ». Comme l'écrit le sociologue Jean-Marie Brohm, *« le sport-spectacle est le véritable opium du peuple »*.

Dans ce pays où la question nationale devient de plus en plus nauséabonde, car accaparée par les néofascistes, elle paraît, soudain, réglée comme par miracle : chacun de nous pourra se rendre au cirque hurler le nom de sa nation pour accompagner les gladiateurs sur le terrain. Car le néolibéralisme a largement dépassé César : cette fois-ci, le cirque suffira ; le pain est superflu. Grâce au miracle sportif, à cet anxiolytique redoutable, le monde redevient lisible, compréhensible, les angoisses s'évaporent. Il suffit de très peu pour savoir de quel côté on est et ce que l'on veut : il suffit de relever la nationalité indiquée sur sa carte d'identité et de désirer que l'équipe correspondante gagne.

La question de la nation ne paraît, dès lors, pouvoir être abordée que par l'un de ces deux biais : soit le projet d'un retrait identitaire fondé sur l'exclusion, la haine, soit la nation virtuelle, la nation-spectacle, celle qui nous unifie sous condition de congédier le cortex.

Et pourtant, ayant été accueilli en tant que réfugié politique, il y a de cela vingt ans, alors que je sortais de quatre années de prison en Argentine, je crois pouvoir affirmer qu'il existe une autre France, qu'il existe d'autres valeurs – positives – de la nation française : une culture, un peuple, des traditions et des projets que je ne souhaite pas voir bradés ou sacrifiés sur l'autel de la bêtise footballistique.

D'aucuns prétendent que, si les intellectuels critiquent le Mondial, c'est parce qu'il sont élitistes. Mais le véritable élitisme est celui qui consiste à créer et développer des instances d'aliénation des gens. Le véritable élitisme consiste à fabriquer des méga-spectacles sportifs pour canaliser de façon archi-disciplinaire les passions et les pulsions. Le véritable élitisme consiste à parquer les gens dans un stade, à les traiter comme du bétail, à les surveiller.

C'est pourquoi le seul anti-élitisme, de nos jours, réside dans la dénonciation de cette messe économico-médiatique et sportive, dans cette affirmation toute simple : la vie, le lien social, la solidarité passent par des voies opposées à celles des cris hystériques qui surgissent du stade.

Est-ce que je me trompe ? J'entends des rires, déjà, dans les centres de pouvoir : car certains savent que dans les époques de crise politique et économique, une fois les festivités sportives passées, un stade peut toujours servir. Comme à l'instar de Santiago, comme au Vél'd'Hiv.

Miguel Benasayag *est psychanalyste.*

Jouer la culture *par Albert Moyne*

GAGNERONS-NOUS ou perdrons-nous au ballon rond ? Nul ne peut le dire. Voilà, en tout cas, une belle occasion de gagner sur le plan de l'intelligence et de la culture. On peut assister à un match devant son écran de télévision en ignorant tout du pays dont les joueurs sont les représentants, parfois même à quelle partie du monde ils appartiennent : *« Jamaïque-Argentine, vous connaissez tous, bien sûr ! »*

Peut-on faire de la Coupe du monde une occasion de la connaissance des pays engagés et pas seulement de leurs équipes, de leurs techniques de jeu, de leurs vedettes ? Une suggestion : gagnons deux minutes par match, deux minutes économisées sur Coca-Cola, Danone et le reste ou encore sur les bavardages souvent trop longs de nos commentateurs attitrés et quelquefois attristés. Dégageons deux minutes pour la culture.

Chaque match comporterait un tableau très simple des deux pays engagés : situation dans le monde, nombre d'habitants, capitale, ressources principales, religion(s), langue(s). Le tout sur une « page » d'écran, lue et pas seulement présentée, y compris pour les grands pays. A chaque chaîne d'inventer des schémas astucieux. Si un pays se qualifie deux ou trois fois, il sera mieux connu. On pourra aussi imaginer une présentation nouvelle, des « indicateurs » différents. Les chaînes étrangères auront toute liberté pour inventer des transpositions dans leur langue.

Il n'est pas trop tard pour que les ministères concernés interviennent auprès des directions de chaîne. Récemment, à Tunis, un colloque international rassemblait les écoles des parents d'une vingtaine de pays sur le thème de l'éducation face à la mondialisation. Nous avons une occasion unique de mettre en œuvre cette mondialisation en présentant, par les médias, un visage intelligent d'ouverture au monde, et, par-là, d'apprendre aux peuples quelque chose les uns sur les autres.

Albert Moyne *est ancien directeur de l'Institut supérieur de pédagogie de Paris.*

Le spectre du social

par Robert Redeker

UN spectre hante la France : celui d'une résurgence tumultueuse des questions sociales pendant la Coupe du monde. Voici la France-vitrine prise d'une peur bleue devant une éventuelle matérialisation du social pendant la fête du football – « matérialisation », comme on dit dans le spiritisme d'un esprit qu'il se matérialise. Le social est en effet devenu semblable à l'esprit selon les spirites : invisible la plupart du temps, tenu pour mort par les positivistes et les prosaïques, sollicité, souvent en vain, par les spécialistes des tables tournantes (gauchistes, syndicats), nostalgiques d'une vie sociale conflictuelle enterrée par l'histoire. Il se manifeste de loin en loin (décembre 95, mouvement des chômeurs, grèves de cheminots), capricieux, inattendu, intempestif. Ainsi se matérialise-t-il pour s'évaporer aussi vite qu'il est apparu, ne laissant rien de tangible dans les mains de ceux qui s'en autoproclament les médiums.

Voici l'énoncé qu'on n'entendra jamais explicitement, quoi qu'il surfe inconsciemment sur toutes les ondes : *« Ah, si l'on pouvait supprimer le droit de grève pendant la Coupe du monde ! »* ; le social est sommé de se taire ! Les travailleurs sont sommés de ne pas exister dans leur aspect revendicatif. L'enjeu, suppose-t-on, est trop important pour que de pareils fantômes – ceux qui battent le rappel de la question sociale – viennent rôder autour du bonheur obligatoire que cet événement impose : montrer au monde que la France n'est plus un pays de citoyens en lutte, un pays au peuple saisi par la politique, mais qu'elle est un pays de consommateurs béats, de téléfoot-spectateurs dociles. Bref le défi est de prouver à la face du monde que nous avons enfin quitté l'âge de la vie politique pour entrer dans celui, plus moderne, de la République des services.

On use de cette Coupe du monde comme d'une arme de dissuasion en direction du social. Très exactement, dans l'arsenal des élites, elle figure une sorte de bombe à neutrons : elle permet la liquidation propre et préventive de tous les mouvements sociaux qui, sans elle, risqueraient d'émerger. Oui, elle est bien une arme de dissuasion contre une partie de la population, celle qui travaille et qui souffre, celle qui est exploitée. Il faut donner à voir au reste de la planète la façade rutilante d'une France à tête de supermarché, dans laquelle le danger d'une explosion sociale a été écarté. Les mêmes qui s'enivrent au souvenir de leur mai 68 s'effraient devant l'agitation sociale qui pourrait venir perturber l'ordre footballistique. Un nouveau devoir est imposé à nos concitoyens pour les inciter à renoncer à leurs velléités de luttes : le devoir footballistique !

Rien de plus logique, cependant, que la trouble inquiétude devant ce spectre. Qu'est-ce que la Coupe du monde sinon une fête de l'argent, de la mondialisation économique, de l'homogénéisation anthropologique, des trusts télévisuels, de l'hystérisation chauvine des foules, des dramatisations de pacotille, de l'individualisme agressif ? Mais surtout, il convient de voir son vrai visage : une fête de la concurrence effrénée, une propagande en acte pour les valeurs du libéralisme. Le Mondial est l'autocélébration aussi festive que cruelle du libéralisme. Il est au libéralisme ce que les parades sur la place Rouge étaient au communisme historique, à ceci près que l'ivresse téléguidée des masses (c'est-à-dire des peuples en voie de déstructuration) adhère à ce cérémonial.

Robert Redeker *est agrégé de philosophie et membre du comité de rédaction de la revue « Les Temps modernes ».*

FINANCE La crise économique et financière en Asie prend de l'ampleur. Le recul de l'activité se révèle plus important que l'annonçaient les experts. ● POUR EUX, la qualité de leurs structures industrielles et les réformes économiques énergiques engagées allaient permettre aux pays de cette région de surmonter aisément les conséquences de la tempête de 1997. ● Alors qu'en 1997 l'Asie était désignée comme la région prioritaire pour investir, la prudence est désormais de mise, selon l'enquête sur *« l'investissement international à l'horizon 2002 »*, publiée mercredi 3 juin. ● DÉJÀ, DES GROUPES comme Daimler-Benz ont renoncé à s'implanter en Chine. Des grands projets en Thaïlande, en Malaisie, en Corée ont été abadonnés. ● LES SIGNES de nette déradation de la situation économiqu sont à l'origine d'un brusque regai de tensions sur les marchés finaners.

Les investisseurs internationaux se méfient aujourd'hui de l'Asie

Contrairement aux prévisions, la région continue de s'enfoncer dans la crise. Selon une enquête sur « l'investissement international à l'horizon 2002 », la prudence est désormais de mise. Les marchés financiers sont soumis à de nouvelles tensions

LA CRISE asiatique va-t-elle remettre en cause les flux considérables d'investissements dans la région ? Interrogées dans le cadre d'une étude sur *« l'investissement international à l'horizon 2002 »*, trois cents entreprises indiquaient à la fin de 1997 que l'Asie restait toujours une des destinations privilégiées pour leurs investissements. *« Un attentisme de plus en plus marqué est apparu au fil des entretiens, à mesure que la crise asiatique connaissait de nouveaux rebondissements »*, note cependant l'enquête réalisée par la délégation aux investissements internationaux du ministère de l'économie, le cabinet Arthur Andersen et la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) *et publiée mercredi 3 juin.*

Jusqu'à présent, aucun groupe ne se posait de questions sur une implantation en Asie. En 1996, l'Asie a reçu 84,3 milliards de dollars (505 milliards de francs), soit 24,1 % du total des investissements internationaux, contre 23,1 milliards en 1991, selon la Cnuced. La Chine, qui ne figurait qu'au dixième rang des pays d'accueil en 1991, se classait au deuxième en 1996 derrière les Etats-Unis.

Ce flux semble appelé à se ralentir cette année. Déjà, des groupes *comme Daimler-Benz ont renoncé* à s'implanter en Chine. Des grands projets en Thaïlande, en Malaisie, en Corée ont été abandonnés. A moyen terme, les investisseurs reviendront, mais avec des méthodes différentes. Alors que les sociétés, jusqu'à présent, recouraient à la *création de filiales ou nouaient des* alliances avec des partenaires locaux, elles devraient maintenant se lancer dans des acquisitions. *« La chute des devises, les baisses impressionnantes des prix des actifs et les changements législatifs et réglementaires dans de nombreux pays rendent possibles des achats, qui auparavant étaient hors de portée »*, explique Jean-Daniel Tordjman, ambassadeur délégué aux investissements internationaux, en prenant pour exemple les restructurations de l'industrie automobile en Corée. Dae*woo est en train de passer sous le* contrôle de General Motors, KIA sous celui de Ford.

INTERNATIONALISER

D'autres secteurs comme la finance, l'électronique, les industries lourdes, les infrastructures devraient *aussi peu à peu s'ouvrir.* Quel que soit leur secteur, les grands groupes internationaux voudront participer à la grande réorganisation en cours. Une nécessité, selon eux, pour devenir vraiment mondial.

Plus que jamais, l'objectif d'internationalisation s'impose à tous. Ainsi, la part étrangère dans l'activité des firmes interrogées lors de l'enquête passerait en moyenne de 47 % à 56 % du chiffre d'affaires, de 35 % à 45 % de la production, de 34 % à 42 % de l'emploi, entre 1996 et 2002. Au-delà de la simple extension de *leur activité dans le monde*, les entreprises ressentent la nécessité de créer de véritables réseaux de production et de commercialisation, voire de recherche, transnationaux. Cette ambition devrait nourrir un fort flux d'investissements étrangers, selon les auteurs de l'étude. L'Europe *et les Etats-Unis devraient* en être les premiers bénéficiaires, en partie grâce à la crise asiatique, qui joue un rôle de repoussoir.

Première terre d'accueil pour les investissements étrangers, avec 40 % des stocks mondiaux – évalués au total à 4 000 milliards de dollars –, l'Europe avait perdu de son attrait au cours des années 90. Une croissance molle, des marchés mûrs, des lourdeurs fiscales et administratives incitaient peu les investisseurs. Les puissants mouvements de concentration à l'œuvre dans la banque, l'assurance, l'automobile, la chimie, la pharmacie amènent les étrangers à accorder une nouvelle importance à l'Europe. L'avènement de l'euro et la constitution d'un puissant marché unique font le reste. Les firmes américaines, qui ont retrouvé toute leur puissance financière, ont l'intention de se montrer très actives dans ces mouvements de fusions-acquisitions. Les groupes jaonais, qui avaient jusqu'à présent ivilégié les implantations aux :ats-Unis, placent désormais l'Eupe en seconde priorité.

En parallèle, les gropes européens, plus internationaés que les américains, ont l'intentn de renforcer encore leur assisaux Etats-Unis. Des opérations come la fusion entre Daimler-Benzt Chrsyler pourraient se multipli dans les prochains mois. Au-elà de la constitution de groupesransnationaux et de l'implantatiosur un très grand marché, les groups sont attirés par le fait de pouvo bénéficier d'un accès direct aux haes technologies et aux secteurs doointe. Un attrait qui manque crilement à l'Europe.

Martir Orange

Hongkong s'enfonce dans sa plus grave récession depuis 50 ans

HONGKONG
correspondance

Hongkong est sous le choc. L'humeur chagrine des derniers mois a fait place à la stupeur généralisée, lorsque le gouvernement a annoncé que l'activité s'était contractée de 2 % au premier trimestre de l'année. Car chacun sait que la crise a été encore plus dévastatrice ces dernières semaines : dans le quartier de Central, de Wanchai ou de Causeway Bay, les fermetures de magasins se sont multipliées, suite à la chute de 15 % des ventes de détail sur le territoire. Ceux qui sont encore là sont boudés, malgré des soldes qui ont déjà commencé, affichant des rabais allant parfois jusqu'à 90 %. Les touristes, de 25 % moins nombreux qu'il y a un an – la chute est de 60 % pour les Japonais – tardent à revenir, malgré les promotions en tout genre initiées par le gouvernement. Un quart des chambres d'hôtel sont vides, alors qu'elles n'étaient que 10 % à être inoccupées il y a un an.

Les baux commerciaux s'ajustant moins rapidement que la main-d'œuvre, magasins, restaurants, hôtels, banques, et même les plus gros employeurs du territoire (Cathay Pacifique a encore annoncé la suppression de 1 000 postes, après les 870 de janvier) licencient sans préavis. Inconnu sur un territoire où il était de coutume de cumuler deux emplois, le chômage a atteint, à la fin avril, 3,9 % de la population active selon le gouvernement, trois fois plus selon les syndicats. Les banques locales, qui font face à la hausse des taux interbancaires, ferment à tour de bras des succursales, et coupent le crédit aux ménages qui se sont engagés à acquérir un logement. Du coup, nombre d'acheteurs, qui avaient versé 30 % *d'arrhes sur des appartements livrables cette année, et voient leur valeur en chute de 40 % depuis le* pic de 1997, finissent par abandonner leurs arrhes, et partant leur épargne, aux promoteurs.

MULTIPLICATION DES FAILLITES

Depuis le début de l'année, les exportations comme les réexportations dont vit le territoire, plongent, dans un mouvement qui va en s'accélérant. Enfin, les grandes banques internationales ayant amorcé un mouvement de contraction drastique du crédit aux entreprises, les banquiers s'attendent à ce que les faillites se multiplient, même dans les rangs des entreprises de taille moyenne, considérées hier comme un « bon risque », et qui se trouvent prises aujourd'hui dans une crise de liquidités.

Après la banque Peregrine et la société de Bourse CA Pacific, le grand broker local Ming Fung Group vient de faire faillite, laissant 2000 clients sur le carreau. *« Sachant que la croissance au deuxième trimestre de l'année dernière avait été particulièrement forte, à + 6,8 %, la contraction de l'activité va être encore plus accusée au second trimestre 1998, d'au moins 3 % »*, estime Ian Perkin, l'économiste en chef de la chambre de commerce de Hongkong.

L'économie du territoire est donc entrée en récession, *« la plus grave crise depuis la seconde guerre mondiale »*, a reconnu son secrétaire aux finances, Donald Tsang. Intervenant mardi 2 juin à Londres, Joseph Yam Chi-kwong, directeur de l'autorité monétaire du territoire, estime que *« si une récession consiste en deux trimestres successifs de croissance négative, alors il semble que nous allons l'avoir »*.

Pour l'ensemble de l'année, ni le *gouvernement, ni les économistes* de banques ne sont encore capables *d'avancer la moindre prévision.* De leur côté, les analystes ne cessent de réviser à la baisse les prévisions de résultats des groupes locaux pour cette année. Et certains commencent à évoquer un Hang Seng Index, l'indice de référence de la Bourse de Hongkong, à 6 000 points, contre *8 645* actuellement.

Hongkong paie ainsi au prix fort son attachement au *« peg »*, le lien fixe de sa monnaie avec le dollar américain, dans une parité de 7,74 dollars de Hongkong pour un billet vert. Mais le coût s'avère aujourd'hui si lourd pour l'ensemble de l'économie, que les spéculations des fonds étrangers sur le maintien de cette parité reviennent de manière récurrente. L'affaiblissement récent du yen contre le dollar vient relancer les ventes à terme de dollar de Hongkong, tant la santé de l'économie japonaise est une variable-clé pour celle du territoire.

La situation est d'autant plus préoccupante que le gouvernement de Hongkong lance des signaux contradictoires au marché. D'un côté, il réaffirme que le peg ne saurait être remis en cause, tant le moindre *décrochage pourrait se traduire in fine* par de nouvelles attaques, et partant une dépréciation incontrôlable de la monnaie, à l'instar de ce qui s'est passé en Thaïlande, en Indonésie comme en Corée du Sud. Et sur ce point, il a réussi à convaincre la plupart des économistes et banquiers du territoire de la nécessité de maintenir ce lien fixe. De l'autre côté, il tente de limiter la sévérité de l'ajustement nécessaire des prix d'une place totalement surévaluée par rapport à l'ensemble de la région, en intervenant sur le *« currency board »*, mécanisme d'autorégulation par lequel la sortie de capitaux se traduit automatiquement par une hausse brutale des taux d'intérêt, poussant l'économie à ajuster ses prix.

Sous la pression populaire comme de celle des tycoons de l'immobilier, le gouvernement de la nouvelle région administrative spéciale de la Chine a clairement adopté une ligne politique inédite par rapport à celle de ses prédécesseurs. Après l'adoption d'un budget de relance en mars, introduisant divers cadeaux fiscaux, il a annoncé, en fin de semaine, un plan de relance de *l'économie en sept points* : en faisant venir des touristes de Taiwan et de Chine populaire, en annulant des mesures anti-spécultatives dans l'immobilier adoptées en 1994, en développant du crédit interbancaire, et en construisant un téléphérique pour conduire sur le site du *bouddha géant de l'île de Lantau...*

Un chapelet de mesures qui n'a convaincu personne, en particulier les marchés. Car chacun sait que la sortie de crise sera plus longue que prévu initialement. *« Pour la première fois dans l'histoire du territoire, c'est une crise de services qui représentent 83 % de l'économie, et nul ne sait comment on va en sortir »*, s'inquiète l'économiste Ian Perkin. Comparant cette crise à celle de 1980, qui avait été le prélude à une transformation radicale d'une économie alors basée sur l'industrie manufacturière, de plus en plus d'économistes s'inquiètent que le territoire ne doive une fois de plus se trouver une nouvelle vocation. Voilà qui rallongerait considérablement la durée de sa convalescence.

Valérie Brunschwig

Les groupes étrngers plus prudents e. Chine

Même si la Chine échappe pas à la crise asiatiquelle reste une priorité pour les gndes entreprises internationak Aucune d'entre elles ne veut ire l'impasse sur un marché : 1,2 milliard de personnes. A tene, elle a *« le potentiel pour devenl'une des grandes puissances éctomiques dominantes »*, selon les :teurs de l'étode sur l'investissemnt international. Mais après s're heurtés à des problèmes de ualité de la main-d'œuvre, à la caplexité réglementaire, aux inctitudes sur la fiabilité des affres, les grands groupes sont ps prudents qu'auparavant. Ilprêtent plus d'attention à leurégion d'implantation, au moiage financier, beaucoup denndant d'avoir le contrôle opérionnel, voire la majorité dans le filiale chinoise. Au-delà de cesrécautions, ils signalent de nets améliorations de leurs 'faires chinoises. Le seul écu(reste l'encadrement qui a du ul à tirer un trait sur les *« relatns hiérarchisées et autoritaires éritées du système communiste »*.

La dégradation économique, plus forte que prévu, inquiète les marchés

APRÈS avoir connu plusieurs mois d'accalmie, les places financières asiatiques montrent à nouveau depuis quelques jours de grands signes de faiblesse. Les Bourses reculent fortement, les devises se déprécient rapidement. Les signes de nette dégradation de la situation économique dans la région sont à l'origine de ce brusque regain de tensions sur les marchés financiers. Le recul de l'activité se révèle bien plus fort que prévu, bien plus important que l'annonçaient de nombreux experts pour qui la qualité de leurs structures industrielles et les réformes économiques énergiques engagées allaient permettre à ces pays de surmonter aisément les conséquences de la tempête monétaire et boursière du second semestre 1997. Le Fonds monétaire international (FMI) lui-même – peut-être par volonté de rassurer ? – faisait preuve d'un certain optimisme sur les capacités de résistance et de rebond des économies d'Asie du Sud-Est.

ANALYSE
La grande surprise réside dans l'absence de rebond des exportations

De fait, au lieu du ralentissement escompté, c'est une récession profonde qui semble se dessiner. En Malaisie, le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté de 1,8 % au premier trimestre. A Hongkong, le PIB a baissé, pour la première fois depuis treize ans, de 2 % au cours des trois premiers mois de l'année. En Indonésie, le recul est plus net encore : le PIB s'est replié de 8,5 % au premier trimestre (– 25 % pour la construction, – 18 % pour la production industrielle), et, selon le gouvernement, la baisse pourrait atteindre 10 % sur l'ensemble de l'année, deux fois plus que les prévisions budgétaires établies en avril.

Le choc est rude pour tous ces pays, habitués à connaître des taux de croissance proches de 10 % de*puis plus de dix ans. Le recul de l'ac*tivité s'accompagne de surcroît d'une flambée d'inflation (rythme de + 40 % en Indonésie) et d'une envolée du chômage. En Indonésie, le nombre de sans-emplois a augmenté de plus de 2 millions au cours des trois premiers mois de l'année. En Corée du Sud, le taux de chômage a doublé au cours du premier trimestre, pour s'inscrire à 6,7 %, son plus haut niveau depuis douze ans. Les licenciements massifs auxquels sont contraintes de procéder les entreprises pour s'adapter à la réduction brutale de leur activité transforment la crise économique en crise sociale, comme le reflètent les importants mouvements de grève organisés depuis plusieurs jours en Corée du Sud. Ces risques d'explosion sociale sont, pour les marchés financiers, une raison supplémentaire de se détourner des places asiatiques.

Comment expliquer une détérioration aussi rapide et aussi violente de l'économie ? Pour les analystes, la grande surprise et la principale déception, qui expliquent qu'ils aient dans l'ensemble sous-estimé l'impact de la crise monétaire et boursière sur l'économie réelle, résident dans l'absence de rebond des exportations. La chute des devises d'Asie du Sud-Est aurait dû en théorie offrir aux entreprises de la région des avantages de compétitivité considérables leur permettant de gagner des parts de marché. Rien de tel n'a été observé jusqu'à présent.

Si les importations des pays d'Asie du Sud-Est ont, comme prévu, fortement baissé (– 35 % en Thaïlande, en Indonésie et en Corée du Sud), leurs exportations, seul moyen de compenser la baisse de la demande intérieure et d'amortir le ralentissement de l'activité économique, n'ont en revanche pas connu de reprise forte. Elles stagnent en Thaïlande et en Indonésie, reculent sensiblement en Malaisie et à Singapour. Pour Fadhel Lakhoua, *économiste à la Caisse* des dépôts et consignations, trois éléments expliquent ces piètres performances.

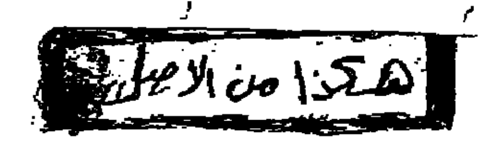
Le premier réside dans la part importante des approvisionnements (matières premières, composants) à l'étranger dont ont besoin les industriels de la région pour fabriquer leurs produits. Avec le plongeon des devises locales, le coût de ces approvisionnements s'est envolé.

Le deuxième point tient aux problèmes de financement que connaissent les entreprises d'Asie du Sud-Est en raison du phénomène de *« credit crunch »*, de restriction du crédit. Les banques nationales, très lourdement endettées, connaissent elles-mêmes de telles difficultés qu'elles ne sont plus guère en état de prêter aux entreprises . Parallèlement, les établissements financiers étrangers ont choisi de réduire fortement leur exposition dans la région : ils n'accordent plus de crédit qu'aux sociétés les plus solides et abanonnent les plus fragiles. C'est notament le cas des banques japonaises, s plus présentes dans la régior dont l'agence de notation Moody rappelait récemment que ceaines d'entre elles avaient des egagements en Asie du Sud-Est rrespondant à la totalité de leurfonds propres.

Le dernier facteur pénasant, pour le secteur des exportions, tient à l'importance du commrce à l'intérieur de la zone (50' des échanges). Il s'agit là d'un cere vicieux, les pays asiatiques s'etraînant mutuellement dans la icession : par exemple, une contraion de l'activité en Thaïlande entaîne une diminution de ses importaions en provenance de la Corée dSud et de l'Indonésie, ce qui provque dans ces deux pays une baiss de l'activité et de ses importation laquelle induit en retour un noueau recul des exportations et de la production thaïlandaises. Les pays d'Asie du Sud-Est ne peuvent de surcroît pas compter, avec un apon très affaibli, sur le soutien d'un partenaire commercial puissant et dynamique, avantage dont avait pofité le Mexique, en 1995, avec les Etats-Unis. La crainte des marchés est que cette contagion régionle s'amplifie dans le cas où la Chine et Hongkong décident de dévaluer à leur tour leur monnaie, un risque qui s'accroît au fur et à mesure que leur compétitivité se trouve entamée par la dépréciation du yen. La deuxième crise asiatique serait alors déclenchée.

Pierre-Antoine Delhommais

La création de Stora Enso accélère la concentration de l'industrie papetière



هكذا من الأصل

La création de Stora Enso accélère la concentration de l'industrie papetière

Le scandinave devient numéro un mondial

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Les actionnaires des deuxième et troisième producteurs européens de papier et de carton, le finlandais Enso et le suédois Stora, ont approuvé mardi 2 juin leur projet de fusion, donnant naissance au numéro un mondial. D'une capacité de production de 13,1 millions de tonnes par an, la nouvelle entité, Stora Enso, dépasse désormais l'américain International Paper (IP). Les deux partenaires, dont le chiffre d'affaires s'élève à 90 milliards de couronnes (69 milliards de francs), comptent réaliser 1,9 milliard d'économies d'échelle jusqu'en 2002.

L'Etat finlandais, qui détient 44 % du capital et 47 % des droits de vote d'Enso, sera le principal actionnaire du nouveau géant, avec respectivement 18 % et 21 %. Le groupe suédois Investor, bras financier de l'empire des Wallenberg, qui contrôle Stora, sera le deuxième, avec 10 % du capital et 11 % des droits de vote. A la Bourse d'Helsinki, où le titre Enso a terminé la journée de mardi sur une hausse de 14 %, comme à Stockholm, où l'action Stora était suspendue jusqu'à mercredi matin, les valeurs forestières nordiques ont été dopées par ce mariage.

SECTEUR FRAGMENTÉ

Comparé à d'autres branches, le secteur forestier et papetier reste fragmenté, malgré l'émergence de trois pôles en Suède autour de Stora, Modo et SCA, qui a racheté l'allemand PWA en 1995, tandis qu'en Finlande apparaissaient deux grands groupes, Enso et UPM-Kymmene, eux-mêmes créés par fusion. Mais les cinq leaders mondiaux totalisent à peine 14 % de la production totale, dont 3,8 % pour Stora Enso. Les gros actionnaires semblent désormais vouloir rationaliser un secteur à la rentabilité grevée par des investissements lourds et la chute des prix. Depuis 1996, le cours de la pâte à papier est passé de 1 000 à 500 dollars la tonne. Par ailleurs, les firmes nordiques ne peuvent plus bénéficier de l'effet monétaire obtenu lors du flottement de la couronne suédoise et de la markka finlandaise au début des années 90. La Finlande participera au lancement de l'euro en janvier 1999, tandis que la Suède mène une politique monétaire aussi stable que possible. Les dirigeants de Stora n'ont pas caché que la fusion a aussi pour objectif de réduire les frais de facturation et de transaction en euros. Stora Enso aura son siège en Finlande, avec une direction exécutive à Helsinki et à Stockholm.

Le mariage, le premier entre deux grands groupes industriels finlandais et suédois, aura des répercussions sociales. Sur 40 000 employés, cinq à six cents sont appelés à partir en quatre ans, ce dont s'inquiètent les syndicats. Cette fusion doit encore être approuvée par la Commission européenne et par le Parlement finlandais. L'opposition centriste a d'ores et déjà protesté, estimant qu'une partie du patrimoine industriel finlandais *« passe aux mains d'étrangers »*. De fait, les actionnaires de Stora détiendront 60 % de la nouvelle entité. Mais son PDG, issu d'Enso, sera le finlandais Jukka Haermaelae.

Antoine Jacob

Le Crédit agricole est mis en cause par le conseil de surveillance de la SCPI Unipierre V

Un rapport dénonce le manque de professionnalisme de la banque

Les quinze mille clients du Crédit agricole qui ont placé leur épargne dans des parts de la société civile de placement immobilier (SCPI) Unipierre V ont perdu les deux tiers de leur mise. Le rapport du conseil de surveillance de la SCPI dénonce le manque de professionalisme des responsables de l'immobilier du Crédit agricole et des gérants de la SCPI, présentée aux épargnants comme un placement *« sans souci »*.

LES QUINZE MILLE clients du Crédit agricole, porteurs de parts de la société civile de placement immobilier (SCPI) Unipierre V, sont en colère. Ils ont perdu les deux tiers de leur épargne et certains d'entre eux estiment que la crise n'est pas seule responsable. La gestion du Crédit agricole serait également en cause. C'est ce que suggère le rapport du conseil de surveillance de la SCPI, un document annexé au rapport annuel de la société qui vient d'être transmis aux épargnants, quinze jours avant l'assemblée générale convoquée le 18 juin. Ce rapport de onze pages est explosif et tranche avec le style très neutre des années précédentes.

Il résulte du travail du nouveau conseil de surveillance d'Unipierre V, un conseil complètement renouvelé lors de l'assemblée du 12 juin 1997. Ses douze membres ont été élus avec le soutien du cabinet belge spécialisé dans la défense des actionnaires minoritaires Déminor. Un représentant de ce cabinet, Fabrice Rémon, est vice-président du conseil de surveillance.

CONFUSION DES GENRES

Leur rapport dénonce le manque de professionalisme des responsables de l'immobilier du Crédit agricole et des gérants de la SCPI, présentée aux épargnants comme un placement *« sans souci, sûr, à forte rentabilité, géré par des professionnels »*. Il relève ainsi que c'est une filiale du Crédit agricole qui a vendu à Unipierre V, en 1990, un immeuble de bureau situé à Colombes, dans les Hauts-de-Seine, qui a, depuis, perdu 62 % de sa valeur : *« les signataires de l'opération (côté acheteur et côté vendeur) avaient reçu pouvoir du PDG d'Uniger* [la société de gestion de la SCPI] *pour le vendeur et du DG d'Uniger pour le représentant de l'acheteur »*, dénonce le rapport. L'immeuble a été acheté malgré l'appréciation très négative d'une expertise pourtant demandée par le vendeur. Cette confusion des genres n'est pas un cas isolé : sur les quarante immeubles détenus par Unipierre V, huit ont été achetés à des sociétés liées de près ou de loin au Crédit agricole : ils *« ont perdu sensiblement plus de valeur que ceux acquis à des sociétés extérieures »*, estime le conseil de surveillance. Ce que le Crédit agricole dément formellement.

Au cours de la même période, Unipierre V a acheté au groupe Bouygues un immeuble situé à Issy-les-Moulineaux *« au plus fort de la crise immobilière, sans expertise préalable, à un prix de 39 % au dessus des fourchettes hautes des experts »*. L'immeuble a été loué au groupe Compaq, qui *« a laissé derrière lui deux immeubles vides, l'un appartenant à Unipierre IV, l'autre à Unipierre V »*... Perte pour les épargnants : au moins 23 millions de francs.

Le rapport cite aussi une résidence pour personnes âgées située à Joinville-le-Pont, acquise en 1988 *« sans aucune étude économique »*. Les loyers encaissés en huit ans n'ont pas couvert ses frais. Il note enfin que le Conseil de surveillance n'a pas pu vérifier la nature de certains gros travaux réalisés sur des immeubles ni *« comprendre les raisons pour lesquelles une même entreprise a bénéficié pendant plusieurs années d'une partie importante de ces travaux »*.

Le conseil de surveillance a donc porté plainte contre Uniger et la *Caisse nationale de Crédit agricole* auprès de la Commission des opérations de Bourse le 7 avril 1998, notamment pour abus de confiance, non-respect de la réglementation en matière d'information et entrave au bon exercice de son mandat. Plusieurs centaines d'épargnants ont en outre engagé une procédure en justice.

Le conseil de surveillance appelle à refuser l'essentiel des résolutions proposées à l'assemblée générale. Une situation gênante pour la banque verte, qui a adressé une lettre à tous les associés d'Unipierre V dénonçant le manque d'impartialité de ce conseil, se justifiant sur les opérations critiquées et rappelant que la crise de l'immobilier a touché durement tous les investisseurs.

Sophie Fay

Les électriciens proposent un code de bonne conduite

HUIT DES principaux électriciens mondiaux ont adopté un code de bonne conduite, mardi 2 juin à Versailles, au travers d'une charte pour *« le développement énergétique durable »*. Les compagnies française (EDF), italienne (ENEL), allemande (RWE), américaine (Edison International), canadiennes (Hydro Québec, Ontario Hydro) et japonaises (Kansai, Tokyo Electric Power) ont émis six recommandations visant à respecter l'environnement dans leur développement international.

Réunies au sein d'E7, un club d'électriciens appartenant aux sept pays les plus industrialisés (G7), ces firmes ont également créé un fonds pour financer des projets respectant l'environnement dans les pays en développement ou en Europe de l'Est. Deux dossiers sont à l'étude. Le premier, en Afrique, concerne un équipement solaire pour un village aux frontières du Burkina Faso, du Bénin et du Niger. Le second vise la dépollution d'une centrale thermique en Moravie (Pologne).

PRÉOCCUPATIONS ÉCOLOGIQUES

Pour E7, cet engagement correspond à des préoccupations écologiques, mais aussi à l'intérêt économique des entreprises. Le développement durable qui consiste à satisfaire les besoins actuels sans sacrifier ceux des générations futures *« doit s'inscrire comme partie intégrante des pratiques industrielles et commerciales appliquées par l'industrie électrique dans son mouvement d'internationalisation »*. Pour que cette charte ne reste pas une déclaration d'intention, les initiateurs vont la proposer aux grands organismes internationaux (ONU, OMC, Union européenne) et aux autres acteurs du secteur. La prise en compte des problèmes d'environnement en raison du changement climatique et de l'épuisement des ressources a également été abordé les 28 et 29 mai lors d'un colloque organisé avec la Banque mondiale. La production électrique absorbe plus de 35 % des énergies primaires dans le monde.

Dominique Gallois

Les sports de glisse conquièrent l'Aquitaine et deviennent une véritable industrie

Marketing : surf, skate et snowboard ont de plus en plus d'adeptes. Les entreprises spécialisées se multiplient sur la côte basque. Elles seraient à l'origine d'un millier d'emplois

BAYONNE
de notre correspondant

Il y avait le ciel, le soleil et la mer. Mais surtout, sur les quelque 250 kilomètres de son littoral, beaucoup de vagues. Aussi, après avoir attiré estivants et touristes, les plages de l'Aquitaine sont-elles devenues le paradis des surfeurs. Et à côté de Lacanau (Gironde) et Hossegor (Landes), Biarritz se veut, depuis quelques années, la Mecque du surf.

D'abord fréquentée par quelques mordus, la côte basque est à présent le port d'attache de plusieurs milliers de surfeurs qui se retrouvent dans pas moins de trente clubs entre Bayonne et Hendaye. Des entreprises artisanales comme Project ou Superfrog les équipent en planches, windsurf (avec une voile) et bodyboard (pour la glisse à l'horizontale). Certaines le font depuis fort longtemps, tel le Bayonnais Barland (300 planches par an).

Mais le climat de Saint-Jean-de-Luz n'étant pas celui de Nice, glisser sur les vagues de l'Atlantique requiert des combinaisons isothermiques contre le froid et l'humidité. A partir des années 80, des firmes comme Quiksilver ou Rip Curl les fabriquent sur place avant d'étendre leur gamme à tous les vêtements nécessaires à ce sport ainsi qu'à l'après-sport. Ces poids lourds du surf ont ancré leur implantation en patronnant des compétitions, ainsi le Biarritz Surf Masters jusqu'en 1997 pour Quiksilver ou le Rip Curl Pro d'Hossegor. L'un et l'autre ont également pris soin de s'attacher des champions sous contrat, par exemple Kelly Slater ou Lisa Andersen pour le premier, Tom Curren pour le second. La glisse s'est ensuite attaquée au terrain dur avec le skate et surtout à la montagne *via* le snowboard (surf des neiges). Comme leur nom l'indique, les Pyrénées-Atlantiques offrent à la fois l'eau et les cimes, si bien que ces entreprises de vêtements se sont aussi mises aux combinaisons de ski et aux challenges sportifs, telle la Quiksilver Cup de La Mongie (Hautes-Pyrénées).

« Le surf, la glisse en général répondent à des besoins de rêve, de liberté, d'équilibre pour soi-même et avec l'environnement, explique Luc Petit de Rip Curl. *Pour les jeunes, plus qu'un sport, la glisse est devenue un véritable style de vie. »* Avec ses codes vestimentaires, son langage, ses signes, ses valeurs et même un groupe de presse. Selon une étude menée par l'IUT de l'université Bordeaux-III, le secteur de la glisse faisait travailler, en 1994, plus de 700 salariés en Aquitaine pour un chiffre d'affaires de 600 millions de francs. Ils sont aujourd'hui plus d'un millier pour des ventes qui dépassent sans doute 1,5 milliard de francs.

Aux trois grands (Rip Curl, Quiksilver et Oxbow à Mérignac, près de Bordeaux) se sont ajoutés l'australien Billabong à Hossegor, mais également un vaste réseau de sous-traitance ou de fabricants de produits dérivés. Parmi eux Kokolo, spécialiste de la sérigraphie à Bidart, ou Toads qui confectionne des tee-shirts à Capbreton. Depuis bientôt une décennie, la plupart de ces entreprises vivent des croissances à deux chiffres. En accordant sa licence en 1985 à la société Frog's d'Hossegor, l'australien Rip Curl a pris pied en France. Et par ses importations et la fabrication sur place, il détient plus de 10 % du marché national du surfwear. En 1996, ses ventes s'étaient chiffrées à 103 millions de francs, 160 millions en 1997 (dont 45 % à l'exportation) et les 220 millions sont attendus pour 1998. Dans le même temps, l'effectif est passé de 85 à 130 personnes.

Mais cette nouvelle vague a également donné des idées aux industries locales traditionnelles. Ainsi, l'un des derniers fabricants de bérets, Blancq-Olibet, après quelques déboires avec ses clients militaires, a tourné son usine de Nay-en-Béarn vers les bonnets, foulards et chaussettes adaptés à la glisse d'hiver. D'autres, dans le bassin de l'Adour, ont opté pour la bagagerie, les sacs à dos, les portefeuilles, les montres et les inévitables autocollants, tous avec la *« surf-touch »*.

Adeptes de la glisse et industriels affichent un souci grandissant de l'environnement. Au moins parce que, pour glisser dans les flots, mieux vaut que la mer ne soit pas une poubelle. Cette préoccupation transparaît lorsque tout ce petit monde se retrouve au salon spécialisé Glissexpo. Organisé depuis 1990 à Anglet, c'est plus qu'une vitrine puisque, au milieu de dix mille visiteurs l'an dernier, sont passées de bonnes affaires entre fournisseurs.

Les stations balnéaires des côtes basque et landaise, de leur côté, ne sont pas les dernières à se frotter les mains : la glisse, activité praticable quasiment en toute saison, ouvre de nouveaux horizons au-delà de la traditionnelle période estivale. Déjà, Biarritz envisage de créer une « station-surf » en dur avec locaux et école de formation spécialisée au pied des falaises de la côte des Basques.

Michel Garicoix

Quiksilver au sommet de la vague

Les résultats de Quiksilver, numéro un français du surfwear, peuvent permettre à son directeur général, Bernard Mariette, trente-cinq ans, d'afficher une tranquille assurance : de 291 millions de francs en 1995, le chiffre d'affaires a bondi à 465 millions en 1997, dont 41 % à l'exportation. Les 600 millions paraissent à portée de main pour 1998. Venue d'Australie, Quiksilver a, en 1984, concédé sa licence à la société Na Pali, avant que celle-ci ne devienne, en 1991, une filiale de Quiksilver USA. Vêtements de surf, maillots, planches, chaussures de snowboard sont quelques-uns des produits de cette société qui détient 20 % du marché européen du sportswear de glisse. *« 32 millions vont être investis dans notre siège social de Saint-Jean-de-Luz. Toutes les fonctions vont pouvoir opérer ensemble, à la californienne. Ce sera une sorte de campus où l'on pourra travailler et vivre Quiksilver »*, assure M. Mariette. Du showroom aux ateliers, 228 personnes s'y activent aujourd'hui. Elles seront 80 de plus en l'an 2000. La moyenne d'âge ne dépasse pas les vingt-sept ans.

MGE UPS Systems, reprise par ses salariés, se porte comme un charme

Jamais la société n'avait connu pareille croissance

TOUT commença dans les cris et les larmes. En avril 1996, le groupe Schneider annonçait son intention de redonner son indépendance à sa filiale ASI et d'en confier les clés à ses dirigeants par le biais d'un LBO *(leverage buy-out)*. Dans la société grenobloise, ce fut la consternation. Quelles pouvaient être les chances pour cette entreprise spécialisée dans les onduleurs (appareils servant à corriger les sauts de tension électriques) si sa maison mère n'y croyait plus ?

Deux ans après, la société, qui s'est rebaptisée entre-temps MGE UPS Systems, est en plein essor. En 1997, elle a enregistré une croissance de 22 % de son chiffre d'affaires (à 2,28 milliards de francs) et un bénéfice net de 175 millions. Cette année, elle prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 2,7 milliards.

Jamais la société n'avait connu pareille croissance. Epaulée par des investisseurs habitués au capital-risque, l'équipe dirigeante, qui détient 15 % du capital avec les salariés, est poussée à entreprendre. En deux ans, 50 % des produits ont été changés, permettant au passage de diminuer les coûts de 20 %. Dans le même temps, elle intensifie son implantation géographique. *« Nous créons seuls ou dans le cadre de joint-ventures une filiale nouvelle tous les deux mois »*, affirme Jean-Claude Pucheu, PDG de MGE UPS. Après l'Australie, la Thaïlande, le Maroc et Taïwan en 1997, la société se propose de s'installer en Pologne, en Malaisie, en Argentine cette année, avant de s'attaquer au marché indien d'Amérique du Sud et à celui d'Europe centrale l'an prochain. Dans le même temps, les effectifs ne cessent de grossir pour atteindre 2 000 salariés dont 900 seulement en France.

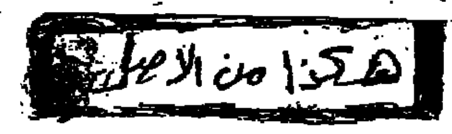
Cet expansionnisme n'est pas sans risque : la crise asiatique va se traduire par un manque à gagner d'au moins 80 millions sur les 200 millions de chiffre d'affaires escomptés dans la région au début de l'année. Mais, selon M. Pucheu, c'est le prix à payer pour gagner des clients. *« Il faut les suivre partout dans le monde, pour être capables de leur offrir les meilleurs services à tout moment »*, explique-t-il.

AU TROISIÈME RANG MONDIAL

Cette politique lui a permis de gagner de grands clients comme IBM, AT&T, France Télécom, American on Line. Son chiffre d'affaires, qui était très dépendant de l'activité française et européenne, est plus équilibré dans le monde. Aujourd'hui, MGE UPS se classe au troisième rang mondial du marché des onduleurs, derrière les américains APC et Exide.

Beau joueur, Schneider, son ancienne maison mère, a continué à mettre à sa disposition quelques moyens techniques pendant cette transition. Le groupe s'apprête aussi, comme il s'y était engagé au départ, à reprendre les derniers 140 salariés qui ont fait le choix de rester chez Schneider. Actionnaire à hauteur de 14 %, il devrait céder sa participation au moment de la mise en Bourse de la société, prévue à l'automne 1999. Mais Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, semble parfois regretter de s'être séparé de cette société.

Martine Orange



هكذا من الأصل





La vente des journaux continue à baisser dans les pays industrialisés

Les recettes publicitaires de la presse quotidienne ont augmenté en 1997, même si ses parts de marché reculent par rapport aux autres médias. Dans un contexte général et continu d'érosion des ventes, le Japon et la Scandinavie font figure d'exception

1997 N'A PAS FAILLI à la règle qui veut que le directeur général de l'Association mondiale des journaux (AMJ), Timothy Balding, chante la litanie de la baisse de la diffusion des journaux dans la plupart des pays, et principalement dans les pays industrialisés. Il s'est livré à cet exercice douloureux pour les éditeurs, présents lors du 51e congrès de l'Association mondiale des journaux, qui s'achevait mercredi 3 juin à Kobe (Japon), en présentant *Les Tendances de la presse mondiale*, publiées par l'AMJ, avec la collaboration de Zénith Média.

La diffusion des journaux a baissé aux Etats-Unis, passant de 56,99 millions d'exemplaires en 1996 à 56,72 millions en 1997. La diminution est plus forte dans l'Union européenne, de 82,18 millions d'exemplaires à 81 millions. Depuis 1993, la baisse y est de 3,7 %, ce qui représente plus de 3 millions d'acheteurs en moins. Aux Etats-Unis, la chute est de 5,2 % pour la même période. Elle atteint 10 % sur dix ans, soit 6 millions de lecteurs en moins.

La situation du Japon, pays roi des journaux, reste pourtant satisfaisante. La diffusion des quotidiens, avec 72,7 millions d'exemplaires vendus par jour, est stable. Elle a même augmenté depuis dix ans de 3,5 %. C'est-à-dire que les journaux japonais ont gagné 2,5 millions d'exemplaires en une décennie. Le Japon compte les deux plus gros titres du monde : le *Yomiuri Shimbun*, avec une diffusion de 14,5 millions d'exemplaires quotidiens et une audience de 37,6 millions de lecteurs – pour une population de 125 millions de personnes –, et l'*Asahi Shimbun*, avec 12,7 millions d'exemplaires vendus et une audience de 30 millions de lecteurs.

En Europe, le paradis est en Scandinavie. La Norvège reste le pays où on lit proportionnellement le plus : 598 Norvégiens sur 1 000 achètent un quotidien, devant 580 Japonais, 228 Américains ou 153 Français. Dans les dix pays qui affichent le plus fort taux de pénétration, quatre sont scandinaves.

L'IMPORTANCE DE L'OFFRE

S'il est difficile de trouver des explications à ces bons résultats, on peut constater que le portage à domicile est développé dans ces pays. M. Balding remarque également que *« cinq des six marchés de presse où les ventes sont élevées par rapport à la population sont également parmi les premiers en nombre de titres publiés par habitant »*. Il y a en Norvège 19 journaux pour 1 million d'habitants, 15 en Suisse et 11 en Finlande et en Suède. En cinq ans, la diffusion des journaux a cependant baissé dans ces pays du Nord : – 8,5 % en Suède, – 7,4 % en Finlande, – 3,2 % au Danemark et – 0,8 % en Norvège.

Dans l'Union européenne, seulement trois pays ont vu la diffusion des journaux augmenter depuis 1993 : le Portugal (+ 58,5 %), l'Espagne (+ 8 %) et les Pays-Bas (+ 0,5 %), tandis que les journaux suisses ont progressé de 3,4 % sur la même période. Trois pays d'Europe centrale ont progressé par rapport à 1996 : la République slovaque (+ 8,4 %), la Hongrie (+ 5,8 %) et l'Estonie (+ 2 %).

La chute des régimes communistes a entraîné une baisse vertigineuse des tirages des journaux, à l'image de la Russie qui affichait un tirage de 96 millions d'exemplaires par jour. Les statistiques sur les ventes actuelles ne sont pas disponibles, mais Timothy Balding a fait remarquer que *« le lancement de quotidiens semble être un sport national en Russie, où 13 380 nouveaux titres ont été officiellemnt enregistrés en 1997. Combien d'entre eux sont encore publiés à l'heure actuelle, nul ne le sait. »*

La diffusion des journaux a fortement augmenté en Inde depuis 1993 (+ 47,2 %), ce qui représente pratiquement 8 millions d'acheteurs supplémentaires. Mais la crise économique asiatique pénalise une région où la croissance était forte ces dernières années (*Le Monde* du 16 avril), notamment en Malaisie, aux Philippines et en Indonésie.

Les recettes publicitaires ne suivent pas la même courbe que celle des ventes. Vingt-trois des 29 pays étudiés par l'AMJ ont vu leur recettes publicitaires augmenter, notamment dans le principal marché publicitaire, les Etats-Unis, où la hausse est de 6 % en un an, et de 16,8 % depuis 1993. Les recettes publicitaires des journaux américains sont de 41,3 milliards de dollars (248 milliards de francs), de 19,6 milliards de dollars dans l'Union européenne et de 8,2 milliards au Japon.

La part de marché des journaux par rapport aux autres médias décline cependant dans de nombreux pays. Elle est de 37 % aux Etats-Unis et en Europe contre, respectivement, 41 % et 44 % en 1985. La part de marché des quotidiens est de 32 % en Asie et de seulement 20 % en Amérique latine.

Alain Salles

Lecture des quotidiens : la France au vingt-deuxième rang

TAUX DE PÉNÉTRATION POUR MILLE HABITANTS

Rang	Pays	Taux
1	NORVÈGE	598
2	JAPON	580
3	FINLANDE	453
4	SUÈDE	438
5	SUISSE	385
6	SINGAPOUR	360
7	ROY.-UNI	314
8	DANEMARK	307
9	ALLEMAGNE	306
10	PAYS-BAS	305
11	AUTRICHE	296
12	LUXEMBOURG	269
13	Nlle-ZÉLANDE	228
14	ÉTATS-UNIS	209
15	RÉP. TCHÈQUE	202
16	SLOVAQUIE	188
17	ESTONIE	178
18	AUSTRALIE	174
19	CANADA	173
20	HONGRIE	170
21	BELGIQUE	158
22	FRANCE	153

	DIFFUSION QUOTIDIENNE (en millions d'exempl.)	ÉVOLUTION 93/97 (en %)	RECETTES PUBLICITAIRES (en milliards de dollars)	ÉVOLUTION 93/97 prix (en % constant)
JAPON	72,7	+ 1,1 %	8,2	+ 10,1 %
ÉTATS-UNIS	56,7	- 5,2 %	41,3	+ 16,8 %
ALLEMAGNE	25,0	- 3,3 %	6,8	- 4,6 %
INDE	24,9	+ 47,2 %	0,8	+ 105 %
ROYAUME-UNI	18,4	- 5,8 %	3,18	+ 21,8 %
FRANCE	8,4	- 3,3 %	1,69	- 5,8 %
BRÉSIL	6,9	+ 9,5 %	1,55	
ITALIE	5,9	- 8 %	1,47	+ 15 %
CANADA	5,0	-10,1 %	1,43	+ 1,2 %
PAYS-BAS	4,75	+ 0,5 %	1,17	+ 37,5 %
PHILIPPINES	4,7	+ 7,2 %	-	-
INDONÉSIE	4,6	- 0,4 %	0,5	+177,7 %
ESPAGNE	4,26	+ 8 %	1,36	- 45 %
SUÈDE	3,87	- 8,5 %	1,25	+ 12,1 %
AUSTRALIE	3,2	+ 0,6 %	1,3	+ 19,5 %
SUISSE	2,7	+ 5,8 %	0,95	- 0,7 %
NORVÈGE	2,6	- 0,8 %	1	+ 50 %

Source : Association mondiale des journaux

L'arrivée de Cesare Romiti à la tête du « Corriere della Sera » inquiète la rédaction

ROME
de notre correspondant

Cesare Romiti, président de Fiat depuis 1974, a été nommé, mardi 2 juin, président de RCS editori (Rizzoli-Corriere della Sera), société qui contrôle le grand quotidien de Milan. Son arrivée officielle ne se fera qu'à fin juin lorsqu'il cessera officiellement ses fonctions à la direction de Fiat pour cause de limite d'âge (à 75 ans, le tout-puissant manager de la firme de Turin sera remplacé par Paolo Fresco, patron de General Electric). Mais à peine la nouvelle a-t-elle été connue, dimanche 31 mai, en raison d'un article de *La Repubblica*, la rédaction du *Corriere della Sera* s'est inquiétée de la venue de Cesare Romiti. Dès le lundi, une assemblée des journalistes a été convoquée sous l'égide du comité de rédaction.

Ferruccio De Bortoli, directeur du quotidien de la via Solferino, a tenté de rassurer les rédacteurs en affirmant que *« Romiti est un grand manager, une garantie, une sécurité »*. *« Les préoccupations sont légitimes mais rien ne se produira*, a-t-il ajouté. *Il n'y aura aucun changement dans la ligne éditoriale du* Corriere. *Au contraire, ce sera une occasion de développement pour le groupe »*. Ces paroles rassurantes n'ont guère convaincu une rédaction préoccupée par la venue d'un homme qui n'a jamais fait mystère de ses opinions politiques et qui a l'habitude de diriger comme il l'entend les entreprises dont il est le président.

MISES EN EXAMEN

« Aucun directeur ne peut être à lui seul une garantie suffisante, y compris Ferruccio De Bortoli », a assuré Raffaele Fiengo, l'un des dirigeants du comité, pour qui il est indispensable de trouver des garanties afin de préserver l'indépendance du journal. *« Nous demandons publiquement aux propriétaires*, souligne le communiqué du comité de rédaction, *la prudence maximale et la transparence sur ce qui est en train d'être décidé. Nous rappelons que non seulement il existe une obligation d'information préventive qui, au* Corriere, *a valeur d'engagement juridique, mais que des centaines de milliers de lecteurs ont le droit d'être informés et défendus »*.

Comment maintenir *« la séparation entre l'information et les intérêts économico-financiers, politiques et publicitaires »* ? Telle est la question que se posent les journalistes face à la crainte de voir Cesare Romiti utiliser le quotidien pour la réalisation des projets politiques qu'on lui prête. Un objectif que le patron de Fiat a toujours nié avec véhémence. Ce qui n'a jamais vraiment convaincu en raison de ses prises de position caractérisées dans ce domaine et d'une ambition à peine déguisée de vouloir rassembler le centre.

Cesare Romiti avait été condamné, le 9 avril 1997, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pour faux bilan et fraude fiscale, pour avoir constitué des caisses noires en Italie et à l'étranger afin de financer des partis politiques, notamment la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste de Bettino Craxi. Depuis cette époque, le président de Fiat fait également l'objet d'une information judiciaire sur le versement de pots-de-vin – toujours aux mêmes partis – afin de favoriser l'adjudication des travaux de construction du métro à Rome.

Michel Bôle-Richard

L'impact des nouvelles technologies de l'information sur la société

L'APPROCHE de la fin du siècle conduit, selon Jean-Jacques Aillagon, *président de la mission pour la célébration* de l'an 2000, à s'interroger *« sur l'impact du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur la vie en société, sur le travail, les loisirs, l'espace, la ville et la création »*. Ouvrant les troisièmes rencontres internationales du Futuroscope, intitulées « Demain, tous en ligne ? », vendredi 29 mai à Poitiers, il a invité chacun à réfléchir sur cette révolution *« sans naïveté, mais avec volontarisme »*.

Membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Philippe-Olivier Rousseau a rappelé l'origine de la mutation en cours : depuis une vingtaine d'années, la puissance des microprocesseurs double tous les 18 mois, et l'offre de programmes informatiques suit quasiment au même rythme ; les satellites offrent désormais une couverture globale en matière de télédiffusion et de télécommunications ; Internet a induit une révolution économique en désolidarisant le prix des communications de la distance. Résultat, aux États-Unis en premier lieu, *« l'économie de l'immatériel est supérieure à celle des biens et services, et l'information sur l'argent devient plus importante que l'argent lui-même »*.

Philippe Quéau, directeur de l'information et de l'informatique à l'Unesco, estime que face à la déferlante normalisatrice des NTIC, les États et l'ONU sont beaucoup trop faibles. *« Internet sera un facteur aggravant »*, prédit-il, appelant de ses voeux une hypothétique *« gouvernance mondiale »* capable de réduire certaines inégalités criantes.

Selon un rapport de l'Union internationale des télécommunications, l'investissement pour une connection est presque dix fois plus élevé en Afrique que dans les pays de l'OCDE. De plus, la commission fédérale pour les communications (FCC) américaine vient d'annoncer un changement dans les règles de répartition des coûts des télécommunications, partagés jusqu'ici à 50/50 entre émetteur et récepteur. *« Désormais*, déplore Philippe Quéau, *95 % de la valeur ajoutée va rester aux USA. »*

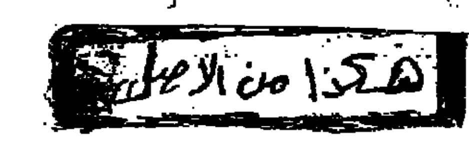
Jean-Michel Billaut, qui anime l'Atelier à Paribas (ex-Compagnie Bancaire), a pour sa part annoncé un inéluctable *« crépuscule des intermédiaires »*. Le succès d'Amazon. com (libraire et disquaire), d'Auto-by-Tel (1 million de véhicules vendus) et d'e-trade, le courtier électronique, n'en sont qu'un premier signe. Sa conclusion : *« l'élite dirigeante française n'a aucune idée de ce qui va lui arriver »*.

Certains cependant ont pris les devants. Comme Christian Marchandise, créateur de Télémarket, le service d'achat par téléphone et Minitel, qui vient de passer sur Internet. Le commerce électronique devrait atteindre, selon lui, 5 % des échanges dans trois à cinq ans. Pour le consultant Denis Etthigoffer, les Français n'ont pas pris conscience qu'Internet mettait à leur portée 40 % du pouvoird'achat américain. *« Face au vent du changement*, a-t-il conclu, *il y a ceux qui construisent des paravents, et il y a ceux qui construisent des moulins. »*

Hervé Morin

■ **PUBLICITÉ : la société américaine Clear Channel Communications a affirmé, mardi 2 juin,** contrôler 51,3 % de la société britannique d'affichage public More Group, également convoitée par le Français Decaux *(lire page 12)*.

■ **PRESSE : Bertelsmann a nommé Jürgen Richter,** patron du groupe de presse Springer de 1994 à 1997, à la tête de ses éditions professionnelles à dater du 1er juillet. D'ici là, le projet de joint-venture entre Havas et Bertelsmann, pour fusionner leurs activités dans la presse professionnelle, devrait être précisé.



Twingo GPL

Kangoo GPL

Mégane GPL

Scénic GPL

Laguna GPL

Nevada GPL

De notre côté, nous sommes prêts.

Vitesse limitée à 60km/h, circulation alternée... Le phénomène "pollution automobile" s'accentue chaque jour, largement relayé par les médias. Alors on trouve des solutions, pastille verte, pots catalytiques, co-voiturage... sans véritablement traiter le fond du problème : comment rendre la voiture véritablement propre tout de suite et à un prix acceptable ? Pour Renault, une solution qui tient en trois lettres : GPL. D'abord parce que le gaz de pétrole liquéfié ne rejette pas d'odeurs, pas de plomb, pas de particules et très peu de soufre. Ensuite parce que son prix (2,80 F/L) le rend particulièrement économique. Certes, le passage au GPL prendra du temps. On ne change pas les mentalités du jour au lendemain. Mais un constructeur en avance est un constructeur capable de prévoir aujourd'hui de quoi demain sera fait. Voilà pourquoi Renault ne se contente pas de proposer un ou deux modèles GPL mais dès maintenant une vraie gamme, conçue pour accueillir ce combustible. Un jour, on ne dira plus "une tire, une caisse ou une bagnole" mais "une automobile". Ce jour-là, la voiture aura retrouvé sa raison d'exister : être un instrument de plaisir et de liberté. Le constructeur des "voitures à vivre" sera fier d'y avoir contribué.



L'AUTOMOBILE, C'EST L'IDÉE DU SIÈCLE ET DU PROCHAIN.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **REPSOL-AMOCO : les groupes pétroliers espagnol et américain** ont annoncé, mardi 2 juin, la conclusion d'un accord qui *« pourrait déboucher sur une alliance stratégique »* dans le secteur gazier.

● **KRUPP-THYSSEN : la fusion des deux sidérurgistes allemands** a été autorisée par la Commission européenne dès la phase d'examen préalable, ont-ils annoncé mardi 2 juin.

● **VOLVO : le constructeur automobile suédois a cédé,** mardi 2 juin, la moitié de sa part de 4 % dans le groupe pharmaceutique Pharmacia-Upjohn. Volvo a réalisé une plus-value de 2,09 milliards de couronnes *(1,6 milliard de francs).*

● **PPG : le groupe américain renonce à son offre de rachat** dubritannique Courtaulds, après avoir conclu un accord avec son concurrent pour cette reprise, le néerlando-suédois Akzo Nobel, qui a accepté de lui revendre deux usines de peintures de Courtaulds.

● **IBM : un juge argentin a lancé**, mardi 3 juin, un mandat d'arrêt national et international contre quatre directeurs du géant informatique américain, dont la filliale argentine est soupçonnée d'avoir versé des pots-de-vin pour obtenir un contrat (*Le Monde* du 21 mai).

SERVICES

● **AIR FRANCE : les négociations,** entamées mardi 2 juin entre la direction et les pilotes, devaient reprendre *mercredi après-midi* *(lire p. 34)*

● **SPRINT : l'opérateur américain a investi** 2 milliards de dollars (1,2 milliard de francs) *pour construire un réseau* téléphonique qui permet de passer simultanément plusieurs communications (voix, données, vidéo) sur une seule ligne. Le coût des communications baisserait de 70 %.

● **LUCENT TECHNOLOGIES : l'ex-filiale d'ATT** et le groupe d'électronique Motorola ont annoncé, mardi 2 juin, leur alliance pour le développement de puces et la création d'un centre commun d'ingéniérie.

FINANCE

● **MARSEILLAISE DE CRÉDIT : la Banque Chaix, filiale du Crédit commercial de France** (CCF), reste la seule banque en lice pour l'achat de la Société marseillaise de Crédit (SMC), en cours de privatisation, a indiqué le ministère de l'économie. L'offre de la Société générale n'a pas été retenue.

● **HALIFAX : le groupe britannique va pouvoir racheter** Birmingham Midshires Building Society, mutuelle spécialisée dans le crédit immobilier, la Royal Bank of Scotland ayant accepté l'annulation de l'accord qui devait lui permettre de l'acquerir.

● **MERRILL LYNCH : la banque américaine va payer 400 millions de dollars** (2,4 milliards de francs) pour mettre fin aux poursuites engagées contre elle par le Comté d'Orange (Californie), mal conseillé dans des investissements en 1994.

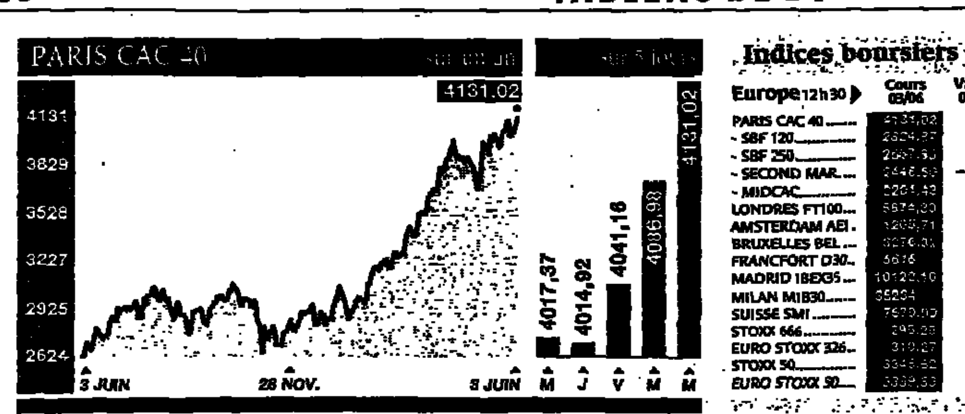
RESULTATS

■ **CCR : La caisse centrale de réassurance** (CCR) a réalisé en 1997 un resultat net de 286 millions de francs, en baisse de 5,2 %, pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs (-4,4 %).

■ **UNISTRAT : la compagnie** *d'assurance française*, spécialisée dans la couverture des risques politiques à l'étranger, a dégagé en 1997 un bénéfice net de 5,9 millions de francs (+31 % sur 1996).

■ **ANGLO-AMERICAN : la compagnie minière sud-africaine** a enregistré une *baisse* de 18,1 % de son résultat net sur l'exercice écoulé, à 6,6 milliards de dollars, du fait de la crise asiatique.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

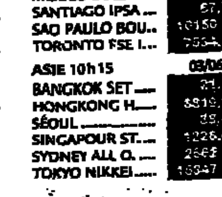


Principaux écarts au règlement mensuel

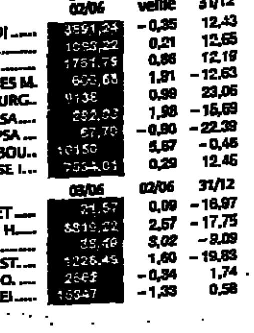
Hausses	Cours 02/06	Var.% 29/05	Var.% 31/12
ROCHETTE (LA)	30,30	+7,69	+23,20
GASCOGNE	647	+7,65	....
FRANCE TELECO.	354,00	+6,90	+62,57
CGIP	3380	+5,76	+52,77
LAFARGE	639	+5,10	+64,68
ALTRAN TECHNO.	1239	+4,88	+179,34
SALVEPAR (NY)	579	+4,89	+24,65
CIMENTS FRANC.	392	+4,81	+69,69
L'OREAL	3035	+4,17	+31,42
SILIC CA	1197	+3,93	+40,37

Baisses	Cours 02/06	Var.% 29/05	Var.% 31/12
COMPTOIR ENTR.	16	-3,61	+29,03
DEVEAUX(LY)#	896	-2,92	+28
TECHNIP	733	-2,91	+31,18
STRAFOR FACOM.	510	-2,40	+46,98
ECIA	1365	-2,36	+54,13
CEGID (LY)	1251	-2,28	+104,07
COFLEXIP	677	-2,22	+31,67
COLAS	1142	-1,97	+32,02
HAVAS ADVERTI.	1240	-1,97	+80,58
SAUPIQUET (NS.	595	-1,97	+4,38

Indices boursiers

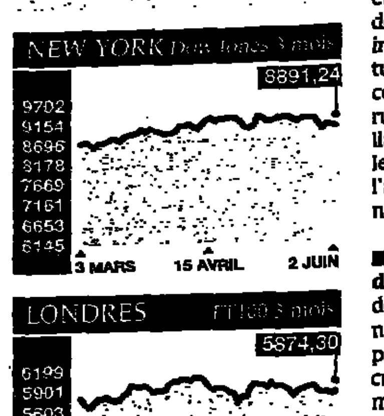


Europe 12h30	Cours 03/06	Var.% 02/06	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	4133,02	1,08	37,75
- SBF 120	2624,37	0,96	37,88
- SBF 250	2667,93	0,49	37,17
- SECOND MAR.	2446,59	-0,06	35,16
- MIDCAC	2201,42	0,38	38,69
LONDRES FT100	5874,30	0,55	14,39
AMSTERDAM AEI	1209,71	0,44	31,96
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,41	35,47
FRANCFORT D30	5616	0,60	32,15
MADRID IBEX35	10122,10	0,42	39,51
MILAN MIB30	35294	1,27	41,26
SUISSE SMI	7939,00	0,17	22,43
STOXX 666	295,28	0,40	—
EURO STOXX 326	310,27	0,68	—
STOXX 50	3346,52	0,40	—
EURO STOXX 50	3339,53	0,64	—

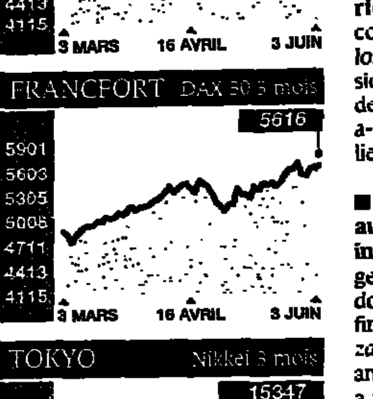


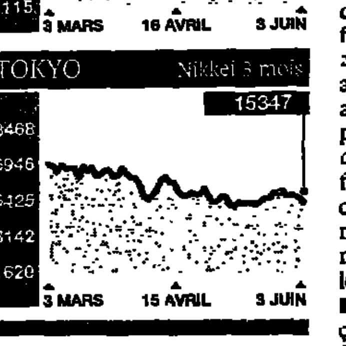
Monde	Cours 02/06	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	8891,24	-0,35	12,43
- SP 500	1093,22	0,21	12,65
- NASDAQ	1751,75	0,86	12,19
BUENOS-AIRES M.	693,63	1,91	-12,63
JOHANNESBURG	9138	0,99	23,05
MEXICO BOLSA	282,93	1,98	-15,69
SANTIAGO IPSA	87,70	-0,90	-22,39
SAO PAULO BOU.	10150	5,67	-0,46
TORONTO FSE I.	7534,01	0,29	12,45
ASIE 10h15	03/06	02/06	31/12
BANGKOK SET	31,57	0,09	-18,97
HONGKONG H.	8919,22	2,57	-17,75
SÉOUL	35,49	3,02	-9,09
SINGAPOUR ST.	1226,45	1,60	-19,83
SYDNEY ALL O.	2663	-0,34	1,74
TOKYO NIKKEI	15347	-1,33	0,58

PARIS SBF 250 3 mois — 2667,93 — 2667 2573 2479 2385 2290 2196 — 3 MARS 16 AVRIL 3 JUIN



LONDRES FT100 3 mois — 5874,30 — 6199 5901 5603 5305 5008 4711 4413 4115 — 3 MARS 16 AVRIL 3 JUIN





LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris était en nette hausse, *mercredi 3 juin, en fin de* matinée. A 12 h 30, l'indice CAC 40 gagnait 1,15 %, à 4 133,82 points.
Il avait ouvert en hausse de 0,60 %. Le 26 mai, la Bourse avait inscrit à la clôture son 35e record de l'année, à 4 115,88 points.
Le volume des échanges s'élevait *sur le marché à règlement men*suel à 2 milliards de francs.
Wall Street avait pourtant terminé la séance de mardi sur une baisse de 0,35 %, les analystes étant *préoccupés par les résultats des* entreprises au deuxième trimestre.
Parmi les titres en hausse sensible, on relevait, mercredi matin, Europe 1 (+6,33 %), Colas (+6 %) et Carbone Lorraine (+4,2 %). Renault gagnait 2,8 % après les bons chiffres de vente en mai du groupe. On notait les baisses de 4,2 % de la SFIM et de 3,33 % de la CGIP.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a cédé 1,33 % mercredi 3 juin, *affectée par* des ventes de futures sur fond de pessimisme général concernant l'économie japonaise. L'indice Nikkei a fini en baisse de 207,45 points, à 15 347,00 points, après un creux de 15 256,09. Son contrat juin a abandonné 100 points, à 15 310.
Les valeurs des sociétés de Bourse ont cependant tiré leur épingle du jeu, bénéficiant d'achats dans l'anticipation de nouvelles manœuvres dans ce secteur après le rapproche*ment, annoncé lundi*, de Nikko Securities avec le groupe financier américain Travelers Group.

AMÉRIQUE LATINE

LES BOURSES du Brésil et d'Argentine se sont reprises mardi 2 juin, avec des progressions de 5,6 % de l'indice Bovespa à Sao Paulo et de 1,9 % de l'indice Merval à Buenos Aires.

NEW YORK

WALL STREET a terminé en baisse *mardi 2 juin* à l'issue d'une séance irrégulière, en raison des inquiétudes sur l'impact de la crise asiatique sur la performance des compagnies américaines. Les résultats du 2e trimestre seront publiés dans un mois et demi, et les investisseurs anticipent plusieurs avertissements négatifs par les compagnies avant cela. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a cédé 31,13 points (0,35 %), à 8 891,24. La grande Bourse new-yorkaise avait commencé la journée en hausse, *profitant de la reprise des* places de Tokyo et de Moscou, avant de retomber en raison de prises de bénéfice.

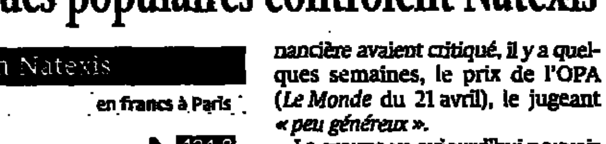
FRANCFORT

LA PLACE allemande a entamé la journée du mercredi 3 juin sur le marché électronique Xetra sur une petite baisse de 0,09 % de l'indice DAX 30.

Valeur du jour : les Banques populaires contrôlent Natexis

*LE GROUPE des Banques popu*laires, qui était le principal actionnaire de Natexis avec 24,88 % du capital et 23,88 % des droits de vote, détient 71,4 % du capital de Natexis, *banque* issue de la fusion Crédit national-BFCE, au terme de son offre publique d'achat (OPA) amicale sur Natexis. *« L'offre comporte une suite positive »*, a indiqué mardi 2 juin un communiqué de la Société des Bourse françaises (SBF).

Le groupe des Banques populaires avait lancé le 25 mars une OPA, au prix de 440 francs par action, ouverte entre le 7 avril et le 15 mai, se réservant le droit de ne pas donner suite à l'offre s'il ne détenait pas au moins 51 % des droits de vote.



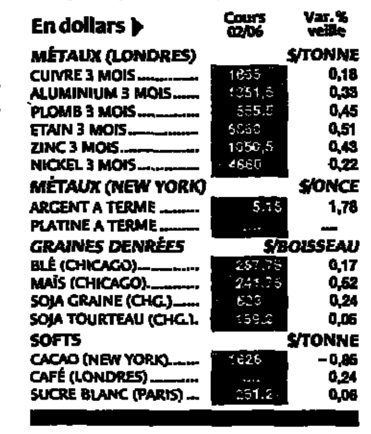
Le groupe a déboursé, en octobre 1997, 1,53 milliard pour acquérir 23,35 % de Natexis. S'ajoutent 3,6 milliards pour racheter les actions, les obligations convertibles et les TSDI convertibles. Le coût total pour le groupe de Jacques Delmas-*Marsalet atteint 5,1 milliards de francs, ce qui valorise* 100 % de la banque, à 6,6 milliards. Selon les vœux de M. Delmas-Marsalet, Natexis sera maintenue en Bourse avec un large flottant d'environ 30 % du capital. Le titre Natexis a terminé mardi en repli à 434,20 francs.

Natexis a dégagé pour 1997 un bénéfice net part du groupe de 289 millions de francs, contre 98 millions un an plus tôt. De nombreuses voix de la communauté fi*nancière avaient critiqué*, il y a quelques semaines, le prix de l'OPA (*Le Monde* du 21 avril), le jugeant *« peu généreux »*.

Le groupe va aujourd'hui pouvoir s'atteler à la mise en place du rapprochement des deux entités, qui comporte notamment un plan de renforcement des fonds propres. Une émission de 250 à 300 millions de dollars d'actions préférentielles sera lancée prochainement sur le marché américain, a indiqué *Jacques Delmas-Marsalet dans* un entretien à *La Tribune* du mercredi 3 juin. *« Nous proposerons ensuite, au début de l'automne, aux actionnaires de Natexis une augmentation de l'ordre de 10 % de son capital. Ces deux mesures doivent porter le ratio Cooke (noyau dur) de Natexis à 6 % »*, a-t-il ajouté. Comme attendu, l'agence de notation européenne Fitch IBCA a annoncé mardi le retrait de sa liste de surveillance des notes du groupe Banques populaires et de Natexis après la réus*site de l'OPA, elle maintient les notes du groupe* Banques populaires et relève celles de Natexis. Le groupe Banques populaires reste noté F1 + à court terme et AA – à long terme. La note court terme de Natexis est relevée de F2 à F1 et sa note moyen terme est relevée de A – à A.

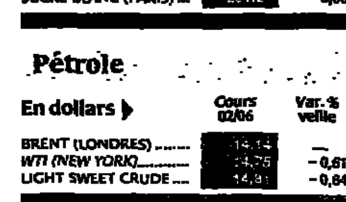
Pascale Santi

Matières premières



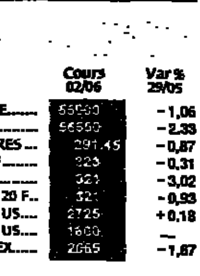
En dollars	Cours 02/06	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1655	0,18
ALUMINIUM 3 MOIS	1351,5	0,38
PLOMB 3 MOIS	555,5	0,45
ETAIN 3 MOIS	5560	0,51
ZINC 3 MOIS	1056,5	0,43
NICKEL 3 MOIS	4660	0,22
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,15	1,78
PLATINE A TERME	....	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	257,75	0,17
MAÏS (CHICAGO)	241,75	0,52
SOJA GRAINE (CHG.)	623	0,24
SOJA TOURTEAU (CHG.)	159,2	0,06
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1626	-0,86
CAFÉ (LONDRES)	....	0,24
SUCRE BLANC (PARIS)	251,2	0,06

Pétrole



En dollars	Cours 02/06	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	14,14	—
WTI (NEW YORK)	14,75	-0,61
LIGHT SWEET CRUDE	14,81	-0,64

Or



En francs	Cours 02/06	Var % 29/05
OR FIN KILO BARRE	55990	-1,06
OR FIN LINGOT	56550	-2,33
ONCE D'OR LONDRES	291,45	-0,87
PIÈCE FRANCE 20 F	323	-0,31
PIÈCE SUISSE 20 F	321	-3,02
PIÈCE UNION LAT. 20 F	321	-0,93
PIÈCE 20 DOLLARS US	2725	+0,18
PIÈCE 10 DOLLARS US	1600	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2065	-1,67

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert était en baisse, mercredi matin 3 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières, face aux devises européennes. Il *s'inscrivait à 1,7660 mark et 5,9560* francs. Le franc était stable, face à la monnaie allemande, à 3,3530 francs pour un deutschemark.
● **Yen** : la monnaie japonaise se redressait nettement, mercredi matin, face à la devise américaine, à 137,80 yens pour un dollar. Elle était soutenue par l'approche de la première réunion du conseil de l'euro, jeudi *4 juin* au Luxembourg, et par celle des adjoints des ministres des finances du G7. Les opérateurs craignent que les responsables monétaires profitent de ces deux occasions pour dénoncer avec force la dépréciation du yen.
De telles prises de position relanceraient le scénario d'une action concertée et énergique des banques centrales *pour tenter de freiner* la

Cours de change

03/06 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,97	6,61	9,78	4,03	2,98	4,30	0,34	3,35	....
DM	1,77	1,97	2,90	1,20	0,89	0,13	0,98	....	0,30
LIRE (100)	1746,50	1941,50	2857,71	1183,16	874,19	1285,67	....	985,30	293,83
YEN (100)	137,96	153,34	225,79	93,45	68,06	....	7,90	77,64	23,22
FLORIN	2	2,22	3,27	1,35	....	1,45	0,11	1,13	0,34
FR.S.	1,48	1,64	2,42	....	0,74	1,07	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	....	0,41	0,31	0,44	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	....	1,47	0,61	0,45	0,65	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,64	0,68	0,50	0,72	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/06	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,40	4,90	5,44
ALLEMAGNE	3,49	3,50	4,85	5,41
GDE-BRETAG.	7,44	7,38	5,68	5,92
ITALIE	5,59	5,13	5,13	5,65
JAPON	0,52	0,39	1,45	...
ÉTATS-UNIS	5,53	5,10	5,56	5,80
SUISSE	1,50	1,65	3,02	4,06
PAYS-BAS	3,51	3,44	4,83	5,48

Matif

Cours 12h30	Volume 03/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	53562	104,32	104,37
Pibor 3 mois JUIN 98	9180	96,42	96,43

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 02/06	Achat 02/06	Vente 02/06
ALLEMAGNE (100)	335,33	322	346
AUTRICHE (100)	47,63	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,10	3,79	4,39
DANEMARK (100)	88,02	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,97	5,67	6,27
FINLANDE (100)	110,36	105	116
GDE-BRETAGNE	9,77	9,31	10,16
GRÈCE (100)	1,96	1,75	2,25
IRLANDE	8,46	8,03	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,15	3,65
JAPON (100)	4,30	4,11	4,46
NORVÈGE (100)	79,45	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,50	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,85
SUÈDE (100)	76,54	71,50	81,50
SUISSE (100)	402,15	389	413

TAUX

● **France** : *le marché obligataire a* ouvert en légère baisse, mercredi 3 juin. Après quelques *minutes de* transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la perfor*mance des* emprunts d'Etat, cédait 3 centièmes, pour s'établir à 104,34 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,91 %.
● **Etats-Unis** : *les obligations* américaines ont terminé la séance du mardi 2 juin en baisse, le premier *repli* après six séances de hausses. Le léger redressement des places asiatiques a pesé sur les cours. Le marché a également été pénalisé par les déclarations de Robert Parry, *président* de la Banque de réserve fédérale de San Francisco, selon qui la crise financière asiatique a peu de chance d'avoir *« un effet considérable »* sur la croissance économique américaine, même si certains Etats de l'Ouest, dont l'économie vit beaucoup des exportations,

ÉCONOMIE

La Banque mondiale reprend son aide à l'Indonésie

LA BANQUE mondiale, qui avait suspendu ses prêts à l'Indonésie en *mai lors des émeutes* et du changement politique, a approuvé mardi 2 juin la reprise de l'aide à Jakarta et va verser un prêt de 225 millions de dollars (1,3 milliard de francs), a *indiqué* un porte-parole de l'institution. Ce prêt est destiné à lutter contre la pauvreté dans les régions rurales. *Un autre crédit* d'un milliard de dollars, destiné à appuyer les réformes structurelles, attend l'approbation du conseil d'administration *(lire aussi page 2)*.

■ **CHINE : Pékin n'a pas fixé de date pour la convertibilité totale** de sa monnaie et la récente crise financière en Asie ne l'encourage pas à se précipiter, a déclaré mercredi le président chinois Jiang Zemin. Dans une interview accordée à *l'AFP*, M. Jiang a réaffirmé que le yuan chinois ne serait pas dévalué.
■ **La Chine, dont le transport aérien est en crise**, ne devrait commander que 20 à 25 Boeing *lors de la visite officielle du pré*sident Bill Clinton fin juin, au lieu des 50 espérés par les Américains, a-t-on appris mardi dans les milieux de l'industrie aéronautique.

■ **RUSSIE : Moscou a demandé au Groupe des sept grands pays industrialisés** (G-7) une aide d'urgence de plus de 10 milliards de dollars (59 milliards de francs), affirme mercredi 3 juin le *Nihon Keizai Shimbun*. Mardi, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a indiqué que les Etats-Unis et ses partenaires du G7 étaient *« en discussions permenentes »* sur la crise financière en Russie. Il a également confirmé la tenue en début de semaine prochaine d'une réunion des ministres adjoints des finances sur le sujet.
■ **Le président Boris Elstine** a re*çu mardi au Kremlin les dix plus in*fluents banquiers et industriels russes pour les inciter à soutenir la politique du nouveau gouvernement *(lire page 6)*.

■ **FRANCE :** Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, plaide pour une politique active de baisse des impôts dans le rapport *qu'il a transmis au Parlement* en prévision du débat budgétaire à l'Assemblée nationale du 9 juin. L'objectif officiellement affiché reste la stabilisation des prélèvements obligatoires *(lire page 6)*.

■ **ETATS-UNIS : les ventes de logements neufs** ont fait un bond de 5,2 % en avril à 888 000 unités, a indiqué mardi le département du commerce. les analystes n'attendaient qu'une hausse de 1,1 %. Les *ventes de mars ont été révisées* : la baisse est de 4,2 % contre une première estimation de -5 %.
■ **L'indice composite des principaux indicateurs économiques** *aux Etats-Unis a augmenté* de 0,1 % en avril pour s'établir à 105,3, après une progression de 0,2 % en mars, a annoncé mardi 2 juin l'institut de recherche économique Conference Board. Cet indice, censé *préfigurer* l'évolution de la conjoncture dans les six à neuf mois, n'a pas reculé *depuis* avril 1997. En février, il avait augmenté de 0,4 %.

■ **AUSTRALIE : l'économie croît à un rythme élevé** malgré la crise asiatique. Le Bureau australien des statistiques a annoncé mercredi une progression du Produit intérieur brut (PIB) de 1,3 % au premier trimestre 1998, soit en rythme annuel une hausse de 4,9 %. Les analystes tablaient en moyenne sur 0,5 % de croissance trimestrielle et 3,4 % de hausse *annuelle*. Sur l'année 1997, la croissance avait atteint 3,8 %.

NOMINATIONS

■ **SAINT-GOBAIN : Eric d'Hautefeuille**, cinquante-huit ans, X-Mines, *auparavant directeur général* adjoint chargé de la gestion opérationnelle, est nommé directeur général de la compagnie. Jean-François Phelizon, cinquante-deux ans, est nommé *directeur général* adjoint, chargé des finances. Il était, depuis 1989, directeur financier du groupe.
■ **CASINO : Pierre Bouchut**, quarante-deux *ans, HEC, directeur fi*nancier depuis 1990 et membre du directoire depuis 1996, est nommé directeur général du groupe de distribution.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 3 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS +1,14 %
CAC 40 : 4133,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-
B.N.P. (T.P)	1059	1060	+ 0,09
Cr.Lyonnais(T.P.)	941	950	+ 0,95
Renault (T.P.)	2795	2807	+ 0,42
Rhone Poulenc(T.P)	3100	[illegible]	—
Saint Gobain(T.P.)	1420	1400	− 1,40
Thomson S.A (T.P)	1014	1010	− 0,39
Accor	1657	1669	+ 0,72
AGF	366	365,90	− 0,02
Air Liquide	1162	1179	+ 1,46
Alcatel Alsthom	1270	1294	+ 1,88
Altran Techno. #	1285	1318	+ 2,56
Atos CA	1139	1193	+ 4,74
Axa	682	694	+ 1,75

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 3 JUIN

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	494,90	494,90
Fiat Ord.	26	26,40
Gold Fields South	105	105
Kubota Corp.	15,50	15,50
Montedison act.ep.	9,60	9,60

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 3 JUIN

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 3 JUIN

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 3 JUIN

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 juin

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES **Le projet Sea Launch prend tournure. La plate-forme semi-submersible *Odyssey* et le navire d'assemblage et de commande de tir *Sea-Launch-Commander*, qui permettront de tirer des lanceurs spatiaux depuis le Pacifique, sont en voie d'achèvement dans les chantiers russes de Vyborg et de Saint-Pétersbourg. ● DURANT L'ÉTÉ, les deux engins devraient rejoindre leur port d'attache de Long Beach, en Californie, près des usines des constructeurs de satellites. ● LE CONSORTIUM Sea Launch, qui rassemble Boeing et des industriels norvégiens, russes et ukrainiens, veut ainsi prendre pied sur le marché des lancements de satellites géostationnaires. ● CE NOUVEL ACTEUR espère conquérir 20 % de ce secteur très concurrentiel. Dix-huit commandes fermes ont déjà été enregistrées par le consortium, qui effectuera directement son premier tir commercial en octobre.**

La base spatiale flottante Sea Launch se prépare à quitter la Russie

Le premier tir d'une fusée depuis cette plate-forme semi-submersible devrait avoir lieu en octobre dans le Pacifique. Le consortium espère conquérir 20 % des contrats de lancement de satellites géostationnaires

SAINT-PÉTERSBOURG
de notre envoyé spécial

Sea Launch, le projet international de base spatiale flottante, d'abord considéré comme farfelu, approche de l'épreuve de vérité. La plate-forme pétrolière *Odyssey*, transformée en pas de tir semi-submersible, et son navire accompagnateur vont prochainement quitter la Russie pour rejoindre leur port d'attache, situé à Long Beach, en Californie (*Le Monde* du 21 novembre 1996). Avec moins de six mois de retard sur le calendrier initial, Sea Launch devrait lancer en octobre, depuis le milieu du Pacifique, son premier satellite de communication, un HS 702 de nouvelle génération construit par Hughes Space & Communications.

À ce jour, Sea Launch revendique 28 contrats et options de tir, dont 18 fermes signés par Hughes (13) et Space Systems Loral (5). Désormais, ce consortium, qui réunit l'américain Boeing (40 %), la compagnie russe RSC Energia (25 %), le groupe d'origine norvégienne Kvaerner (20 %) et leurs partenaires ukrainiens (KB Yuzhnoye-PO Yuzhmash, 15 %), est pris au sérieux par ses concurrents. Même par le leader du marché, la société Arianespace.

Le pari de Sea Launch est des plus audacieux. Dans les années 70, les Italiens ont tenté l'aventure au large du Kenya avec des fusées américaines plus modestes. Sans suite. Cette fois, l'ensemble est autrement impressionnant. *Odyssey* jauge 46 000 tonnes. Elle comporte un entrepôt climatisé pour abriter la fusée russo-ukrainienne Zenit, un système permettant de la dresser avant le tir, un dispositif d'alimentation automatique en carburant (kérosène et oxygène liquide) et tous les équipements pour accueillir 69 membres d'équipage. *Sea-Launch-Commander*, son navire d'accompagnement flambant neuf, aura la charge de commander à distance toutes les phases du tir. Ce bâtiment de 200 mètres de long et de 32 mètres de large fait 28 000 tonnes. Il comporte un atelier d'assemblage des fusées (il peut en accueillir jusqu'à trois) et est équipé d'un pont de transbordement permettant de les hisser sur *Odyssey*.

VERS LA CALIFORNIE

A Saint-Pétersbourg et à Vyborg, les deux bâtiments ont reçu leurs derniers équipements – notamment un système de guidage des fusées ukrainien et les terminaux de contrôle russes. Le premier lanceur Zenit a déjà pris place à bord du navire accompagnateur, soigneusement camouflé par des bâches. Le deuxième devrait être livré avant la mi-juin. Ensuite, l'armada fera route vers la Californie, où le premier satellite pourra être « encapsulé » sur le troisième étage de la fusée, avant que ne commence le voyage qui doit conduire l'ensemble vers les îles Gilbert (République de Kiribati), au milieu du Pacifique.

Combien coûteront les lancements effectués par ce pas de tir marin ? Allen Ashby, le président de Sea Launch, se refuse à dévoiler des informations trop précises. Le secteur est *« trop concurrentiel »*.

RENTABILISER L'INVESTISSEMENT

Pour des questions fiscales, la société a d'ailleurs été domiciliée aux îles Caïman. Les deux vaisseaux battent pavillon libérien et les équipages ont été recrutés en Norvège pour les officiers et aux Philippines pour les hommes de bord. Dans ces conditions, le coût du lancement, pour une charge utile de cinq tonnes placée en orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude), pourrait se situer entre 70 et 100 millions de dollars.

Est-ce suffisant pour rentabiliser l'investissement consenti ? Là encore, M. Ashby est peu bavard. Il se borne à admettre qu'*« il dépasse 500 millions de dollars »* et, confiant, souligne que le consortium devrait, d'ici quatre à cinq ans, avoir conquis *« 20 % du marché »* des lancements de satellites géostationnaires. Selon l'accueil réservé par les clients, le rythme de lancement pourrait même passer de six lancements par an à une douzaine.

Pas question cependant de s'attaquer au marché des constellations de satellites de communication, placés sur des orbites basses. La position de la plate-forme off-shore sur l'équateur est en effet idéale pour la mise en orbite des satellites géostationnaires. De plus, la fusée Zenit n'est pas conçue pour envoyer dans l'espace plus de deux « passagers » à la fois, alors que d'autres lanceurs peuvent aujourd'hui en emporter jusqu'à cinq.

Les constellations, qui décrivent des orbites plus ou moins inclinées, voire polaires, peuvent être lancées depuis des sites plus septentrionaux. Pragmatique, Jim Albaugh, président du département transports spatiaux chez Boeing, ne manque pas de rappeler que sa société est *« en discussion avec les Russes et Ukrainiens pour le lancement depuis Baïkonour (Khazakstan) d'une Zenit à deux étages »* dédiée à ce type de produits. Reste à faire, avant cela, la démonstration des vertus techniques et économiques des tirs marins. Rendez-vous en octobre.

Hervé Morin

Un géant semi-submersible de 46 000 tonnes

Long Beach – Îles Gilbert – Hawaï – St-Pétersbourg – Moscou – Ukraine

PAS DE TIR

COMPARTIMENT DE TRANSPORT

Sea Launch est constitué de deux bâtiments, la plate-forme semi-submersible *Odyssey* et le navire d'assemblage et de contrôle. Tous deux sont actuellement en cours d'achèvement en Russie. Ils devraient rejoindre le port de Long Beach, en Californie, durant l'été. Là, le premier satellite sera installé sous la coiffe de la fusée Zenit, déjà chargée sur le navire (1). L'ensemble sera ensuite transféré sur la plate-forme de tir, qui dispose d'un hangar climatisé (2). *Odyssey* se rendra ensuite à 2 500 km au sud-ouest d'Hawaï, près des îles Gilbert (République de Kiribati, d'où le lanceur sera tiré. Cette dernière phase sera commandée depuis le navire accompagnateur, après immersion des flotteurs et érection de la fusée (3). L'équipage d'*Odyssey* rejoindra le navire, qui devrait être éloigné de 5 kilomètres au moment de la mise à feu.

Un lanceur qui doit faire ses preuves

Utilisée à Baïkonour (Kazakhstan) dans une configuration à deux étages, la fusée Zenit a déjà effectué vingt-huit lancements et connu quatre échecs. *« Ces accidents sont bien compris,* assure Stanislav Konukhov, directeur de KB Yuzhnoye, le fournisseur ukrainien de ces deux éléments. *Nous bénéficierons de trois ou quatre lancements supplémentaires depuis Baïkonour avant le premier tir pour renforcer notre expertise. »* Le troisième étage russe de la fusée adoptée par Sea Launch qui mettra le satellite sur son orbite définitive a été employé à cent soixante-sept reprises sur des fusées Proton. Il a enregistré neuf échecs, mais a depuis été tiré à quatre reprises avec succès. Reste à savoir si ce « Meccano » russo-ukrainien, avec son nouveau système de guidage, passera la rampe. En octobre 1990, l'explosion d'une Zenit avait dévasté un des pas de tir de Baïkonour. Rassurants, les ingénieurs assurent que leur plate-forme off-shore est conçue pour résister à une explosion équivalente à celle de 80 tonnes de TNT...

Dernier rendez-vous d'une navette américaine avec la station russe Mir

LA NAVETTE spatiale Discovery a décollé, mercredi 3 juin à 0 h 06 (heure française), du centre spatial Kennedy, à Cap Canaveral (Floride), pour le dernier rendez-vous d'un engin américain avec la station russe Mir. Elle emporte à son bord cinq astronautes américains – dont deux femmes –, ainsi qu'un vétéran de l'espace russe, Valery Rioumine. L'amarrage avec Mir est prévu jeudi 4 juin. Discovery reviendra sur terre vendredi 12 juin, avec un passager supplémentaire : Andrew Thomas, septième et dernier « locataire » américain de la vieille station russe, à bord de laquelle il a passé cent vingt-huit jours.

Les responsables américains du programme Mir-navette ont maintenu le départ de Discovery, en dépit d'une panne d'ordinateur survenue samedi 30 mai à bord de Mir, lui faisant perdre son orientation et perturbant son alimentation en énergie solaire. L'ordinateur a été remplacé par l'équipage de la station qui devait s'efforcer de remettre en marche, avant le lancement de Discovery, les gyroscopes chargés de stabiliser la station.

Cette mission marque la fin de la première phase d'une coopération américano-russe, qui a commencé le 1er février 1994 lorsque Sergueï Krikalev est devenu le premier Russe à voler à bord d'une navette américaine (Discovery). La station russe – dont le premier élément a été lancé en février 1986 – amorce la dernière phase de sa vie. Les spécialistes de l'agence spatiale russe *« travaillent à la sortie d'orbite de Mir dès que possible, avec le maximum de sécurité »*, indique-t-on à Moscou. Le « décrochage » et la plongée de la station vers l'atmosphère terrestre où elle se consumera pourrait intervenir en 1999. Mais, avant cela, elle devrait néanmoins accueillir le Français Jean-Pierre Haigneré, pour un séjour de trente-cinq jours (dont une sortie en scaphandre) à partir du 22 juillet 1999.

A cette date, si tout se déroule comme convenu, l'assemblage des premiers éléments de sa remplaçante, la station spatiale internationale Alpha, aura commencé. Ce monstre de 460 tonnes offrant (quand il sera terminé) le volume interne de deux Boeing-747 pourrait même accueillir dès l'été 1999 son premier équipage, qui sera composé de l'astronaute américain Bill Shepherd et des cosmonautes russes Youri Gidzenko et Sergueï Krikalev. Lors d'une réunion tenue les 30 et 31 mai au Kennedy Space Center, les représentants des pays participant à cette station (Etats-Unis, Europe, Japon, Canada) ont *« peaufiné »* le calendrier de sa construction.

REPORT DE DATE

Ils ont notamment reporté du 30 juin au 20 novembre le lancement, par une fusée russe Proton, du premier élément, le module de contrôle russe de 20 tonnes, nommé Zarya (« soleil levant » en russe). Ce changement de date – dû à un retard dans la réalisation d'un autre élément russe dont le lancement est maintenant prévu en avril 1999 – coûtera 500 millions de dollars supplémentaires à la NASA. Si tout se passe bien, l'assemblage de la station devrait néanmoins être complètement terminé en janvier 2004. Selon le GAO, organisme chargé des estimations financières au Congrès américain, le coût de la station devrait atteindre près de 96 milliards de dollars (construction et dix ans d'exploitation), ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport aux estimations de 1995. Ce surcoût, dû notamment aux problèmes techniques rencontrés lors de la mise au point et aux retards de lancement, pourrait encore s'accroître, souligne le GAO dans son rapport rendu public le 1er juin.

Christiane Galus

Premiers contacts prometteurs des chercheurs avec la grotte Chauvet

TROIS ANS et demi après sa découverte, la grotte Chauvet, la plus ancienne grotte ornée connue et sans doute la plus belle, vient de s'ouvrir enfin, pour quelques jours, aux spécialistes. Cette première campagne s'annonce prometteuse puisque au moins une trentaine de nouvelles figures ont été reconnues.

Pour ce site exceptionnel s'est composée une équipe dirigée par Jean Clottes, conservateur général du patrimoine, assisté de Jean-Michel Geneste, conservateur de la grotte de Lascaux, et réunissant les inventeurs-spéléologues du site et des préhistoriens de haut niveau. Les quatorze membres du « premier cercle » de ce groupe se sont relayés dans la grotte en continu, du 14 au 29 mai. Les aménagements prévus pour l'étude (passerelles, éclairages...) n'ayant pas encore été installés, les chercheurs ont dû se limiter aux salles dont les sols n'étaient pas meubles. Certaines parois et voûtes étant difficilement observables, *« nous avons travaillé à la jumelle »*, précise Jean Clottes.

RELEVÉS DÉTAILLÉS

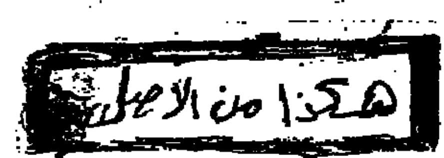
Pour cette première prise de contact, plusieurs objectifs avaient été fixés : prélèvement d'échantillons pour datation au carbone 14, examen attentif des sols et des parois, enregistrement systématique des figures avec relevés détaillés. C'est dans ce dernier domaine que les premiers résultats sont spectaculaires. *« Au-dessus du panneau des lions, par exemple, apparaissaient des traits gravés non définis. Nous nous sommes aperçus qu'en fait ils appartenaient à une grande figure de rhinocéros gravée sur la paroi avant les peintures,* exulte Jean Clottes. *Autre exemple parmi bien d'autres : à l'intérieur du mammouth qui surmonte le magnifique ensemble des trois lions s'en trouve un autre, plus petit. »*

Les spécialistes d'art rupestre ont pu établir une chronologie relative des représentations sur certaines des parois. Cela donne une indication sur les étapes de leur réalisation par les hommes du paléolithique. C'est à partir d'une couverture photo, limitée à la salle d'entrée aux figures rouges – où les sols sont plus durs –, qu'ont été effectués les relevés. Les photos sont travaillées à l'ordinateur, ce qui permet de voir des choses peu perceptibles, en accentuant les contrastes par exemple.

Les figures nouvellement découvertes s'ajoutent aux trois cents autres déjà répertoriées. Ce sont principalement des gravures, ou des peintures aux contours peu nets. Elles sont moins évidentes à repérer parce qu'elles ne sont visibles que de certains endroits, avec certains éclairages. Vu l'immensité du réseau, il est sûr que beaucoup d'autres restent à découvrir.

Pendant que leurs collègues s'occupaient des parois, Michel Garcia (CNRS) et Philippe Morel (université de Bâle) se sont intéressés au sol. Au paléolithique, la grotte s'ouvrait par un large porche aujourd'hui effondré. Les ours venaient y passer l'hiver et ils ont laissé de nombreuses traces sur les sols et les parois. Les deux chercheurs les relèvent et les étudient, dans le but de faire un lien entre les passages des animaux et des hommes. Quand la fouille proprement dite débutera-t-elle ? *« Rien ne presse,* répond Jean Clottes. *La surface des sols est déjà très riche en vestiges et ce n'est que quand nous la connaîtrons bien que nous réfléchirons à l'opportunité de faire des sondages. »*

Catherine Chauveau



هكذا من الأصل

Editeur et pérégrin plutôt que voyageur

Globe-trotteur mais également éditeur, Jean-Louis Gouraud veut faire mentir le poète selon lequel « la beauté commence où s'arrête le guide »

AVENTURIER, agité, agitateur, cavalier, cavaleur, galopeur, galopin, pèlerin, pérégrin, voyageur, vagabond, chamane, espion, scénariste, éditeur, écrivain, compère de Bartabas, hippomane. Tels sont les principaux vocables sous lesquels on a successivement présenté Jean-Louis Gouraud, depuis plus d'un quart de siècle qu'il bourlingue et écrit.

Et s'il devait dans cette cohorte choisir la dénomination lui agréant le mieux ? « *Ce serait sans hésiter pérégrin, car le mot pérégrination n'implique pas toujours des itinéraires précis. Pérégrin induit aussi une vague quête, ce qui le rapproche du pèlerin et ne me déplaît pas trop.* » Gérard de Nerval était sans doute dans le même esprit quand il évoquait ses « *pérégrinations de touriste* ».

> Mêlant son propre itinéraire à la phénoménale cavalcade d'un cosaque couvrant d'une seule traite, en 1889, 9 000 km à travers l'empire des tsars, Gouraud en a tiré un vrai-faux roman équestre

Cependant, le terme « touriste » ne sied pas à Gouraud, qui affectionne le parcours solitaire, en particulier sur ses terrains d'élection et d'étude, l'ex-Union soviétique et l'Afrique noire (il a été sept ans directeur de la rédaction de *Jeune Afrique*). Il aime à rester un certain temps sur place, sans regarder le calendrier, s'enfonçant dans le paysage, notant tranquillement. Cavalier émérite, lorsqu'il le peut, il délaisse au profit d'un « *canasson* » les moyens de locomotion à moteur (quant aux voitures, il n'a pas son permis...).

En 1990, avec deux trotteurs français pour montures, il a parcouru seul en soixante-quinze jours les 3 333 kilomètres séparant Paris de Moscou. Ce ne fut pas du gâteau : partout en Europe les chemins de terre tendent à s'effacer, les cartes sont fausses ou caduques, les gens, même les paysans, ne se déplaçant plus que sur le macadam, connaissent de moins en moins leur terroir. Un homme à cheval est une curiosité (*Le Monde* du 15 janvier).

Mêlant son propre itinéraire à la phénoménale et réelle cavalcade d'un cosaque ayant couvert en 1889 d'une traite 9 000 kilomètres à travers l'empire des tsars, Gouraud en a tiré *Serko*, vrai-faux roman équestre que les Anglo-Saxons et les Russes ont traduit dans leur langue pour mieux l'apprécier.

Saint-Pétersbourg passe pour la seule ville au monde dotée d'un cimetière de chevaux. Notre pérégrin l'a redécouvert et il frappe en ce moment à toutes les portes hippophiles afin de le restaurer. Le goût des coursiers et celui des voyages s'épaulant l'un l'autre, Gouraud est allé jusqu'au Turkménistan essayer « *le plus rare cheval du monde dont il ne reste qu'un millier de têtes, l'akhal-téké* ». Lorsqu'il apprit qu'un spécimen de cette antique race chevaline d'Asie, offert à Mitterrand par le président turkmène, était secrètement arrivé en France, il se démena comme un diable pour voir cette merveille, et y réussit. Le pur-sang se trouvait au discret château d'Etat francilien de Souzy-la-Briche, « *à la disposition d'une fille alors cachée du président français...* ».

Aujourd'hui, Gouraud, rentré de plusieurs semaines en Kalmoukie, « *la seule nation bouddhiste d'Europe, l'une des quatre-vingts entités de la Fédération russe* », s'occupe à Paris des livres qu'il édite en Romandie, avant peut-être d'aller revoir Samarcande ou Luanda. Fort d'une expérience éditoriale commencée à dix-huit ans avec la création de sa propre maison qui se lança grâce à un album sur le Crazy Horse Saloon, Gouraud s'est plus récemment spécialisé dans les guides.

Des guides littéraires *sui generis*, sans pages pratiques mais présentant un large choix de ce qui a été écrit sur des destinations aussi hasardeuses que Corse, Tibet, Himalaya ou Kurdistan. L'inventeur de cette collection semble s'être donné pour mission de faire mentir le poète qui a dit « *La beauté commence où s'arrête le guide !* » (Jean Cocteau, *Tour du monde en 80 jours*).

Gouraud mijote peut-être en ce moment un titre sur cette Kalmoukie autonome, oubliée depuis sa création en 1920. Auparavant, il compte sortir, sur une contrée dramatique, la Kabylie, un guide culturel rempli comme les précédents de signatures célèbres ou inattendues, qu'on lira en attendant de pouvoir visiter cette province algérienne.

Entre-temps, notre homme aura sans doute repris lui-même la plume pour nous conter l'histoire de Savin, ultime soldat de la Grande Armée, mort à 126 ans, en 1894, à Saratoff, « *ville russe d'un million d'habitants, estudiantine, joyeuse, soignée* », qui a séduit Gouraud lors d'une récente *peregrinatio*.

Savin aussi était un pérégrin, mais version militaire, tel le général Gouraud de la même famille que Jean-Louis (ce qui valut un jour à ce dernier d'être reçu en triomphe par les habitants de l'ex-Fort-Gouraud en Mauritanie...). Un temps prisonnier en Russie après la retraite napoléonienne, Savin se fixa finalement à Saratoff, où il marqua de son empreinte l'histoire de cette cité de la Volga bien mal connue chez nous. Jean-Louis Gouraud s'assagira-t-il un jour ainsi, quelque part au bout de la planète ? Entre une imprimerie et un haras évidemment !

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Collaborations.** Jean-Louis Gouraud dirige trois collections aux éditions Favre, 29, rue du Bourg, 1202 Lausanne : « Caracole », nombreux titres, à moins de 100 F, consacrés au cheval ; « Le Vagabond enchanté», guides littéraires de voyages, à paraître Arménie, Sahara, Kabylie ; « Bestiaire divin », guides tous publics sur les animaux : la vache, le requin, le chien, etc., à paraître l'hippopotame, l'âne, le cheval.

● **Publications.** Jean-Louis Gouraud a lui-même publié : *Un petit cheval dans la tête*, Maison des cultures du monde, Paris, 1991 ; *La Russie à cheval*, présentation de textes de voyageurs, Payot, 1994 ; *Le Cheval, romans et nouvelles*, anthologie composée avec J. P. Digard, Presses de la Cité, 1994 ; *Célébration du cheval*, anthologie, le Cherche-Midi, 1995, prix Pégase 1996 ; *Chamane*, novélisation par L. Jurgenson d'un film de Bartabas sur scénario de Gouraud, Calmann-Lévy, 1996 ; *Serko*, Favre, 1996.

● **Librairie.** Connue des bibliophiles, La Bouquinerie, spécialisée en livres d'occasion sur l'étranger, les ex-colonies, le voyage, etc., créée par l'éditeur algérois Edmond Charlot et Marie-Cécile Véne, reste à Pézenas (34120), mais elle change d'adresse : 21, rue des Litanies, tél. : 04-67-98-18-49, télécopie : 04-67-09-47-27.

EMMANUELLE DÉCLE

L'Italie aux cent cités d'art

Ouvrir en grand les portes de « l'autre Italie » aux voyageurs, tel était l'objectif de la 2e Bourse du tourisme des cent cités d'art d'Italie, du 29 au 31 mai à Ferrare. A l'ombre de la forteresse médiévale en brique rouge des ducs d'Este et devant le parvis de la cathédrale romane en marbre rose, étaient dressés les étals des villes, des provinces et des régions venues montrer leurs richesses dérobées à la masse des visiteurs étrangers. Les chiffres sont là : Venise, Rome et Florence reçoivent les trois quarts des Français se rendant en Italie. 700 000 choisissent Venise, 500 000 descendent à Rome, tandis que 400 000 préfèrent Florence.

Les autres, soit 400 000 sur un total de 2 millions, s'égaillent dans le reste du pays, avec une préférence pour la région des lacs ou la Sicile. Tandis que Ferrare, avec ses ruelles médiévales intactes et ses allées cloutées de galets ronds, bordées de palais et de jardins, n'en a reçu, en 1997, que 4 317 ! En dépit de son opéra, bijou du XVIIIe, qui s'enorgueillit d'avoir pour résident honoraire Claudio Abbado. En dépit de ses musées très actifs (notamment le palazzo dei Diamanti, qui présente en juin une rétropective Gainsborough). Et de ses espaces scénographiques de la Renaissance qui inspirèrent De Chirico pour sa ville de la métaphysique (office du tourisme, tél. : [00-39] 532-209-370 ; chambre d'hôtes à la Locanda Borgonuovo, environ 500 F avec petits déjeuners pour deux, tél. : 532-211-100, e-mail : *www.4net.com/business/borgonuovo* ; ou au Ripagrande, palais-hôtel : 1 000 F, tél. : 532-765-250).

Dans la plaine du Pô, Ferrare est, au cœur de l'Emilie-Romagne, à moins d'une heure de Bologne, Parme, Modène, Padoue, Mantoue, Vérone, Ravenne, Venise... et à une heure quinze de Florence. Toutes ces cités d'art incitent à y séjourner. Par exemple, Modène, la ville de Ferrari (un musée expose les bolides), dont la cathédrale romane a été inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en novembre 1997, dévoile en français un « Week-end à Modène, en treize itinéraires touristiques » et ses hôtels, avec photos et commentaires avisés (Modenatur, tél. : 59-206-686).

Une initiative à souligner car, au pays de Dante, le choix d'un toit n'est pas chose aisée. Le règne du chacun pour soi domine, de ville en province. Il faut s'en remettre aux ouvrages étrangers pour s'orienter. Notamment au Guide des auberges et hôtels de charme en Italie (éditions Rivages), qui donne un large choix d'escales. Parmi les associations locales, Abitare la Storia (*tél. : 577-632-256, de 500 F à 1 500 F, confort de 3 à 5 étoiles*) réunit, dans quatorze régions d'Italie, trente-quatre demeures anciennes – châteaux, villas, manoirs de campagne... – transformées en hôtels par les propriétaires. On consulte avec profit le guide Dolce Casa (éditions Arte Grafica 28, sur place), qui recense les *Italian Quality Bed and Breakfast* à travers le pays (de 200 F à 500 F la chambre double). L'Office du tourisme italien à Paris informe et envoie les brochures (par tél. : 01-42-66-66-68 ou par télécopie : 01-47-42-19-74, 23, rue de la Paix, 75002).

Le plus facile consiste à s'adresser aux opérateurs français qui commercialisent les forfaits avion-hôtels-auto baptisés « autotours » (comme Donatello, CIT Evasion, Italiatours, Nouvelles Frontières, etc.) et dont les brochures sont en agences de voyages. Compter environ 3 000 F la semaine en partant à deux, avec billets d'avion et automobile (sans les hôtels, exemple CIT Evasion). On prendra la voiture à l'aéroport, puis direction ces villes d'art méconnues après avoir *consulté les périples suggérés par celles-ci*. L'Italie prépare avec énergie le jubilé de l'an 2000 : les étapes sont tracées pour ceux qui souhaitent anticiper l'événement. Ainsi les itinéraires adriatiques du Touring Club Italien, d'Aquileia à Rome, par l'Emilie-Romagne. Il faut saisir l'occasion d'une promenade en Piémont où, pour la deuxième année, la province de Turin joue les « Villes d'art portes ouvertes » jusqu'au 18 octobre (tél. : 11-57-562-639). Chaque dimanche, une cinquantaine de cités et de bourgades accueillent gratis, à tour de rôle, les curieux dans leurs palais, musées, abbayes et maisons privées.

Florence Evin

PARTIR

■ **RANDONNER À JERSEY.** Hautes falaises de granit, herbages où paissent les jersiaises (les plus beaux yeux de vache du monde), champs entourés de haies, dunes et plages de sable font de l'île une destination idéale pour randonner hors des sentiers battus. Avec, pour les moins aguerris, le confort de pouvoir suivre les yeux fermés les *green lanes* et autres *footpaths* bien entretenus. Utiles, la carte Discovery (office de tourisme de Saint-Hélier) et le Walking Guide ainsi que le nouveau serveur Minitel 3615 ITIRANDO, conçu par Annick et Serge Mouraret, « globe-randonneurs » aguerris et auteurs d'un guide sur les îles Anglo-Normandes (éditions La Cadole). On indique la région, la durée de la randonnée et le degré de difficulté souhaités et le serveur fait le reste. On peut aussi s'adresser à un spécialiste comme Grand Angle (tél. : 04-76-95-23-00) qui programme un circuit dans l'île.
Centre d'information de l'île de Jersey, *tél.* : 03-88-94-10-20.

■ **LES CATHARES ET L'ESPACE.** Fruit de la collaboration entre Air Liberté et Frantour, un forfait (à partir de 1 490 F par personne en chambre double, de 1 540 F pour une chambre panoramique avec le vol Paris-Orly-Sud – Carcassonne A/R ou retour par Toulouse) permet de passer une nuit à Carcassonne, à l'Hôtel des Trois-Couronnes (face à la cité médiévale), de jeter un œil aux deux sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco (la ville fortifiée et le canal du Midi) et, en louant une voiture, de découvrir le pays cathare. On peut aussi, avec le même billet (75 F), accéder au château comtal, aux remparts intérieurs et, à une heure de route de Carcassonne, à la Cité de l'espace, à Toulouse. Un forfait modulable selon le temps et le budget du visiteur : nuit supplémentaire à partir de 285 F et demi-pension à 100 F par personne.
Agences de voyages.

■ **UN ÉTÉ EN CORNOUAILLES.** L'Association française des amis de l'Orient, liée au Musée Guimet, se dirige pour huit jours vers une destination chérie des Britanniques, la Cornouailles. Les jardins de Trewithenn, où des plantes envoyées du Tibet, du Népal et de Chine se sont acclimatées, les « jardins perdus de Heligans », subtropicaux, Trebah, fruit de cent ans de création et de « *quarante ans de douce négligence* », et les îles Scilly à Tresco et les Abbey Gardens. Neuf jours de bonheur du 25 juin au 3 juillet, 16 900 F tout compris, avec logement en des lieux exquis.
Association française des amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 01-47-23-64-85.

■ **SENTIERS D'AILLEURS.** Après quatorze ans, La Balaguère, spécialiste de la randonnée pédestre (4 000 clients par an), change de cap. Pyrénéen de cœur et ancré dans un terroir dont il connaît chaque piste d'isard, ce provincial épris d'authenticité, désormais partenaire de Club Aventure, qui devient son représentant parisien, entend s'affirmer comme un voyagiste au long cours. Des Pyrénées (les citadelles cathares – autour de 3 500 F –, les canyons de la sierra de Guara, 3 770 F) au bout du monde avec, par exemple, la Pologne et la Slovaquie (6 000 F), l'Atlas marocain (à partir de 4 350 F), mais aussi Cuba (11 450 F), l'Inde du Sud (9 900 F) ou les marches de l'Annapurna (9 990 F), au Népal.
La Balaguère, tél. : 05-62-97-20-21 et 46-95 (étranger). A Paris, au 01-40-51-75-36 ; Minitel 3615 Balaguère.

Monica Seles, l'obstinée

Grâce à la compétition, Monica Seles cherche à oublier les malheurs qui l'accablent. L'ancienne numéro un, trois fois titrée à Roland-Garros, ne s'était plus imposée à Jana Novotna depuis les quarts de finale de l'US Open 1995, et jamais sur terre battue. C'est désormais chose faite. Mardi 2 juin, l'Américaine a éliminé la Tchèque (4-6, 6-3, 6-3).

JÉRÔME PREVOST/TEMPSPORT

Carlos Moya, attaquant surprise de l'Espagne

Joueur atypique, sa condition physique lui a permis de triompher, mardi 2 juin, de Marcelo Rios, le favori du tournoi. Le Chilien voit ainsi la place de numéro un mondial lui échapper



ROLAND-GARROS

ENFANT, Carlos Moya ne jurait que par John McEnroe et Ivan Lendl : *deux modèles antinomiques* pour façonner un joueur espagnol atypique. Le premier fut un talentueux et instinctif empêcheur de tourner en rond, le second un bûcheur impénitent parfois mal récompensé de ses investissements. En s'ingéniant à reproduire leurs qualités, en les combinant aux siennes, Moya (nº 12 mondial) tente d'imposer son style.

« *Un Espagnol ne peut devenir numéro un mondial sans être bon aussi sur gazon et en salle*, explique-t-il, *alors, je travaille dur sur mon jeu pour améliorer mon service, ma volée, et peut-être un jour...* » Le défi est osé. Jamais un Espagnol n'a réussi depuis vingt-cinq ans que le tennis professionnel tient scrupuleusement les comptes. Mais le jeune homme de vingt et un ans au regard gris-vert n'a rien d'un fanfaron. Sur le court comme en dehors, il est aussi calme et réservé que ses collègues issus des écoles de tennis catalanes sont bouillants. « *C'est sa nature profonde, l'ordinaire pour un Majorquin* », assurent ses compatriotes du continent. Sur le court, il joue d'un genre tout aussi inattendu contre l'adversaire, efficace sur terre battue *comme sur surface rapide*.

Lorsqu'on l'attend en défenseur du fond de court, il assène des aces, attaque sans relâche à distance, et charge le filet pour poser des séries d'amorties définitives. Il en avait déjà usé pour méduser Boris Becker ou Michael Chang, en route pour sa finale perdue contre le numéro un mondial, Pete Sampras, à l'Open d'Australie 1997. Il n'avait que vingt ans. Mardi 2 juin, il a utilisé les mêmes armes pour sceller sa victoire, profitant d'une hésitation imprévue de Marcelo Rios (nº 3 mondial) au bout de quatre manches (6-1, 2-6, 6-2, 6-4).

TROISIÈME PRIX CITRON

« *J'ai cru que Carlos avait doublé* [frappé la balle deux fois], *alors je n'ai pas joué le point* », a dit le Chilien du troisième point de son dernier jeu de service. « *Honnêtement, je pense n'avoir tapé qu'une fois* », certifie Moya, que l'arbitre a soutenu. Le débat n'a pas été long. Rios n'a renvoyé sa raquette d'un coup de pied jusqu'à sa chaise qu'en signe d'irritation par rapport à sa propre négligence. Sa main brièvement posé sur le bras de Moya en fin de rencontre l'a prouvé peu après. Un bras levé par réflexe lui aurait sans doute suffi pour gagner le point. L'issue du jeu, puis du match, en dépendait en grande partie.

Gratifié pour la troisième année consécutive du prix Citron par la presse française – celui du joueur le plus désagréable du circuit – Rios a tout de même manifesté, à sa manière, son respect à Moya, bien qu'il ait quitté le court sans un regard pour le public désapprobateur.

Avec ses victoires à Auckland, Indian Wells, Key Biscayne, Rome et Sankt Polten, et sa finale à l'Open d'Australie, le Chilien domine le circuit depuis *le début de la saison*. En battant Moya, il aurait repris la place de numéro un mondial, qu'il a déjà occupée pendant six semaines. « *Il faut être joueur de tennis et évoluer sur le court pour savoir ce qu'on ressent lorsqu'on est dominé* », a-t-il dit dans une de ces ellipses dont il abuse.

« *J'ai travaillé mon tennis et ma condition physique, car je m'étais promis de quitter Paris en faisant à nouveau partie des dix meilleurs joueurs mondiaux*, s'est félicité Moya, *je crois que j'ai déjà réussi.* » Sa victoire à Monte-Carlo, fin avril, avait commencé à le libérer de ses doutes. Vendredi 5 juin, pour les quelques heures que durera la demi-finale les opposant, Carlos Moya mettra entre parenthèses ce qui le lie à Felix Mantilla. « *Alors, nous nous battrons jusqu'à nos limites* », promet-il. Sans autre souci que désigner un digne successeur à Sergi Bruguera, leur compatriote, finaliste l'an passé, et vainqueur en 1993 et 1994.

Patricia Jolly

Martina Hingis confirme son rang

LE CHOC Martina Hingis-Venus Williams n'a pas tenu ses promesses, mardi 2 juin. Les organisateurs, qui avaient programmé le match sur le central au détriment des habitués du court Suzanne-Lenglen, où se disputaient les trois autres quarts de finale féminins, en ont été pour leurs frais.

Un match de pas grand-chose, deux petits sets rythmés par les fautes de la grande Américaine, égarée par la précision de son adversaire et qui n'a montré que quelques miettes de ses grands coups. Quand ils ne dépassaient pas les lignes. Venus Williams, encore trop tendre et pas assez humble pour supporter une confrontation sur la terre battue, a été battue en expérience par Martina Hingis, qui a pourtant le même âge.

PAS DE RIVALITÉ

La partie devait départager la numéro un mondiale et celle qui ne cesse de clamer qu'elle sera la prochaine au sommet. Depuis le début de l'année, Martina Hingis et Venus Williams s'étaient rencontrées quatre fois et étaient à égalité de victoires, la dernière confrontation (la seule sur terre battue) ayant eu lieu il y a deux semaines à Rome, où Martina l'avait emporté en trois sets.

Le match s'est prolongé, avec les propos des deux joueuses, comme d'habitude depuis le début de la saison. A ce jeu, les deux jeunes filles sont aussi bien aguerries : « *Il n'y a pas de rivalité*, dit Martina Hingis. *Il y a six places entre nous, et l'ordinateur de la WTA me dit que j'ai beaucoup de marge.* »

Venus Williams a d'abord acquiescé : « *Vous en voyez, vous, de la rivalité entre nous dans un match où j'ai été battue en deux sets ?* », a-t-elle expliqué. Avant d'affirmer, goguenarde : « *J'ai tout le temps du monde devant moi pour devenir numéro un mondiale. Cette journée me dit que ce n'est pas encore l'heure. Mais elle viendra.* »

Martina Hingis est la seule des gamines du circuit encore en lice. A Roland-Garros, les aînées ont préservé leur jardin. En demi-finales, Hingis rencontrera l'Américaine Monica Seles, magnifique d'opiniâtreté et de talent contre Jana Novotna. La seconde demi-finale mettra en scène une habituée des lieux, l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, championne en 1989 et 1994, contre Lindsay Davenport. En éliminant la Croate Iva Majoli, tenante du titre, l'Américaine atteint ce stade pour la première fois. La numéro deux mondiale a fait son chemin tranquille à Paris. Elle dit avec humour : « *J'aurai vingt-deux ans le 8 juin. Sur le circuit, je deviens une vieille chose encore utile.* »

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS DU MARDI 2 JUIN

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale
F. Mantilla (Esp., nº 15) b. T. Muster (Aut.) 6-4, 6-2, 4-6, 6-3 ; C. Moya (Esp., nº 12) b. M. Rios (Chi., nº 3) 6-1, 2-6, 6-2, 6-4.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale
M. Hingis (Sui., nº 1) b. V. Williams (EU, nº 8) 6-3, 6-4 ; M. Seles (EU, nº 6) b. J. Novotna (Rép. tch., nº 3) 4-6, 6-3, 6-3 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 4) b. P. Schnyder (Sui.) 6-2, 6-7 (5/7), 6-0 ; L. Davenport (EU, nº 2) b. I. Majoli (Cro., nº 10) 6-1, 5-7, 6-3.

Romario et les absents du Mondial

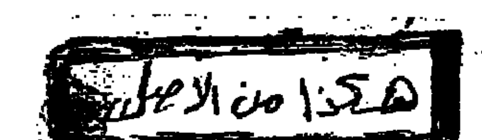
CE SONT les premières grosses larmes de la Coupe du monde de football 1998. Elles ont coulé sur les joues à peine rasées de Romario de Souza Faria, mardi 2 juin. A trente-deux ans, l'avant-centre brésilien vainqueur du Mondial 1994, au cours duquel il avait inscrit cinq buts, ne participera pas à l'épreuve française. Victime d'une déchirure de l'aponévrose du mollet droit (la poche qui entoure le muscle), il a dû annoncer son forfait officiel. Une imagerie à résonance magnétique (IRM), pratiquée dimanche 31 mai à la clinique des Lilas (Seine-Saint-Denis), a sonné le glas des espoirs de l'attaquant de Flamengo.

« *Je suis guéri* », proclamait-il pourtant lundi 1er juin. Las... « *Il s'est produit ce que personne ne souhaitait et nous avons fait tout ce qui était possible pour le soigner*, a déclaré le sélectionneur brésilien Mario Zagallo. *Nous avons attendu le dernier moment pour trancher. Mais le diagnostic final ne nous laissait pas d'alternative.* » « *C'est un moment difficile de ma vie* », a bredouillé le héros malheureux. Au Brésil, l'affaire a pris une tournure nationale. Radios, télévisions et journaux ont ouvert le débat sur le bien-fondé de la décision de Mario Zagallo. En revanche, personne n'avait deviné le nom du remplaçant : Emerson, vingt-deux ans, milieu de terrain du Bayer Leverkusen (Allemagne). La spectaculaire absence de Romario ne doit pas faire oublier que nombre d'autres grands noms seront privés du Mondial français pour cause de blessure, d'écart de conduite ou d'incompatibilité tactique avec le sélectionneur.

Ainsi, le libero allemand Matthias Sammer, Ballon d'or 1996 (touché à un genou), l'attaquant croate Allen Boksic (victime d'une atteinte à un ménisque), le gardien italien Angelo Peruzzi (élongation à une cuisse) ou le Camerounais de Lens Marc-Vivien Foe (fracture du péroné) ont dû laisser leur place. De même, le Yougoslave Anto Drobnjak (Lens) et le Belge Philippe Léonard (Monaco) n'ont pas été retenus par leurs responsables techniques. Tandis que le gardien écossais Andy Goram, pas assuré d'être le titulaire, a préféré renoncer à la sélection !

Reste le cas Paul Gascoigne. Ecarté par le sélectionneur anglais Glenn Hoddle, le fantasque milieu de terrain faisait, lundi, la « une » de la presse populaire du pays. « *Gazza, exclusivité mondiale : J'étais rond quelques heures avant d'être saqué* », a titré le *Sun*, racontant comment l'enfant terrible avait bu tant de bière la veille de la sélection finale qu'il s'était effondré sur son lit et que, le jour même, il avait avalé plusieurs canettes en jouant au golf. « *C'était mon jour de congé, je pensais que c'était OK* », a-t-il expliqué, effondré.

■ En match amical de préparation au Mondial, les Pays-Bas ont dominé le Paraguay (5-1), mardi 2 juin, à Eindhoven, tandis que l'Italie était battue (1-0) par la Suède, à Göteborg, et que l'Afrique du Sud brillait face à la réserve du club allemand du VfB Stuttgart (5-0), à Baiersbronn (All.).



هكذا من الأصل

Soleil au nord, orageux au sud

JEUDI un front froid situé du sud du pays à l'Allemagne donnera un temps orageux sur la moitié sud, tandis qu'il fera beau sur la moitié nord.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Quelques nuages élevés voileront le ciel par moments, mais le soleil restera prédominant, avec une impression agréable. Les températures maximales avoisineront 19 à 23 degrés.

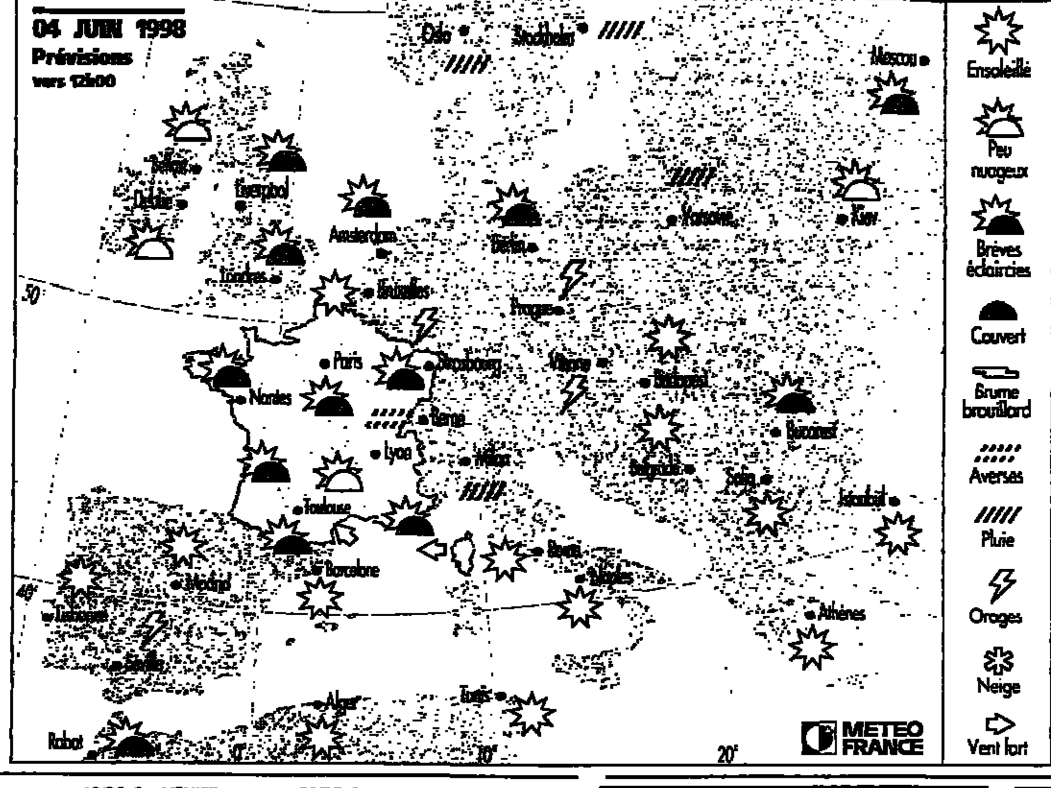
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré quelques passages de nuages élevés, le temps sera bien ensoleillé. Il fera de 22 à 24 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Franche-Comté et le sud de la Bourgogne, le soleil sera présent le matin, puis l'après-midi, le ciel sera plus nuageux, avec quelques orages. Ailleurs, malgré quelques passages nuageux, le soleil sera prédominant. Il fera 24 à 27 degrés l'après midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera encore largement le matin, puis l'après-midi le ciel deviendra très nuageux, avec quelques orages locaux. La température maximale avoisinera 25 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les belles éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux l'après-midi, avec des orages locaux. Il fera 22 à 26 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Des nuages élevés voileront par moments le ciel, mais le temps sera agréable avec un soleil prédominant. La température maximale avoisinera 25 à 28 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 04 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 S	KIEV	18/26 S	VENISE	20/25 S	LE CAIRE	20/31 S
				POINTE-A-PIT.	25/30 P	LISBONNE	15/26 S	VIENNE	15/24 P	MARRAKECH	17/27 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/27 S	LIVERPOOL	9/16 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/23 C
				EUROPE		LONDRES	10/16 N	BRASILIA	15/26 S	PRETORIA	5/24 S
				AMSTERDAM	12/19 N	LUXEMBOURG	14/22 N	BUENOS AIR.	8/17 S	RABAT	15/24 S
FRANCE métropole		NANCY	11/26 S	ATHENES	20/28 S	MADRID	14/29 S	CARACAS	26/30 P	TUNIS	28/34 S
AJACCIO	18/29 N	NANTES	9/24 S	BARCELONE	18/26 S	MILAN	19/23 P	CHICAGO	11/15 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/25 N	NICE	19/25 N	BELFAST	7/14 N	MOSCOU	15/26 S	LIMA	20/22 C	BANGKOK	26/33 P
BORDEAUX	15/26 N	PARIS	11/25 S	BELGRADE	18/31 S	MUNICH	13/21 P	LOS ANGELES	14/20 S	BOMBAY	29/35 S
BOURGES	11/24 S	PAU	14/24 N	BERLIN	15/24 S	NAPLES	23/30 S	MEXICO	14/22 P	DJAKARTA	27/31 P
BREST	10/19 S	PERPIGNAN	17/25 N	BERNE	14/22 P	OSLO	9/15 P	MONTREAL	10/15 N	DUBAI	29/41 S
CAEN	11/17 S	RENNES	9/24 S	BRUXELLES	13/20 S	PALMA DE M.	19/28 S	NEW YORK	16/23 N	HANOI	26/33 P
CHERBOURG	10/18 S	ST-ETIENNE	13/25 N	BUCAREST	16/29 N	PRAGUE	12/21 P	SAN FRANCIS.	12/17 S	HONGKONG	26/27 P
CLERMONT-F.	13/27 N	STRASBOURG	13/27 S	BUDAPEST	17/28 S	ROME	21/27 S	SANTIAGO/CHI	13/20 S	JERUSALEM	17/27 S
DIJON	12/25 N	TOULOUSE	16/25 N	COPENHAGUE	9/15 P	SEVILLE	17/31 P	TORONTO	10/19 S	NEW DEHLI	29/42 S
GRENOBLE	16/29 N	TOURS	8/25 S	DUBLIN	8/14 C	SOFIA	13/25 S	WASHINGTON	17/26 N	PEKIN	18/23 S
LILLE	11/23 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/25 N	ST-PETERSB.	12/18 P	**AFRIQUE**		SEOUL	14/20 N
LIMOGES	13/23 N	CAYENNE	23/30 S	GENEVE	16/24 N	STOCKHOLM	9/17 P	ALGER	16/29 S	SINGAPOUR	28/31 P
LYON	16/27 N	FORT-DE-FR.	25/29 P	HELSINKI	11/16 S	TENERIFE	15/22 N	DAKAR	22/26 S	SYDNEY	14/19 P
MARSEILLE	19/26 N	NOUMEA	23/27 S	ISTANBUL	12/19 S	VARSOVIE	13/22 P	KINSHASA	21/29 N	TOKYO	21/28 C

Situation le 3 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 5 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie Lufthansa a inauguré mardi 2 juin sa première liaison aérienne entre Strasbourg et Francfort, sa plus grande plaque tournante dans le monde. Elle prévoit quatre allers et retours par jour, trois allers et retours le samedi, avec un avion de type ATR 42 de quarante-six places. La durée du vol est d'une heure. Lufthansa effectue actuellement des navettes par autocar entre les deux villes, distantes de 200 km, d'une durée supérieure à deux heures.

■ **MONDE.** Résultat de l'alliance stratégique entre leurs trois compagnies, Singapore Airlines, Air New Zealand et Ansett Australia proposent des tarifs « Tour du monde » modulables au départ de la France, valables six mois. Prix à partir de 9 900 F en classe économique et 24 900 F en classe affaires. Renseignements au 01-43-80-30-10 et au 01-53-65-70-01.

JARDINAGE

Chaleur et pluie de juin sont cause de maladies pour les plantes

CE SONT les impatiens qui sont contentes : la pluie qui tombe sur la terre réchauffée par la récente canicule les a fait doubler de volume en une semaine. Elles sont vertes comme des épinards et leur feuillage, un peu malingre quand on les a plantées, a une santé qui fait plaisir à voir. Les hostas ont atteint leur plein développement et les hampes florales des variétés qui fleurissent en juillet commencent à pointer au-dessus du feuillage.

Evidemment, et malgré les précautions prises, les escargots ont commencé à s'en régaler. Les produits anti-limaces, même ceux qui sont annoncés *waterproof*, ne résistent pas aux averses. Les jardiniers les plus courageux et les plus patients se mettront à quatre pattes. Ils inspecteront le sol alentour pour « cueillir » les petits gris, les bourgognes et ces petits jaunes qui ne se mangent pas – pourquoi ? Ils doivent bien être aussi caoutchouteux que les autres.

Ne pas les manger donc, mais les mettre dans un sac en plastique et les relâcher dans la nature, dans un talus ou dans un pré. C'est moins joli à voir qu'une nichée de mésanges, mais ces bestioles ont bien le droit de vivre. Et remettre du poison, parce que quand même, un semis de zinnias, une touffe d'hostas ravagés, ça attriste. Quelques-uns auront au moins été épargnés.

La pluie, la chaleur font pousser les plantes à une vitesse incroyable, à cette saison. Les asters qui, il y a trois semaines, ne faisaient qu'une dizaine de centimètres de hauteur dans notre jardin, ont quadruplé, commes les phlox. C'est le moment de les pincer.

Cette opération consiste à rabattre de moitié les touffes en hauteur, afin qu'elle émettent des branches florifères supplémentaires, et cela retarde la floraison d'une quinzaine de jours – si on laisse quelques touffes tranquilles, elles seront plus hautes et fleuriront plus tôt, ce qui permet d'alonger la période d'épanouissement.

Cette coupe peut être renouvelée fin juin, au plus tard (dans la moitié nord de la France), pour les phlox, quinze jours plus tard pour les grands asters d'automne. Il faut faire ce travail proprement, à l'aide d'une paire de ciseaux, en ne sectionnant que les tiges – en épargnant donc les feuilles.

Les coupes seront jetées sur le tas de compost ; celles des phlox pourront être bouturées dans un mélangé moitié terre/moitié sable maintenu humide et disposé à mi-ombre. C'est une façon économique et rapide de multiplier cette plante aussi belle qu'utile au jardin : le phlox peut, en effet, moyennant les précautions d'usage (arrosages abondants, ombrage pendant trois-quatre jours), être transplanté en pleine floraison, pour boucher un trou en milieu de massif de vivace ou de *mixed border*.

Ses fleurs regroupées en ombelles à l'extrémité des branches sentent bon et sont très jolies. Surtout celles des variétés anciennes aux couleurs pastel, car les plus récentes sont lourdes et assez gueulardes. Les mauve pâles, les blancs, certains roses sont vraiment splendides. Surtout les mauves, les jours de pluie et le soir, à la nuit tombante.

Cette pluie, cette chaleur, provoquent une élévation de l'humidité de l'air. Les maladies en profitent pour s'attaquer aux rosiers. L'oïdium, la rouille et la maladie des taches noires font donc leurs premières apparitions. Tous les rosiers ne sont pas atteints par cette maladie ; certains en sont malheureusement frappés quoi qu'on fasse.

Cependant, si l'on s'y prend tôt, il est possible de limiter considérablement les dégâts. Il faut impérativement investir dans un pulvérisateur à pression préalable et dans un produit – peu importe la marque –, systémique et rémanent. Le premier adjectif veut dire qu'il est absorbé par les feuilles et véhiculé par la sève ; le second que son efficacité est durable.

Pulvériser de préférence avant les premiers signes de maladie et, en tout état de cause, au plus tard quand ils apparaissent. La plus terrible maladie est la rouille. Les rosiers de la famille des *albas* en sont souvent atteint. Ça commence par de jolies petites taches orangées qui ressemblent aux sporonges que l'on peut observer à l'envers des feuilles des fougères. Ça finit par une suie noire qui recouvre les feuilles et les jeunes tiges. Fin août, le rosier n'a plus une feuille.

Ce n'est pas joli et certains rosiers finissent par en mourir (les grandes roses trémières souffrent de la même maladie, comme elles y sont plus sensibles encore que les rosiers, il peut être judicieux d'en avoir quelques pieds dans le jardin. Ils serviront d'avertisseurs... comme les rosiers plantés en bout de rangs de vignes préviennent du mildiou). Surtout ne pas arrêter les traitements quand il y a un mieux, mais continuer jusqu'à l'automne.

Prendre l'habitude, quand on fait son petit tour de jardin, de partir avec un panier, un couteau et un petit sécateur. Couper ici où là, une fleur d'iris, de rosier, de pivoine fanée, arracher un pied de bouton d'or avant qu'il ne se propage en lançant au loin ses coulants, un pissenlit dans la pelouse n'est pas une corvée, passer ensuite des heures et des heures à faire le même travail l'est à un tel point que beaucoup d'amateurs renoncent devant l'ampleur de la tâche.

Alain Lompech

Penser au semis

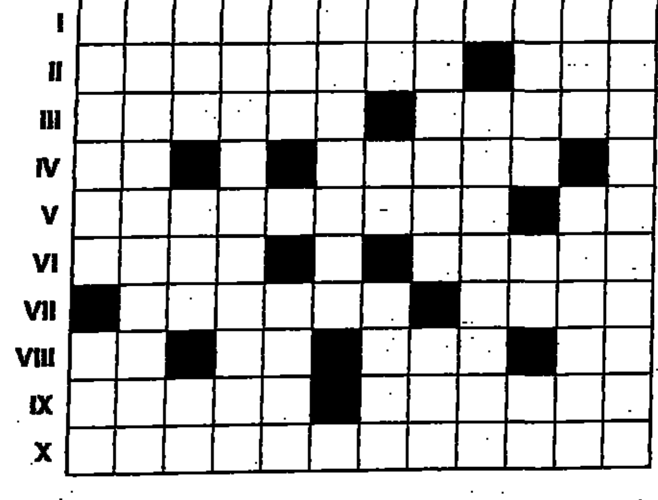
Il est encore temps de semer des annuelles à croissance rapide – balsamines, godétias, clarkias, lavatères, belles-de-jour –, et surtout de penser à certaines vivaces et bisannuelles : notamment les monnaies-du-pape, les lupins, les digitales, les sauges sclarées, la lavande qui auront le temps de se développer avant l'hiver.

La monnaie-du-pape et le lupin devront être semés en place ou dans des godets assez profonds, car ces plantes n'aiment pas trop être repiquées. Digitales, sauges et lavandes (cette dernière n'est pas une vivace, mais un sous-arbrisseau) dans des plateaux de semis remplis d'un mélange assez sableux. Quand les plantules auront deux feuilles (en plus des cotylédons), il faudra les repiquer dans des godets que l'on placera à mi-ombre et que l'on surveillera attentivement. A ce stade de leur vie, les petites plantes ne supportent pas les coups de sécheresse.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98132

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Travaux administratifs. – II. Rêve qui tourne au cauchemar. Obéit à des règles. – III. Ouvrent la circulation. Prendre les bonnes mesures. – IV. Dans l'heure. Bien attaché. – V. Pourpres ou grises, parfois les deux. Sur les règles chinoises. – VI. D'un goût plus que douteux. Prît des forces au départ. – VII. Sont passées de l'huile aux gaz rares. Sa qualité tient à un fil. – VIII. Tête de linotte. Voyelles. Passage historique. En baisse. – IX. Germaine Necker devenue Madame. Comme des yeux qui ont trop pleuré. – X. Travaille sur la planche.

VERTICALEMENT

1. Pleines, elles se déforment. Substance soixante-huitarde. – 2. Contraire à l'usage. – 3. Bois facile à travailler. Montagne crétoise. Bonne carte. – 4. Travaux sur le travail. – 5. Forme de rire. Qualité en surface. – 6. Envoyée avec vigueur. – 7. Le samarium. Partenaire de la gauche plurielle. D'un auxiliaire. – 8. Pert tout intérêt dès qu'il est mis en circulation. S'attaque aux plantes. – 9. Faute de grives, il attrape des merles. – 10. Pingres. Possessif. Militaire américain. – 11. Grogne dépassée. Belge et assez forte. – 12. Manque d'ouverture quelles que soient les circonstances.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98131

HORIZONTALEMENT

I. Long-courrier. – II. Artère. Ointe. – III. Pi. Radotages. – IV. Igné. Irène. – V. Dia. Epi. Tsar. – VI. Antireflet. – VII. Tatou. Iasiot (toisai). – VIII. Ili. Ceci. Oui. – IX. Entiez. Néo. – X. Nerveuse. SDN.

VERTICALEMENT

1. Lapidation. – 2. Original. – 3. Nt. Nattier. – 4. Gère. Io. Nv. – 5. Cra. Eructe. – 6. Œdipe. Eiu. – 7. Orifices. – 8. Rote. Laize. – 9. Riantes. – 10. Ingestions. – 11. Eté. Oued. – 12. Résorption.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1791

ATTENTION, DANGER !

Il faut bien réfléchir après l'entame du 10 de Coeur, car vous risquez de chuter ce chelem joué au cours d'un championnat d'Angleterre par paires. Au début, cachez les mains adverses et mettez-vous à la place de la déclarante anglaise.

Nord : ♠ A R 3 ; ♡ D V 5 3 2 ; ◇ 5 4 ; ♣ A R 4
Ouest : ♠ V 8 ; ♡ 10 9 7 4 ; ◇ R 8 2 ; ♣ 8 6 3 2
Est : ♠ D 9 7 6 2 ; ♡ – ; ◇ D V 9 7 ; ♣ V 10 7 5
Sud : ♠ 10 5 4 ; ♡ A R 8 6 ; ◇ A 10 6 3 ; ♣ D 9

Ann. : S. don. N.-S. Vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Wright	X...	Mohandes	Y...
1 SA	passe	2 ◇	passe
2 ♡	passe	3 SA	passe
4 ◇	passe	6 ♡	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Coeur pour le 2 du mort et le 2 de Pique d'Est, *comment Liz Wright, en Sud, a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il faut essayer de faire trois Piques dont une coupe par Sud (après avoir défaussé un Pique sur un Trèfle), cinq atouts du mort, un Carreau et trois Trèfles.

Le chelem semble donc sur table, sauf si Ouest n'a que deux Piques et *surcoupe au troisième tour à Pique*. Heureusement, on peut éviter ce danger en coupant le troisième Pique *avec un gros honneur*, la situation des Coeurs étant alors la suivante après le premier coup d'atout de l'entame :

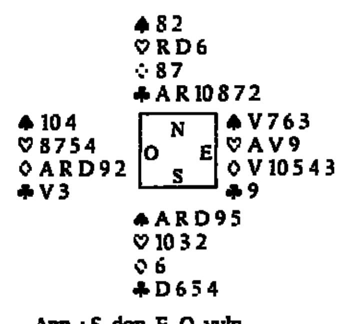
♡ 9 7 4 — Nord : ♡ D V 5 3 — Sud : ♡ 8 6

Sud joue le 8 de Coeur couvert par le 9 et le Valet. Il reprend la main par l'As de Carreau et rejoue le 6 de Coeur pour le 7 et la Dame. Il ne restait plus qu'à tirer le 5 devenu maître !

C'est ainsi que Liz Wright a gagné le chelem. Elle a prévu la surcoupe à Pique et a compris qu'elle pourrait faire tous les atouts même en coupant gros une fois. Malgré tout, il y avait dès le début une précaution importante à prendre : l'entame du 10 de Coeur devait être prise *par un gros honneur de Sud*.

LE DANGER D'ÊTRE RACCOURCI

Cachez les mains d'Est-Ouest pour voir si vous auriez trouvé la meilleure ligne de jeu dans cette donne qui fut publiée par Stephen Lester dans la revue *Australian Bridge*.



Nord : ♠ 8 2 ; ♡ R D 6 ; ◇ 8 7 ; ♣ A R 10 8 7 2
Ouest : ♠ 10 4 ; ♡ 8 7 5 4 ; ◇ A R D 9 2 ; ♣ V 3
Est : ♠ V 7 6 3 ; ♡ A V 9 ; ◇ V 10 5 4 3 ; ♣ 9
Sud : ♠ A R D 9 5 ; ♡ 10 3 2 ; ◇ 6 ; ♣ D 6 5 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant attaqué l'As de Carreau, puis rejoué le Roi de Carreau, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense, les atouts étant 4-2 ?

Note sur les enchères

Il n'était pas si facile d'arriver à « 5 Trèfles », car, après avoir ouvert de « 1 Pique », Sud n'a pas osé faire la redemande de « 3 Trèfles ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE Au début des années 90, de jeunes solistes de jazz italiens, grandis dans le bop et le funk, sont arrivés à Paris, sollicités par leurs homologues français. C'est grâce à Aldo Romano ou Henri Texier que Paolo Fresu, Stefano Di Battista ou Pietro Tonolo ont obtenu les faveurs de la France. Un courant plus expérimental, parfois très attaché à ses racines méditerranéennes, est aussi actif au travers des musiciens qui gravitent autour de l'Italian Instabile Orchestra. ● PARMI les musiciens qui ont établi un langage spécifique du jazz italien, le trompettiste Enrico Rava, né à Trieste, installé à Turin, survole plus de trente années d'évolution et de révolutions. Il jouera à Amiens, dans le cadre du festival Musiques de jazz et d'ailleurs. ● CHEZ EUX, ces musiciens italiens sont, pour la plupart, moins reconnus qu'à l'étranger.

L'Italie du bop et des « bandas » monte à Amiens

Le festival Musiques de jazz et d'ailleurs accueille les représentants confirmés d'une scène transalpine adoptée par la France : Enrico Rava, Stefano Di Battista, Flavio Boltro ou Battista Lena. Le Mans et Mulhouse continuent d'explorer les courants de la musique improvisée

A CALVI, en Corse, un festival propose chaque année aux musiciens de venir, durant une semaine, en famille, en amis. Il leur est demandé de participer à l'un des concerts du festival et, selon les envies, les capacités de chacun, de transformer les ruelles de la ville en une sorte de 52e Rue – dorénavant mythique –, passant d'un bar à l'autre, avec une poignée de standards dans les doigts. Rares sont ceux qui ne se prêtent pas au jeu. Rares sont ceux qui n'y prennent pas goût, avançant de plus en plus loin jusqu'à l'aube, ivres de jazz dans des solos infinis au cours de boeufs plutôt bop et blues. Rares sont ceux qui reviennent de Calvi reposés et bronzés.

C'est là qu'au début des années 90 quelques jeunes lions venus d'Italie ont mis par terre leurs homologues français ou belges habitués des lieux. Du festival, les Français (Michel Petrucciani, Didier Lockwood, Aldo Romano, Paco Séry, Philippe Sellam...) sont revenus avec des compliments enthousiastes et des noms : Stefano Di Battista, Flavio Boltro, Antonio Farrao... Sollicités pour venir à Paris, ils ont vite pris possession des clubs de la rue des Lombards, dans le quartier des Halles. Au Baiser salé, *par exemple, on ne pouvait* pas rater « Les Italiens », dans la salle comme sur la scène. Laurent Cugny a intégré les inséparables Stefano Di Battista et Flavio Boltro à son ONJ. La France se découvrait soudainement des voisins transalpins, faisant fête à tout ce qui se terminait par un a, un i, un o ou un u, quitte à y inclure quelques Sud-Américains.

La nécessité pour l'industrie de se trouver des nouveaux courants, des nouvelles têtes tous les six mois – le jazz n'y échappe pas – au nom du public a pu faire croire à l'éclosion d'une génération spontanée. En fait, les musiciens italiens ont traversé la frontière avec la France depuis plus longtemps ; souvent de manière plus souterraine, dans des cercles moins exposés. Les années 90 du jazz en France semblaient avoir besoin d'un soupçon d'exotisme dont a profité la colonie italienne à Paris. Une arrivée annoncée en grande partie grâce à Aldo Romano, batteur, chanteur, compositeur, présent dans les chants du jazz en Europe depuis le début des années 60, Parisien convaincu, voyageur permanent.



Le Romain Stefano Di Battista (saxophone) et le Turinois Flavio Boltro (trompette).

Romano fonde, en 1988, l'un des plus beaux quartettes du jazz. On y entend Paolo Fresu à la trompette, Furio Di Castri à la contrebasse et Franco D'Andrea au piano. Le groupe devient le « quartette italien » *d'Aldo Romano – qui trouve* la formule un rien réductrice. Les quatre jouent Ornette Coleman, leurs compositions. Ils sont, pour un temps, dans tous les cœurs ; on en loue l'élégance, la singularité, la poésie et la joie de jouer qui explosait à chaque note. D'Andrea *n'était pas un inconnu ; Fresu et Di* Castri, un peu plus jeunes, avaient fait parler d'eux. Avant cela, Romano avait, en 1966 participé au *New Feeling*, de Giorgio Gaslini avec Enrico Rava et Steve Lacy (qui, l grec oblige, n'est pas italien).

Le jazz italien, très actif, comme en Grande-Bretagne, en Allemagne (surtout à l'est), aux Pays-Bas, en Suisse ou en France dans les années post free (fin 60-milieu des années 70) avait été rattrapé au début des années 80 par des clones et la starification du modèle américain sans esprit ni imagination. Les musiciens des années 70 avaient trouvé dans leurs racines méditerranéennes une part de leur inspiration. Les souffleurs venaient pour certains des fanfares – les bandas –, où vivent le répertoire traditionnel et les grands airs d'opéra. La musique contemporaine avait fourni son lot de stylistes chercheurs. Les grands noms du jazz italien sont alors ceux de Giorgio Gaslini, pianiste, compositeur, musicien majeur à l'instar d'un Martial Solal, par lequel sont passées les révoltes free de la musique en Italie, d'Enrico Rava, de Mario Schiano (saxophoniste), créateur avec Giancarlo Schiaffini du Gruppo Romano Free Jazz, premier ensemble free transalpin. Il y a aussi, à partir de 1970, Massimo Urbani, qui joue avec tous, unique, à part ; il est mort le 24 juin 1993.

Dans son versant aux apparences « classiques », nourri au bop, à Miles Davis, le jazz des enfants de Calvi ou des musiciens conviés par Romano écoute aussi le funk, la chanson. Sans tomber dans l'« italianité touristique », il a un son, une chaleur qui disent d'où il vient. On pourra en entendre son expression la plus intéressante, la plus personnelle au travers de l'Electric Five d'Enrico Rava et du quintette de Stefano Di Battista et Flavio Boltro au 17e Festival d'Amiens. Paolo Fresu, Enrico Pieranunzi (pianiste dans l'héritage et la prolongation de Bill Evans), Rita Marcotulli ou Pietro Tonolo – entendu chez Henri Texier – Antonello Sallis – relation forte avec Gérard Panasanel depuis quinze ans – y sont déjà venus ou y viendront.

CLAQUE PERMANENTE

Le versant free, expérimental est ailleurs. A l'Europa Jazz Festival du Mans déjà, qui dès 1982 faisait venir Gian Luigi Trovesi et quelques autres. Il fallait y penser. Ça tombe bien, l'Europa pense souvent avant les autres à faire venir les musiciens qui comptent et qui compteront. Chaque année ils sont revenus, avec femmes et enfants, avec un jazz hédoniste, ludique, qui jouait autant ses classiques que son appartenance à une région, un village, les grandes figures des années 70 comme les derniers arrivants. Mulhouse aussi est l'un des lieux où entendre les créateurs les plus remuants.

Et puis il y eut, en janvier 1992, l'arrivée de l'Italian Instabile Orchestra au Festival de Rive-de-Giers. L'orchestre regroupe deux ou trois générations de solistes, compositeurs, directeurs d'orchestres. Il y a Gaslini, Schiano, Schiaffini, Trovesi, Carlo Actis Dato, Eugenbio Colombo, Paolo Damiani, Pino Minafra, Guido Mazzon, Sebi Tramontana... un orchestre de cuivres et de tambours, un rêve, une claque permanente. Ils sont venus à Mulhouse, à Nevers, au Mans, à Banlieues bleues, à Sons d'hiver où à La Villette. A chaque fois un triomphe, un grand moment de bonheur. Amiens pourrait bien à son tour les recevoir bientôt.

Sylvain Siclier

Le programme

● **Le 4 juin.** Mila Na Utamaduni grand orchestre taarab de Zanzibar, Enrico Rava Electric Five, Stefano Di Battista/Flavio Boltro Quintet, Battista Lena Banda Sonora, Lisa Ekdhal avec le Peter Nordahl Trio, Juan d'Marcos Afro Cuban all stars.
● **Le 5 juin.** Fanfare Çiorcarlia, Marc Ducret Trio, duo Richard Galliano/Michel Portal, Daniel Humair Trio, George Clinton P. Funk all stars, Lisa Ekdhal avec le Peter Nordahl Trio, Septeto Habanero.
● **Le 6 juin.** Antoine Moudanda Likembé Géant, Andy Palacio, François Corneloup Trio, duo François Thuillier/Pierre « Tiboum » Guignon, Aka Moon, Brad Mehldau Trio, Brad Mehldau avec Lee Konitz et Charlie Haden, Lisa Ekdhal avec le Peter Nordahl Trio, Asere.
● **Le 7 juin.** Ceux qui marchent debout, Battista Lena et l'Harmonie Saint-Pierre, Bellemou Messaoud et sa Fanfare raï, Gilberto Gil.
● **Pratique.** Les concerts sont organisés en plein air place Gambetta (gratuit), à la Maison de la culture d'Amiens, au cabaret itinérant Magic Mirror, au Cirque municipal et au club *La Lune des pirates*. Prix : 40 F et 80 F. Bureau du festival, Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80006 Amiens Cedex 1. Tél. : 03-22-97-79-77 ou 03-22-92-15-48.

L'« Euro Jazz Book », pour en savoir plus

Depuis 1996, le Centre d'informations et des ressources pour les musiques actuelles (IRMA) édite, sous la responsabilité de Pascal Anquetil, l'*Euro Jazz Book*, un annuaire du jazz en Europe. Dans la version 1998 (trente pays, huit mille références), l'Italie est en bonne place : organisations de musiciens comme l'Associazione nazionale musicisti di jazz ou l'Italian Jazz Musicians (sur Internet www.ijm.it) ; festivals comme Bergamo Jazz (depuis 1969), Umbria Jazz (depuis 1973), Clusone Jazz, l'Europa Jazz Festival de Noci, le Time in Jazz de Berchidda (Sardaigne) de Paolo Fresu, ou le Talos Jazz Festival à Ruvo di Puglia programmé par Pino Minafra ; clubs (Milan, Rome, Florence, la Sicile) ; compagnies discographiques avec en tête Splasc (h) Records, Red Records et Black Saint/Soul Note, le CMC de Carlo Actis Dato ou Egea ; presse dont le mensuel *Musica Jazz* fondé en 1945 ou *Musica Oggi*.

Avec la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, l'Italie apparaît alors comme l'un des pays les plus actifs en matière de jazz. Derrière la sécheresse des notules, il y a la vie des musiciens, des invitations à découvrir sur place l'Italie du jazz, du Nord au Sud.

★ *Euro Jazz Book*, 230 p., 200 F. IRMA Editions, 21 *bis*, rue de Paradis, 75010 Paris.

La fièvre d'Enrico Rava

PORTRAIT

Il voit Miles en 1957 et passe à la trompette comme on signe à la Juve

ENRICO RAVA (trompette, compositeur) a une vie de scénario. Passé de sa *Carmen* à l'opéra, *via* Miles Davis et Chet Baker, acteur du free, New-Yorkais de Turin, Enrico Rava explose avec une bande de gaillards. C'est le Rava Electric Five. Il se présente aussi avec la Banda sonora, pour qui Battista Lena (guitariste) compose : purs amateurs (machinistes, paysans, garçons coiffeurs) venus de Chiancano Terme, une petite ville d'eaux dont ils n'abusent d'ailleurs pas.

Les musiciens traditionnels et les jeunes loups adorent Enrico Rava. Il joue beaucoup : plus de deux cents fois par an. Ne peut rester le soir à la maison. Sauf s'il y a match. La Juve le tient. Les *jeunes gaillards aiment son* expérience. Ses débuts, la mère pianiste, le frère qui collectionne les disques de jazz, ont un goût de Louis Malle et de *pasta all'arabiata*. Sa nuit de révélation, son pilier de Notre-Dame à lui, c'est 1957 : Miles Davis à Turin. Le lendemain, Rava passe à la trompette comme on signe à la Juve. Au cas où il eût douté, Chet Baker vient dans la ville. Ce qui le confirme dans son destin.

Enrico Rava, cinquante-huit ans, est un personnage spécial, très élégant, le cheveu long, argenté, la moustache artiste. Il ne s'exprime que de façon malicieuse, détachée, inventant à mesure la fable qui l'inspire, drôle. Ou alors, c'est qu'il parle du match. Il est jusqu'aux ongles musicien de jazz. Ses rencontres, *ses fièvres sont autant de petits* films assez italiens. Il enregistre pour la première fois en 1960, avec le Jazz studio. Quitte l'antre de la Juve pour rejoindre Gato Barbieri, l'Argentin lyrique, à Rome. Puis, dans l'ordre, Steve Lacy, Don Cherry et Aldo Romano. Se lance dans le free jazz, les expériences. Vit quelques mois en Argentine. 1967, c'est New York, New York, cap sur l'avant-garde, Roswell Rudd, Cecil Taylor et Carla Bley. 1968, retour au pays avec Marcello Melis, le bassiste. Ils se font remarquer par la police dans une manifestation à Pesaro.

TROUSSE À PHARMACIE

Réinstallation à New York de *1969 à 1977, avec la Jazz* Composer's Orchestra Association (JCOA) de Carla Bley et Michael Mantler ; participe à *Escalator Over the Hill*. De retour à Rome, qu'il partage avec Manhattan, il fait le passeur entre les musiciens en tournée et les locaux. En 1974, il dégote l'impensable Massimo Urbani dans la banlieue de Rome. Alterne les quartettes et la position d'invité, retrouve Roswell Rudd avec Jean-François Jenny-Clark et Aldo Romano, suit *Orchestra Of Two Continents* de Cecil Taylor, compose pour Bertolucci, c'est la même bande, et, comme toujours, fait lever les jeunes musiciens italiens ou autres. Il songe sans cesse à Miles sans pour autant l'imiter.

La scène se passe un soir de fièvre à New York, vers la 55e Rue *ou la 56e, dans ce temple aride du* jazz-rock où se produisait Lifetime, le groupe de Tony Williams. Rava est en train de jouer. On est au milieu des années 70. Juste avant la pause, devinez qui descend l'escalier, souple comme l'injustice ? Miles Davis en personne. Miles adorait se pointer au débotté, surprendre les petits jeunes qu'on lui signale, les débaucher sur-le-champ. Là, aucun risque : on est entre trompettistes.

Eberlué, Enrico Rava termine le *set* dans de tout petits souliers. Se rue sur le téléphone du club. Demande qu'on lui apporte d'urgence, en taxi ou en hélico, l'aspirine, les calmants, des bonbons, plus la cigarette blonde qu'il a oubliée sur le buffet. Quand les secours arrivent avec la trousse à pharmacie, Rava est effondré : une fièvre grosse comme ces petites tomates que l'on trouve en Toscane vient de lui pousser sur la lèvre supérieure. Déjà, pour un pianiste, c'est disgracieux. Pour un trompettiste, c'est gênant. La plupart, même au temps du free, jouent avec les lèvres.

Francis Marmande

Célébrés à Paris et à New York, négligés chez eux

C'ÉTAIT au début des années 60 et personne, pas même lui, n'imaginait que cet étudiant en droit décontracté, qui jouait du vibraphone dans des petits groupes amateurs au nom américanisé, allait devenir le jazzman italien le plus célèbre au monde. Peut-être pas célèbre pour ses qualités de *musicien de jazz, d'accord, mais* quand vous aurez l'occasion d'écouter Paolo Conte en concert, prêtez l'oreille à son orchestre. C'est l'un des meilleurs big bands européens que l'on puisse entendre actuellement. L'avocat d'Asti choisit en effet ses musiciens parmi les plus remarquables talents d'une Italie qui a découvert sa propre « voie nationale » vers le jazz. Cette scène musicale est formidablement vivace malgré un environnement assez peu favorable : en Italie, la plupart des festivals négligent les artistes italiens au profit de choix plus « yankees ».

L'Association des musiciens de jazz (AMJ) qui a fondé, pour mieux se faire connaître, un orchestre sur le modèle français, proteste en vain, et en l'absence de tout soutien de l'Etat, davantage intéressé par les rockers et chanteurs de chansonnettes invités à Palazzo Chigi par le ministre de la culture et vice-premier ministre, Walter Veltroni. Victimes d'un destin partagé par nombre de génies italiens – de Léonard à Gian Maria Testa –, les jazzmen du Beau Pays ont du mal à trouver chez eux un respect qu'ailleurs, et particulièrement en France, on est prêt à leur accorder. Le trompettiste turinois Flavio Boltro s'est bâti une solide réputation à Paris. Comme lui, d'autres artistes – Gianni Basso et Enrico Pieranunzi, les vétérans, ou Stefano Di Battista, Dado Moroni, Carlo Actis Dato, les plus jeunes – obtiennent à l'étranger la reconnaissance de leur talent.

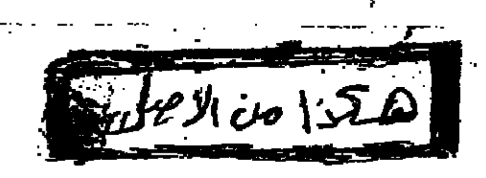
Même les superstars nationales, *tels le trompettiste Enrico Rava, né* à Trieste mais transplanté à Turin, et le pianiste de Merano Franco d'Andrea, sont probablement plus célèbres à New York qu'à Rome. Celui qui n'émigre pas est contraint à de bien désagréables compromis comme de jouer dans les orchestres accompagnant les pop stars. Certains pourtant font le parcours inverse. Par exemple, la Milanaise Rossana Casale, après avoir participé au Festival de San Remo (avec le contrebassiste de jazz Luciano Milanese), est aujourd'hui une interprète de *ballads* très appréciée.

ÉCLATS NAPOLITAINS

Presque toutes les régions de la péninsule peuvent s'enorgueillir d'avoir des artistes intéressants. Les meilleurs d'entre eux sont à Milan, mais d'importants signaux nous parviennent également des lieux les plus improbables : de la Sardaigne de Paolo Fresu, trompettiste des plus raffinés, et du pianiste Antonello Salis, mais aussi des Pouilles avec Pino Minafra, dont la trompette se joue des expérimentations les plus hardies aussi bien que des mélodies traditionnelles de la fanfare paysanne de Ruvo. Les jeunes musiciens n'ont que faire de catégories devenues obsolètes. Ils sont nombreux, surtout au Nord, à épouser l'hérésie de l'acid-jazz. Mais c'est du Sud que viennent les propositions les plus passionnantes.

Naples est exemplaire de ces nouvelles attitudes. Les éclats fous d'un jazz métis, abâtardi par les parfums méditerranéens, ethniques, arabisants et Dieu sait quoi encore, explosent dans les compositions visionnaires de Daniele Sepe, un musicien plus proche des centres sociaux que des salles de concert. Ils se font entendre dans les *dubs* des Almamegretta et s'annoncent dans les chansons de Pino Daniele et de ses disciples. Du Sud également vient le *World Mix*, du compositeur Ambrogio Sparagna, virtuose de l'harmonica diatonique, tout comme le Toscan Riccardo Tesi, porteur de contaminations ethno-jazz inattendues. Révolutionnaire, ne serait-ce que par le choix d'un instrument bien peu jazzy comme l'accordéon, est aussi Gianni Ciscia d'Alessandria, qui recrée avec son complice, le souriant guitariste Franco Cerri, le monde rêveur de Gorni Kramer, inoubliable « Duke Ellington italien » qui au nez et à la barbe de Benito Mussolini fit aimer aux Italiens cette *« musique dégénérée »* que les *« ennemis »* américains appelaient jazz, en la travestissant en chansonnette.

Gabriele Ferraris, journaliste à « La Stampa ».
(Traduction d'Andriana Cavalletti)



L'Acid, ou le parrainage des films selon la loi du coup de cœur

Cette association de cinéastes veillant à la promotion, la distribution et l'exploitation d'œuvres indépendantes a étoffé sa présence à Cannes

RETOUR DE CANNES, où sa présence et sa programmation ont été remarquées, l'Acid (Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion) tire – après une grave crise financière et structurelle qui a mis en danger son existence voici un peu plus d'un an – un bilan positif de ses activités et dévoile quelques batteries pour l'avenir. Cette association loi 1901 a été créée en 1992 par un groupe de cinéastes (Gérard Mordillat, Serge Le Péron, Jean-Henri Roger, Nicolas Philibert...) inquiets de la difficulté d'accès et de maintien des films indépendants sur les écrans. Elle développe depuis lors un système original de présentation, de parrainage et de suivi de ces œuvres auprès d'un réseau d'exploitants indépendants dont les salles couvrent l'ensemble du territoire national.

Aujourd'hui, quelque cent cinquante réalisateurs font partie de l'Acid, qui, à raison de vingt à trente films par an – choisis selon la loi du coup de cœur, qui en vaut bien une autre –, sillonnent la France pour défendre la pellicule d'un confrère, œuvrer à sa distribution et son exploitation dans les meilleures conditions, en favorisant notamment l'édition et la bonne circulation des copies, tout particulièrement en province. L'Acid a ainsi signé une convention avec l'ADRC (Association pour le développement régional du cinéma, qui dépend du Centre national du cinéma) selon laquelle l'engagement d'au moins dix salles à programmer un film que soutient l'association des indépendants permet le tirage d'une copie supplémentaire financé par le CNC.

Ce travail au long cours, qui accompagne le film en amont (rencontre avec les exploitants, présentation du film) et en aval (présence du réalisateur et des comédiens lors des projections, et rencontre avec le public), entend dépasser le pur rapport marchand qui caractérise trop souvent la chaîne cinématographique. Cette action porte ses fruits, permettant par exemple à *Bab-El-Oued City*, de Merzak Allouache, de conquérir une centaine de salles, *A la Campagne*, de Manuel Poirier, *A la vie, à la mort*, de Robert Guédiguian, ou *Douce France*, de Malik Chibane lui étant également redevables d'une bonne part de leur succès.

Présente à Cannes depuis sa création, l'Acid y cultive, à deux pas des marches officielles, ses propres grands soirs. Dix films ont ainsi été présentés durant le Festival, tous les soirs dans la salle comble du cinéma Les Arcades. Simple vitrine la première année, avec un choix de films déjà sortis en salles, cette programmation cannoise s'est mise par la suite à l'heure festivalière, avec une sélection d'œuvres inédites et généralement dépourvues de distributeur. C'est ainsi que *A la vie, à la mort*, de Robert Guédiguian, ou *Coûte que coûte*, de Claire Simon, trouvèrent le leur en 1995, comme ce fut le cas pour huit des dix films présentés en 1997. Situation semblable cette année où, parmi les dix films présentés, deux seulement étaient d'ores et déjà distribués, *Tunisiennes*, de Nouri Bouzid, et *Solo Tu*, d'Arnaud Dommerc et Anne Benhaïem.

GRANDS SOIRS

La plupart des autres le sont désormais grâce à ces projections, tel l'incisif et dérangeant *Pas vu, pas pris*, de Pierre Carles, *Plus qu'hier, moins que demain*, de Laurent Achard, ou *Aussi grands que ce monde*, de Denis Gheerbrant. Le succès de ces séances fut tel qu'on y a vu apparaître des acheteurs du Marché international du film, pointant pour l'occasion le nez hors du bunker. Un phénomène qui ravit Serge Le Péron, président de l'association, ainsi que son délégué général Saïd Smihi.

Ils défendent d'une même voix la nécessité, y compris à Cannes, de « *l'exterritorialité cinématographique* » défendue par l'Acid. Ce qui ne signifie nullement que les films soutenus par l'association ne puissent trouver leur place au sein même du Festival, comme ce fut le cas en 1997 pour *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian (Un Certain Regard), ou *L'Arrière pays*, de Jacques Nolot, et *Les Corps ouverts*, de Sébastien Lifschitz, cette année, les deux meilleurs films de la sélection Cinémas en France.

Le développement des activités se caractérise aussi par de nouvelles initiatives, dont la prise en compte de l'édition vidéo, cette seconde vie des films. Constatant que les grands perdants de ce marché sont précisément les œuvres qu'elle soutient – le cinéma d'auteur contemporain – l'Acid met en place un dispositif qui permettrait aux salles indépendantes de devenir le lieu de diffusion privilégié de ces vidéos. La sortie du nouveau film de Robert Guédiguian, Sandrine Veysset ou Bruno Dumont pourra servir d'incitation à la vente, sur place, des cassettes de *Marius et Jeannette*, *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* ou *La Vie de Jésus*. Autre mécanisme envisagé, et bientôt mis en œuvre par une centaine d'exploitants : l'octroi d'une carte permettant à un public fidélisé de commander les cassettes par correspondance. Une préfiguration de cette opération, lancée à plus large échelle à la rentrée, aura lieu dans les jours qui viennent avec le film de Hervé Leroux, *Reprise*.

Jacques Mandelbaum


COLIFILMS
« *Tunisiennes* », de Nouri Bouzid.

DÉPÊCHES

■ **Le septième Festival du film court de Seine-Saint-Denis**, Côté court, se consacre du 5 au 14 juin aux documentaires et propose rencontres et débats : une soirée avec les réalisateurs et les membres de l'équipe des ateliers Varan (le 6 juin à 20 h 15 à Pantin), une autre (le 8 juin à 20 h 15), autour de l'œuvre du cinéaste cubain Santiago Alvarez, mort le 20 mai. Figurent également au programme « La Nuit, rêves révoltes, révolution » (le 6 juin de 21 heures à l'aube, à Bobigny), un forum consacré aux diffuseurs TV et le court-métrage (le 6 juin à Pantin de 15 heures à 18 heures), « Europe en courts » (onze films musicaux européens), le 9 juin à 20 h 30 à Saint-Denis et le 13 à 21 heures à Montreuil, ou une sélection autour de la direction d'acteur (le 10, de 18 h 30 à 20 heures à Pantin). Renseignements : Le Blanc-Mesnil (01-48-65-52-35), Saint-Denis (01-49-33-66-88), Montreuil (01-48-58-37-48), Bobigny (01-48-30-32-87), Pantin (01-49-15-40-25).

■ **Le 22e Festival international du film d'animation d'Annecy** a livré son palmarès : le grand prix du long-métrage a été décerné à l'Américain Bill Plympton pour *I Married a Strange Person*, *Nachtfalter (Papillons de nuit)*, du Belge Raoul Servais a obtenu le grand prix du court-métrage et le prix Fipresci de la critique internationale et *L'Homme aux bras ballants* du Français Laurent Gorgiard, le prix spécial du jury. Le Prix du public a été attribué à *Geri's Game*, de l'Américain Jan Pinkava. *Sientje*, de la Néerlandaise Christa Moesker a reçu une mention spéciale. Le jury d'enfants a couronné *Stage Fright*, de l'Anglais Steve Box. *Die Hard*, du Russe Konstantin Bronzit, a obtenu le grand prix du meilleur film de télévision.

L'Autriche ne connaît pas la chanson, mais elle l'aime

VIENNE
correspondance

Au risque de contredire le titre du dernier film d'Alain Resnais, le public autrichien – aussi francophile puisse-t-il être – ne connaît ni les chansons de France Gall, ni celles de Julien Clerc ou de Michel Jonasz. Si l'on ne veut pas offenser ce public, ne lui parlons surtout pas du *Vertige de l'amour* d'Alain Bashung, de la *Nathalie* de Gilbert Bécaud ou encore du *Bon copain* d'Henri Garat. Tous ces airs sont inconnus au bataillon de sa culture musicale et c'est bien normal : nous ne serions pas franchement incollables en effet, nous Français, si on nous demandait de citer ne serait-ce qu'un seul compagnon de la chanson autrichienne.

Ce qui peut paraître moins normal, c'est que le public autrichien a beau ne pas connaître – et donc ne pas reconnaître – les chansons qui scandent *On connaît la chanson*, le film d'Alain Resnais, il n'en prend pas moins du plaisir. Les principaux quotidiens autrichiens, comme *Der Standard* ou *Die Presse*, ne tarissent pas d'éloges à propos de *Das Leben est ein Chanson* (traduction littérale : « La vie est une chanson ») et, en une semaine, sur un seul écran viennois, près de 4 000 personnes ont déjà vu ce film en version originale sous-titrée.

Mais ce qu'il y a de plus frappant encore, c'est que le spectateur autrichien ne prend sans doute pas tout à fait le même plaisir que celui qu'un francophone peut prendre. Faute de pouvoir sourire au moment même où nous reconnaissons l'air bien français, le spectateur autrichien s'esclaffe – avec un léger temps de retard – lorsqu'il a décrypté les sous-titres des paroles françaises qu'il entend. Un phénomène qui n'est pas qu'autrichien puisque, selon Unifrance, plus de 90 000 spectateurs allemands ont vu le film en quatre semaines d'exploitation et que 91 000 Italiens (en moins de huit semaines) sont allés apprécier *Parole, parole, parole* d'Alain Resnais. Ainsi, alors qu'un spectateur français réagit d'abord à l'effet de surprise que provoque l'air reconnu sans prendre vraiment garde au « message » chanté (ou parfois sans même comprendre, tant les paroles des vieilles chansons sont difficilement audibles), le spectateur étranger s'attache aux textes mêmes des chansons. Comme s'il savourait un peu plus encore l'apparent comique (c'est-à-dire le tragique) des situations : « *Avoir un bon copain, voilà c'qu'y a de meilleur au monde, oui car un bon copain, c'est plus fidèle qu'une blon-on-on-de, on rit de ses chagrins quand on possède un bon copain...* »

Contrairement à un *a priori* assez légitime, *On connaît la chanson* n'est donc pas trop franchouillard pour s'exporter. Cette réussite au-delà des frontières met ainsi en lumière une force sous-estimée du film en France : s'il parvient en effet à toucher un public étranger indifférent aux standards français de notre époque, c'est qu'*On connaît la chanson* dépasse largement le principe musical qui en fait son originalité. Ce succès de l'autre côté du Danube révèle sans doute que le film, loin d'être national et générationnel, frôle, l'air de rien, l'universalité.

Xavier Lardoux

Une morale en pain d'épice

The Gingerbread Man. Robert Altman use d'une psychologie rebattue

Film américain de Robert Altman. Avec Kenneth Branagh, Embeth Davidtz, Daryl Hannah, Robert Duvall. (1 h 55.)

Après de nombreuses autres adaptations hollywoodiennes (dont la plus récente était due à Francis Coppola avec *L'Idéaliste*), c'est donc au tour de Robert Altman de s'emparer d'un roman de John Grisham. Cette origine offre au cinéaste l'occasion de renouer avec un récit plus linéaire, loin des vituosités narratives des *Short Cuts* et *Prêt-à-Porter*. Altman en a profité également pour réexaminer les mécanismes d'un genre, exercice qu'il pratique de longue date, au moins depuis l'époque de *M. A. S. H.* (1970).

Comme le laisse supposer son titre, inspiré d'une histoire enfantine *The Gingerbread Man* (« le bonhomme en pain d'épice »), entend ainsi retravailler le polar à la lumière du conte fantastique tel qu'il trouva sa forme la plus accomplie dans le romantisme allemand. C'est au plus près de ces profondeurs sylvestres et de ces dérèglements de l'âme – c'est-à-dire dans le sud des Etats-Unis, à Savannah – que se déroule l'action du film, à la croisée de la nature et de la civilisation, deux notions qui ne sont pas par hasard les motifs de prédilection communément élus par les cultures allemande et américaine.

Deux grands pôles se partagent donc le film, incarnés par deux hommes, et reliés par une femme. Rick Madruger (Kenneth Branagh), brillant avocat séparé de sa femme et séducteur patenté, y représente d'une certaine manière tout ce que la société des hommes peut contenir de corruption et d'ambition sous l'arsenal policé des lois dont ce personnage maîtrise précisément l'enchevêtrement à son plus grand profit et à celui de ceux qu'elles servent. Dixon Doss (Robert Duvall) représente la figure antagoniste de Madruger, le chef exalté et fanatique d'une secte mystique qui a élu domicile dans les bois et vomit les fausses valeurs de la civilisation. Persécutée par son père, Mallory Doss (Embetz Davidtz) devient la maîtresse de Madruger. En faisant enfermer son père, celui-ci s'attire les foudres de la secte, qui s'en prend notamment à ses enfants.

De tonalité nocturne, de plus en plus sombre et venteux à mesure qu'un ouragan annoncé se rapproche de la ville, le film de Robert Altman est hélas aussi prévisible que ses bulletins météo, et sa prédication morale cousue de fil blanc : touché dans sa chair et dépouillé de sa camisole socio-juridique, l'avocat Madruger n'est pas loin de ressembler à l'azimuté des cavernes Dixon Doss. Voici toute la démonstration du film, qu'il est loisible de trouver aussi courte qu'éculée. Comment ne pas comparer à cet égard le Savannah d'Altman à celui de Clint Eastwood dans *Minuit dans le jardin du bien et du mal* ? Pour constater tout ce qui sépare la complexe mise en scène (cinématographique, mais aussi morale et sociale) de celui-ci du simpliste effet de miroir conçu par celui-là.

J. M.

Au colin-maillard de l'amour

Dieu seul me voit (Versailles-Chantiers). Une comédie sentimentale en quête de personnage

Film français de Bruno Podalydès. Avec Denis Podalydès, Jeanne Balibar, Isabelle Candelier, Cécile Bouillot, Jean-Noël Brouté, Michel Vuillermoz, Philippe Uchan. (2 heures.)

Découvert grâce au moyen métrage *Versailles rive gauche* (sept ans déjà...), Bruno Podalydès semble retrouver sa ville doublement natale – comme homme et comme cinéaste. Il s'en échappera bientôt, y retournera, sans que cela ait beaucoup d'importance. Il ne s'agit que d'accompagner les erratiques tribulations d'Albert, ingénieur du son incertain et timide joué par le frère du réalisateur, Denis. A suivre ainsi les atermolements sentimentaux, les impulsions libidineuses et les commentaires alambiqués dudit Albert sur ses entreprises et déboires émotionnels, il apparaît que les frères Podalydès ont entrepris d'occuper la place laissée vide par la retraite (dans l'emploi du comique maladroit et attachant) de Pierre Richard. Pourquoi pas ? C'est une fonction fort nécessaire dans le registre de la comédie, et franchement plus avenante que le comique hargneux ou la dérision cynique, sous-genres qui ne manquent pas, eux, de représentants.

Dieu seul me voit est donc une comédie sympathique, racontée et interprétée sur un rythme enlevé, au fil des rencontres amoureuses de son héros. Elle est émaillée de bons mots, de petits gags saisis sur le vif, de pointes aiguës quoique sans méchanceté. Il n'empêche que durant plus de la moitié du film, on a le sentiment d'une succession de sketches, d'un exercice un peu vain où l'envie de faire rire tournerait en rond. C'est que Bruno Podalydès se livre (on ne sait jusqu'à quel point c'est volontaire) à la plus paradoxale des opérations : réaliser une comédie entièrement fondée sur un personnage, tout en empêchant précisément celui-ci d'être un personnage. Albert, tel que le joue Denis P. et tel que le filme Bruno P., demeure en retrait, incapable de devenir le centre des événements qu'il suscite ou qu'il traverse, de donner un fil au déroulement du récit.

DISTANCE ET ÉMIETTEMENT

Tout change avec l'irruption (après une brève apparition tout au début), dans le dernier tiers du film, de Jeanne Balibar. La rencontre du rôle et de l'actrice produit exactement ce qui manquait : l'entrée en jeu d'un personnage, fort, attrayant, mystérieux. Ana est la troisième fille à laquelle Albert a affaire, les interprètes des deux précédentes (Isabelle Candelier et Cécile Bouillot) sont pourtant dignes de tous les éloges, mais elles demeuraient victimes de cette distance et de cet émiettement instaurés par le film. Distance et émiettement que Jeanne Balibar annihile par sa « présence » – par ce qu'elle ne fait pas autant que par ce qu'elle fait. Grâce à elle, *Dieu seul me voit* prend la consistance qui jusqu'alors lui manquait – notamment au cours d'une séquence mémorable dans un restaurant placé sous le signe bénéfique du *Sceptre d'Ottokar*, et où Bruno Podalydès retrouve l'état de grâce de son précédent film, *Voilà*.

Dieu seul me voit possède ainsi un double mérite : d'une part on y passe un moment – plutôt une suite de moments – plaisant ; d'autre part, le film continue de creuser cette nouvelle veine du cinéma d'auteur lorgnant, après *Encore, Pour rire, Irma Vep...*, du côté de la comédie. Mais il met en évidence les contradictions dont peut être victime la mise en scène « moderne » (celle qui met en question l'organisation classique du récit, la caractérisation de ses protagonistes et le rapport que le public noue avec eux), avant de trouver une issue, par la meilleure voie qui soit : celle des corps incarnés.

Jean-Michel Frodon

NOUVEAUX FILMS

LE PRÉDICATEUR

■ Le troisième film (après *We're not the Jet Set* et *Angelo, my Love*) réalisé par le grand acteur Robert Duvall a révélé à Cannes (*Le Monde* du 22 et du 23 mai) un metteur en scène de grand talent. Sur le thème – peu abordé au cinéma – des prédicateurs pentecôtistes et de l'élan mystique, voire fanatique, qu'ils suscitent chez leurs fidèles, Duvall exprime à la fois une haine de l'Amérique et un amour profond pour ses habitants. Sonny Dewey, le pasteur qu'il interprète lui-même avec toute la frénésie et la distance nécessaires, synthétise le point de vue paradoxal et complexe du film. Fougueux animateur d'une petite communauté du Texas, il est obligé de fuir après avoir tué accidentellement, dans un accès de colère, un autre prêtre qui plaisait trop à sa femme, mais bâtit une nouvelle communauté en Louisiane. Le portrait du prédicateur en manipulateur doué d'un talent oratoire exceptionnel renvoie à une Amérique archaïque, que seul John Huston dans *Le Malin* avait su filmer avant lui. Mais le film essaie de comprendre ses personnages de l'intérieur, sans remettre en cause leurs choix et leurs voies. ***Samuel Blumenfeld***
Film américain de Robert Duvall. Avec Robert Duvall, Farrah Fawcett, Billy Bob Thornton. (2 h 14.)

L'ÉQUIPE DE SECOURS

■ On retrouve Janis Cimermanis, l'un des auteurs de l'amusante série d'animation lettone *Munk et Lemmy*, distribuée voici quelques mois en France. Et on se retrouve dans la cour des petits, mais toujours de la façon la plus subtile, la plus rieuse, la plus amicale qui soit. Sept films courts déclinent les aventures urbaines et champêtres d'un trio de maladroits organisés en « brigade » de secours pour aider leurs concitoyens, et qui déclenchent les pires catastrophes. Le piano d'un concertiste qui coince ? Le jardin d'une maison envahi par les champignons ? Un couple d'oiseaux démuni ? Un besoin urgent de cadeaux pour Noël ? Nos trois poupées à face de Lune débarquent aussi sec et entreprennent, à grands renforts d'onomatopées, de borborygmes et de gaffes en cascade, de sauver la situation à leur ravageuse manière. Une mention particulière pour *La Colle*, qui offre un point de vue simplifié, croustillant et délicieusement hasardeux sur l'art moderne. ***J. M.***
Sept courts métrages d'animation lettons de Janis Cimermanis. (0 h 40.)

VIVE LA MARIÉE... ET LA LIBÉRATION DU KURDISTAN

■ Que peut le cinéma pour un peuple sans Etat ? Beaucoup, comme on l'a vu récemment avec *La Disparition*, du Palestinien Elia Suleiman. Encore faut-il ne pas mésestimer ce par quoi le cinéma acquiert précisément cette redoutable puissance : la mise en scène. C'est hélas sur ce point que pèche le film de Hiner Saalem, en dépit des nombreuses vertus qu'on peut lui trouver par ailleurs. A commencer par le fait que son film évoque la communauté kurde, qu'il le fait de surcroît avec humanité et humour, et que le théâtre des opérations étant Paris, on peut enfin en déduire quelques renseignements utiles sur le sort dévolu aux émigrés en général dans ce pays. Pour le reste, l'intrigue, inspirée des démêlés bibliques et conjuguaux du patriarche Jacob, conte comment Cheto, jeune militant kurde vivant à Paris, choisit en effet une jeune femme de son pays sur vidéo, et réceptionne en retour sa sœur aînée, légèrement moins accorte, qu'il ne peut refuser d'épouser sous peine de la déshonorer. La suite narrera, pour la plus grande gloire des femmes et la confusion de la gent masculine, l'histoire de son émancipation, intimement liée, comme le titre l'indique, à celle de la nation kurde. ***J. M.***
Film franco-kurde de Hiner Saalem. Avec Georges Corraface, Marina Kobakhidzé, Fatah Soltani, Schahla Aalam. (1 h 40.)

SI BLEU, SI CALME

■ Tourné avec la participation de détenus de la Santé, ce film a été conçu selon un parti pris radical : dissocier la représentation des prisonniers à l'intérieur des cellules de celle du reste de l'institution carcérale. Ici, un montage de photographies avec une bande-son constituée par des textes écrits et lus par les prisonniers, là des plans de cinéma direct sur les autres parties de la prison, où ce sont les gardiens qui occupent le plus souvent l'espace. Le dispositif engendre la sensation que la cellule deviendrait par le jeu de l'imaginaire et la suspension du mouvement l'espace ultime de liberté, tandis que les gardiens, acteurs et garants du rythme carcéral, seraient enfermés à l'extérieur des cellules. L'idée, assez poétique, achoppe pour cette raison même sur quelques rudes écueils. D'abord parce que l'univers carcéral ne peut se réduire à cette belle dichotomie. Ensuite parce tous les détenus ne s'appellent pas Verlaine (« *Le ciel est par dessus le toit, si bleu, si calme* »). ***J. M.***
Film français d'Eliane de Latour. (1 h 20.)

À COUTEAUX TIRÉS

■ Un milliardaire omniscient jusqu'à l'ennui et un photographe, amant de la femme du premier, sont victimes d'un accident d'avion en plein cœur des Montagnes rocheuses. Ils tenteront de survivre et de retrouver la civilisation en parcourant d'immenses espaces glacés, traqués par un ours mangeur d'hommes. Le postulat sur lequel repose le scénario (signé pourtant David Mamet) du film de Lee Tamahori constitue un prétexte à un affrontement psychologique d'un intérêt tout relatif. Le mari s'oppose à l'amant, le riche au pauvre. Devant la faiblesse de la dialectique mise en jeu, les auteurs ont sans doute voulu rajouter diverses péripéties dont l'invraisemblance rappelle les meilleurs moments de la série Z. Les deux hommes séjournent ainsi dans l'eau glacée sans dommages, fabriquent avec un canif et quelques allumettes des pièges sophistiqués, tuent un ours à mains nues et en revêtent la peau, parfaitement tannée, dès le lendemain. ***Jean-François Rauger***
Film américain de Lee Tamahori. Avec Anthony Hopkins, Alec Baldwin, Elle McPherson, L. Q. Jones. (1 h 58.)

TUNISIENNES

■ En quelques films (*L'Homme de cendres, Bezness*), Nouri Bouzid s'est affirmé comme un cinéaste concerné par les problèmes de société, par le choc entre les traditions culturelles et la volonté de modernisation qui traversent la société tunisienne. C'est à travers le parcours de trois femmes de la bourgeoisie urbaine qu'il essaie ici de tracer un portrait de la condition féminine en Tunisie. Amina veut quitter un mari à la fois volage et autoritaire et le poids de toute sa famille ; Aida est divorcée et doit faire face, pour cette raison, au mépris de ses voisins ; Fatiha est algérienne et tente d'échapper à l'aliénation qui est le sort de ses deux compagnes. Nourid Bouzid oppose ainsi une solidarité féminine à un univers d'hommes fait de contraintes et de répression. Quoique bien servi par une interprétation remarquable, *Tunisiennes* est entièrement construit autour de dialogues signifiants et de situations édifiantes, où rien ne vient apporter un peu d'air à une démonstration étouffante. ***J.-F. R.***
Film franco-tunisien de Nouri Bouzid. Avec Amel Hedhili, Nadia Kaci, Leila Nassim. (1 h 45.)

DIEU SEUL ME VOIT
(Lire critique ci-dessus.)

THE GINGERBREAD MAN
(Lire critique page 29.)

DIS-MOI QUE JE RÊVE
(Le Monde *du 19 mai.)*

REQUIEM
(Le Monde *du 19 mai.)*

LA FEMME DU COSMONAUTE
(Critique dans une de nos prochaines éditions.)

LE MYSTÈRE DES FÉES
(Critique dans une de nos prochaines éditions.)

RED CORNER
(Critique dans une de nos prochaines éditions.)

LE VOYAGE DE LA SOURIS
(Critique dans une de nos prochaines éditions.)

SORTIR

PARIS

Kenji Mizoguchi
La Cinémathèque française présente la rétrospective la plus complète de l'œuvre de Mizoguchi, à l'occasion du centenaire de la naissance du cinéaste, décédé en 1956. Elle comprend une trentaine de films, dont une dizaine, extrêmement rares, n'ont jamais bénéficié d'une distribution en France. Parmi les films présentés : *Le Fil blanc de la cascade, L'Elégie d'Osaka, La Vie d'Oharu femme galante, Les Contes de la lune vague après la pluie, L'Intendant Sansho, La Rue de la honte...*
Salle des Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mo Bonne-Nouvelle. Du 3 juin au 20 juillet. Tél. : 01-53-65-74-75.

Jan Fabre
Avec *Glowing Icons*, sa dernière création pour neuf comédiens et danseurs, le metteur en scène et chorégraphe anversois Jan Fabre observe une fois de plus tout ce petit monde humain qui s'agite sous ses yeux. Il poursuit sa quête du corps, son questionnement sur le temps qui passe et celui qu'il nous faut apprendre à maîtriser. Et ce avec un casting d'enfer : Salvador Dali, Janis Joplin, Jackie Kennedy, Jeanne d'Arc, Charlie Chaplin, Mae West, Cléopâtre, Andy Warhol, Einstein, le Petit Prince, Blanche-Neige... Tous sont réunis à l'invitation de Dracula en personne.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Les 3, 4, 5 et 6, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Orchestre de Paris
Sylvain Cambreling est allé, pour son plus grand bien, montrer son talent en Allemagne et en Autriche. Il s'y est fait un grand nom. Le voici à la tête de l'Orchestre de Paris. Une dernière chose, l'OP cherche un directeur musical...
Boulez : *Rituel in memoriam Maderna*. Rihm : *Ernster Gesang*. Messiaen : *Poèmes pour mi*. Françoise Pollet (soprano), Sylvain Cambreling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Les 3 et 4, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 60 F à 240 F.

Thomas Fersen
Avec ses airs de chanteur détaché et parigot, Thomas Fersen est un héritier de la chanson française de la rive gauche, dans son versant le plus léger. Amoureux tourneboulé, aventurier du pâté de maisons, amateur de noms d'oiseaux et de fleurs bleues, Fersen se paie le luxe de beaux arrangements acoustiques, entre java, jazz et légèreté à la française. Formule voix-piano (Cyrille Wambergue).
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Les 4, 5 et 6, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 105 F.

LE MANS

Lalla (ou La Terreur)
Voilà plusieurs nuits que quelques personnes se sont réfugiées dans un endroit presque vide, où elles attendent un assaut, qui aura lieu à l'aube. Il y a l'Organisateur, son amie Lise, Ludwig, frère de Lise, deux bras armés, un vieux militaire et un jeune homme. A ce groupe s'adjoignent un otage et Lalla, une infanticide... Ce pourrait être une trame pour une pièce de Jean Genet, c'est un texte à découvrir de Didier-Georges Gabily (mort en 1996), que Jean-François Matignon met en scène à la Fonderie du Mans. *Lalla (ou La Terreur)* vient de paraître aux éditions Actes Sud Papiers.
La Fonderie, 2, rue de la Fonderie, 72 Le Mans. Les 4, 5 et 6, à 20 h 30. Tél. : 02-43-24-93-60. 35 F et 60 F.

GUIDE

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Boris Vian, Francis Blanche, Boby Lapointe
mise en scène de Pierre Debauche.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. 60 F et 90 F.

Cabaret mathématique
de Diophante, Condillac et Denis Guedj, mise en scène de Jean-Louis Fayollet et Jacques Mazeran.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 3, à 19 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

Hamlet Machine (en espagnol)
de Heiner Müller, mise en scène de Daniel Veronese.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

Sappho
d'Agnès Delume et Jacques Dutoit, d'après Sappho, mise en scène d'Agnès Delume.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau, Etienne-Marcel. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.

Montserrat Caballé (soprano)
Œuvres de Soler, Laserna, Vives, Turina, Falla, Caballero, Guerrero, Chucca, Sorozabal et Serrano. Manuel Burgueras (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 400 F.

Compagnie Georges Momboye
Waatisera.
Espace Saint-Martin, 199, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-44-54-38-57.

Don Quichotte
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. David Coleman : direction. Rudolf Noureev : chorégraphie.
Opéra de Paris, Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. *Mo Opéra. Le 3, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.*

Julie Monley Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Eric Barret, Alain-Jean Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 3 et 4, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Scoot Wendholt Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Garbage, The Crystal Method
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 3, à 19 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 154 F.

Cornelius, Solex
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 3, à 19 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 89 F.

Didier Sustrac et Marcio Faraco
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

RÉSERVATIONS

Les Carrefours de l'Odéon
avec Annie Epelboin, Tanya Page, Mikhaïm Rykline et Jean-Christophe Bailly.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Le 8 juin à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-44. Entrée libre sur réservation.

Mats Ek
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Du 9 au 20 juin à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 100 F et 160 F.

Gilberto Gil
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Les 9, 10, 11, 13 et 14 juin à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 210 F.

Jeffrey Tate/Orchestre national de France
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Le 18 juin. Tél. : 01-42-30-15-16. 120 F.

Bob Dylan et Van Morrison
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 30 juin à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. De 258 F à 348 F.

Paul Bley, Lee Konitz, Charlie Haden
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 2 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 145 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

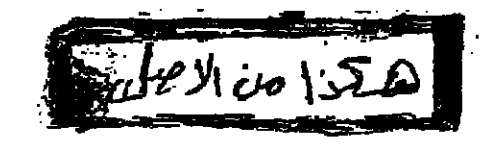
4 juin :
Michel Humair
Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol, Paris 4e. *Mo Châtelet. Tél. : 01-42-78-01-91. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Entrée libre.*

5 juin :
Gérard Garouste : la dive Bacbuc
Fondation Coprim, 46, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-60-00. De 10 heures à 18 heures. Entrée libre.

6 juin :
Un ennemi du peuple
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Stratz, avec Jean-Louis Hourdin, Caroline Gasser, Ania Temler, Michel Kullmann, Xavier Loira, Marcel Robert, Juan-Antonio Crespillo, Jean-Marie Daunas, Guy Touraille et François Margot.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

7 juin :
Sylvie Fanchon, Paul Van der Eerden
Galerie Bernard Jordan, 5, rue Chapon, Paris 3e, Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-72-19-61. Mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Entrée libre.

Réalistes des années 20
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.



هكذا من الأصل

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 29 mai est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la fédération de Russie portant sur la mise à disposition de l'immeuble pour le grand lycée français à Moscou, sous forme d'échange de lettres signées à Paris le 27 août 1997 et à Moscou le 4 septembre 1997.

Au *Journal officiel* du samedi 30 mai sont publiés :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord maritime entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Lettonie, signé à Riga le 5 décembre 1997.

● **Thomson** : un décret autorisant la société Thomson-CSF à transférer au secteur privé le capital social des sociétés Thomson-CSF Passive Components et Thomson-CSF Passive Components Corporation.

● **Téléphone** : un arrêté autorisant la société RSL COM France SA à établir et à exploiter un réseau de télécommunications ouvert au public et à fournir le service téléphonique au public.

● **Miel** : un arrêté relatif à l'agrément des miels bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée « Miel de Corse-Mele di Corsica ».

● **Equipement** : un décret portant organisation et fonctionnement du laboratoire central des ponts et chaussées.

● **Environnement** : un arrêté portant constitution de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage d'Orlu.

● **Comptabilité** : la situation résumée des opérations du Trésor au 28 février 1998.

Au *Journal officiel* du dimanche 31 mai est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la fédération de Russie, d'autre part, signé à Corfou le 24 juin 1994.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Nice. Buenos Aires.

Florence BARALE
et
François-Stéphane CORDOLIANI
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Léo,

le 7 mai 1998.

Charlotte de PARSEVAL
est heureuse d'annoncer la naissance de ses neveux,

Lucas DUPONT de PARSEVAL,
fils d'Estelle et Pascal,

le 15 mai 1998,
et de

Benoît CLEMENCEAU,
fils de Nathalie et David,

le 28 mai 1998.

118, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Anniversaires de naissance

– Arbez d'Asson-Montpon.
Quatre-vingts printemps !

Adélaïde,

Bon anniversaire !

Françoise, Charlotte, Michel.

Décès

– Mme Maïthé Anjuère,
Guy-Loup, Sylviane
et leurs filles,
Sophie,
Laure-Anne et Gilles,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul ANJUÈRE,

le 30 mai 1998.

Le service religieux aura lieu le vendredi 5 juin, à 9 h 45, en l'église de Créteil (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 juin, à 15 heures, au cimetière d'Arcy-sur-Cure (Yonne).

59, avenue de Bonneuil,
94210 La Varenne.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Dieu a rappelé à Lui son serviteur,

Louis BOUR,
ancien député,
membre honoraire,
et ancien président de section
du Conseil économique et social,

le 31 mai 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le jeudi 4 juin à 9 heures.

L'inhumation aura lieu en Bretagne.

Pas de fleurs. Dons aux Maisons d'accueil L'Îlot, 130, avenue de la République, Paris-11e.

– Mme Maurice Favre, née Simone Trocmé,
Alain et Micheline Fargues
et leurs enfants,
Henri et Gisèle Favre,
leurs enfants et petits-enfants,
Suzanne Hatt,
ses enfants et petits-enfants,
Jacques et Denise Jaulmes,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice FAVRE,
directeur honoraire
au ministère de l'intérieur,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,

survenu le 20 mai 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Une messe sera célébrée le mercredi 17 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, rue de Rome,
75008 Paris.
9, rue des Bois,
92410 Ville-d'Avray.
15, rue de la Chaise,
75007 Paris.

– Mme Christine Huguet-Menedetter,
M. et Mme Bruno Huguet
et Delphine, leur fille,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Claude France HUGUET,
née LABERTE,

survenu le 31 mai 1998, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Gissey-sur-Ouche (Côte-d'Or), le 5 juin, à 10 heures.

86 A Sollinger-Strasse,
Vienne (Autriche).
22, rue du Souris,
21110 Varanges.

– Mme Raya Markon,
sa mère de New York,
Mme Genya Markon,
sa sœur de Washington,
Dov et Yaron Yarkoni,
ses neveux de Tel-Aviv,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Alain MARKON,
avocat au barreau de Paris,
membre du barreau de New York,
de Washington DC et de Californie,

survenu le 31 mai 1998, à Neuilly-sur-Seine, des suites d'une longue maladie, combattue avec courage et dignité.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière Ferncliff de Hartsdale, à New York.

1, rue Aumont-Thiéville,
75017 Paris.

– La Section française du Congrès juif mondial
a la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 30 mai 1998, de son président honoraire,

Jacques ORFUS.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 juin, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux.

– Le président,
Le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère, le

professeur Francis TAYEAU,
officier de la Légion d'honneur,
ancien président
de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Bordeaux, le 29 mai 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

– Mlle Hélène Valentin-Remy,
sa fille,
Le docteur François Remy,
son gendre,
Le docteur Francis Valentin
et Mme, née Elisabeth Goineau,
son fils et sa belle-fille,
Mme Veuve Antoine Valentin, née Janine Defossez,
sa belle-fille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme veuve Henri VALENTIN,
née Marie GENY,

le 27 mai 1998, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée à la maison Saint-Sauveur, à Nancy, le 30 mai 1998.

La famille rappelle à votre souvenir le décès de son mari,

Henry VALENTIN,
mort pour la France,

le 30 mai 1940,

et de son fils,

Antoine VALENTIN,

mort le 4 juillet 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

H. et F. Valentin-Remy,
2, place Marcel-Achard,
75019 Paris.

– Le personnel de la CCAS,
Le service Action culturelle,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Jacques VETILLARD,
collègue et ami,
responsable du secteur
spectacle vivant.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 juin, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 2, rue de Romainville, à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Jacques, ton intelligence nous aide.

– Jean et Christiane Villeroux,
Aline et Jean Laforest,
Catherine Villeroux et Olivier Chaffiol,
ses enfants,
Florence, Véronique et Franck, Florent, Léa, ses petits-enfants,
Vincent et Pauline,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pauline VILLEROUX,
née RENAUD,
professeur honoraire,

survenu le 26 mai 1998, à Seynod (Haute-Savoie).

Ses cendres reposent à côté de celles de son époux, aux Espagnoux, à Annecy.

Dorothée VION

nous a quittés dans la nuit du 29 mai 1998, après avoir lutté jusqu'au bout avec courage et dignité. Elle était notre amie et la gérante de Video Adapt. On l'aimait et elle nous manque déjà cruellement.

Alain et Mireille Nadaud,
Ainsi que tous les collaborateurs de la société,
joignent leur tristesse à celle de sa famille et de ses nombreux amis.

Remerciements

– Le docteur Suzanne Poupinet,
M. Paul Colin,
Toute sa famille,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Marie-Madeleine POUPINET.

– Moissac, le 1er juin 1998.

Luc et Jean Boutrolle d'Estaimbuc,
M. et Mme M. Luquet,
M. et Mme F. Boutrolle d'Estaimbuc,
ont été très profondément touchés par votre présence, vos témoignages d'amitié, vos messages lors du départ de

Quitterie et Marine.

Ils vous adressent leurs remerciements les plus sincères.

– Chantal Tiberghien,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
ont été profondément touchés par les marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Raphaël TIBERGHIEN.

Services religieux

– En souvenir de

Myriam Jeannine LOESER,

qui nous a quittés le 30 avril 1998,

un service religieux aura lieu le jeudi 4 juin, à 19 heures, en l'église catholique orthodoxe de France, 96, boulevard Blanqui, Paris-13e.

Anniversaires de décès

– Le 4 juin 1988 disparaissait

Jean-Jacques COGNET-VALIGNAT.

Tu ne nous a jamais quittés.

Amélie Morgan et Yannick,
Ta famille, tes amis.

Formation continue

INALCO
Cours intensifs 4 heures
tous les matins,
arabe, chinois, russe,
du 29 juin au 10 juillet 1998.
Tél. : 01-49-26-42-81/59/31.
Prise en charge FC possible. AFR.

Conférences-débats

L'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)
organise à Paris, le jeudi 11 juin 1998, à 18 heures :
« L'avenir des outils français de la dissuasion nucléaire ».

Une conférence-débat animée par Pascal Boniface, IRIS.

Avec Guy-Michel Chauveau, député PS, Michel Voisin, député UDF, Jacques Bouchard, CEA/DAM, Jean-Pierre Maige, Aérospatiale.

Renseignements et inscriptions :
IRIS. Tél. : 01-49-40-33-36.

Diplômes

– Un diplôme d'université de psychologie appliquée aux transports ouvre en octobre 1998, à l'Université Catholique de l'Ouest à Angers (Maine-et-Loire). Il s'adresse aux titulaires d'une maîtrise, DESS ou d'un DEA de psychologie et à toute personne de niveau bac + 5 et cinq ans d'expérience dans les transports. La formation permet d'acquérir une spécialisation ouvrant sur la contribution à l'amélioration du trafic et de la sécurité du transport par une meilleure connaissance et une meilleure compréhension du facteur humain

IPSAO-UCO.
Tél. : 02-41-81-66-19.

Colloques

« Blair-Jospin, un an après »
Colloque organisé par
la Fondation Jean-Jaurès
le mardi 9 juin 1998
(10 heures-18 heures)
salle Victor-Hugo,
101, rue de l'Université, Paris-7e.
Présidé par Pierre Mauroy,
avec la participation de :
François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, Peter Mandelson, ministre sans portefeuille de Tony Blair.

Renseignements et réservations (impératives) :
Fondation Jean-Jaurès,
73, avenue Paul-Doumer, 75116 Paris.
Tél. : 01-40-72-21-38
Fax : 01-40-72-21-39
e-mail : Fjj75@calva.net

EN VUE

■ Dimanche 31 mai, à l'occasion de son mariage dans la province de Pathum Thani, **Pitak Patjun**, athlète de fond thaïlandais, a contraint ses 2 000 invités, parmi lesquels un grand nombre de pauvres, à courir un 10 000 mètres avant de passer à table. Il est arrivé premier.

■ L'agence internationale Leo Burnett Worldwide Inc., concepteur, demande qu'on *« trouve drôle »* et prenne *« avec humour »* sa campagne publicitaire qui montre actuellement, sur les murs de Bangkok, **Hitler** saluant un drapeau où la croix gammée est remplacée par le logo d'un fabricant de chips.

■ Les habitants de Varna, en Bulgarie, mangent depuis quatre ans du pain fabriqué avec de la farine empoisonnée par trois pesticides : le premier est cancérigène, le deuxième provoque des allergies cutanées, le troisième agit pendant vingt ans dans l'organisme.

■ La société Umweltschutz Nord livrera aux jardiniers des billets périmés transformés en engrais pour légumes, notamment des coupures de 100 marks, symboles du *« miracle allemand »*, à l'effigie de **Clara Schumann**, la femme du musicien romantique, dont le retrait prend des allures de deuil national.

■ Des détenus d'une prison du canton de Vaud mettaient à profit le matériel informatique servant à leur réinsertion pour fabriquer de faux billets de 100 francs suisses (environ 400 francs).

■ **Boussounga Zanga**, veilleur de nuit à Abidjan, mordu au mollet par un chien, s'est vengé en mangeant l'animal en famille.

■ Le chef **Maweni Simelane**, ministre de la justice, cherche un candidat *« sans qualifications »* mais *« libre les dimanches et les jours fériés »*, pour un travail de bourreau au Swaziland, petit royaume d'Afrique australe, qui jusque-là devait partager le sien avec le Lesotho.

■ **Isatu Kanu**, écolière de Freetown, amputée d'une main, raconte que les rebelles de la junte sierra-léonaise en déroute, à court de munitions, mutilant à la machette les civils, leur fait tirer au sort des bouts de papier : *« Un pied coupé, une main, deux mains coupées, la tête scalpée, la mort... »*

■ **Steven Bain** et **Steven Gawthrop**, fétichistes du pied, chez qui les policiers ont découvert 15 000 paires de chaussettes accrochées à des meubles, à des abat-jour, dans le four à micro-ondes, la poêle à frire et le grille-pain, les avaient auparavant récoltées dans les rues de Londres afin, prétendaient-ils, de les revendre au profit d'œuvres de charité.

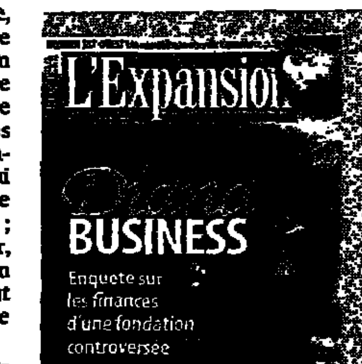
Christian Colombani

Le « Diana business » bat son plein en Grande-Bretagne

Le bimensuel « L'Expansion » a mené l'enquête outre-Manche sur l'exploitation de l'image de la princesse, morte le 31 août 1997. On trouve des tickets de loterie et des barquettes de margarine dans l'efficace machine qui gère son souvenir

APRÈS les larmes, les chèques. Neuf mois se sont écoulés depuis la mort de Diana, princesse de Galles, dans un accident de voiture pont de l'Alma, à Paris, le 31 août 1997, et les effusions d'émotion ont fait place à une moue désapprobatrice, outre-Manche, devant le lucratif « Diana business » auquel se livre l'entourage de la défunte. Le bimensuel *L'Expansion* décrit l'efficace machine à sous que représentent les « logos » de la princesse, un « D » coiffé d'une couronne, et le prénom Diana, apparemment signé de sa main – signes distinctifs que les Britanniques ont vu apparaître notamment *sur des tickets de loterie*, des bougies parfumées et des barquettes de margarine... La manne, qui se compte par centaines de millions de francs, est gérée, non sans tiraillements, par un groupe de personnes où figurent le frère de Diana, le vicomte Charles Spencer ; sa sœur aînée, lady Sarah McCorquordale ; l'avocat qui négocia le divorce entre le prince Charles et Diana, Anthony Julius ; et le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, président d'un comité créé par le gouvernement de Tony Blair afin d'entretenir le souvenir de la princesse.

A l'initiative du vicomte Spencer, la propriété familiale de Diana, le domaine d'Althorp où elle *est enterrée, à 130 kilomètres* au nord-ouest de Londres, fait l'objet



d'importants travaux d'aménagement visant à accueillir, dès cet été, cent cinquante mille visiteurs, s'acquittant chacun d'un ticket d'entrée à 95 francs. Un concert commémoratif, où la place coûtera 400 francs, est prévu dans le parc en juin. Un musée Diana doit ouvrir.

Les royalties tirées des ventes de la chanson-hommage, *Candle in the Wind*, écrite par Elton John, ont largement contribué à la fortune de la Fondation Diana, créée par lady Sarah McCorquordale *« quatre jours seulement après la mort de la princesse »*, note *L'Expansion*. D'importants dons spontanés du public ont constitué une autre source. S'y ajoute le revenu de la vente aux enchères, en 1997, à Los Angeles, d'objets ayant appartenu à Diana. Des 410 millions de francs recueillis en tout, seuls 130 millions de francs ont commencé à être versés aux différentes œuvres caritatives que patronnait Diana, ce qui ne manque pas d'alimenter la polémique.

Mais le « Diana business » a tout de même *des limites* : l'idée de planter un jardin de roses à proximité du palais de Kensington n'a pas convaincu, et la fondation a refusé d'apposer le logo de la princesse sur des graines de gazon... *L'Expansion* écrit aussi que William et Harry, *« les princes héritiers, désapprouvent la manière dont le commerce s'est emparé de leur mère »*.

Natalie Nougayrède

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre

■ Voici donc le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, et le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, indissolublement plongés dans une situation absurde, sans que l'on puisse déterminer lequel de ces deux hommes en porte la responsabilité. Absurde ? Ce sont les chiffres qui le disent. La grève fait *perdre à la compagnie 100 millions* par jour. Elle pourrait durer quinze jours et coûterait au total 1 milliard 500 millions. Or, le motif du conflit, c'est l'économie que la compagnie entend réaliser sur les salaires des pilotes : 500 millions par an pendant trois ans, soit au total le même chiffre de 1 milliard 500 millions.

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Finalement, le navire baptisé « gauche plurielle », qui avait pris la bonne route il y a un an, tient le cap. Maintenant, il s'agit pour son équipage de mettre plus de voile et de prendre de la vitesse. Il n'y a rien de pire pour un navigateur que de tomber dans quelque « pot au noir » : le bâtiment alors n'avance plus.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le gouvernement ne peut plus se contenter de demeurer sur la réserve. Il est désormais engagé dans une véritable course contre la montre : s'il ne parvient pas à résoudre au plus vite le conflit qui oppose les pilotes à la direction d'Air France, cet accident social pourrait bien se transformer en cauchemar pour l'équipe de Lionel Jospin. Jusqu'à présent, le ministre des transports et la direction d'Air France ont géré cet accident social avec beaucoup de confusion. Le gouvernement n'a que quelques heures – s'il n'est pas déjà trop tard – pour tenter de redresser la barre...

LE CANARD ENCHAÎNÉ
Erik Emptaz

■ Le conflit d'Air France est du genre complexe, mais toutes les protestations sont compréhensibles. Celles de pilotes comme celles des usagers, celles des supporters du Mondial comme celles du pédégé, celles du ministre des transports, et même celles d'Arlette Laguiller. Vu au ras du tarmac, du comptoir, de la calculette ou de la tribune, personne n'a évidemment tous les torts, et chacun, comme toujours, a ses bonnes raisons que la raison ignore. A l'heure où nous bouclons ce numéro, rien n'est encore résolu, mais à moins de huit jours de l'enjeu primordial du Mondial, les pilotes devront forcément élever le débat et l'Etat actionnaire garder les pieds sur terre.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Le lièvre levé il y a deux semaines par un fonctionnaire de la mairie de Paris s'est changé au fil des jours en gros éléphant. Peu à peu, on constate que loin d'être un usage marginal, la pratique des emplois fictifs était l'une des *principales filières*, tant pour le financement politique illégal que pour la corruption personnelle. Il y a bien sûr les broutilles, comme ces collaborateurs de l'Elysée ou ces membres de cabinets ministériels payés par des entreprises publiques. En l'occurrence, l'Etat écorne ses propres règles financières, mais l'argent n'est pas détourné : ces gens travaillent effectivement, et beaucoup. On peut aussi contester la coutume des détachements de fonctionnaires : il se trouve qu'elle est conforme à la loi. Tout différent est le cas de ces innombrables salariés fantômes dont il semble que municipalités, associations et même ministères soient truffés.

www.reservoir-job.com

Douze entreprises et l'armée de terre proposent quatre cent cinquante emplois sur un « salon virtuel »

« VOUS maîtrisez l'analyse et les développements en environnement client-serveur. Vous utiliserez rapidement les nouveaux outils de middleware *et de développement. Envoyez votre CV. »* Depuis le 23 mai, la jeune société EuroJam, qui tente de se lancer dans l'organisation d'*« événements électroniques »* sur Internet, a créé un « salon virtuel de l'emploi », baptisé Réservoir-Job. Pour son coup d'essai, elle a réussi à convaincre une douzaine d'entreprises, ainsi que l'armée de terre, de tenter l'expérience du recrutement en ligne. Le « stand » coûte 30 000 francs pour la durée de l'exposition, c'est-à-dire jusqu'au 7 juin. Quatre cent cinquante offres d'emploi sont disponibles sur le site : elles s'adressent en majorité aux jeunes diplômés des écoles d'ingénieurs, mais certaines recherchent des consultants seniors et chefs de projet expérimentés. De plus, chaque entreprise dispose d'une page pour expliquer ses perspectives de développement et sa politique de recrutement.



De son côté, le visiteur doit d'abord saisir son CV sur un formulaire électronique : aussitôt, la base de données sélectionne les annonces les mieux adaptées à son profil. Il peut aussi visiter librement le salon et tenter sa chance en envoyant une lettre de motivation par courrier électronique. Réservoir-Job propose par ailleurs un forum de discussion, animé à tour de rôle par chacune des entreprises participantes. Un espace détente permet d'écouter la radio NRJ en ligne, ou de consulter des articles de la revue *Travailler à l'étranger*, partenaire de l'opération.

Pour Gerard Nicastro, responsable-emploi de la SSII française Atos, *« Internet constitue un nouveau canal de recrutement, qui s'adapte parfaitement aux profils d'informaticiens utilisateurs avertis d'Internet que nous recherchons. En outre, la dimension internationale du Web nous permet de solliciter des candidatures à l'étranger »*. L'armée française, en voie de professionalisation, veut tester Internet comme moyen de toucher des jeunes qui, *a priori*, n'auraient pas songé à une carrière militaire : *« Nous mettons l'accent sur le recrutement de nos futurs cadres, car nous pensons qu'Internet est encore réservé à une élite »*, explique le colonel Declety, chargé de l'opération. *« Notre présence sur ce site nous permet aussi de dialoguer avec les candidats, ce qui est impossible sur celui du ministère de la défense. »* Si tout se passe comme prévu, une deuxième session aura lieu du 19 septembre au 4 octobre.

Xavier de Moulins et Yves Eudes

SUR LA TOILE

LAMPADAIRES ÉMETTEURS

■ La société Norweb a mené, le 27 mai, à Manchester (Grande-Bretagne) une expérience de transmission de connexion Internet à haut débit utilisant les lignes électriques classiques des particuliers. Le résultat a été inattendu : les données téléchargées par les internautes ont été diffusées sous forme d'ondes à haute fréquence par les lampadaires des rues avoisinantes, transformés en antennes-radio. Les communications radio de la BBC et de la Civil Aviation Authority ont été perturbées. – *(Reuters.)*

SERVEUR EN ORBITE

■ Pour sa nouvelle mission, entamée mardi 2 juin, la navette spatiale américaine Discovery a emporté à son bord un serveur de la société Spacehab, qui enverra sur Terre des images et des données en utilisant le protocole Internet (IP). A partir de cette première expérience, réservée à un petit nombre de scientifiques, Spacehab espère développer à terme un service commercial. Les sites hébergés par des serveurs placés en orbite pourraient se voir attribuer un nouveau nom de domaine : « .org ».

Coup de tabac sur la météo

par Alain Rollat

C'ÉTAIT un lundi de Pentecôte semblable aux autres lundis de Pentecôte. Sur le coup, pourtant, personne ne mit en cause la responsabilité du Saint-Esprit. Le journal de 13 heures touchait à sa fin. Le préposé à la météo apparut donc à l'écran pour présenter le bulletin de la mi-journée. Il y avait de l'orage dans l'air sur l'hémisphère Nord, mais rien de grave. Egal à lui-même, le présentateur arborait son inaltérable sourire. Ses mains glissèrent sur la mappemonde, comme à l'accoutumée, pour mimer les courants d'air avec délicatesse.

C'est au moment du gros plan sur les températures de l'après-midi que l'incident se produisit. Penché sur la carte, il annonçait l'arrivée d'une perturbation sur l'ouest du pays. Quand, soudain, son commentaire s'interrompit tout net, au milieu de la phrase. Comme s'il venait de choir, en direct, dans un trou de mémoire. Il y eut deux ou trois secondes de silence. Une éternité. Il semblait paralysé. Jusqu'à ce qu'il regarde la caméra en murmurant, le souffle court : *« Je ne peux plus, excusez-moi... »* On comprit alors qu'il avait un malaise. Incapable de reprendre sa respiration, oppressé par une mystérieuse douleur, il tenta pourtant de conclure son propos. On le vit esquisser un nouveau geste de la main en direction de la carte : *« A l'ouest, donc... »* Mais il n'alla pas plus loin. *« Non, je ne peux plus... »* Ce furent ses derniers mots à l'antenne. Le réalisateur de l'émission envoya le générique de fin sans autre explication.

Il fallut attendre le journal du soir pour avoir de ses nouvelles. TF 1 prétendit, de sources officielles, que son météorologiste avait subi un *« coup de fatigue »*. *« Une grosse fatigue »*, fut-il précisé. Mais les rumeurs les plus contradictoires courent très vite. On l'avait vu sortir de l'infirmerie dans un état satisfaisant ; on l'avait vu entrer à l'hôpital dans un état second ; on l'avait vu partir à la campagne pour quelques jours de repos, etc. Tout cela n'était qu'écran de fumée.

Les experts en perturbations chargés de confronter la météo à l'actualité découvrirent la vérité, le lendemain, en établissant un parallèle irrationnel entre les essais nucléaires perpétrés en Inde *et au Pakistan et les tremble*ments de terre à répétition enregistrés en Afghanistan. Subjugué par sa capacité à ensoleiller toutes les prévisions, le Saint-Esprit avait fait un pari hasardeux en octroyant à ce présentateur le pouvoir, à travers les cartes, de lire aussi l'avenir. Hélas ! c'est la brusque révélation de notre destin planétaire qui avait infligé un insupportable coup de pompe au joyeux Alain Gillot-Pétré...

MERCREDI 3 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 **Autant en emporte le vent** ■■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, 215 min). Cinétoile
20.30 **Viva Zapata !** ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
22.30 **Papillon** ■■ F. Schaffner (EU, 1973, 145 min). RTL 9
23.50 **Les Frères Karamazov** ■■ Fedor Ozep (Allemagne, 1931, N., muet, v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.35 **Le Tambour** ■■ Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1979, v.o., 145 min). Arte
0.55 **La Symphonie fantastique** ■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 90 min). RTL 9
2.55 **Le Cran d'arrêt** ■■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 85 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
20.00 Savoir plus santé. Bébés éprouvettes : *vingt ans après. Avec René Frydman* ; Chantal Ramogida. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
20.10 Au nom de la loi. L'affaire Dutroux ou l'enquête manipulée. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [4/6] : 1970-1978 - Les accords de Camp David. Arte
20.55 Combien ça coûte ? TF 1
21.00 Etats d'urgence. Corse : *Le grand ménage aura-t-il lieu ?* France 3
21.00 Faits divers. Arsenic et Vieille Montagne. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Coluche. Histoire
21.00 Paris modes. Paris Première
22.45 La Vie à l'endroit. Drouot, la fièvre des enchères. France 2
23.10 Le Droit de savoir. Si Versailles m'était montré ! TF 1
23.15 Un siècle d'écrivains. Knut Hamsun. France 3
0.10 Le Canal du savoir. La ville au XIXe siècle. Paris Première
0.45 Le Cercle du cinéma. Spécial critiques. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. L'Hippopotame. La Cinquième
18.35 Oasis in vitro. Odyssée
19.00 Masterclass Elisabeth Schwarzkopf. [1/5]. Muzzik
19.00 *Arctique.* [10/13]. Menaces sur la baleine franche. Odyssée
19.30 Alpine Renault à la conquête du Mans 1963-1978. Odyssée
20.00 Les Loups d'Afrique. Arte
20.00 Emil Guilels. Muzzik
20.05 Les Nouveaux Explorateurs. Yellowstone : la renaissance. Planète
20.35 Les Quintuplées du Canada. Une affaire pour l'Etat. Planète
20.35 Les Grands Compositeurs. [7/12]. Chopin. Odyssée
20.55 Femmes dans le monde. Iranugo, femmes burundaises. Mohila, femmes du Bangladesh. Téva
21.00 La Vallée des corbeaux. Odyssée
21.25 Les Ailes expérimentales. [8/13]. Etranges machines. Planète
21.25 Le Monde en rythmes. [6/14]. *La musique noire du Brésil.* Mezzo
21.50 Nouvelle-Calédonie. [1/2]. L'enjeu pacifique. Planète
21.55 Le Roi de l'Eldorado. Odyssée
22.00 Tkuma. [2/2]. La bataille pour la paix : 1973-1998. Histoire
22.30 Les Regards de Salvatore Adamo. RTBF 1
22.50 Profil. Lee Miller ou la traversée du miroir. Arte
23.45 Blue jeans. Planète
23.50 La Lucarne. Gratian : Le loup-garou des Carpathes. Arte
23.55 Sam *Giancana : Le Gangster* qui avait des rêves. TSR
0.00 Les Esclaves du sucre. Odyssée
0.30 Le Cinéma des effets spéciaux. Mortelle traversée. Ciné Cinémas
0.40 Carnaval de Rio, samba, crime et corruption. Planète
0.50 Fish and Sheep and Rock'n Roll. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

22.00 Football. *Match amical :* Espagne - Irlande du Nord. Eurosport
3.00 Basket NBA. Finale (match nº 1) : Utah - Chicago. Canal+

MUSIQUE

18.00 Jazz à Antibes 1986. Muzzik
20.59 Soirée Maguy Marin. Muzzik
21.55 Tori Amos. Paris Première
23.45 Johnny Lang 1997. Muzzik

THÉÂTRE

22.45 Bon week-end, monsieur Bennett. Arthur Watkin. Mise en scène de Michel Fagadau. TV 5

TÉLÉFILMS

19.00 *Le* condamné meurt à cinq heures. Marc Lobet. Festival
20.05 Pavillon de l'oubli. Anne Wheeler. TSR
20.30 La Juive du Château-Trompette. Yannick Andréi [2/2]. Festival
20.50 Les Aventuriers d'Eden River. Don Kent. M 6
21.00 Interdit de vieillir. Dominique Tabuteau. France 2
22.35 Extrême jalousie. David Greene. M 6
23.25 Un week-end à tuer. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. Once in A life Time (v.o.). Téva
20.13 Alfred Hitchcock présente. Brouillard. Oscar. 13e Rue
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Terreurs nocturnes. Canal Jimmy
22.15 Presque parfaite. Mike fait du cinéma (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Brooklyn South. Skel in a Cell (v.o.). Série Club
22.40 Spin City. Sourd comme un pot (v.o.). Canal Jimmy
0.05 New York Police Blues. Double vue (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 23.15 France 3
« Un siècle d'écrivains »
Pauvre Knut Hamsun ! Au prétexte d'un portrait du grand Norvégien, le réalisateur Charles Dubois a plongé la tête du *Prix Nobel de littérature* (1920) dans les poncifs du travelogue filmé. Entre une visite de Paris genre bateaux-mouches et celle des fjords norvégiens façon express côtier, l'auteur de *Mystères* et de *Pan* est dissous dans les reflets automnaux. Le commentaire, lui aussi genre bateau, renonce au point de vue sur ce rebelle porteur de haine de soi jusqu'à l'indéfendable. Pour faire bonne mesure, ajoutons des images de films non cités (*La Faim* de Henning Carlsen), et l'on aura une idée de ce que peut donner « Un siècle d'écrivains » lorsqu'il se soumet sans façons aux contraintes du formatage. Seuls, les commentaires chaleureux de Régis Boyer – traducteur de Hamsun en français – témoignent de la résistance de l'œuvre, malgré un montage acharné à les débiter sans égards. – *J.-L. P.*

● 23.50 Arte
« La Lucarne »
Gratian, le loup-garou des Carpates est un portrait sombre, prenant, et surprenant. Gratian a été « marqué » dès la naissance : la sage-femme n'a pu couper le cordon ombilical qu'après avoir prié le loup-garou. Rejeté par sa famille (son père était pasteur) et par les habitants de son village, qui le redoutent et le nourrissent de crainte de voir leurs agneaux dévorés. Gratian, maintenant un vieil homme, vit solitaire, comme hanté, dans une maison sans chauffage ni électricité. En filmant ce personnage entre mythe et quotidien, Thomas Ciulei décrit le paysage mental d'un village perdu en Roumanie. – *C. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 *Le Journal de l'air.*
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.10 Le Droit de savoir. Si Versailles m'était montré !

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Interdit de vieillir. Téléfilm. Dominique Tabuteau.
22.45 La Vie à l'endroit. Drouot, la fièvre des enchères.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Côté court 2.
0.45 Le Cercle du cinéma. Spécial critiques.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Côté court, Consomag.
21.00 Etats d'urgence. Corse : Le grand ménage aura-t-il lieu ?
22.50 Soir 3.
23.15 Un siècle d'écrivains. Knut Hamsun.
0.05 Vivre avec... Les maladies rares : mobilisation et solidarité.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Phénomène. Film. Jon Turteltaub.
23.05 Tykho Moon ■ Film. Enki Bilal.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Raconte-moi l'euro. Clochards célestes : Pirandello à Rome.
20.00 Les Loups d'Afrique.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [4/6] : 1970-1978 - Les accords de Camp David.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Le débarquement en Normandie*, photo de Robert Capa.
21.45 Musica. [illegible]
22.50 Profil. Lee Miller ou la traversée du miroir.
23.50 La Lucarne. Gratian : le loup-garou des Carpathes.
0.35 Le Tambour ■■ Film. Volker Schlöndorff (v.o.).

M 6

19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Les Aventuriers d'Eden River. Téléfilm. Don Kent.
22.35 Extrême jalousie. Téléfilm. David Greene.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III. [3/5].
20.30 Agora. Jean-Philippe de Tonnac ([illegible]).
21.00 Philambule. L'actualité philosophique. Kant - Levinas.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques. Jardins : l'emprise des sens.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Otte (*Le Chant de soi-même*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Les concerts ProQuartet. Par le Quatuor Castagneri, Jean-Marc Bourret et Martial Gauthier, violons, Daniel Vagner, alto, Yovan Markovitch, violoncelle : œuvres de Mozart, Dun, Beethoven.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Hommage à Yvonne Lefebure, piano.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Pauline Viardot.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berlioz, Gounod, Saint-Saëns, Fauré, Viardot.

JEUDI 4 JUIN

FILMS DU JOUR

13.15 **Drowning by Numbers** ■■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 115 min). Cinéstar 1
14.00 **Trois vies et une seule mort** ■■ Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min). Cinéstar 2
14.55 **Viridiana** ■■■ Luis Bunuel (Espagne, 1961, N., v.o., 90 min). Cinétoile
15.00 **La Nouvelle Babylone** ■■ Grigorij Kozincev et Leonid Trauberg (*Urss, 1929, N., Muet,* 120 min). Histoire
17.10 **Viva Zapata !** ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., 110 min). Ciné Cinéfil
18.05 **Le Cran d'arrêt** ■■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1952, N., 85 min). Cinétoile
19.00 **Les Frères Karamazov** ■■ Fedor Ozep (Allemagne, 1931, N., muet, v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.05 **L'Inondation** ■■ Igor Minaiev (France - Russie, 1993, 95 min). TV 5
20.30 **Quarante tueurs** ■■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
20.40 **Trust Me** ■■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1991, 95 min). Canal Jimmy
21.00 **De l'or pour les braves** ■■ Brian G. Hutton (Etats-Unis, 1970, 150 min). France 3
21.00 **Riz amer** ■■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1949, N., v.o., 110 min). Paris Première
21.55 **Quai des Orfèvres** ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min). Ciné Cinéfil
22.50 **Bye-Bye** ■■ Karim Dridi (France - Belgique - Suisse, 1995, 125 min). TV 5
23.20 **Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles** ■■ Marcello Cesena (Fr. - It. - Esp., 1994, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
0.15 **Douce** ■■■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min). RTL 9
1.05 **I Want to Go Home** ■■ A. Resnais (Fr., 1989, 105 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. La Cinquième
13.00 Envoyé spécial. La part de l'ombre. Les gamins aux pieds d'or. *P.-s.* : L'affaire est dans le sac. TV 5
13.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Mai... Après.Génération : Le torchon brûle. Histoire
13.00 et 19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
15.00 Savoir plus santé. Bébés éprouvettes : vingt ans après. TV 5
18.00 Stars en stock. Alan Ladd. Gary Cooper. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Stéphane Lebecq ; Ester Benbassa ; Michel Pastoureau ; Roger Duchêne. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 Temps présent. La servante du diplomate. En attendant SWA. Siècle en image: Marilyn Monroe. TSR
21.00 Envoyé spécial. Spécial Coupe du monde. Génération tricolore. L'argent de la Coupe. Le roi Pelé. France 2
22.25 Faxculture. *Ecrivains voyageurs.* TSR
22.30 Boléro. Les 2 Be 3. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Mai... Après. Génération : Le torchon brûle. Histoire
23.15 Un monde foot. Avec Patrick Battiston ; Laurent Blanc ; Pierre Sled ; Patrick Bosso. France 2
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? *Max Rouquette. Christin - Carnet de voyage.* Antonio Machado. La rubrique de Michel Polac. France 3
0.45 La 25e heure. La Dernière Campagne de Robert Kennedy. France 2
0.55 Saga-Cités. Les nouveaux Européens. France 3

DOCUMENTAIRES

17.25 Cuba et la loi sur l'embargo. Odyssée
17.30 Rendez-vous avec Juliette Gréco. Paris Première
18.30 Le Monde des animaux. Chouette des terriers. La Cinquième
18.30 Cuba 111. Planète
18.30 Danse. Margot Fonteyn. Mezzo
19.00 Rivalités. Martin Luther King *versus* George Wallace. Odyssée
19.50 Le Monarque, un papillon migrateur. Odyssée
20.00 Le Pouvoir, le Pétrole et la Mort. L'assassinat de l'écrivain Ken Saro Wiwa. Arte
20.35 La Traversée de la nuit. Planète
20.35 Oasis in vitro. Odyssée
21.00 Arctique. [10/13]. Menaces sur la baleine franche. Odyssée
21.35 Alpine Renault à la conquête du Mans 1963-1978. Odyssée
22.15 Emma, tribu kanake aujourd'hui. Arte
22.15 Les Nouveaux Explorateurs. Yellowstone : la renaissance. Planète
22.35 Les Grands Compositeurs. [7/12]. Chopin. Odyssée
22.45 Les Quintuplées du Canada. Une affaire pour l'Etat. Planète
23.05 La Vallée des corbeaux. Odyssée
23.55 Nouvelle-Calédonie. [1/2]. L'enjeu pacifique. Planète
23.55 Le Roi de l'Eldorado. Odyssée
0.40 Femmes dans la société. *La Montée au pouvoir des femmes.* [2/3]. Le syndrome d'Antigone. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux de France. France 3
14.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
14.55 Tennis. Internationaux de France. France 2

DANSE

20.00 Danse. *Galanteries.* Mezzo

MUSIQUE

20.05 Concerto brandebourgeois nº 2, de Bach. Raymond Leppard, clavecin. Muzzik
20.25 Récital Mikhail Rudy. Muzzik
22.50 Theodor Guschlbauer. Concert. Paris Première
23.10 Concertos de Vivaldi nos 1 et 2. Muzzik
0.30 La Clémence de Titus. Mise en scène de Nicholas Hytner. Enregistré à Glyndebourne. Interprété par le London Philharmonic Orchestra, dir. Andrew Davis. Muzzik

VARIÉTÉS

23.55 Souvenir. Le Palmarès des chansons. Diffusé le 30 mars 1967. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

17.15 *La Juive du Château-Trompette.* Yannick Andréi [1/2]. Festival
18.00 Sandra, c'est la vie. Dominique Othenin-Girard. Téva
20.30 Tom et Julie. Nina Companeez. Festival
20.35 Julie Lescaut. Caroline Huppert. RTBF 1
20.45 Terre violente. Michael Offer [1/3]. Arte
21.00 Nijinski, la marionnette de Dieu. Philippe Vallois. Muzzik
22.20 Cœur de cible. Laurent Heynemann. Festival
22.35 Made in America. L'Escroc, la Belle et le Voleur. O William Curran. TF 1
0.10 Illegal Entry. Henri Chan. 13e Rue

SÉRIES

17.00 et 23.00 La Loi de Los Angeles. Slum Enchanted Evening. Téva
17.25 Beverly Hills. 17 ans de réflexion. TF 1
17.25 Docteur Quinn, femme médecin. *Lorsque l'enfant paraît.* Série Club
17.35 Magnum. Le témoin. RTBF 1
18.30 L'homme qui valait trois milliards. La femme bionique. 13e Rue
18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. La mort au ventre. RTL 9
19.00 Bonanza. La loi du talion. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. La dernière aventure. 13e Rue
20.35 Les Envahisseurs. Une action de commando. Disney Channel
20.45 Timide et sans complexe. Robin Tucker Roseland Roof and Ballroom Murder. Série Club
20.55 Navarro. O L'Encaisseur. TF 1
20.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Le cheval de Troie (v.o.). 13e Rue
21.35 Code Quantum. Course poursuite. Série Club
21.40 Urgences. Nouveaux départs. TSR
22.45 Alfred Hitchcock présente. Oscar. 13e Rue
23.10 Total Security. Das Bootie (v.o.). Série Club
23.35 La Chambre secrète. Ma sœur, ma protégée (v.o.). 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.00 France 2
« Envoyé spécial »

Immigration et générations tricolores

PIANTONI, PLATINI, ZIDANE : pour les amateurs de football, ces trois numéros 10 de l'équipe de France sont la référence. S'ils ont en commun le sens du jeu, la tactique, le collectif et l'éclair de génie, ils sont aussi des enfants de l'immigration qui ont porté fièrement le maillot des Tricolores. *Générations tricolores*, la passionnante enquête de Dominique Le *Glou, André Germain et Jean*-Baptiste Contoux, dresse les portraits croisés de ces trois hommes pour relire l'histoire de la France et de son football. Trois histoires intimement mêlées qui rebondissent au gré des immigrations et qui s'inscrivent aujourd'hui dans la légende.

Roger Piantoni, d'origine ita*lienne, ancien des mines de fer de* l'Est, est aujourd'hui un grand-père heureux. Celui qui, en 1958, en compagnie de ses complices Kopa et Fontaine, emmena la France à la troisième place de la Coupe du monde, n'a pas oublié les gestes quotidiens de la mine où il travailla tout gamin. Il les répète devant la caméra et se montre toujours habile balle au pied. *« C'est au fond que l'on apprend la solidarité »*, explique-t-il.

Une solidarité que l'on retrouve avec Michel Platini, aujourd'hui coprésident du Comité français d'organisation de la Coupe du monde. Il affiche une grande sérénité face à son fabuleux destin, forgé avec son père Aldo, l'immigré italien, les voisins de Jœuf, en Lorraine, et Giovanni Agnelli, le *« condottiere »* de la Juventus de Turin.

Quant à Zinedine Zidane, fils de l'immigration algérienne, il reste fier d'être un Français de Marseille, où son portrait géant trône à l'entrée de la ville. Entouré de toute sa petite famille, il déroule une vie qui aurait pu mal tourner sans la vigilance de Smaïl, le père kabyle qui continue de suivre la carrière de son fils. Le 12 juin, au Stade-Vélodrome, Zidane disputera sa première Coupe du monde et défendra les couleurs de la France face à l'Afrique du Sud. Sera-t-il le premier fils d'immigré à brandir la Coupe du monde au nom de la France ? Réponse le 12 juillet.

Daniel Psenny

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Dynastie.
16.30 Sunset Beach.
17.25 Beverly Hills.
18.15 et 0.45 CD Tubes.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Navarro. L'Encaisseur O.
22.35 Made in America. L'Escroc, la Belle et le Voleur. Téléfilm. O William Curran.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Tennis. *Internationaux de France.*
18.15 Un livre, des livres.
18.20 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Envoyé spécial. Spécial Coupe du monde. Génération tricolore. L'argent de la Coupe. Le roi Pelé.
23.05 Expression directe. UDF.
23.15 Un monde foot.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Côté court 2.
0.45 La 25e heure. La Dernière Campagne de Robert Kennedy.

FRANCE 3

13.00 Tennis. Internationaux de France.
15.05 Derrick.
16.10 Le Magazine du cheval.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Côté court.
21.00 De l'or pour les braves ■■ Film. Brian G. Hutton.
23.30 Météo, Soir 3.
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.55 Saga-Cités. Les nouveaux Européens.

CANAL +

14.00 L'Autre Côté de la mer ■ Film. Dominique Cabrera.
15.30 Le Vrai Journal.
16.20 Mon voisin Totoro ■ Film d'animation. Hayao Miyazaki.
17.40 Basket NBA. Résumé de la finale (match nº 1).
► En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Athlétisme. Meeting de Saint-Denis.
22.35 Flash infos.
22.42 Art. Les Incohérents.
22.45 Extravagances. Film. Beeban Kidron (v.o.).
0.30 La Case de l'oncle Tom. Film. Geza von Radvanyi.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... *Justice et société.* 14.35 Le Marché de l'innocence. 15.25 Entretien avec Claire Brisset, directrice du service information à l'Unicef.
16.00 Les Lumières du music-hall.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Italie : les années de plomb. Clochards célestes : SDF et écrivain.
20.00 Le Pouvoir, le Pétrole et la Mort. L'assassinat de l'écrivain Ken Saro Wiwa.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ► Soirée thématique. La Nouvelle-Calédonie. 20.45 Terre violente. Téléfilm. Michael Offer [1/3]. 22.15 Emma, tribu kanake aujourd'hui. 23.10 Les Médiateurs du Pacifique ■ Film documentaire O. C. Belmont.
1.05 I Want to Go Home ■■ Film. Alain Resnais.

M 6

13.35 La Maison des souvenirs. Téléfilm. Glenn Jordan.
15.15 Les Anges du bonheur.
16.10 et 1.30 Boulevard des clips.
17.30 Plus vite que la musique.
18.05 Models Inc.
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Passé simple.
20.50 L'Homme en colère ■ Film. Claude Pinoteau.
22.40 La Malédiction 2 ■ Film. Δ Don Taylor.
0.30 Les Rues de San Francisco.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III. [4/5]. Le rock alternatif.
20.30 Agora. Gérard Titus-Carmel (*L'Elancement éloge de Hart Crane*).
21.00 Lieux de mémoire. Le compagnonnage.
22.10 For intérieur. Georges Steiner, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques. La cuirasse et la peau, des parfums et des hommes [1/2].
0.05 Du jour au lendemain. Frédérique Clémençon (*Une saleté*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : œuvres R. Strauss, Liszt, Sibelius.
22.30 Musique pluriel. *Concerto du temps retrouvé, pour violon et orchestre*, de Chaynes, par l'Orchestre philharmonique de *Radio-France, dir. Foster, Amoyal,* violon.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Concert. Baroque à Gaveau. Par le Quatuor Mosaïques : *Quatuor op. 76 nº 4*, de Haydn ; *Quatuor nº 23 K. 590*, de Mozart ; *Quatuor op. 18 nº 4, de Beethoven.*
22.30 Les Soirées... (suite). Archives Maurice Gendron.

La vie de château

par Pierre Georges

QUE BOIRA-T-ON, ce soir même, à Clairefontaine ? Pas du Château Giscours, tout de même ! Ah, pauvre France ! La route du Médoc est coupée à l'eau et au lait. Celle du ciel reste désespérément vide. Un avocat RPR menace de poursuivre notre premier ministre socialiste pour emploi fictif. Mais dans quel monde vivons-nous, Germaine, dans quel monde !

C'est terrible de vivre ainsi, le béret enfoncé jusqu'aux oreilles, et de partager, avanie après avanie, moquerie après moquerie, la déchéance funeste d'un vieux et beau pays, risée du monde entier.

Heureusement, il est de bonnes nouvelles. Par exemple, le football, dont il devrait être vaguement question ces temps-ci. Ce mercredi soir, notre président, avec un sens inné de l'anticipation, s'en va passer en revue les légions d'Aimé à Clairefontaine. C'est un joli nom, Clairefontaine, un nom de papier ou de chanson. Un nom de château aussi à s'y aller promener et à y trouver l'eau si belle qu'on pourrait y baigner sa popularité.

Donc, ce soir, Jacques Chirac va visiter un prodigieux élevage de beaux poulets de grains. Il va voir et complimenter l'équipe de France de football. Les marmitons ont été alertés. Le dîner sera frugal, mais de France. Crudités de nos vergers. Magret de nos fermes. Fromages de nos pays. Omelette de leur Norvège. Et vins de nos chais, pour peu que ce mot ait encore quelque sens.

L'intendant aussi a été placé en alerte rouge. Si l'on en croit la rumeur, le président, qui viendra en hélicoptère – c'est nettement plus sûr que le Paris-Clairefontaine de ligne –, devrait recevoir, entre autres, un magnifique présent : les chaussettes de l'équipe de France, avec son nom brodé dessus. C'est une formidable idée, une paire de bas de France, avec coq d'appellation contrôlée, une très bonne idée qui devrait lui tenir chaud l'été. Ou le soir, devant la télévision, lorsqu'il lui faudra, de l'Elysée, soutenir le moral des troupes.

Notre président-supporter aura ainsi le mollet français et avantageux. Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, retenons cette confidence entendue, d'une oreille distraite, ce matin même à la radio. Les joueurs français auraient pris des cours de *Marseillaise*. L'information est si surprenante qu'on ne peut que la donner au conditionnel. Mais le joueur qui racontait cela, Guivarc'h, pas la moitié d'un Breton celui-là, disait avec une belle logique qu'il fallait connaître l'hymne pour avoir l'honneur de le chanter. D'où, mais peut-être a-t-on mal compris, ces cours de chant à la veillée d'Aimé.

Des chaussettes, un gueuleton, un hymne, un président, à ma Clairefontaine, la Coupe du monde peut commencer. Rien n'y manquera. Les bus de Paris sont beaux comme des pages de Petit Larrousse illustré avec leurs flancs de drapeaux. Les avions de France sont au sol, ce qui donne tout loisir de les contempler pendant que les pilotes négocient en uniforme, ce qui devrait nettement contribuer à restaurer leur prestige.

Et le vin est, pour ainsi dire, tiré. Notamment à vue. Malheur à Château Giscours, le cru par lequel le scandale est arrivé. A force de traire la vigne et la devise ou d'agrémenter les cuves de tanniques copeaux de chêne pour boiser le vin, il fallait bien que l'un finisse par se faire prendre. C'est fait. Et cela n'étonnera que ceux qui n'ont pas douté un jour de se voir infliger d'étranges bouillies bordelaises.

Les premières discussions à Air France n'ont pas permis de débloquer la crise

Les négociations entre la direction et les pilotes continuent

APRÈS cinq heures et demie de discussions et quatre interruptions de séance, Jean-Charles Corbet, président du bureau Air France du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), a prononcé, mardi 2 juin à 21 h 30, une véritable déclaration de guerre. « *Une fois de plus,* a affirmé M. Corbet, (le président d'Air France) *n'a pas su créer les conditions du dialogue. Il s'appuie toujours sur le même discours dogmatique, sans parvenir à trouver les accents d'un chef d'entreprise rassembleur. Le conflit continue,* a ajouté M. Corbet, *il sera probablement long et dur. Ses effets seront dévastateurs sur les comptes et l'image de l'entreprise.* » Majoritaire parmi les 3 200 pilotes de la compagnie, le SNPL a appelé à la grève pour quinze jours à compter du lundi 1er juin. D'autres syndicats ont également déposé des préavis de grève pour la semaine en cours.

Les négociations devaient reprendre mercredi 3 juin, à 15 heures. Pour l'instant, les avions d'Air France restent cloués au sol. Mercredi, selon les prévisions de la direction, environ 17 % des vols long-courriers seront assurés, ainsi que 30 % des vols court et moyen-courriers au départ de Roissy et 43 % de ceux au départ d'Orly.

Malgré les déclarations tonitruantes de M. Corbet, la reprise du dialogue entre la direction et les syndicats marque déjà un progrès. Les pilotes refusent l'objectif de M. Spinetta d'économiser, d'ici à trois ou cinq ans, 500 millions de francs par an (soit 15 %) sur leur masse salariale. Ils considèrent que cet effort ne se justifie pas compte tenu des résultats de la compagnie, redevenue bénéficiaire (1,87 milliard de francs de résultat net part du groupe entre le 1er avril 1996 et le 31 mars 1997). Le président d'Air France, lui, maintient son objectif, arguant que cette économie, qui s'inscrit dans un plan plus global de réduction des coûts de 3 milliards de francs, doit *permettre à Air France* d'autofinancer son développement. Pour profiter de la croissance du trafic aérien mondial et de la prochaine construction des troisième et quatrième pistes de Roissy, M. Spinetta a annoncé un plan d'investissement de 40 milliards de francs, esssentiellement destiné à l'achat de trente nouveaux avions.

> « Je ne me transformerai pas, comme certains le souhaitent, en exécuteur des pilotes », a déclaré Jean-Claude Gayssot

Cette divergence de vue fondamentale n'a toutefois pas empêché les deux parties de discuter mardi. La direction a confirmé qu'elle était favorable à la suppression de la double échelle des salaires, mise en place il y a un an : les jeunes pilotes d'Air France sont aujourd'hui embauchés à un salaire brut annuel de 240 000 ou 320 000 francs, selon les cas, contre 350 000 francs pour leurs prédécesseurs. Une nouvelle grille de rémunération des pilotes, qui s'appliquerait à tous, devra donc être construite : reste à savoir à quel niveau elle se situera. M. Spinetta souhaiterait qu'elle permette une économie de 15 % par rapport à celle actuellement en vigueur : il propose d'y arriver par un gel des salaires, pendant une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans. La direction a également confirmé que l'échange salaire-actions qu'elle propose pourrait se faire de façon « *volontaire et limitée dans le temps* » : les pilotes qui le souhaitent verront leur salaire diminuer de 15 % et recevront en échange des actions Air France, à l'occasion de la prochaine ouverture du capital de la compagnie cet automne. *Au bout de quatre ou cinq* ans, ils récupéreraient leur salaire d'avant l'opération d'échange.

Le texte de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, qui permet l'ouverture du capital d'Air France et l'extension de son actionnariat salarié, doit être examiné, mercredi, à l'Assemblée nationale. L'opposition a décidé de s'en saisir. Le conflit Air France se politise de plus en plus : Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a été harcelé de questions, mardi, au Palais Bourbon. « *Je ne me transformerai pas, comme certains le souhaitent, en exécuteur des pilotes* », a-t-il lancé, se refusant à faire d'eux « *l'exutoire de tous ceux qui méprisent les salariés* ».

Virginie Malingre

★ Air France a mis en place trois numéros verts pour informer sa clientèle. Ils fonctionnent 24 heures sur 24 : le 0-800-240-260 pour les vols internationaux ; le 0-800-05-11-55 pour les vols domestiques au départ de Paris ; et le 0-800-05-15-55 pour les vols domestiques au départ de la Province.

Perturbations limitées dans le métro parisien jeudi

Le syndicat CGT de la RATP a appelé les agents du réseau ferré* (métro et RER) à une grève de 24 heures, jeudi 4 juin, pour obtenir notamment des effectifs supplémentaires, le 13e mois et le respect *du droit de grève.* La CGT *« interpelle le gouvernement et la direction sur les conditions dans lesquelles se tiendra la Coupe du monde de football ».* Dans un communiqué, le syndicat précise : *« Depuis des mois, nous crions haut et fort que dans la situation actuelle nous n'avons pas les moyens de remplir correctement notre mission ».* La CGT a toutefois démenti revendiquer des *« primes de match ».

Ce mouvement, qui s'inscrit dans la journée de mobilisation nationale de la CGT, ne devrait pas entraîner de perturbations majeures. Malgré la forte représentativité de la CGT au sein du personnel (environ 40 % des agents), la direction s'attend à des décrochages limités, sur certaines lignes, répartis tout au long de la journée.

Le président de la République s'invite chez les Bleus

L'ÉQUIPE DE FRANCE de football devait avoir un hôte de marque, mercredi 3 juin, au centre technique national de Clairefontaine (Yvelines). « *Jacques Chirac dînera avec nous* », a affirmé Aimé Jacquet, le sélectionneur national. Le président de la République était annoncé à 18 h 45. Il devait assister à la fin de l'entraînement, qui sera, pour l'occasion, déplacé du terrain Platini au terrain Pibarot, dans des tribunes capables d'accueillir les médias sportifs et élyséens. Puis on devait passer à table vers 19 h 45.

A invité spécial, plan de table spécial : on dérogera à la règle qui veut que les joueurs et l'encadrement se restaurent séparément. Dans la vaste salle à manger de la résidence de l'équipe de France, Jacques Chirac sera installé autour de la grande table avec les vingt-deux joueurs, Aimé Jacquet et Claude Simonet, président de la Fédération française de football (FFF). L'invité d'honneur devait être assis entre Didier Deschamps, capitaine, et Laurent Blanc, homme de base de la sélection.

André Bisson, le cuisinier de la résidence, a préparé un menu spécial, mais respectant strictement les consignes diététiques de Jean-Marcel Ferret, médecin de la sélection. Sont prévus, en entrée, un buffet de crudités et un émincé de melon au jambon de Bayonne, en plat de résistance, un magret de canard, soigneusement dégraissé pour les joueurs, accompagné de gnocchis et de flancs de légumes.

« IL AURA SA BIÈRE »

Après le plateau de fromages, André Bisson penchait pour une omelette norvégienne. Les sportifs devaient sans doute se contenter de fruits frais, nature ou en sirop. De l'eau minérale d'Evian et du vin de Bordeaux, dont la richesse en tanin est bénéfique, selon le docteur, seront mis à disposition. « *Mais il aura sa bière* », a promis Henri Emile, l'intendant général de l'équipe de France. Ce dernier souhaite proposer au président sa boisson favorite, sans jurer que ce sera de la Corona, sa marque préférée.

« *Nous lui ferons partager ce que nous vivons depuis quelque temps* », s'est réjoui Aimé Jacquet avant la rencontre. De son côté, M. Chirac devait relayer les encouragements de la nation tout entière, à neuf jours de l'entrée en compétition des Bleus face à l'Afrique du Sud, le 12 juin à Marseille. Le dernier match de l'équipe tricolore sur le sol français remonte au 25 février, à Marseille, face à la Norvège. Depuis, la sélection a poursuivi sa préparation à l'étranger. Elle repartira en Finlande, jeudi 4 juin, et ne rentrera que le 8 juin au soir. Aimé Jacquet a souhaité cet éloignement géographique afin de soustraire ses joueurs aux contacts avec les médias et le public. Même lors des stages à Clairefontaine, les curieux, qui viennent pourtant nombreux, chaque jour, guetter les idoles, se voient refouler à l'entrée du centre. Mercredi, les mesures de sécurité ne devaient guère être renforcées, tant les héros du ballon bénéficient déjà d'une protection digne d'hommes d'Etat.

Par sa présence exceptionnelle, le président de la République devait venir rappeler l'immense attente qui entoure l'équipe de France à l'occasion de cette seizième Coupe du monde, disputée sur le sol national. Son départ de Clairefontaine était planifié pour 20 h 45. Avec probablement un nouveau rendez-vous, à confirmer, au soir de la finale, le 12 juillet, au Stade de France.

Benoît Hopquin

Trois policiers parisiens impliqués dans un trafic de stupéfiants

DEUX GARDIENS de la paix ont été écroués ces derniers jours et un troisième interpellé. Affectés au dépôt du Palais de justice de Paris, ils sont soupçonnés d'être impliqués dans un trafic de stupéfiants dérobés dans les scellés judiciaires. Les trois policiers ont été dénoncés, la semaine dernière, par un détenu qui avait profité de leurs largesses.

L'enquête de l'inspection générale des services a établi que les trois hommes puisaient dans les scellés afin de satisfaire leur consommation et en vendre à des usagers. Il s'agit d'héroïne et de cocaïne qui, à la vente, se négocie généralement 1000 francs le gramme. Le troisième policier impliqué dans cette affaire – qualifiée de « *rare* » – a été arrêté à Limoges, où il était en congé-maladie. Il devrait être présenté au juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat, chargé du dossier.

■ **LÉGION D'HONNEUR : le conseil des ministres** du mercredi 3 juin devait nommer Jean-Philippe Douin, ancien chef d'état-major des armées, grand chancelier de la Légion d'honneur, en remplacement de Gilbert Forray, dont le mandat de six ans arrive à terme le 5 juin.

■ ***PRINCESSE DIANA* : une confrontation générale** réunira, vendredi 5 juin, au palais de justice de Paris, les protagonistes de l'enquête sur l'accident de voiture dans lequel la princesse Diana a trouvé la mort, le 31 août 1997, à Paris. Les juges d'instruction ont convoqué les neuf photographes et le motard de presse mis en examen pour « *homicides involontaires* » et « *non assistance à personne en danger* », ainsi qu'une dizaine de témoins.

■ **IMMIGRATION : un « *jeûne d'avertissement* » a été observé, mardi 2 juin, par deux cents étrangers** qui occupent, depuis le 31 mai, le temple de Béthanie, dans le 20e arrondissement de Paris. Les pasteurs Jean Tartier, président de la Fédération protestante de France, et Michel Bertrand, président du Conseil de l'Eglise réformée de France, devaient être reçus par le premier ministre, Lionel Jospin, mercredi 3 juin, afin d'évoquer le sort des déboutés de la régularisation.

Tirage du *Monde* daté mercredi 3 juin : 482 879 exemplaires

La Californie met fin à l'enseignement bilingue des écoliers hispaniques

WASHINGTON
de notre correspondant

La Californie (33 millions d'habitants) a adressé aux Etats-Unis, mardi 2 juin, d'importants signaux politiques. Les Californiens étaient notamment appelés à se prononcer sur deux référendums susceptibles d'entraîner d'importantes conséquences politiques et culturelles. Le premier avait trait à la *suppression de l'enseignement bilingue* (laquelle s'adresse surtout aux immigrés d'origine hispanique), le second concernait le pouvoir syndical.

67 % des quelque 5 millions de Californiens qui ont pris part au vote ont tranché en faveur de la disparition de l'enseignement bilingue qui est la règle dans les écoles publiques californiennes ; selon les résultats encore très partiels disponibles mardi matin, ils auraient aussi refusé de restreindre le pouvoir des syndicats dans l'utilisation des cotisations de leurs adhérents.

Le vote mettant fin au bilinguisme est hautement significatif dans un pays où les « *latinos* » représenteront le quart de la population vers 2040, tout en constituant la moitié de celle de la Californie dans moins de vingt ans. Dans l'immédiat, le résultat du référendum concerne quelque 1,4 million d'écoliers californiens d'origine hispanique ayant des difficultés à s'exprimer en anglais. Dorénavant, ils suivront une année (maximum) de cours d'anglais intensif, au lieu du système bilingue progressif en vigueur, dont la plupart des études montrent qu'il est, globalement, *inefficace. Alors qu'il n'est « que »* de 12,2 % pour les Noirs et de 8,6 % pour les Blancs, le taux d'échec scolaire est de 46,2 % pour les immigrés d'origine hispanique. Ce sont ces derniers qui représentent près des trois quarts des enfants ayant des difficultés à s'exprimer dans la langue nationale.

LA SUCCESSION DU GOUVERNEUR

Le principe de la suppression du bilinguisme, qui va vraisemblablement provoquer des initiatives identiques dans d'autres Etats, était notamment soutenu par les républicains, ainsi que par de nombreuses organisations hispaniques. Pour eux, le système actuel ne facilite guère l'assimilation linguistique. En prolongeant la période de double culture, il empêche les jeunes immigrés de s'intégrer, et donc de participer au « rêve américain ». Or, beaucoup insistent sur la nécessité de préserver le principe du *melting-pot* où se cuisine la nation américaine.

Pour les partisans du bilinguisme, au contraire, la faillite du système est due à la mauvaise formation des professeurs et au sous-équipement chronique des écoles publiques californiennes. Ils *ajoutent que le nouveau cursus* provoquera une rupture familiale entre parents hispanisants et enfants *devenus anglophones*.

Les Californiens étaient aussi invités à départager, lors d'élections primaires, les candidats *démocrates* qui briguent la place du gouverneur de l'Etat, le républicain Pete Wilson, inéligible après deux mandats. La succession sera définitivement réglée lors des élections parlementaires de novembre. Le poids électoral de la Californie au Congrès explique en partie l'intérêt national qu'elles ont suscité.

Les « primaires » pour la succession de Pete Wilson ont donné lieu à une mobilisation financière sans précédent, avec la diffusion de quelque 527 spots publicitaires par jour ! Alfred Checchi, ancien vice-président de Northwest Airlines, aurait investi quelque 40 millions de dollars (environ 245 millions de francs) dans la campagne électorale. Malgré cela, il ne termine qu'en deuxième position, avec 21 % des voix.

Jane Harman, dont le mari est un richissime homme d'affaires, aurait dépensé plus de 15 millions de dollars (environ 90 millions de francs), tout en recueillant 20 % des suffrages. Quant à la campagne du vainqueur, Gray Davis, qui a obtenu 58 % des voix et ne dispose d'aucune fortune personnelle, il a su mobiliser son électorat avec son seul talent et... 9 millions de dollars.

Longtemps distancé par ses concurrents, M. Davis, qui occupe les *fonctions de gouverneur-adjoint*, a peu à peu regagné du terrain, notamment parce que son slogan électoral – « *Une expérience que l'argent ne peut acheter* » – a fait mouche. De tels excès financiers *tendent à prouver* que l'argent, bien qu'indispensable, n'est pas suffisant pour remporter une bataille *électorale*, et qu'il peut même se révéler contre-productif.

Laurent Zecchini

